



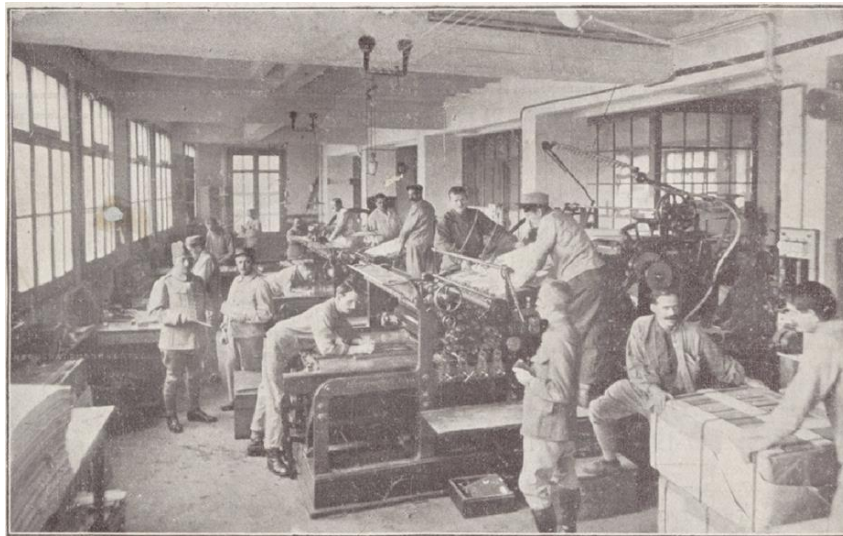
UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE  
FACULTÉ DES LETTRES

Mémoire de Maîtrise universitaire ès lettres en Histoire

*Le Journal des internés français en Suisse (1916-1918) : les multiples facettes d'un journal sous influences*



par

Gilles Luisier

sous la direction du Professeur François Vallotton

Session de janvier 2019

Photographie de la page de garde : l'imprimerie du *Journal des internés français* à Vevey (dimensions : 13,5x8,5 cm).

Référence : [s. n.], « Imprimerie des internés français », *JDIF*, 4.11.1917, A2N1, page de garde.

## **Remerciements**

Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire. Le Professeur François Vallotton, directeur de ce mémoire, m'a aidé à orienter mes recherches et à structurer mon travail. Gérard Comby s'est consacré à la relecture de tout le manuscrit et a ainsi apporté des remarques éclairées et des corrections bénéfiques à mon texte. Grégoire Luisier m'a apporté son expérience et de précieux conseils. Constance Michellod m'a soutenu durant cette longue aventure et a également relu mon travail ; ses critiques m'ont été extrêmement utiles. Merci aussi à ma famille et à mes amis pour tout leur soutien.

## Abréviations et sigles

<b>TERME</b>	<b>SIGNIFICATION</b>
<i>AFS</i>	<i>Archives fédérales suisses</i>
<i>ANF</i>	<i>Archives nationales françaises</i>
<i>ADC</i>	<i>Archives diplomatiques de Courneuve</i>
<i>ADN</i>	<i>Archives diplomatiques de Nantes</i>
<i>CRLR</i>	<i>Centre de Recherches sur les lettres romandes</i>
<i>BCUL</i>	<i>Bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne</i>
<i>JDIF</i>	<i>Journal des internés français</i>
AxNy	Année x, Numéro y (pour référencer les journaux)
s. d.	Sans date
s. t.	Sans titre
s. l.	Sans lieu
s. n.	Sans nom

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction.....</b>	<b>6</b>
--------------------------	----------

PARTIE 1 : Quelle est la genèse du *Journal des internés français* ?

<b>1 L'internement des prisonniers de guerre en Suisse (1914-1918).....</b>	<b>18</b>
1.1 Définition et historique de l'internement.....	19
1.2 Présentation de l'internement durant la Grande Guerre .....	21
1.3 Un résultat de la médiation suisse.....	23
1.4 Fonctionnement du <i>Service de l'internement</i> .....	26
1.5 La vie des internés .....	29
1.6 Le développement des journaux d'internés.....	31
<b>2 L'affaire à l'origine de la création du <i>Journal des internés</i> .....</b>	<b>36</b>
2.1 Un nouveau venu dans la presse suisse : <i>L'Interné</i> .....	37
2.2 L'affaire Léon Paillet .....	39
2.3 Éliminer <i>L'Interné</i> pour créer le <i>Journal des internés</i> .....	47
2.4 L'implication conjointe des autorités françaises et suisses .....	49

PARTIE 2 : Un journal pour les internés ?

<b>3 La tradition journalistique dont est issu le journal .....</b>	<b>54</b>
3.1 La presse traditionnelle .....	55
3.2 Les journaux de tranchées.....	57
3.3 Les journaux des camps de prisonniers.....	60
3.4 <i>Le Journal des internés</i> .....	62
<b>4 Les fonctions du journal pour les internés.....</b>	<b>66</b>
4.1 Un lien entre les internés, leur famille et la France.....	67
4.2 Un lien pour la communauté d'internement .....	74
4.3 Un guide et un soutien .....	77
4.4 Un divertissement .....	79
4.5 Un moyen d'expression des internés .....	86

### PARTIE 3 : Un journal pour la propagande française ?

<b>5 L’incursion de la propagande française dans le journal .....</b>	<b>98</b>
5.1 Les enjeux de la propagande.....	99
5.2 Aux origines de la <i>Maison de la Presse</i> .....	102
5.3 La <i>Maison de la Presse</i> .....	105
5.4 Guy de Pourtalès, un agent de la <i>Maison de la Presse</i> en Suisse.....	109
5.5 La <i>Maison de la presse</i> aux commandes du <i>Journal des internés</i> .....	118
<b>6 Les fonctions du journal pour la propagande française .....</b>	<b>126</b>
6.1 Le consentement au sacrifice .....	127
6.2 La construction d’une image exemplaire des internés .....	131
6.3 Combattre l’oisiveté des internés .....	136
6.4 Le journal comme porte-voix de la politique française .....	143
6.5 Pour un rapprochement de la France et la Suisse.....	156

### PARTIE 4 : Un journal pour les intérêts suisses ?

<b>7 Intérêts et réaction des autorités suisses envers le journal .....</b>	<b>162</b>
7.1 La politique humanitaire suisse.....	163
7.2 Le contrôle de l’information .....	172
<b>8 Fonctions du journal pour la Suisse.....</b>	<b>180</b>
8.1 Un relais officiel pour les autorités suisses.....	181
8.2 Un objet publicitaire .....	182
8.3 Un outil de propagande .....	195
<b>Conclusion .....</b>	<b>208</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>218</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>224</b>

## Introduction

C'est le 26 octobre 1916 que parut le premier numéro du *Journal des internés*. Dans ce monde en raccourci que représentait l'internement, un journal spécialement rédigé pour les internés s'imposait. Comme toujours les débuts furent pénibles ; mais bien vite, notre modeste revue acquit droit de cité. Les sympathies se groupèrent autour d'elle et grâce à de précieux appuis, grâce au concours désintéressé de nombreux collaborateurs, le *Journal des internés français* put remplir le rôle que, dès les premiers jours, il s'était tracé : montrer à nos camarades internés les devoirs de l'après-guerre. Les préparer à leur tâche future, faire connaître et aimer la France en même temps que le pays qui nous donnait une si large hospitalité. Le nombre sans cesse croissant de nos abonnés, les témoignages de sympathie dont nous comblèrent nos camarades internés et nos nombreux lecteurs suisses sont une preuve que nos efforts ont été compris. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenus dans ces efforts et qui, par leur encouragement actif, nous ont permis de mener notre œuvre à chef.<sup>1</sup>

C'est en ces termes que Lucien Broche s'exprime dans les ultimes pages du *Journal des internés français*, dont il fut le rédacteur en chef depuis les débuts. Actionnées le 26 octobre 1916, les presses rotatives impriment le dernier numéro le 29 décembre 1918, après avoir publié 112 numéros. La fin de la guerre et le rapatriement progressif des internés français, raison d'être du journal, sonnent le glas de cet hebdomadaire.

Durant la Première Guerre mondiale, la Suisse accueille et soigne 67'726 prisonniers de guerre, blessés ou malades, qu'on appelle les internés. Parmi eux, on dénombre 45'922 ressortissants de l'Entente (37'515 Français, 4'326 Belges, 4'081 Anglais) et 21'804 ressortissants des Puissances centrales (21'225 Allemands, 411 Autrichiens et 168 Hongrois).<sup>2</sup> À l'heure du bilan, Henri de Manneville, ministre plénipotentiaire en charge des internés français pour le compte de la France, évoque le statut particulier de ces hommes, dans le dernier éditorial du journal :

L'interné [français dans ce cas-ci] était une personne d'une catégorie nouvelle dans le droit international : prisonnier de l'Allemagne, placé sous l'autorité du gouvernement suisse, il était soumis cependant à la discipline militaire française.<sup>3</sup>

Les internés, dont les premiers contingents arrivent dès janvier 1916, sont groupés par nationalité dans différentes régions suisses et sont logés dans des pensions, des hôtels, des sanatoriums et des hôpitaux. Séjournant parfois

---

<sup>1</sup> BROCHE Lucien, « Avant le départ », *JDIF*, 29.12.1918, A3N8, p. 150.

<sup>2</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1918-1919, Troisième rapport, fait par ordre du Colonel Hauser, médecin d'armée*, Berne : Bureau du Service de l'Internement, 1919, p. 37.

<sup>3</sup> DE MANNEVILLE, « Hommage à la Suisse », *JDIF*, 29.12.1918, A3N8, p. 146.

jusqu'à trois ans en Suisse, certains d'entre eux travaillent, parfois dans des ateliers spéciaux, et d'autres fréquentent des hautes écoles ou des universités suisses. Ces hôtes ne disposent que d'une seule revue officiellement reconnue pour chaque nationalité.<sup>4</sup> Les internés allemands lisent le *Deutsche Internierten Zeitung*, les internés belges parcourent *Le Beffroi*, les internés britanniques s'informent dans le *British interned Magazine* et les internés français se réfèrent au *Journal des internés français*, qui fait l'objet du présent mémoire.

Le *Journal des internés français* est un journal hebdomadaire, sous la forme d'un feuillet agrafé d'une trentaine de pages au format 20,5 x 27 cm, « publié sous le Haut Patronage de l'Ambassade de France en Suisse et avec l'autorisation du *Service de l'internement suisse* »<sup>5</sup>. Au total, l'ensemble du *corpus*, d'une grande qualité d'impression et riche en illustrations (photographies et dessins), se compose de 2'454 pages rédactionnelles auxquelles s'ajoutent environ 1'120 pages de publicité.<sup>6</sup> On distingue trois années de publication :

- Première année, du 26 octobre 1916 au 20 octobre 1917, publication de 52 numéros
- Deuxième année, du 4 novembre 1917 au 27 octobre 1918, publication de 52 numéros
- Troisième année, du 10 novembre 1918 au 29 décembre 1918, publication de 8 numéros<sup>7</sup>

Si le siège de la rédaction et de l'administration est basé à Berne, la production du journal est réalisée dans les imprimeries suivantes :

- *Imprimerie Jent* à Genève, du 26 octobre 1916 au 18 janvier 1917, parution tous les jeudis
- *Imprimerie Seiler* à Neuchâtel, du 27 janvier 1917 au 20 octobre 1917, parution tous les samedis
- *Imprimerie des internés français* à Vevey, du 4 novembre 1917 au 9 juin 1918, parution tous les dimanches
- *Imprimerie Seiler* à Neuchâtel, du 16 juin 1918 au 29 décembre 1918, parution tous les dimanches

Chaque numéro comporte une page de garde avec le titre du journal, la mention de l'appui de l'ambassade de France et du *Service de l'internement suisse*, son prix ainsi que l'adresse de la rédaction et de l'administration. À partir du premier numéro de la seconde année de publication, s'y ajoute une photographie,

---

<sup>4</sup> À l'exception des internés autrichiens et hongrois.

<sup>5</sup> Informations figurant sur chaque numéro du *Journal des internés*.

<sup>6</sup> Les publicités figurent très rarement dans les pages rédactionnelles.

<sup>7</sup> Il existe plusieurs doubles numéros : *JDIF*, 13.01.1918, A2N10-11 ; *JDIF*, 19.05.1918, A2N29-30 ; *JDIF*, 18.08.1918, A2N42-43 ; *JDIF*, 1.12.1918, A3N3-4 ; *JDIF*, 15.12.1918, A3N6-7.



différente à chaque fois. Cette photographie sera remplacée par une gravure à partir du numéro 33 de la deuxième année de publication. Quatre à cinq pages de publicité suivent la page de garde, puis, il y a la première page de la partie rédactionnelle avec à nouveau le titre du journal, un sommaire présentant le contenu et le début de l'éditorial. Le corps du journal se compose ensuite d'une vingtaine de pages d'articles, généralement mis en page sur deux colonnes. À la fin, on retrouve à nouveau quatre à cinq pages publicitaires.<sup>8</sup>

Un numéro coûte 25 centimes (30 centimes dès le 4.11.1917) et le prix de l'abonnement de 3 mois se monte à 2.50 CHF pour les internés français, 3 CHF pour les lecteurs suisses (3.50 CHF dès le 13.10.1917) et 3.50 CHF pour les lecteurs français (4 CHF dès le 13.10.1917). À titre de comparaison, en 1916, un numéro du quotidien de la *Gazette de Lausanne* ou du *Journal de Genève* coûte 10 centimes.

La presse suisse accueille avec bienveillance le journal, à l'image de la *Gazette de Lausanne* lui souhaitant la « cordiale bienvenue dans la grande famille de la presse suisse ».<sup>9</sup> L'hebdomadaire dénombre, début 1918, 4'000 abonnés suisses (internés français en Suisse et citoyens suisses).<sup>10</sup> À titre de comparaison, voici les nombres d'abonnés des principaux quotidiens romands de l'époque :

- *Pays* : 3'500
- *Démocrate* : 4'500
- *Liberté* : 6'400
- *Genevois* : 7'000
- *Express* : 7'500
- *Impartial* : 8'000
- *Tribune de Lausanne* : 8'000
- *Journal de Genève* : 8'200
- *Revue* : 8'500
- *Feuille d'avis de Neuchâtel* : 9'000
- *Gazette de Lausanne* : 9'800
- *Tribune de Genève* : 28'000
- *Feuille d'avis de Lausanne* : 33'000<sup>11</sup>

---

<sup>8</sup> Tous les numéros (parties rédactionnelles uniquement) sont disponibles dans trois volumes à la *BCUL*, les pages publicitaires n'y figurant pas. Pour consulter l'intégralité des numéros originaux (parties rédactionnelles et publicités), il faut se rendre aux *ANF*. Le site *Gallica*, tenu par la *BnF*, propose quant à lui 40 numéros intégralement numérisés.

<sup>9</sup> [s. n.], « Presse », *Gazette de Lausanne*, 29.10.1916, N299, p. 3.

<sup>10</sup> *ADC*, ministère des Affaires étrangères, 229Q059, Maison de la Presse : Rapport de Bréal sur son voyage en Suisse du 9 février au 12 mars 1918 pour y inspecter les organisations de propagande françaises.

<sup>11</sup> Chiffres de 1913 établis par : CLAVIEN Alain, « Histoire de la presse en Suisse : éléments d'un bilan », *revue d'histoire*, 2012, p. 73.

Outre les 4'000 abonnés suisses, il est intéressant de relever que chaque établissement accueillant des internés français reçoit gratuitement l'hebdomadaire.<sup>12</sup> À cela s'ajoutent aussi les abonnés domiciliés en France sur lesquels les archives ne dévoilent aucun chiffre. Ainsi, trois types de lecteurs différents sont identifiables : les internés français, les citoyens suisses et les citoyens français.

Dès sa création, le *Journal des internés* affirme être porteur d'une mission capitale, comme le précise dans le premier éditorial du journal, Léon Poincard<sup>13</sup>, fervent activiste des droits des prisonniers durant la Grande Guerre :

Être utile ! telle est la devise du *Journal des internés*, et cette devise, on peut dire qu'elle fut celle de tous les hommes de bien et de dévouement qui ont agi pour la cause de l'internement en Suisse.<sup>14</sup>

L'entreprise du *Journal des internés français* semble être réfléchi et professionnelle dans le sens où elle propose un objet d'une grande qualité d'impression. Pourtant, cet organe de presse semble couvrir des enjeux importants. Cent ans après la parution du dernier numéro, que sait-on finalement sur ce journal ? À l'heure actuelle, aucune monographie ne traite de cet objet historique. Cependant, trois historiens ont entrepris quelques recherches sur cette revue. Il s'agit de Pascal Bongard, Marianne Walle et Alexandre Elsig.

D'abord, Pascal Bongard parle du *Journal des internés français* dans son mémoire intitulé : « *L'autre guerre* » : *Intellectuels et propagande française en Suisse pendant la Grande Guerre (1914-1918)*.<sup>15</sup> Il évoque les enjeux de la propagande et de la presse dans ce conflit qui prend la forme d'une lutte idéologique. Il explique à ce sujet :

[...] sur l'initiative de l'ambassade de France, fut fondé le 26 octobre 1916 un hebdomadaire illustré intitulé le *Journal des internés français*. L'ambassade de France à Berne apporta son appui par le truchement d'une mensualité de 1'000 francs dès avril 1917. Il compta au début de l'année 1918 près de 4'000 abonnés suisses. Les informations lui étaient communiquées à la *Maison de la Presse* par le capitaine Chaintreau qui s'occupait également de recruter les abonnés et de trouver des annonces publicitaires.<sup>16</sup>

---

<sup>12</sup> La rédaction, « À nos abonnés », *JDIF*, 12.05.1917, A1N29, p. 602.

<sup>13</sup> Poincard Léon (1857-1917) : secrétaire général du *Bureau de Secours aux Prisonniers de guerre*.

<sup>14</sup> POINCARD Léon, « Être utile ! », *JDIF*, 26.10.1916, A1N1, p.1

<sup>15</sup> BONGARD Pascal, « *L'autre guerre* » : *Intellectuels et propagande française en Suisse pendant la Grande Guerre (1914-1918)*, mémoire de licence, Université de Fribourg, 1996.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 167.

Selon lui l'ambassade de France est à l'origine de la création du journal. Néanmoins, l'absence de précisions sur les individus et les raisons à la base de cette initiative laisse dans l'ombre la manière dont s'est mis en place le journal. De plus, le rôle de la Suisse n'est pas précisé, malgré le fait que le *Service de l'internement suisse* donne son autorisation à la publication sur laquelle les autorités suisses exercent un droit de regard. Dans ce sens, y a-t-il dans cette entreprise une collaboration des autorités françaises et suisses, ce qui impliquerait la possibilité d'une convergence de leurs intérêts ? Pascal Bongard lie le *Journal des internés* avec la *Maison de la Presse*, organe officiel de la propagande française, affilié aux Affaires étrangères. Il manque cependant des informations sur le rôle de l'hebdomadaire dans l'appareil de propagande français en Suisse et sur le type de contenu que le journal relaie pour la *Maison de la presse*.

Ensuite, Marianne Walle est l'auteure de deux articles abordant l'œuvre humanitaire suisse pendant la guerre : *Les prisonniers de guerre français internés en Suisse (1916-1919)*<sup>17</sup> et *Les prisonniers français internés en Suisse 1916-1919*.<sup>18</sup> Elle explique que la revue

[...] se voulait un trait d'union entre les internés et toute personne qui s'intéressait à eux : soutenir les blessés et les malades, essayer de les informer et de les soustraire à la dépression, en visant à préparer l'après-guerre.<sup>19</sup>

Contrairement à Pascal Bongard, Marianne Walle présente le journal comme un objet utile aux internés, en étant à la fois un soutien et un outil d'information. Toutefois, elle n'explique pas pourquoi et de quelle manière la revue est utile aux internés. Son article amène à se demander en quoi le journal sert à préparer l'après-guerre et surtout dans quel cadre cela s'insère. Elle est la seule chercheuse à entreprendre une description du contenu général du journal :

Il s'ouvre sur un éditorial souvent signé de noms célèbres (Édouard Herriot, maire de Lyon, Pierre Loti, Henri Lavedan, académiciens), suivi d'un important article de fond portant par exemple sur l'internement en Suisse des armées de l'est en 1870/71, l'histoire des États-Unis jusqu'à leur entrée en guerre, les colonies françaises, les silhouettes féminines de l'arrière en France, la vie économique en temps de guerre... Chaque numéro décrivait longuement, avec des photos, les beautés des différentes villes et régions suisses [...]. La partie récréative se composait

---

<sup>17</sup> WALLE Marianne, « Les prisonniers de guerre français internés en Suisse (1916-1919) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2014/1 (n° 253), p. 57-72.

<sup>18</sup> WALLE Marianne, « Les prisonniers français internés en Suisse 1916-1919 », in VUILLEUMIER Christophe (dir.), *La Suisse et la guerre de 1914-1918*, Genève : Slatkine, 2015, p. 158-159 [Actes du colloque du 10 au 12 septembre 2014 au Château de Penthes].

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 158.

de romans à épisodes, de poèmes, d'histoires drôles accompagnés de caricatures réalisées par les internés. La « Partie officielle » donnait des informations sur les possibilités offertes par les différentes écoles de formation et les centres universitaires, les instructions pour le mariage des internés, les expositions d'objets fabriqués par eux. La rubrique « À travers les secteurs » présentait toutes les activités dans les différentes régions, les soirées musicales et théâtrales, la création d'un orchestre symphonique des internés alliés [...], les conférences, les championnats de billard, d'escrime, de ski... sans oublier les conseils de lecture d'ouvrages [...]. Si la liste des annonces de mariage (puis des naissances) était de plus en plus longue, la rubrique nécrologique ne l'était pas moins comme celle intitulée « Recherche des disparus ». Suivait la liste hebdomadaire des nouveaux arrivants (officiers et hommes de troupe). Les articles rédigés sans aucune acrimonie, mais dénués de tout propos servile ou flatteur à l'égard du pays d'accueil, le journal paraissait avec le soutien financier d'un grand nombre de commerçants (publicité pour des hôtels, pour l'horlogerie, les banques, la confection, les bijouteries).<sup>20</sup>

Si cette présentation reflète bien le contenu global de la revue, elle n'explique ni les tenants ni les aboutissants d'un tel contenu. En effet, une analyse plus poussée et systématique du contenu devrait illustrer l'ensemble des fonctions du journal. Les modalités des collaborations mériteraient aussi davantage de détails. Aussi, sa recherche fait émerger plusieurs questionnements. Les personnalités citées participent-elle à une mission de propagande ? Qu'en est-il des internés, collaborent-ils également à l'écriture ? La Suisse étant l'objet d'articles dans le journal, quel message y est véhiculé à son sujet ? Les publicités pourraient-elles également révéler des enjeux sous-jacents ?

Finalement, Alexandre Elsig est à l'origine du cahier d'exposition *Sous le feu des propagandes la Suisse face à la Première Guerre mondiale*<sup>21</sup> et de l'ouvrage *Les shrapnels du mensonge*<sup>22</sup>, textes dans lesquels il aborde les propagandes diffusées dans les pays neutres. Il traite justement de la question des journaux d'internement :

Les États belligérants cherchent alors à encadrer leur moral. En juillet 1916, l'Allemagne lance sa *Deutsche Internierten-Zeitung*. Le *Journal des Internés français* répond à cette initiative en octobre 1916. Les internés sont aussi mobilisés pour présenter une image irréprochable de leur pays d'origine auprès de la population suisse.<sup>23</sup>

Alexandre Elsig intègre les journaux d'internement dans le contexte d'une propagande interposée des belligérants en Suisse, le *Journal des internés* étant

---

<sup>20</sup> WALLE Marianne, « Les prisonniers de guerre français internés en Suisse (1916-1919) », *art. cit.*, p. 64.

<sup>21</sup> ELSIG Alexandre, *Sous le feu des propagandes la Suisse face à la Première Guerre mondiale*, Bibliothèque nationale suisse, Musée de la communication, 2014 [cahier d'exposition].

<sup>22</sup> ELSIG Alexandre, *Les shrapnels du mensonge*, Lausanne : Antipodes, 2017.

<sup>23</sup> ELSIG Alexandre, *Sous le feu des propagandes la Suisse face à la Première Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 43.

en réaction avec le *Deutsche Internierten Zeitung*. Il ne dit pas de quelle manière et pourquoi l'hebdomadaire utilise les internés dans cette entreprise propagandiste.

À noter que Jean-Louis Emmenegger, dans son article *Les prisonniers malades et blessés internés en Suisse de la guerre 1914-1918*,<sup>24</sup> et Gilles Simond dans son article *À Leysin, les internés alliés prennent leur mal en patience*<sup>25</sup>, citent le *Journal des internés* pour décrire le quotidien des internés durant la Première Guerre mondiale. L'hebdomadaire s'avère ainsi être une source utile pour mieux comprendre cette période charnière de l'histoire.

À la lumière de ces informations, un constat s'impose : le *Journal des internés français* est un objet historique qui, à l'heure actuelle, reste largement méconnu dans l'historiographie. L'objectif du présent mémoire est de faire la lumière sur l'origine, le rôle et le fonctionnement de ce journal. Pour ce faire, une démarche analytique portant sur l'objet en question est nécessaire. Il faudra étudier et classer non seulement le contenu du journal mais également les collaborateurs tout en tenant compte des lecteurs potentiels (internés, citoyens suisses et citoyens français). À noter que l'étude se concentrera spécifiquement sur le *Journal des Internés*, une analyse comparative avec le *Deutsche Internierten Zeitung* ayant été écartée. Il faudra aussi comprendre le journal à la lumière des interdépendances et des enjeux qui exercent une influence sur lui. Par hypothèse, l'étude se base sur trois domaines principaux à savoir l'internement, la propagande et la position de la Suisse, domaines qui se concrétisent sous trois facettes : un journal pour les internés, un journal pour la propagande française et un journal pour les intérêts suisses.

La réflexion se développera autour de quatre questionnements, chacun étant l'objet d'une partie du présent mémoire.

*Quelle est la genèse du Journal des internés français ?*

Quelles sont les conditions exactes de la naissance du *Journal des internés français* ? Est-il le fruit de l'initiative d'un interné ou a-t-il été imposé par l'ambassade de France ? Pourquoi un seul journal d'internement par nationalité

---

<sup>24</sup> EMMENEGGER Jean-Louis, « Les prisonniers malades et blessés internés en Suisse de la guerre 1914-1918 », *Rhône philatélie*, 2016 (n° 152), p. 10-14.

<sup>25</sup> SIMOND Gilles, « À Leysin, les internés alliés prennent leur mal en patience », *24heures* [en ligne]. Adresse : <https://www.24heures.ch/vivre/A-Leysin-les-internes-allies-prennent-leur-mal-en-patience/story/10688178>, consulté le 01.12.2018.

est-il autorisé ? Quel rôle la Suisse joue-t-elle dans sa parution ? Pour quelles raisons a-t-il été créé ?

Pour répondre à ces questions, il faudra examiner d'une part, les modalités d'internement en Suisse et d'autre part les tentatives incontrôlées qui ont précédé la création du journal. Concernant les modalités d'internement, elles sont relativement connues par les études de Marianne Walle<sup>26</sup> ainsi que celles de Silvia et Gérald Arlettaz.<sup>27</sup> Quant aux événements précédant la création du journal, les analyses des précédents historiens seront complétées par l'étude des données figurant dans les rapports officiels du *Service de l'internement suisse* rédigés par Édouard Favre.<sup>28</sup> Les rapports d'Édouard Favre ainsi que les correspondances entre le ministre des Affaires étrangères français, l'ambassadeur de France à Berne et le chef du *Service de l'internement suisse* conduiront à aborder une affaire qui éclaire d'un jour particulier la création du *Journal des internés*.

### *Un journal pour les internés ?*

Le *Journal des internés* est-il, comme son nom l'indique, un journal conçu par les internés et pour les internés ? De quelle tradition journalistique est-il issu ? celle de la presse nationale française, celle des journaux de tranchées, ou encore celle des journaux de prisonniers ? Les internés collaborent-ils à l'écriture ? Le contenu répond-il à leurs besoins ?

Pour cette partie, il est nécessaire, dans un premier temps, d'étudier les enjeux de la presse afin de comprendre de quelle tradition est issu le *Journal des internés*. L'étude de Pierre Albert *Histoire de la presse*<sup>29</sup> mais aussi celle de Pascal Bongard, citée précédemment, amènent des bases solides à la

---

<sup>26</sup> WALLE Marianne, « Les prisonniers de guerre français internés en Suisse (1916-1919) », *art. cit.*, p. 57-72.

<sup>27</sup> ARLETTAZ Gérald, « La Suisse une terre d'accueil en question : l'importance de la Première guerre mondiale », in École française de Rome (éd.), *L'émigration politique en Europe aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : De Boccard, 1991, p. 139-159 [Actes du colloque organisé à Rome du 3 au 5 mars 1988] ; ARLETTAZ Silvia et Gérald, « La politique suisse d'immigration et de refuge : héritage de guerre et gestion de paix », in PORRET Michel, FAYET Jean-François et FLUCKIGER Carine (dirs), *Guerres et Paix*, Genève : Georg, 2000, p. 661-684.

<sup>28</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport fait par ordre du Colonel Hauser, médecin d'armée*, Berne : Bureau du Service de l'Internement, 1917 ; FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1917, Second rapport fait par ordre du Colonel Hauser, médecin d'armée*, Berne : Bureau du Service de l'Internement, 1918 ; FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1918-1919, Troisième rapport fait par ordre du Colonel Hauser, médecin d'armée*, Berne : Bureau du Service de l'Internement, 1919.

<sup>29</sup> ALBERT Pierre, *Histoire de la presse*, Paris : Presses Universitaires de France, 2018.

compréhension des enjeux de la presse. Des journaux d'époque seront mis en avant afin de tisser des liens entre eux et le *Journal des internés*. Dans un second temps, l'analyse approfondie du journal mettra en évidence le contenu dont les fonctions répondent aux besoins des internés.

### *Un journal pour la propagande française ?*

En quoi le *Journal des internés* est-il un outil de la propagande française ? D'ailleurs, quelle est la ligne de conduite de la propagande française en Suisse ? Quels messages véhicule-t-elle ? Quel est le rôle de la *Maison de la Presse* ? De quelle manière participe-t-elle à la rédaction du journal ? Comment la propagande française se reflète-t-elle à travers le contenu du journal ? Par quel type rhétorique cela se matérialise-t-il ?

Cette partie traitera d'abord de la propagande française, plus spécifiquement du rôle de la *Maison de la Presse*. Jean-Claude Montant,<sup>30</sup> Alexandre Elsig<sup>31</sup> et Olivier Lahaie<sup>32</sup> décortiquent bien les acteurs, le fonctionnement et les vecteurs de cette lutte idéologique. La lumière sera faite sur le rôle dans la propagande d'un certain Guy de Pourtalès, notamment par l'étude de sa correspondance avec la *Maison de la Presse* dont il est affilié. Ensuite, le contenu du journal ainsi que les collaborateurs liés à la propagande seront relevés. L'enjeu sera d'expliquer le pourquoi d'un tel contenu, notamment en se référant à l'œuvre de Fabrice d'Almeida *Histoire mondiale de la propagande de 1900 à nos jours*.<sup>33</sup>

### *Un journal pour les intérêts suisses ?*

En quoi le *Journal des internés* peut-il servir les intérêts de la Suisse ? Comment se positionne-t-elle vis-à-vis du journal ? Donne-t-elle des directives ou censure-t-elle le journal ? En résumé, influence-t-elle le contenu du journal ? Les articles sur la Suisse ont-ils également des caractéristiques idéologiques ?

---

<sup>30</sup> MONTANT Jean-Claude, « L'organisation centrale des services d'informations et de propagande du Quai d'Orsay pendant la grande guerre », in BECKER Jean-Jacques et AUDOIN-ROUZEAU Stéphane (dirs), *Les sociétés européennes et la guerre de 1914-1918*, Paris : Université de Nanterre, 1990 [Actes du colloque organisé à Nanterre et à Amiens du 8 au 11 décembre 1988].

<sup>31</sup> ELSIG Alexandre, « Un « laboratoire de choix » ? : Le rôle de la Suisse dans le dispositif européen de la propagande allemande (1914-1918) », *Revue d'Histoire suisse*, 2013 ; ELSIG Alexandre, *Les shrapnels du mensonge*, op. cit.

<sup>32</sup> LAHAIE Olivier, *La guerre secrète en Suisse (1914-1918) : espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre*, Saint-Denis : Connaissances et savoirs, 2017 (3 vol.).

<sup>33</sup> D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire mondiale de la propagande de 1900 à nos jours*, Paris : La Martinière, 2013.

Cette partie mettra en évidence les enjeux de l'internement pour la Suisse, qui gravitent autour de deux pôles : la politique humanitaire et la neutralité suisses. Ces aspects sont alimentés notamment par les travaux de Cédric Cotter,<sup>34</sup> Patrick Bondallaz<sup>35</sup> ou encore Thomas Bürgisser<sup>36</sup>. Les rapports sur l'internement donneront des éléments d'informations sur le contrôle exercé par les autorités suisses sur le journal. Finalement, l'étude du contenu, que ce soit les articles ou les publicités, dévoileront une facette du journal utile aux intérêts suisses.

---

<sup>34</sup> COTTER Cédric, *(S') Aider pour survivre : Action humanitaire et neutralité suisse pendant la Première Guerre mondiale*, Genève : Georg, 2017.

<sup>35</sup> BONDALLAZ Patrick, « Entre propagande et action humanitaire : l'exemple des secours suisses en faveur des Belges », *Relations internationales*, 2014/3 (n° 159), p. 17-33.

<sup>36</sup> BÜRGISSER Thomas, « L'humanité comme raison d'état : L'internement des prisonniers de guerre étrangers en Suisse pendant la Première Guerre mondiale », in ROSSFELD Roman, BUOMBERGER Thomas et KURY Patrick (dirs), *14/18 : La Suisse et la Grande Guerre*, Zurich : Hier und Jetzt, 2014, p. 266-289.



## **PARTIE 1**

**Quelle est la genèse du *Journal des internés français* ?**



# **1 L'internement des prisonniers de guerre en Suisse (1914-1918)**

Définir le contexte dans lequel le *Journal des internés français* est créé, nécessite la compréhension des modalités et des enjeux de l'internement, car les numéros du journal s'imbriquent dans la vie ordinaire des soldats français internés sur le sol suisse.

Dans ce chapitre, une définition et un historique de l'internement précéderont un résumé de l'internement pendant la Grande Guerre. Le rôle de la Suisse dans les accords débouchant sur l'internement des prisonniers sera mis en évidence. Le fonctionnement pratique de ce système ainsi que le quotidien de ces captifs expliquent l'apparition de journaux qui s'adressent aux soldats des différentes nations internés en Suisse.

## 1.1 Définition et historique de l'internement

Il convient d'abord de délimiter l'internement de manière claire et détaillée. Ainsi, l'historien Hervé De Weck explique le contexte dans lequel ce système s'est imposé :

Des formations ou des combattants isolés qui se trouvent à proximité de la frontière d'un État neutre peuvent lui demander de s'y réfugier. Si les autorités les acceptent, elles les désarment et les internent jusqu'à la fin du conflit. Soldats et sous-officiers sont placés dans des camps ; les officiers peuvent rester libres, sur leur parole de ne pas quitter le territoire. Les prisonniers de guerre amenés par des formations bénéficient du même statut.<sup>37</sup>

De fait, la pratique de l'internement s'applique principalement aux militaires. Deux cas de figure existent : dans le premier cas, des troupes peuvent revendiquer leur droit au refuge directement à la frontière helvète en cas de nécessité, leur désarmement étant une condition *sine qua non* ; dans le second cas, il s'agit de prisonniers, conduits en Suisse par leurs geôliers afin d'y être maintenus en captivité. La finalité de ce service est de proposer un refuge sûr, des conditions de vie décentes et des soins au sein d'un territoire épargné par la guerre. L'internement offre une certaine liberté aux internés qui peuvent jouir de la visite de leur famille, participer à des activités sportives ou culturelles ; ils n'en demeurent pas moins des captifs puisqu'il leur est interdit de quitter le pays refuge avant la fin des hostilités.

À ce propos, l'internement entre en résonance avec la politique de neutralité de la Confédération suisse. Il est clair que la Suisse, forte de son statut d'État neutre, cultive une certaine tradition d'accueil de troupes ou de civils en temps de guerre. Dans son histoire, trois événements majeurs illustrent cette pratique : la Guerre franco-allemande (1870-1871), la Première Guerre mondiale (1914-1918) et la Seconde Guerre mondiale (1939-1945).

Le premier événement intervient, en 1871, lorsque l'armée française de l'Est, dont les hommes sont appelés « Bourbakis », trouve refuge en Suisse. En effet, lors de la Guerre franco-allemande, l'armée française de l'Est, menée par le général Charles Denis Soter Bourbaki, voit ses soldats, affaiblis et découragés, contraints à se replier vers la Suisse. Le haut-commandement sollicite alors l'internement de ses troupes sur le territoire helvétique, requête que le Conseil fédéral accepte. De cette manière, le 1<sup>er</sup> février 1871, 87'000 Bourbakis désarmés pénètrent en Suisse pour y être internés jusqu'au mois de mars de la

---

<sup>37</sup> DE WECK Hervé, « internés », *DHS*, 2008 [en ligne].

même année.<sup>38</sup> Les archives n'ont pas répertorié à ce jour un journal qui aurait été élaboré par ces internés, dont la durée du séjour en Suisse fut, somme toute, limitée.

Le second événement significatif de l'internement en Suisse intervient lors de la Première Guerre mondiale, période durant laquelle le principe est reconnu par les instances internationales. Effectivement, en 1907, la V<sup>e</sup> convention de La Haye consigne le principe de l'internement de troupes belligérantes par un État ne prenant pas part aux hostilités. Les articles 11 et 12 de cette convention stipulent :

#### Article 11

La Puissance neutre qui reçoit sur son territoire des troupes appartenant aux armées belligérantes, les internera, autant que possible, loin du théâtre de la guerre. Elle pourra les garder dans des camps, et même les enfermer dans des forteresses ou dans des lieux appropriés à cet effet. Elle décidera si les officiers peuvent être laissés libres en prenant l'engagement sur parole de ne pas quitter le territoire neutre sans autorisation.

#### Article 12

À défaut de convention spéciale, la Puissance neutre fournira aux internés les vivres, les habillements et les secours commandés par l'humanité. Bonification sera faite, à la paix, des frais occasionnés par l'internement.<sup>39</sup>

Ainsi, sur les bases de cette convention, environ 67'000 soldats, blessés de guerre, sont dirigés vers la Suisse au cours de la Première Guerre mondiale afin d'y être soignés et détenus. Pendant l'internement de leurs ressortissants, quatre nations développent un journal : la France avec le *Journal des internés français*, l'Allemagne avec le *Deutsche Internierten Zeitung*, la Belgique avec *Le Beffroi* et l'Angleterre avec le *British interned Magasine*.

Finalement, l'ampleur de ce phénomène atteint son apogée lors de la Seconde Guerre mondiale. Entre les années 1939 et 1945, 104'000 militaires sont internés sur le territoire helvète. On compte 34'500 Français, 24'400 Italiens, 17'100 Polonais, 7'200 Allemands et Autrichiens, 5'800 Britanniques, 2'100 Yougoslaves, 1'600 Américains et 8'400 Soviétiques.<sup>40</sup> Les recherches ont

---

<sup>38</sup> De WECK Hervé, « Bourbaki », *DHS*, 2016 [en ligne].

<sup>39</sup> Convention concernant les droits et les devoirs des Puissances et des personnes neutres en cas de guerre sur terre, La Haye, le 18 octobre 1907 [En ligne]. Adresse : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19070029/201511060000/0.515.21.pdf>, consulté le 31.10.2018.

<sup>40</sup> DE WECK Hervé, « Internés », *art. cit.*

permis d'identifier deux journaux d'internement : le *journal des internés polonais* et le journal des internés français appelé *Prison sans barreau*.<sup>41</sup>

À la lumière de ces trois épisodes, l'internement en temps de guerre figure donc comme une pratique constitutive de l'histoire et de l'identité suisses. En effet, Silvia et Gérald Arlettaz rappellent que l'accueil de réfugiés de guerre n'est pas bâti sur des fondements législatifs mais « repose sur une « coutume de la politique suisse » basée sur des « considérations d'opportunité » présentant toutefois le caractère d'un principe ».<sup>42</sup> L'internement se met donc en place naturellement en Suisse et soulève des enjeux sous-jacents, puisque cette pratique est guidée non seulement par des motivations humanitaires mais aussi par des motivations politiques et économiques qui seront développées plus loin. Avant cela, il convient de se focaliser sur la Première Guerre mondiale, période qui sert de cadre à cet exposé.

## 1.2 Présentation de l'internement durant la Grande Guerre

Au cours de la Grande Guerre, la Confédération suisse s'illustre par une importante activité au niveau du rapatriement et de l'internement de prisonniers. *De facto*, dès janvier 1915, les autorités s'engagent à fournir les services de *la Croix-Rouge suisse* et des trains sanitaires dans le cadre de la mission de rapatriement de civils et de militaires.<sup>43</sup> Selon, l'historien Cédric Cotter, 500'000 évacués transitent par le territoire suisse durant le conflit.<sup>44</sup>

L'internement est une pratique qui s'inscrit dans le même sillage. En suivant cette logique humanitaire, le Conseil fédéral formule un arrêté sur « la juridiction et le pouvoir disciplinaire applicables aux internés ». L'arrêté, en date du 14 octobre 1916, permet de cibler et de définir les individus susceptibles de profiter de l'internement :

Article premier

Sont considérés comme internés en vertu du présent arrêté :

---

<sup>41</sup> AFS, Eidgenössisches Departement des Innern, E5791#1000/949#2306\*, Le Journal des internés (Français).

<sup>42</sup> ARLETTAZ Silvia et Gérald, « La politique suisse d'immigration et de refuge : héritage de guerre et gestion de paix », *art. cit.*, p. 678.

<sup>43</sup> COTTER Cédric, *(S')Aider pour survivre : Action humanitaire et neutralité suisse pendant la Première Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 178.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 177.

A. Les militaires appartenant à une armée étrangère qui sont internés en Suisse comme prisonniers de guerre pour y recevoir un traitement hospitalier ;

B. Les ressortissants d'un État belligérant faits prisonniers par un autre État belligérant et internés ensuite en Suisse pour y recevoir un traitement hospitalier.<sup>45</sup>

Ainsi, cet arrêté définit l'interné de la Première Guerre mondiale comme étant un prisonnier civil ou militaire bénéficiant d'un accueil et de soins en Suisse. Anticipant les définitions de l'arrêté, la Confédération commence, dès le 26 janvier 1916, le transport par trains et l'internement de blessés ou de malades dans les différentes régions de la Suisse où des hôtels, des pensions, des hôpitaux et des sanatoriums les accueillent.<sup>46</sup>

Pour toute la durée du conflit, les autorités recensent en Suisse 67'726 internés au total, dont 45'922 ressortissants de l'Entente (France, Belgique, Grande-Bretagne) et 21'804 ressortissants des Puissances centrales (Allemagne, Autriche, Hongrie). Parmi eux, on dénombre 37'515 Français, 4'326 Belges, 4'081 Anglais, 21'225 Allemands, 411 Autrichiens et 168 Hongrois.<sup>47</sup> En moyenne durant le conflit, 27'500 prisonniers séjournent sur le territoire avec un pic de 33'000 prisonniers atteint en juin 1918.<sup>48</sup> Cependant, la froideur des chiffres ne doit pas faire oublier qu'il ne s'agit pas de numéros, mais d'individus à part entière à qui on ne peut enlever leur dignité. La photo ci-dessous affiche les visages d'internés français, venant tout juste d'arriver à la gare de Berne. Ces hommes, affaiblis par des mois de captivité en Allemagne, pourront rentrer chez eux dès novembre 1918, une fois la paix signée.

---

<sup>45</sup> Arrêté du Conseil fédéral du 14 octobre 1916 sur les internés, cités dans FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport, op. cit.*, p. 328.

<sup>46</sup> WALLE Marianne, « Les prisonniers de guerre français internés en Suisse (1916-1919) », *art. cit.*, p. 58.

<sup>47</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1918-1919, Troisième rapport, op. cit.*, p. 37.

<sup>48</sup> ARLETTAZ Gérald, « La Suisse une terre d'accueil en question : l'importance de la Première guerre mondiale », *art. cit.*, p. 142-144.



Photographie d'internés français à leur arrivée en gare de Berne vers 3h00 (dimensions : 14x9,5 cm).  
Référence : L. G., « Les nouveaux internés après l'habillement », *JDIF*, 10.03.1918, A2N19, p. 437.

La Suisse ayant joué un rôle majeur dans le déroulement des pourparlers en faveur de l'internement de prisonniers de guerre, il convient d'en préciser les détails.

### **1.3 Un résultat de la médiation suisse**

Si la Confédération ne prend pas part aux conflits, elle n'en demeure pas moins en contact avec tous les belligérants et active au niveau diplomatique et humanitaire.

La Première Guerre se caractérise par sa durée inattendue et par son intensité meurtrière. En effet, entre 1914 et 1918, tant militaires que civils sont victimes d'une violence aveugle et démesurée, conduisant ainsi à la mort de plus de 8,5 millions d'individus.<sup>49</sup> L'heure est aux combats de tranchées, aux champs de batailles dévastés, sur lesquels s'abat un déluge de feu et d'acier. Chaque jour se ressemble : le haut-commandement ordonne la conquête ou reconquête d'une butte ou d'un territoire dérisoire, sachant qu'il faudra réitérer la manœuvre le lendemain. Inéluctablement, les combats s'enlisent, le moral des soldats, simples pions sur l'échiquier des grandes puissances, est au plus mal. À cela s'ajoute la captivité qui frappe entre 7 et 9 millions de soldats, soit 1 soldat sur 10 environ, raison pour laquelle l'historienne Uta Hinz évoque la captivité comme

---

<sup>49</sup> FUHRER Hans Rudolf, CERUTTI Mauro *et al.*, « Première Guerre mondiale », *DHS*, 2015 [en ligne].



« une destinée de masse »<sup>50</sup>. De plus, les prisonniers sont victimes de mauvaises conditions, de carences alimentaires, de maladies et de souffrances psychologiques.<sup>51</sup> La situation pour ces hommes est inquiétante et agir pour ramener une maigre lueur d'humanité dans les atrocités de la guerre devient une nécessité.

À partir du constat des terribles conditions d'emprisonnement, va naître le système de l'internement helvétique. Édouard Favre estime, dans son grand rapport sur l'internement, que les premières mentions d'un éventuel internement, voire d'une « hospitalisation internationale » en Suisse, sont attribuées à un dénommé Louis de Tschärner (1853-1927) qui, dans les numéros du 23 septembre et du 31 octobre 1913 de la *Berner Tagblatt*,

[...] représentait comme urgente la [conclusion d'une convention entre la Suisse et les États voisins ; ceux-ci s'engageraient à respecter notre neutralité et à laisser passer les approvisionnements qui nous seraient nécessaires ; en échange, la Suisse transporterait chez elle, avec ses propres trains, les blessés de ces États, en nombre égal pour chacun ; elle les soignerait et les rendrait, une fois guéris, à leur pays d'origine.<sup>52</sup>

Louis de Tschärner, homme de science, juriste mais aussi colonel à l'armée, est ainsi un des premiers qui, avant même la guerre, eut l'intuition du rôle humanitaire de la Suisse.<sup>53</sup> Au cœur de ce brasier, la Suisse brandit alors son étendard de neutralité pour justifier une action diplomatique et humanitaire. S'appuyant sur cette théorie, la Suisse accueille généreusement des prisonniers pour mieux assurer sa neutralité.

Entre fin 1914 et début 1915, le gouvernement suisse profite de l'impulsion donnée par le *Comité international de la Croix-Rouge* et par le *Vatican* pour initier les discussions avec la France et l'Allemagne. Édouard Favre affirme que l'enjeu est le suivant :

[...] l'échange, par l'intermédiaire de la Suisse, des prisonniers gravement blessés de l'une et l'autre puissance, des « grands blessés », c'est-à-dire des blessés ne pouvant plus être utilisés pour un but militaire au cours de la guerre actuelle.<sup>54</sup>

---

<sup>50</sup> HINZ Uta, « Prisonniers », in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dirs), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris : Bayard, 2004, p.777.

<sup>51</sup> BÜRGISSER Thomas, « L'humanité comme raison d'état : L'internement des prisonniers de guerre étrangers en Suisse pendant la Première Guerre mondiale », *art. cit.*, p. 268.

<sup>52</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport*, *op. cit.*, p. 1-2.

<sup>53</sup> [s. n.], « Louis de Tschärner », *Journal de Genève*, 4.09.1929, N242, p.4.

<sup>54</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport*, *op. cit.*, p. 1-2.

Les pourparlers sont âpres et les dissensions nombreuses comme le souligne Gustave Ador, président du *CICR* de 1910 à 1928 et membre du Conseil fédéral de 1917 à 1919 :

On ne me paraît y attacher suffisamment d'importance en France, ni en comprendre l'urgence, en raison du mauvais état sanitaire de plusieurs camps en Allemagne. [...] On s'attarde à discuter des catégories au lieu de chercher à faire bénéficier le plus tôt possible les malheureuses victimes de la guerre d'un retour dans leurs foyers ou d'un internement en Suisse.<sup>55</sup>

À la difficulté de définir quels types de blessés pourront profiter de l'internement s'ajoute la problématique de la réciprocité de leur nombre, sachant que la disproportion entre prisonniers allemands et français est grande.

Finalement, des négociations concrètes entre Henri de Manneville<sup>56</sup>, délégué de la France, et Paul von Hindenburg<sup>57</sup>, représentant l'Allemagne, se déroulent à Berne sous la direction du colonel Dr Charles Hauser<sup>58</sup>, médecin en chef de l'armée suisse.<sup>59</sup> L'Angleterre et la Belgique ne tardent pas à se joindre à cet accord que le Conseil fédéral valide le 26 janvier 1916.<sup>60</sup>

Les discussions parviennent à définir les grandes lignes de l'internement. Pour résumer, l'accueil des prisonniers blessés ou malades s'effectue sans proportionnalité de leur nombre selon les nations ; les pays d'origine des internés s'engagent à s'acquitter des frais journaliers d'accueil pour un montant de 4 CHF pour un soldat, 5 CHF pour les sous-officiers et 6 CHF pour les officiers.<sup>61</sup> En contrepartie, la Suisse se charge de les loger et fournit les installations matérielles, les services médicaux et la nourriture.<sup>62</sup>

Il est temps maintenant de découvrir les rouages de ce système.

---

<sup>55</sup> BECKER Annette, *Oubliés de la Grande Guerre, Humanitaire et culture de guerre (1914-1918) : populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Paris : Noësis, 1998, p. 206-207.

<sup>56</sup> De Manneville Henri (1865-1944) : ministre plénipotentiaire, c'est-à-dire représentant de la France auprès de la Suisse puis dirige le service des prisonniers de guerre à l'ambassade de France à Berne.

<sup>57</sup> Von Hindenburg Paul (1847-1934) : chef de l'État-major de l'armée allemande pendant la Première Guerre mondiale.

<sup>58</sup> Hauser Charles (1866-1935) : médecin en chef de l'armée suisse de 1910 à 1935, responsable du *Service de l'internement suisse*.

<sup>59</sup> EMMENEGER Jean-Louis, « Les prisonniers malades et blessés internés en Suisse de la guerre 1914-1918 », *art. cit.*, p. 10.

<sup>60</sup> ARLETTAZ Gérald, « La Suisse une terre d'accueil en question : l'importance de la Première guerre mondiale », *art. cit.*, p. 142-144.

<sup>61</sup> EMMENEGER Jean-Louis, « Les prisonniers malades et blessés internés en Suisse de la guerre 1914-1918 », *art. cit.*, p. 11.

<sup>62</sup> WALLE Marianne, « Les prisonniers de guerre français internés en Suisse (1916-1919) », *art. cit.*, p. 59.

## **1.4 Fonctionnement du *Service de l'internement***

L'accueil de 67'726 blessés ou malades en Suisse requiert une organisation efficiente de la part des autorités : la sélection des candidats à l'internement, leur placement dans les différents centres et la gestion de la discipline sont les points clés de ce service.

Tout le système dépend d'un rigoureux processus de sélection des blessés ou malades, sélection assurée par une commission itinérante de médecins suisses qui se déplacent dans les camps de prisonniers en Allemagne et en France afin d'examiner et de choisir les candidats à l'internement. Le choix s'opère en fonction d'une liste de critères très précis, qui, au demeurant, occasionne de vifs débats et des modifications fréquentes. Le rapport d'Édouard Favre fournit la « liste des maladies, infirmités et suites de blessures qui entrent en ligne de compte pour l'internement en Suisse », établie le 16 février 1916 :

1. Tuberculose des organes de la respiration, même les formes initiales.
2. Tuberculose des autres organes (peau, glandes, système osseux, articulations, organes de la digestion, des voies urinaires et des organes sexuels, *etc.*).
3. Maladies constitutionnelles chroniques, affections chroniques du sang et intoxications chroniques (malaria, diabète, leucémie, anémie pernicieuse, empoisonnement par le chlore, par l'oxyde de carbone, le plomb et le mercure, *etc.*).
4. Affections chroniques des voies respiratoires (sténose, emphysème prononcé, bronchite chronique, asthme, pleurésie chronique, *etc.*).
5. Affections chroniques des organes de la circulation (vices du cœur et maladies du muscle cardiaque, anévrysmes, varices prononcées, artério-sclérose, *etc.*).
6. Affections chroniques des organes de la digestion, nécessitant un régime spécial et de longue durée.
7. Affections chroniques des organes urinaires et sexuels (néphrite chronique, calculs vésicaux, hypertrophie de la prostate, *etc.*).
8. Affections chroniques du système nerveux central et périphérique (hystérie, épilepsie, maladie de Basedow, sciatique chronique, paralysie, crampes et autres états nerveux graves).
9. Maladies chroniques des organes des sens (glaucomes, inflammations de la cornée, de l'iris, de la choroïde, *etc.*, otite moyenne chronique, *etc.*).
10. Cécité ou perte d'un œil, si l'œil restant ne possède pas une vue normale.
11. Surdit  des deux oreilles.
12. Maladies chroniques de la peau, de grande extension ; ulcères cutanés, fistules.
13. Rhumatismes articulaires chroniques et goutte avec déformations visibles.
14. Néoplasmes malins ou bénins, mais avec troubles fonctionnels notables.

15. État de faiblesse générale prononcée, consécutif à l'âge ou à la maladie.
16. Formes graves de syphilis entraînant des troubles fonctionnels.
17. Perte d'un membre chez les officiers et sous-officiers.
18. Raideur d'articulations importantes, pseudarthroses, raccourcissement des extrémités, atrophies musculaires, paralysies consécutives à des blessures par armes à feu et présumées de longue durée.
19. Tous les états résultant de maladies ou de blessures, non compris dans les rubriques susmentionnées, mais ayant pour conséquences une inaptitude au service militaire complète d'au moins une année. (Mutilation du visage ou de la mâchoire, suites de trépanations, plaies torpides, etc.)
20. Cas isolés ne rentrant dans aucune des catégories susmentionnées, mais exigeant d'urgence, d'après la commission, l'internement en Suisse et dont les blessures ou maladies présentent la même gravité que celles des autres catégories.

À exclure sont :

1. Toutes les affections nerveuses ou mentales graves, nécessitant un traitement dans un établissement spécial.
2. Alcoolisme chronique.
3. Toutes les maladies transmissibles dans la période de leur transmissibilité. (Maladies infectieuses, gonorrhée, Lues I et II, trachome, etc.)<sup>63</sup>

En résumé, il s'agit de blessures graves, conséquences directes des combats, ou de maladies souvent liées aux difficiles conditions de vie dans les tranchées et dans les camps de prisonniers. En fait, les belligérants acceptent de donner à la Suisse uniquement les cas les plus graves, ayant peur que les blessés légers s'enfuient et retournent se battre pour leur patrie.

Après cette méticuleuse sélection des candidats à l'internement, des transports par trains en direction de la Suisse s'organisent depuis les camps allemands ou français. À leur arrivée, les internés sont répartis dans 20 régions suisses :

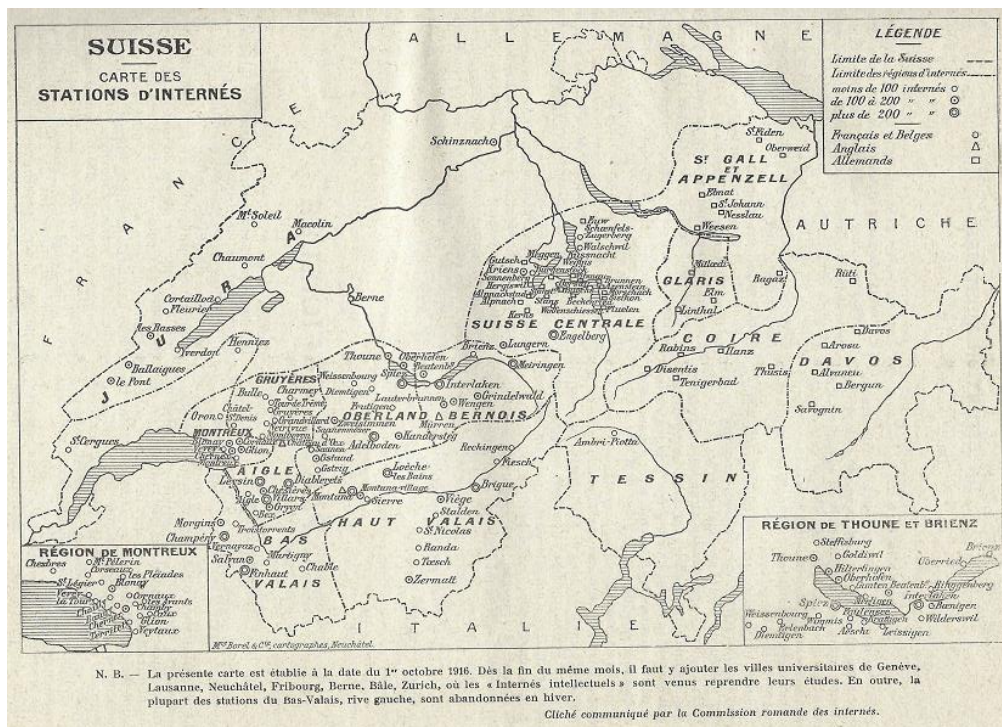
- |                        |                           |
|------------------------|---------------------------|
| 1. Genève              | 11. Oberland Bernois B    |
| 2. La Côte             | 12. Mürren, Château-d'Oex |
| 3. Lausanne            | 13. Suisse centrale       |
| 4. Montreux            | 14. Suisse centrale [bis] |
| 5. Aigle-Leysin        | 15. Lucerne               |
| 6. Valais              | 16. Bale                  |
| 7. Fribourg            | 17. Zurich                |
| 8. Jura                | 18. Saint-Gall            |
| 9. Berne               | 19. Coire                 |
| 10. Oberland Bernois A | 20. Davos <sup>64</sup>   |

---

<sup>63</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport, op. cit.*, p. 208-209.

<sup>64</sup> CAHEN-SALVADO Georges, *Les prisonniers de guerre : 1914-1919*, Paris : Payot, 1929, p. 225.

Les régions 1 à 11, 14 et 15 sont attribuées aux Français, la région 12 aux Anglais et les régions restantes aux Allemands. Au total, on compte 200 localités d'internement réparties dans les différentes régions. Sur la carte ci-dessous figurent les localités en question. À noter que leur répartition correspond aux régions montagneuses et touristiques de la Suisse.



Carte des localités d'internement (dimension 21,5x13,5 cm).

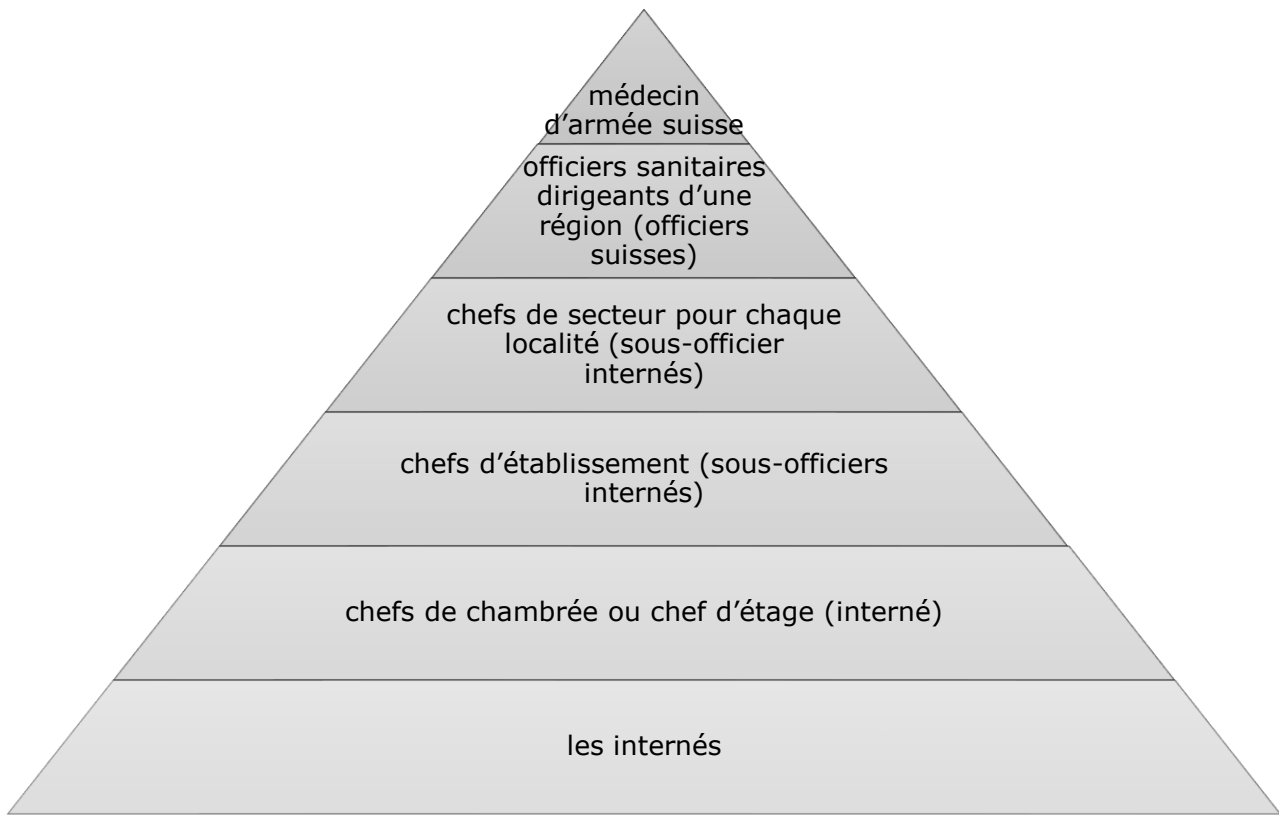
Référence : Commission romande des internés, « Suisse : Carte des stations d'internés », *JDIF*, 23.11.1916, A1N5, p.77.

La gestion de l'ordre au sein du système de l'internement exige une structure efficace ; c'est pourquoi l'organigramme directif de l'internement prend une forme pyramidale.

Au sommet de cette hiérarchie siège Charles Hauser, médecin d'armée. Ce dernier se charge d'inspecter les régions d'internement et organise des réunions entre les officiers sanitaires dirigeants.<sup>65</sup> Chaque officier sanitaire dirigeant est responsable d'une région d'internement et désigne parmi les sous-officiers internés un chef de secteur pour chaque localité de sa région ; il choisit aussi un chef d'établissement parmi les sous-officiers internés pour chaque institution (pension, hôtel, sanatorium) accueillant des internés. Le chef d'établissement nomme alors un chef de chambrée pour chaque chambre ou un chef d'étage

<sup>65</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés*, 1916, *Premier rapport*, op. cit., p. 73.

pour chaque étage.<sup>66</sup> L'organisation de ce système peut être synthétisé grâce ce schéma :



*Organisation du Service de l'Internement suisse*

L'objectif de cette structure hiérarchique est de faire respecter l'ordre et la discipline dans les établissements d'internement. En substance, les décisions sont arrêtées par le médecin d'armée qui délègue certaines fonctions à des officiers suisses qui eux-mêmes ont sous leurs ordres des sous-officiers internés. Ce système permet d'assurer le lien et une bonne communication entre les internés et les autorités helvétiques.

Le cadre étant établi, il reste maintenant à s'intéresser à la vie des hommes intégrés dans ces structures : les internés.

### **1.5 La vie des internés**

Il s'agit ici de décrire le mode de vie durant toute la durée du conflit de plusieurs milliers d'hommes, exactement 67'726 hommes internés selon les statistiques.

---

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 48.

Tout d'abord, il faut noter que ces blessés ou malades perçoivent de leur pays une solde et des vêtements (un uniforme, un manteau, des chaussures, des sous-vêtements, etc.).<sup>67</sup> Ils ont la possibilité de recevoir des colis ou de correspondre avec leur famille et leurs proches restés au pays. Pourtant, malgré un certain confort et une liberté relative comparativement aux camps de prisonniers d'où la plupart proviennent, ces hommes n'en demeurent pas moins soumis aux juridictions militaires françaises et suisses. Par exemple, ils sont tenus de garder constamment sur eux une carte de légitimation avec une photo. Cette carte est grise pour les Allemands, rouge pour les Français, bleue pour les Anglais et brune pour les Belges. Édouard Favre ajoute dans son rapport :

Le contrôle des internés est fait par les commandants de place ou, à leur défaut, par la police. L'interné ne doit pas sortir du secteur sans l'autorisation de l'officier sanitaire dirigeant ; celui-ci ne peut pas, de sa propre compétence, autoriser l'interné à découcher plus d'une nuit.<sup>68</sup>

Les captifs sont donc surveillés et placés sous les ordres de leur hiérarchie. Ces derniers ont l'interdiction de quitter le territoire suisse. Qui plus est, les nations belligérantes se sont engagées à restituer à la Suisse les éventuels fuyards.

Ensuite, si la finalité de l'internement est de soigner les blessés et les malades, une fois ces hommes rétablis, la question de leur occupation se pose. En effet, les autorités redoutent de voir, au cœur d'une population laborieuse, des hommes inactifs et oisifs. Répartir les internés en fonction de leur degré d'aptitude au travail devient une évidence. Pour cette raison, le quartier général suisse émet, en date du 8 juillet 1916, un ordre, retranscrit par Édouard Favre, exigeant le classement des internés en différentes catégories :

I. Incapables de tout travail.

II. Partiellement capables de travailler, qu'on pourrait employer dans les établissements d'internés, soit comme ordonnances postales, ordonnances d'officiers ou de cuisine, etc., soit comme artisans pour les travaux utiles aux internés eux-mêmes (coiffeurs, cordonniers, tailleurs, etc.).

III. Partiellement capables de travailler, qu'on emploiera en dehors des établissements d'internés, ceci seulement pendant une partie de la journée, ou pour des travaux légers (spécialement pour aider aux travaux de campagne ou autres de ce genre).

---

<sup>67</sup> WALLE Marianne, « Les prisonniers de guerre français internés en Suisse (1916-1919) », *art. cit.*, p. 59.

<sup>68</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport*, *op. cit.*, p. 87.

IV. Capables d'exécuter tous travaux, qu'on emploiera aussi en dehors des secteurs d'internement de la façon suivante :

a) Ceux qui travailleront en équipes (constructions, terrassements ou autres travaux de cette espèce).

b) Ceux qui fourniront un travail individuel (professions libérales, manœuvres, ouvriers avant fait un apprentissage, ouvriers de fabrique, etc.).

V. Apprentis, c'est-à-dire internés qui, par suite de leur invalidité, sont forcés d'apprendre une nouvelle profession ou un nouveau métier.

VI. Étudiants.<sup>69</sup>

En résumé, on distingue six catégories organisées en fonction de la capacité de travail des hommes et de la pénibilité de la tâche ; des apprentissages ou des études universitaires sont également proposés à ceux qui doivent se réorienter à cause de leur blessure ou maladie. À ce propos, le travail et les études se sont imposés tout naturellement dans cette logique d'internement et de rééducation des hommes victimes de la guerre comme le justifie Édouard Favre :

Le travail est une nécessité pour les internés, c'est la seule manière de réparer les ravages qu'ont exercés, sur leur organisme et sur leur esprit, la maladie, les blessures et une longue captivité ; c'est la seule manière de reconstituer leur personnalité et leur corps, de les protéger contre le « cafard ». La Suisse — c'est ainsi qu'elle comprend sa tâche — doit fournir aux internés les moyens de ne pas s'abandonner à l'oisiveté et aux tentations trop nombreuses qu'ils rencontrent chez nous ; elle doit faire ou refaire d'eux des hommes qui, une fois la guerre finie, seront capables de fonder une famille, ou, s'ils ont une famille, d'en reprendre la direction d'une main ferme, et de relever leur pays. Nous voulons renvoyer aux États belligérants des travailleurs et non des fainéants.<sup>70</sup>

Selon les autorités, le travail se justifie par les bienfaits qu'il occasionne au niveau du corps et de l'esprit des internés mais aussi au niveau du maintien de l'ordre. Les ateliers mis en place occuperont des vanniers, des menuisiers, des tailleurs, des imprimeurs, des cordonniers, etc.

## **1.6 Le développement des journaux d'internés**

L'internement des soldats blessés ou malades commence donc dès le début de l'année 1916. Assez rapidement, entre juillet et octobre 1916, des journaux d'internés voient le jour parmi les différentes nationalités de prisonniers.

---

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 344.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 126.



Le *Service de l'internement suisse* reconnaît d'abord deux journaux comme organes officiels des internés ; il s'agit des revues les plus importantes de la presse d'internement ; l'une est française et l'autre est allemande.

En octobre 1916, est créé le *Journal des internés français*, hebdomadaire, publié sous le haut patronage de l'ambassade de France en Suisse avec l'autorisation du *Service de l'internement*. Le journal cible les 37'515 Français en captivité sur le sol suisse et son objectif est de lier les internés entre eux. Comme cette revue représente le cœur de ce travail, son contenu sera détaillé dans les parties suivantes.

Quant au journal des internés allemands en Suisse, il est publié en juillet 1916.<sup>71</sup> Il s'intitule le *Deutsche Internierten Zeitung*, « herausgegeben mit Genehmigung des Schweizer Armeearztes von der Deutschen Kriegsgefangenen Fürsorge », c'est-à-dire « délivré avec l'autorisation du médecin d'armée suisse des prisonniers de guerre allemands ». <sup>72</sup> Hermann Hess<sup>73</sup> et Richard Woltereck<sup>74</sup> participent à la création de cette revue hebdomadaire dont les lecteurs potentiels font partie des 21'225 détenus allemands en Suisse.<sup>75</sup>

Le *Journal des internés français* et le *Deutsche Internierten Zeitung* possèdent des similitudes. Hebdomadaires de 20 à 30 pages, riches en illustrations et en publicités, ils sont édités à Berne : Dalmaziweg 46 pour la revue française et Thunstrasse 23 pour la revue allemande. Ils donnent des nouvelles des camps de prisonniers, des centres d'internement et du front ; ils possèdent des parties de poésie et d'art ; ils détaillent la Suisse et ses paysages.

La ressemblance entre les deux journaux est non seulement grande au niveau du contenu mais aussi au niveau du visuel. Il suffit de feuilleter quelques numéros pour s'en rendre compte. Leurs pages de garde se ressemblent, comme en témoignent les deux images ci-dessous. La page de garde du numéro allemand du 10 février 1917 affiche les couleurs de l'Allemagne et de la Suisse ainsi qu'une photo de la visite officielle de Johann Georg von Sachsen auprès

---

<sup>71</sup> ELSIG Alexandre, *Sous le feu des propagandes la Suisse face à la Première Guerre mondiale*, op. cit., p. 43.

<sup>72</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport*, op. cit., p. 84.

<sup>73</sup> Hess Hermann (1877-1946) : écrivain allemand, actif pendant la Grande Guerre pour les prisonniers de guerre, notamment en leur fournissant de la lecture.

<sup>74</sup> Woltereck Richard (1877-1944) : zoologiste et hydrologue allemand actif pendant la Grande Guerre pour les prisonniers de guerre, notamment en leur fournissant de la lecture.

<sup>75</sup> ELSIG Alexandre, *Les shrapnels du mensonge*, op. cit., p. 399.

des internés. Celle du numéro français adopte une composition similaire avec sur le numéro du 10 mars 1918, une photo de remise de décoration à des internés par un officiel français.



À gauche : page de garde du *Deutsche Internierten Zeitung*, numéro du 10.02.1917.  
 À droite : page de garde du *Journal des internés français*, numéro du 10.03.1918 (dimensions : 20x27cm).

Ces deux principaux journaux d'internement proviennent en toute logique des deux nationalités dont les prisonniers sont les plus représentés en Suisse. L'indéniable ressemblance entre ces deux revues reflète la rivalité entre les gouvernements concernés. L'élaboration de ces hebdomadaires demandait passablement d'efforts et d'aide notamment au niveau financier : selon *l'Encyclopédie de la guerre*, le *Deutsche Internierten Zeitung* serait « très grassement subventionné par l'ambassade allemande ».<sup>76</sup> De son côté, le *Journal des internés français* perçoit aussi des fonds gouvernementaux qui seront mis en évidence dans un prochain chapitre. Il faudrait une analyse comparative poussée du *Deutsche Internierten Zeitung* et du *Journal des*

<sup>76</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Le musée et l'encyclopédie de la guerre, p. 108-109.

*internés* pour découvrir comment les deux journaux se développent l'un par rapport à l'autre ou s'ils interagissent.

Toutefois, on remarquera, dans un second temps, que les nationalités moins représentées dans l'internement, vont, elles aussi, créer leurs propres journaux par nécessité ou par mimétisme sans doute.

Effectivement, en mai 1917 selon Alexandre Elsig<sup>77</sup>, un journal pour les 4'081 internés britanniques, appelé *Interned Bim* est créé à Murren, dans le canton de Berne, où sont basées sa rédaction et son imprimerie. Fin 1917, les autorités britanniques placent leur journal, dans un souci de légitimation, sous le patronage du ministre d'Angleterre à Berne. Le journal est alors renommé *Britisch interned Magasine* et est délocalisé à Vevey.<sup>78</sup>

Pour leur part, les 4'326 internés belges ne restent pas non plus inactifs. Ils créent, en août 1918 à Lausanne selon Alexandre Elsig<sup>79</sup>, un journal publié en français, *Le Beffroi*, et en flamand, *Het Belfort*. Le journal est destiné aux internés et aux civils belges de Suisse. Néanmoins seulement cinq numéros paraissent.<sup>80</sup>

Pour réunir davantage de renseignements sur les journaux britanniques et belges, il faudrait sans doute faire des recherches dans les fonds d'archives des Affaires étrangères de ces deux pays.

---

<sup>77</sup> ELSIG Alexandre, *Les shrapnels du mensonge*, op. cit., p. 22

<sup>78</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1917, Second rapport*, op. cit., p. 92-94.

<sup>79</sup> ELSIG Alexandre, *Les shrapnels du mensonge*, op. cit., p. 228.

<sup>80</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1918-1919, Troisième rapport*, op. cit., p. 114-115.

## Synthèse

L'internement est une pratique qui s'inscrit à plusieurs reprises dans l'histoire suisse, tout particulièrement lors de la Première Guerre mondiale avec l'accueil de 67'726 prisonniers de guerre blessés ou malades. Comme la Suisse joue un rôle de premier plan dans les négociations entre les belligérants, la prise en charge de ces hommes permet à la Confédération d'associer son image à un idéal humanitaire. Les internés, répartis dans 20 régions différentes, sont soumis à la juridiction militaire et sont astreints au travail ou aux études pour éviter l'oisiveté. La cohabitation entre ces réfugiés et la population suisse pose tout de même des problèmes, accentués par la crise économique, comme il sera vu dans un prochain chapitre. Le schéma ci-dessous résume quelles nationalités sont internées et celles qui élaborent leur journal d'internement.

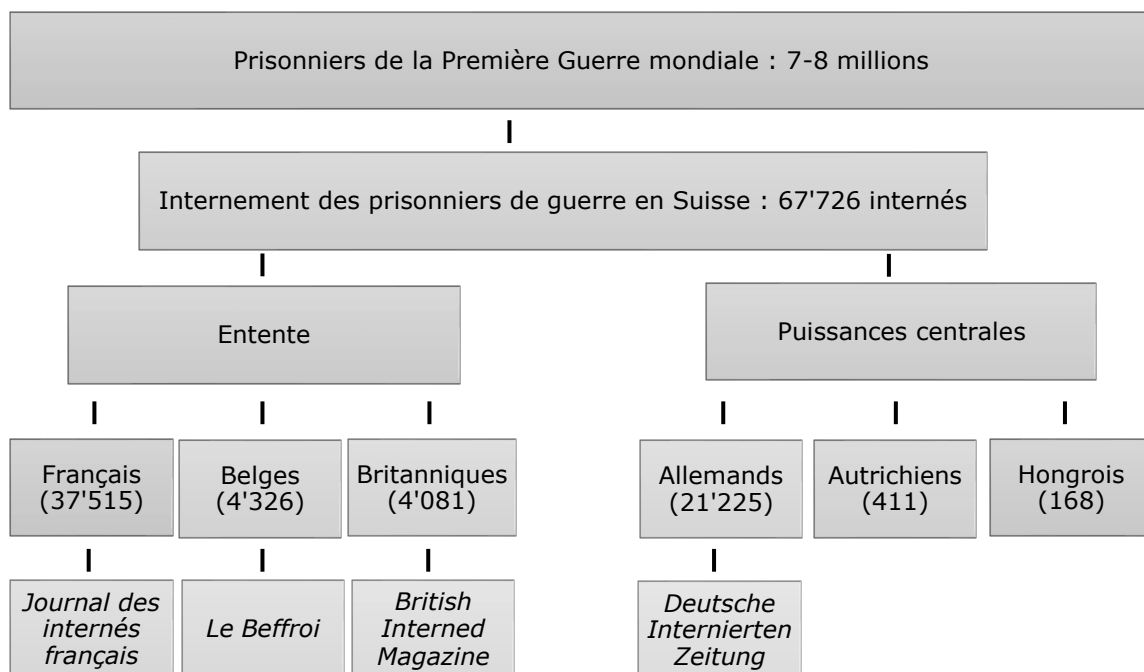


Schéma de synthèse de l'internement en Suisse.

## **2 L'affaire à l'origine de la création du *Journal des internés***

Le contexte d'apparition du *Journal des internés* étant clarifié, deux points restent à éclaircir : qui a créé l'hebdomadaire et pour quelles raisons ? En fait, contrairement à ce qu'on pourrait croire, la naissance du journal est mouvementée et regroupe des intérêts multiples, condensés dans une affaire clé.

Dans un contexte de propagande et de censure, les moyens d'expression et de communication des internés préoccupent passablement les autorités suisses et françaises. Celles-ci semblent surtout redouter une perte du contrôle et de la mainmise sur l'information dans la communauté d'internement. C'est pourquoi, un interné français nommé Léon Paillet (*alias* Paul Valentin ou encore Léon Mopty) s'attire les foudres des autorités suisses et françaises en voulant à tout prix créer un journal pour les internés. Il publie finalement *L'Interné* en octobre 1916, ce qui pousse les autorités suisses et françaises à prendre les devants et à contrer son initiative en publiant un organe officiel d'internement, le *Journal des internés français*.

Ainsi, ce chapitre amènera des éléments concernant Léon Paillet, personnage intrigant dont les actions sont à l'origine de la naissance du *Journal des internés*, l'objet au cœur de cette recherche. Il mettra également en évidence d'une part la volonté des internés de posséder leur propre journal d'internement et, d'autre part, le contrôle des autorités suisses et françaises sur ce type de publications.

## 2.1 Un nouveau venu dans la presse suisse : *L'Interné*

Des recherches dans la presse suisse, font apparaître un journal à destination des internés, *L'Interné*, publié peu avant l'apparition officielle du *Journal des internés*. Effectivement, *La Liberté* annonce l'arrivée nouvelle de cet organe dans la presse suisse dans un article datant du 29 juin 1916 :

Nous apprenons avec plaisir que, grâce à l'initiative d'un prisonnier hospitalisé en Suisse, paraîtra très prochainement un Journal des internés. Sous la présidence de M. Paul Valentin, rédacteur en chef, les internés eux-mêmes collaboreront à cette publication, qui servira de lien entre eux. Nul doute que ce journal, qui répond à un besoin réel, ne reçoive l'accueil que son but mérite.<sup>81</sup>

Ce nouvel organe de presse, présenté par *La Liberté*, créé par des internés et pour des internés, doit répondre à leurs besoins et servir à renforcer leurs liens.

C'est ainsi que le premier numéro de *L'Interné* paraît le 1<sup>er</sup> octobre 1916. Ce mensuel, composé d'une quinzaine de pages, coûte 50 centimes à l'unité. Il est possible aussi de souscrire à un abonnement d'un an pour une somme de 3.50 CHF pour les internés, 7.50 CHF pour les Suisses et 10 CHF pour l'Union postale, c'est-à-dire pour l'étranger.<sup>82</sup> Le prix, très avantageux pour les internés, indique bien quel est le public cible. La rédaction et l'administration de *L'Interné* sont quant à elles attribuées à Léon Martinet, un éditeur localisé à Lausanne, Rue du Bourg 3.

Sur sa page de garde, *L'Interné* se présente comme étant l'« organe collectif d'œuvres de prisonniers de guerre publié par l'*Entr'aide intellectuelle des prisonniers* ». <sup>83</sup> Cet organisme d'entraide, localisé à Lausanne, est présidé par le juriste et bibliographe belge Paul Otlet (1868-1944), qu'on qualifie de militant pacifiste.<sup>84</sup> Émile Chavannes (1867-1935), ingénieur diplômé de l'*École polytechnique fédérale*, est quant à lui le secrétaire général.<sup>85</sup> Concernant cet organisme d'entraide, aucune information n'est restée dans les archives examinées.

Dans son premier numéro, *L'Interné* dévoile son programme et ses objectifs. Il rappelle l'importance d'être unis dans l'internement, d'où le rôle de lien que le

---

<sup>81</sup> [s. n.], « Un journal des internés », *La Liberté*, 29.06.1916, N151, p. 2.

<sup>82</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : La rédaction, « Ce que sera notre Journal : À nos camarades », *L'Interné*, 1.10.1916, N1, p. 1.

<sup>83</sup> *Idem*.

<sup>84</sup> PEETERS Benoît, « Paul Otlet : Le bibliographe rêveur », *Revue de la BNF*, 2012 (n°42), p. 5-12.

<sup>85</sup> [s. n.], « Mort d'Émile Chavannes », *Journal de Genève*, 24.02.1935, N54, p. 3.

journal met en exergue comme le démontre le message que la rédaction adresse aux lecteurs en première page du journal :

Avant tout, il faut que notre Journal des internés soit un lien solide, étroit, intime entre tous les Français, entre tous les Belges, entre les Français et les Belges. Songeons souvent à ceux qui, dans les tranchées, se serrent coude à coude. Rappelons-nous qu'ils mettent le meilleur de leur force dans leur union et leur confiance réciproque. Rappelons-nous que Français et Belges, dans les mêmes tranchées, tombent côte à côte pour le même idéal. Suivons l'exemple fier que nous donnent chaque jour nos grands frères héroïques qui ne furent pas arrachés brutalement des luttes ardentes et meurtrières et qui continuent, sans lassitude, mais avec ferveur et foi, la besogne sacrée que nous n'avons pu achever. Il faut que notre devise soit ici comme là-bas : « Soyons unis ! » Soyons unis, et nous serons forts ; soyons unis, et nous y gagnerons en dignité.<sup>86</sup>

Ainsi, s'appuyant sur l'exemple de ceux qui sont encore au combat et qui vivent la fraternité des armes, le journal appelle à l'union dans les épreuves de l'internement. Il est aussi porteur d'un message et promeut certaines valeurs comme fuir l'oisiveté, travailler et étudier, valeurs qui transparaissent dans la suite du message :

Travaillons ! Nous avons fait notre devoir dans la bataille ; continuons à faire notre devoir ici. Les heures sont précieuses. Que l'homme d'études se courbe sur les livres autrefois aimés ; que le forgeron reprenne le marteau, le cultivateur la charrue ; que le mécanicien surveille sa machine. La Suisse ne demande pas mieux que de nous aider. Acceptons avec joie, avec reconnaissance ses bienfaits. D'ores et déjà, que tous ceux qui le peuvent se mettent à l'ouvrage, pour être prêts, dès qu'il le faudra, à reprendre leur place dans la mêlée [...] Mais tout n'est point de se divertir : il faut aussi se rendre utile, travailler à instruire et à s'instruire.<sup>87</sup>

Le journal magnifie le devoir accompli au combat, mais rappelle le devoir actuel, soit travailler, s'instruire et rendre service pour, le moment venu, reprendre avantageusement sa place au service de la patrie. *L'Interné* semble aussi se fonder sur l'expérience et le vécu des internés. Il s'agit pour eux de s'approprier le journal et de s'exprimer ouvertement comme la rédaction du journal le propose :

Nous avons, d'Allemagne et d'ici, tout un long passé de prisonnier de guerre, tout un passé où nous pourrions puiser avec abondance, sans presque craindre d'en tarir la source, des anecdotes et surtout des enseignements. Tant de choses inutiles, inopportunes même sinon dangereuses, sont écrites sur l'incertitude, la tristesse, le vide effrayant et froid de notre sort. Tant de choses qu'il faut dire restent cachées, inconnues de tous. Eh bien ! n'est-ce pas à nous de parler ? N'oublions pas nos camarades restés en captivité. Disons tout ce que nous pouvons dire qui peut leur

---

<sup>86</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : La rédaction, « Ce que sera notre Journal : À nos camarades », *L'Interné*, 1.10.1916, N1, p. 1.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 2.

être utile. Nous avons malheureusement la longue et douloureuse expérience nécessaire pour nous faire écouter. Parlons. Puissent en profiter tous ceux qui continuent à vivre dans les camps, leur vie d'angoisse et de misère.<sup>88</sup>

Ce passage montre le besoin, quasiment thérapeutique, de s'exprimer sur la guerre et la captivité. Le souvenir est lourd et mérite d'être raconté et transmis au monde. C'est peut-être l'un des points que les autorités suisses et françaises souhaitent taire au vu du contrôle de l'information qui règne à cette époque.

C'est au travers de ces objectifs que le contenu de la revue va se développer. Toujours dans le premier numéro du journal, la rédaction cite les propos de Paul Valentin, rédacteur en chef :

Tout d'abord, ce serait [le journal] un moyen pratique et goûté de faire connaître à nos camarades le pays où nous vivons, son histoire, ses institutions nationales, ses mœurs, les richesses qu'il renferme, ses beautés naturelles, ses légendes charmantes, son action dans le monde et surtout son action sublime dans la guerre actuelle. N'est-ce pas là déjà un but appréciable et même suffisant ? Mais nos colonnes seraient ouvertes encore à tout ce qui traite de l'art, de la science, de la philosophie, de l'histoire, de la littérature, de la poésie, du théâtre, des sports. L'humour – eh ! oui, pourquoi pas ? – y aurait aussi une grande place. Vous le voyez, ce serait, je le répète, un moyen sérieux et facile de nous instruire, de nous distraire, de nous réunir dans un même idéal. Ce serait aussi, en faisant appel aux collaborateurs de bonne volonté, ramener vers l'étude des énergies et des intelligences qui trop longtemps, hélas ! sont restées inactives.<sup>89</sup>

Paul Valentin explique qu'une part importante du journal sera dédiée à la Suisse et le reste sera constitué de chroniques scientifiques, philosophiques, littéraires, artistiques, théâtrales, poétiques et sportives. *L'Interné* a pour volonté d'exprimer la gratitude des internés envers la Suisse et de leur permettre, endormis par la captivité, de se distraire tout en s'instruisant et en stimulant leur intellect.

## 2.2 L'affaire Léon Paillet

*L'Interné* se présente en quelque sorte comme le porte-parole des internés en Suisse. Sa création est relayée dans la presse suisse, ce qui va vite attirer l'attention des autorités suisses et françaises. L'interné responsable de la création du journal, Paul Valentin, n'est pourtant pas à son premier coup d'essai comme on va le voir ci-après.

---

<sup>88</sup> *Idem.*

<sup>89</sup> *Idem.*



## Sa première tentative

Une correspondance entre le ministre des Affaires étrangères français, Aristide Briand<sup>90</sup>, et l'ambassadeur de France à Berne, Paul Beau<sup>91</sup>, révèle des informations intéressantes à propos de la création de *L'Interné* et de la naissance du *Journal des internés*.

En effet, le 16 août 1916, Aristide Briand s'adresse à Paul Beau, au sujet d'un interné civil au comportement suspect. Voici les passages clés de sa lettre :

Paris, le 16 août 1916

Du ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand]

À l'ambassadeur de France à Berne [Paul Beau]

L'attention a été attirée depuis longtemps sur le prisonnier civil Paillet (Léon) précédemment avocat à Arras et, dès le début de la guerre, interné au camp de Göttingen. [...] Ayant organisé dans ce camp une salle de conférence intitulée : « La Maison du Prisonnier de Guerre » [...] Le but de propagande germanophile de ces conférences est évident, mais leur caractère revêt une apparence particulièrement inquiétante lorsque l'on prend connaissance du discours d'inauguration de « La Maison du prisonnier de guerre » prononcée par Paillet. [...] Pour un motif mal déterminé et sous lequel il n'est peut-être pas impossible de discerner une complaisance allemande, le sieur Paillet vient d'être interné en Suisse en qualité d'interné civil payant : il se propose de continuer sa campagne de démoralisation. Sous le pseudonyme de Paul Valentin, il cherche à créer un « Journal des internés ». Il vient de lancer à cet effet des bulletins de souscription et des circulaires de propagande [...] Dès que des circulaires ont été lancées pour annoncer la fondation du journal, l'attention des autorités Fédérales a été appelée sur le compte de Paillet et le médecin d'Armée a estimé qu'il ne convenait pas qu'un interné annonçât la publication d'un journal et demandât des fonds au public sans avoir averti soit l'Ambassade de France, soit l'autorité militaire suisse. Il a fait prévenir Paillet que la publication de son journal ne serait pas autorisée et que, s'il persistait dans ses appels au public, la qualité « d'interné payant » lui serait retirée et il serait obligé de rentrer dans son secteur d'internement primitif. Le premier numéro du « Journal des internés » avait été annoncé ; il n'a pas été publié.<sup>92</sup>

Cette lettre regorge d'informations capitales sur la création d'un journal d'internés avant même la création du *Journal des internés* officiel. Les autorités suisses et françaises surveillent un homme qu'elles placent au cœur de l'affaire. Il s'agit de Léon Paillet qui utilise le pseudonyme de Paul Valentin. Or il se trouve que Paul Valentin n'est autre que le rédacteur en chef de *L'Interné*. Ce dernier

---

<sup>90</sup> Briand Aristide (1862-1932) : ministre des Affaires étrangères du 29 octobre 1915 au 20 mars 1917.

<sup>91</sup> Beau Paul (1857-1929) : ambassadeur de France à Berne de juillet 1916 à février 1918.

<sup>92</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre du ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand] à l'ambassadeur de France à Berne [Paul Beau], Paris, le 16 août 1916.

possède d'ailleurs le statut d'« interné payant » qu'Édouard Favre résume ainsi dans son rapport :

On entend par internés payants des internés qui, au lieu d'être dans un établissement, vivent chez eux et à leurs propres frais [...] Parmi les internés payants il n'y a pour ainsi dire pas de soldats, à une ou deux exceptions près ; ces exceptions ont été faites pour des cas tout à fait spéciaux et il n'y a pas lieu d'en tenir compte vu leur très petit nombre. [...] Ils ne touchent ni solde (argent de poche) ni allocation de la puissance à laquelle ils assortissent et vivent à leurs frais. Ils ne peuvent circuler que dans un rayon déterminé, et sont sous le contrôle de la police locale, à laquelle ils doivent se présenter à date fixe.<sup>93</sup>

Ainsi, Paul Valentin *alias* Léon Paillet a vu sa première tentative de créer un journal des internés avorter suite à la réaction des autorités, comme mentionné dans la précédente lettre. En effet, il est sous surveillance après avoir fait circuler des bulletins de souscription annonçant la parution future d'un journal. On l'accuse de complaisance avec l'ennemi et de démoralisation des troupes. Alors, Léon Paillet est-il un agent envoyé en Suisse par l'Allemagne ? Il est difficile de déterminer si les accusations dont on l'accable sont véridiques. Il n'en demeure pas moins que son journal est *non grata* sur sol suisse. C'est pourquoi, pour en stopper la publication, on le menace de le renvoyer dans son camp de prisonniers en Allemagne.

Le brouillon de la lettre du 16 août 1916 d'Aristide Briand à Paul Beau présente un passage supprimé dans la version finale.<sup>94</sup> Cette partie supprimée laisse transparaître l'hostilité et la ferme volonté du ministre de s'opposer à ce journal. Voici le passage en question :

Cette publication, dont l'inutilité n'a pas besoin d'être démontrée, ne peut que produire des effets regrettables à tous égards sur l'esprit de nos prisonniers internés, et il serait préférable qu'elle fut arrêtée.<sup>95</sup>

Ce passage supprimé dans la version finale exprime l'inquiétude d'Aristide Briand. Ce dernier craint sans doute de voir naître un journal subversif dont le contenu deviendrait incontrôlable. Cette publication, perçue comme une menace, est donc arrêtée dès ses prémices.

---

<sup>93</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport, op. cit.*, p. 23.

<sup>94</sup> Le brouillon était dans le même carton que la lettre originale.

<sup>95</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre du ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand] à l'ambassadeur de France à Berne [Paul Beau], Paris, le 16 août 1916.

L'ambassadeur de France à Berne répond à Aristide Briand qu'il est au courant des activités de cet individu et qu'il a appelé les autorités fédérales suisses à la méfiance.<sup>96</sup>

Le ministre des Affaires étrangères français renvoie alors une nouvelle lettre à l'ambassadeur le 28 août 1916. Briand y fait part de son inquiétude face à de nouvelles tentatives de Léon Paillet pour créer un journal. Pour cette raison, il souhaite intensifier la surveillance de cet homme notamment en donnant à Paul Beau une liste de 12 personnes à interroger. Il s'agit des anciens camarades de Léon Paillet du camp de Göttingen où il était emprisonné avant son arrivée en Suisse. Voici un extrait de cette lettre d'Aristide Briand pour Paul Beau :

Paris, le 28 août 1916

Du ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand]

À l'ambassadeur de France à Berne [Paul Beau]

[...] La démarche que vous avez faite à ce sujet permet d'espérer que les autorités fédérales prévenues arrêteront toute initiative ultérieure de cet interné. D'autre part dans le cas où vous pourriez recueillir auprès de ceux de ses anciens compagnons de captivité à Göttingen qui sont internés en Suisse, quelques indications sur les activités dans ce camp et sur les rapports qu'il a eus avec les autorités allemandes [...]<sup>97</sup>

Léon Paillet est maintenant sous étroite surveillance. On en vient même à mener des pratiques d'espionnage en questionnant des personnes l'ayant côtoyé. Dès ce moment précis, les autorités françaises et suisses vont engager toutes les actions possibles pour le décourager dans ses démarches de création d'un journal.

### **Sa seconde tentative**

Malgré l'échec d'une première tentative, Léon Paillet ne recule pourtant pas. En effet, il réussit à créer *L'Interné* dont il est le rédacteur en chef sous le pseudonyme de Paul Valentin. Il utilise sans doute un faux nom pour ne pas attirer l'attention des autorités sur son entreprise. Le premier numéro du journal paraît le 5 octobre 1916.

---

<sup>96</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre de l'ambassadeur de France à Berne [Paul Beau] au ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand], [s. l.], août 1916.

<sup>97</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre du ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand] à l'ambassadeur de France à Berne [Paul Beau], Paris, le 28 août 1916.

Les autorités françaises font rapidement le lien entre Paul Valentin et Léon Paillet, qui est en fait la même personne. Celles-ci s'emparent sérieusement de l'affaire comme le révèle la correspondance entre le ministre des Affaires étrangères, Aristide Briand, et le ministre de l'Intérieur, Louis Malvy.<sup>98</sup> Dans une lettre du 5 octobre 1916, Aristide Briand demande des renseignements à Louis Malvy au sujet de ce fameux Léon Paillet :

Paris, le 5 octobre 1916

Du ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand]

Au ministre de l'Intérieur [Louis Malvy]

Je vous serais obligé de faire procéder à une enquête en France au sujet de cet interné [Léon Paillet] qui aurait été avocat à Arras avant les hostilités et de m'en faire connaître le résultat.<sup>99</sup>

Le ministre de l'Intérieur s'exécute et envoie au ministre des Affaires étrangères une longue liste de renseignements précis sur Léon Paillet dans une lettre datant du 5 octobre 1916 :

Paris, le 5 octobre 1916

Du ministre de l'Intérieur [Louis Malvy]

Au ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand]

Léon Paillet, qui n'a jamais été avocat à Arras, n'est autre que M. « Léon Mopty » qui a cru devoir, au moment de son arrestation, prendre le nom de sa femme. Né à Auby (Nord) le 29 août 1882, il fit ses études dans un établissement religieux de Dunkerque en vue d'une préparation sacerdotale, mais il renonça à la carrière ecclésiastique pour venir tenir un commerce de libraire-éditeur à Arras où il a épousé la fille d'un tonnelier. [...]

Très remuant, d'une activité un peu brouillonne, il fonda un journal mondain, littéraire, satirique, « la vie Arrageoise » dont il fut le Directeur sous le pseudonyme de Paul Ardaens ; ses attaques violentes contre ses confrères et des personnes notables de la ville lui attirèrent des condamnations pour diffamation devant le tribunal correctionnel et lui aliénèrent de nombreuses sympathies. [...]

Quand les armées allemandes envahirent le nord de la France M. Mopty, réformé du service militaire, se mit à la disposition de la Croix-Rouge pour aller recueillir, non sans danger, sur les champs de bataille environnants du Pas-de-Calais et de la Somme les blessés qu'il ramenait aux ambulances. Par suite de quelles circonstances fut-il en possession d'un laissez-passer allemand lui facilitant des fréquents

---

<sup>98</sup> Malvy Louis (1875-1949) : ministre de l'Intérieur du 13 juin 1914 au 31 août 1917.

<sup>99</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre du ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand] au ministre de l'Intérieur [Louis Malvy], Paris, le 5 octobre 1916.

voyages ? On l'ignore, toujours est-il qu'il aurait fait preuve d'un dévouement très remarqué.

Quelque temps après, M. Etlicher, chef de service de contre-espionnage à la Direction de la Sûreté Générale demanda au Commissaire Central d'Arras deux personnes, dont une connaissant la langue allemande, suffisamment audacieuses et intelligentes pour accomplir des missions secrètes. M. Mopty accepta l'offre qui lui fut faite et partit en compagnie d'un garde-civil [...].

Plusieurs fois il franchit les lignes, mais en octobre il fut pris à Beaurains, séparé de son compagnon qui aurait été, dit-il, fusillé, et emmené en captivité au camp de Göttingen ; seuls ses camarades d'infortune peuvent dire exactement quelle fut son attitude pendant sa détention et comment il parvint à se concilier la bienveillance de ses gardiens. S'il faut en croire sa correspondance et les brochures qu'il fit paraître, de nombreuses organisations sportives, musicales, littéraires furent dues à son initiatives ; l'autorité militaire de Boulogne s'émut des appréciations plus qu'indulgentes qu'il exprima sur la nation allemande dans son journal qu'il crut devoir adresser, par gloriole sans doute, à quelques personnes du département [...].

Transféré en Suisse, M. Paillet fit parvenir à la Préfecture du Pas-de-Calais un long mémoire relatant sa conduite depuis la guerre et quelques détails de sa mission secrète [...]<sup>100</sup>

Voilà qui apporte un éclairage singulier sur le personnage. Léon Mopty, selon l'état civil, est un homme intrigant qui se présente sous de faux noms : Paul Valentin ou Léon Paillet. Il crée d'abord son propre journal, *La Vie Arrageoise*. À l'éclatement de la guerre, il part s'occuper des blessés sur le front pour la *Croix-Rouge*, ce qui le conduit à être engagé dans le contre-espionnage pour des missions restées secrètes. Arrêté derrière les lignes ennemies, il est emprisonné dans le camp de Göttingen où il est actif pour animer la vie du camp. Suite à des recherches complémentaires, il apparaît qu'il est le rédacteur en chef (de février 1915 à mai 1916), du journal de prisonniers *Le Camp de Göttingen*.<sup>101</sup> Il est interné en Suisse et fonde *L'Interné*. Il est finalement rapatrié le 20 juillet 1918 depuis Montreux pour la France.<sup>102</sup> Malgré des faits de guerre honorables, les autorités françaises se méfient de lui et le soupçonnent de germanophilie.

Cette enquête sur Léon Paillet a été réalisée par Léon Briens<sup>103</sup>, préfet du Pas-de-Calais, à la demande du ministre de l'Intérieur qui a transmis le résultat au ministre des Affaires étrangères. L'enquête complète, visible dans les *Archives*

---

<sup>100</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre du ministre de l'Intérieur [Louis Malvy] au ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand], Paris, le 5 octobre 1916.

<sup>101</sup> [s. n.], « Le cas Léon Mopty-Paillet », site des Archives du Pas de Calais. Adresse : [http://www.archivespasdecalais.fr/Activites-culturelles/Chroniques-de-la-Grande-Guerre/Le-cas-Leon-Mopty-Paillet#anchor\\_12bis](http://www.archivespasdecalais.fr/Activites-culturelles/Chroniques-de-la-Grande-Guerre/Le-cas-Leon-Mopty-Paillet#anchor_12bis), consulté le 31.10.2018.

<sup>102</sup> *Idem*.

<sup>103</sup> Briens Léon (1859-1918) : préfet du Pas-de-Calais d'octobre 1911 à mai 1918.

du *Pas-de-Calais*<sup>104</sup>, révèle d'autres précieux documents. On y trouve par exemple la photo ci-dessous de Léon Paillet prise entre 1914 et 1916 quand il était au service de la *Croix-Rouge*. L'enquête vient contrebalancer les intentions émises par Paillet dans une lettre qu'il a adressée à Léon Briens le 2 juin 1915 :

Camp de Göttingen, le 2 juin 1915

De Léon Paillet

Au préfet du Pas-de-Calais [Léon Briens]

Dès le début de ma captivité, j'ai été frappé des ravages sans nombre occasionnés par l'inactivité forcée dans laquelle les prisonniers vivent forcément. [...] Cela ne pouvait durer. Mes compagnons n'auraient été à la fin de leur captivité que des loques humaines. Ce n'est pas de ces éléments atrophiés dont la France aura besoin demain. Je résolu de réagir énergiquement.<sup>105</sup>

Cette lettre de Léon Paillet met en évidence son souci de la santé psychologique de ses camarades prisonniers. Elle démontre l'aspect militant de la démarche de Paillet qui veut agir à tout prix. C'est sans doute une des raisons qui le pousse à créer un journal dans le camp de prisonniers de Göttingen puis un journal pour les internés en Suisse. À noter que sa démarche dans le Camp de Göttingen n'a pas été freinée par les autorités contrairement à celle entreprise en Suisse.



Photographie de Léon Paillet (1914-1916) (dimensions : indéterminées).

Référence : Site des *Archives du Pas-de-Calais*. Adresse : <http://www.archivespasdecalais.fr/Activites-culturelles/Chroniques-de-la-Grande-Guerre/Le-cas-Leon-Mopty-Paillet>, consulté le 25.10.2018.

---

<sup>104</sup> APDC, Les prisonniers du camp de Göttingen, 11 R 857.

<sup>105</sup> APDC, Les prisonniers du camp de Göttingen, 11 R 857 : Lettre de Léon Paillet au préfet du Pas-de-Calais [Léon Briens], Camp de Göttingen, le 2 juin 1915.

Alors, Pourquoi Léon Paillet crée-t-il *L'Interné* ? Pour l'argent des ventes du journal ? Dans le cadre d'une mission de propagande pour l'Allemagne ? Par défi de l'ordre français ? Par souci de ses camarades internés et militantisme ? Les autorités ont-elles manipulé cette affaire ? Difficile à dire, pourtant, il est évident que cet homme a toujours été tourné vers la presse puisqu'il a fondé les journaux suivants : *La Vie Arrageoise*, *La Vie artésienne*, *Le Camp de Göttingen* et *L'Interné*. En tous cas, une chose est certaine, les autorités françaises ont tout fait pour ternir sa réputation.

### **De *L'Interné* émerge l'idée du *Journal des internés***

Dans une lettre du 29 septembre 1916, l'ambassadeur de France à Berne, Paul Beau, s'adresse au ministre des Affaires étrangères, Aristide Briand, au sujet de Léon Paillet. L'ambassadeur signale l'apparition de *L'Interné* dans la presse suisse malgré l'interdiction des autorités fédérales faites à l'encontre de Paillet quant à la parution d'un journal. Selon lui il ne fait aucun doute que Paillet est impliqué dans cet ouvrage. Pourtant, il déclare avec du recul :

Berne, le 29 septembre 1916

De l'ambassadeur de France à Berne [Paul Beau]

Au ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand]

Le journal ne me paraît d'ailleurs contenir rien qu'il y ait lieu de blâmer. Je fais faire une enquête sur les personnes qui le dirigent ; je vais d'ailleurs parler de cette publication au Médecin d'armée [Charles Hauser]. Je préférerais de mon côté, d'accord avec le colonel Hauser la publication d'un journal destinés aux internés. Je vais examiner s'il y a lieu de poursuivre cette publication ou de s'entendre avec les fondateurs de *L'Interné* en les amenant à se soumettre à certaines directions qui leur seraient données.<sup>106</sup>

Ce témoignage se révèle très intéressant. Il confirme à nouveau l'étroite collaboration entre la France et la Suisse sur cette question. Constatant la nécessité de publier un journal destiné aux internés, l'ambassadeur propose l'édition d'un journal officiel qui empêcherait l'émergence de journaux clandestins dont il sera plus difficile de juguler la parution. C'est sans doute à partir du constat de Paul Beau qu'émerge l'idée du *Journal des internés français*.

L'ambassadeur s'adresse à nouveau au ministre des Affaires étrangères le 13 octobre 1916 et lui fait part de la décision de Hauser d'interdire à Paillet et aux

---

<sup>106</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre de l'ambassadeur de France à Berne [Paul Beau] au ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand], Berne, le 29 septembre 1916.

internés de collaborer à rédaction de *L'Interné*. De plus, Paul Beau annonce cela dans cette même lettre :

Berne, le 13 octobre 1916

De l'ambassadeur de France à Berne [Paul Beau]

Au ministère des Affaires étrangères [Aristide Briand]

[...] Je viens de me mettre d'accord avec l'Imprimerie Jent à Genève pour la publication d'un « Journal des internés » qui sera publié sous le patronage de l'Ambassade et du Médecin d'Armée. Ce journal paraîtra très prochainement et j'espère que sa publication aura pour résultat la disparition du journal « L'Interné ».<sup>107</sup>

Ce passage illustre la réactivité des autorités : elles réagissent extrêmement vite et prennent des mesures concrètes pour mettre sur pied leur propre journal officiel. En effet, deux semaines après la parution de *L'Interné*, Paul Beau trouve une imprimerie et annonce avoir préparé la parution prochaine du *Journal des internés*.

### **2.3 Éliminer *L'Interné* pour créer le *Journal des internés***

La présence de *L'Interné* dans le paysage médiatique suisse dérange tout autant la France que la Suisse. La France voit ce journal d'un mauvais œil et le *Service de l'internement suisse* signale une relation conflictuelle qu'il entretient avec *L'Interné*. Dans son rapport, Édouard Favre présente le journal de Paillet comme « l'organe d'une entreprise excessivement vague d'entraide intellectuelle », mis sur pied de manière hâtive sans grand sérieux ce qu'il résume dans la critique suivante : « mettre la charrue devant les bœufs ». En conséquence, le *Service de l'internement suisse* interdit aux internés de participer à son élaboration et leur interdit même de le recevoir.<sup>108</sup>

L'État-major suisse dirige même des menaces à l'encontre des individus à l'origine de *L'Interné*. Le 11 octobre 1916, le colonel Hauser, en personne, adresse une lettre vigoureuse à Émile Chavannes, Secrétaire général de *l'Entr'aide intellectuelle*, organe à l'origine de la publication de *L'Interné* :

---

<sup>107</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre de l'ambassadeur de France [Paul Beau] au ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand], Berne, le 13 octobre 1916.

<sup>108</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport, op. cit.*, p. 82-84.



Quartier général, le 11 octobre 1916

De l'État-major de l'Armée Suisse [Charles Hauser]

À Émile F. Chavannes [Secrétaire général de *l'Entre-Aide Intellectuelle*]

J'ai longuement réfléchi à la question du journal « L'interné » ainsi qu'au contenu de vos lettres des 27 septembre, 5 et 6 octobre et suis arrivé à la conclusion suivante :

I. L'Ambassade de France comme moi, regrettons vivement la création de ce journal parce que d'ici très peu de temps un journal pour internés sera publié par l'Ambassade Française et sous mon contrôle direct. Ce journal ne concernera pas seulement les besoins intellectuels des internés, mais servira de feuille officielle pour les ordres et instructions à leur renvoyer et contiendra en outre une rubrique spéciale pour la recherche des disparus.

Mon opinion est que 2 journaux spéciaux destinés aux internés ne peuvent coexister ; il est évident que je ne puis m'intéresser qu'au journal qui sera officiel. Il est évident aussi que je ne peux pas autoriser les internés à écrire dans un journal non officiel et il y a longtemps déjà que j'ai donné aux officiers sanitaires dirigeants, des instructions précises à ce sujet. Je ne puis autoriser des internés à collaborer à votre journal.

Quant à la censure que vous dites vouloir exercer vous-même, je ne puis la reconnaître comme officielle. Je ne puis, en outre, omettre de faire la remarque que votre journal « L'Interné » a été créé sans mon assentiment ; en effet, c'est par lettre du 27 septembre que vous m'annoncez la création du dit journal et le 1er octobre soit 4 jours après votre avis, le premier numéro du journal paraissait avant seulement que j'ai eu le temps de donner mon avis sur l'utilité de sa création.

Les moyens légaux de vous interdire la publication de ce journal me font défaut ; je le considérerais donc comme un autre journal quelconque et ne lui accorderai aucun avantage ni privilège.

II. Quant à la collaboration de l'interné civil Paillet je vous fait remarquer que d'accord avec l'Ambassade française j'avais formellement interdit à cet interné de créer un journal. Sa collaboration très active à la création et à la rédaction de votre journal ne peut être considérée par moi que comme une infraction grave à l'ordre que je lui avais donné et je vous informe que je lui interdis à l'avenir toute collaboration à votre journal et que si je devais apprendre que Paillet s'obstine à enfreindre mes ordres, je l'enverrais sans pitié dans le Secteur d'Internement le plus reculé et solitaire que je pourrais choisir pour lui dans la Suisse allemande.

III. J'ai le regret de vous faire part qu'en suite des événements de ces derniers jours il me sera absolument impossible de considérer le but de votre journal comme étant d'une utilité et d'un intérêt réels pour les internés. Je ne pourrai donc vous conférer aucune qualité officielle ou officieuse à l'internement et vous voudrez bien renoncer à l'espoir d'obtenir que des internés soient mis à la disposition de votre comité pour un travail quelconque.<sup>109</sup>

---

<sup>109</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre du colonel Hauser à Émile Chavannes, Quartier général [Berne], le 11 octobre 1916.

Cette lettre, datée du 11 octobre 1916, aide à comprendre la genèse de la création du *Journal des internés*.

Charles Hauser annonce la création d'un journal officiel pour les internés publiés par l'ambassade de France et sous son contrôle direct. On pourra y trouver des articles en faveur des besoins intellectuels des internés, des ordres et instructions officiels et une rubrique de recherche de disparus. Ainsi il ne peut y avoir qu'un seul journal, ce qui sous-entend que *L'Interné* est celui de trop. C'est pourquoi, pour occire *L'Interné*, il refuse que les internés prêtent leur plume à cet ouvrage. Derrière cela se cache sans doute la crainte que le contenu lui échappe. Ensuite, le ton monte et Charles Hauser menace d'envoyer Léon Paillet dans un camp dans les fins fonds de la Suisse allemande sa désobéissance persiste.

En résumé, les autorités suisses et françaises s'emparent de l'idée de Léon Paillet puis étouffent *L'Interné* afin de publier leur organe officiel, à savoir le *Journal des internés français*. Charles Hauser précise que d'autres journaux ne doivent pas apparaître. Il est à supposer qu'il veut garder le contrôle du journal qui sera distribué aux internés afin d'y publier ce qu'il souhaite.

## **2.4 L'implication conjointe des autorités françaises et suisses**

Le premier numéro du *Journal des internés français* paraît donc le jeudi 26 octobre 1916. Si des doutes subsisteraient encore quant au lien de cause à effet concernant la création du *Journal des internés*, la correspondance entre le ministre de l'Intérieur, Louis Malvy, et le ministre des Affaires étrangères, Aristide Briand, est le dernier élément des pièces à convictions pour le prouver de manière définitive. Voici d'abord la lettre écrite le 8 novembre par Louis Malvy à Aristide Briand :

Paris, le 8 novembre 1916

Du ministre de l'Intérieur [Louis Malvy]

Au ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand]

Je viens d'avoir communication du premier numéro d'un périodique paraissant à Berne (10, Beaumontweg) et intitulé : journal des internés français, hebdomadaire illustré.

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire parvenir les indications que vous aurez pu recueillir sur les conditions dans lesquelles ce périodique a été fondé, ainsi que sur ses fondateurs, et de me faire savoir s'il est, comme le porte la couverture,

« publié sous le haut patronage de l'Ambassade de France en Suisse, et avec l'autorisation du service de l'internement.<sup>110</sup>

Voici la réponse d'Aristide Briand à Louis Malvy en date du 20 novembre 1916 :

Paris, le 20 novembre 1916

Du ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand]

Au ministre de l'Intérieur [Louis Malvy]

En réponse à votre lettre du 8 novembre courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Journal des internés français a été effectivement fondé sur l'initiative de l'Ambassade de France à Berne et doit rester sous son contrôle officieux. Cette création a eu lieu d'accord avec le colonel Hauser et était destinée à mettre fin à certaines initiatives particulières de divers internés, celles du nommé Paillet, notamment, qui se proposait de fonder des journaux à l'usage des internés.<sup>111</sup>

Le journal est donc fondé à l'initiative de l'Ambassade de France à Berne et du *Service de l'Internement suisse*, pour mettre fin aux initiatives privées des internés et établir d'une manière stable un journal contrôlé par l'État et ayant le monopole de l'information. Évidemment ces implications devaient rester officieuses, ce qui accroît encore l'intérêt à porter à ce journal.

---

<sup>110</sup> ANF, Service des Réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre du ministre de l'Intérieur [Louis Malvy] au ministre des Affaires Étrangères [Aristide Briand], Paris, le 8 novembre 1916.

<sup>111</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre du ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand] au ministre de l'Intérieur [Louis Malvy], Paris, le 20 novembre 1916.

## **Synthèse**

Paul Valentin ? Léon Paillet ? Léon Mopty ? Cet homme usant de plusieurs noms et à l'origine de *L'Interné* est fascinant. Même s'il justifie son entreprise en la présentant comme une action philanthropique à l'égard de ses camarades internés, il suscitera la méfiance des autorités.

Cette affaire provoque en effet une vive réaction de la part des autorités suisses et françaises. Elles veulent anéantir toutes les initiatives individuelles des internés en vue de créer leur journal. C'est cela qui pousse conjointement la Suisse et la France à publier une revue officielle pour les internés : le *Journal des internés français*. Suite aux divers éléments discutés dans ce chapitre, il est évident que les autorités des deux pays souhaitent maîtriser totalement l'information des internés.

La chronologie et les raisons de la création du journal étant établies, reste à déterminer qui le contrôle et quelles fonctions il remplit.

## **PARTIE 2**

### **Un journal pour les internés ?**



### **3 La tradition journalistique dont est issu le journal**

Malgré l'intervention des autorités suisses et françaises lors de sa création, le *Journal des internés* peut-il encore se prétendre comme étant un journal fait par des internés pour des internés ?

Pour répondre à ce questionnement, il faut d'abord déterminer dans le sillage de quelle tradition journalistique s'inscrit le *Journal des internés* qui, pour rappel, est rédigé pendant la Première Guerre mondiale pour des prisonniers de guerre français internés en Suisse.

Ainsi, pour en comprendre les enjeux, il est dans un premier temps nécessaire de saisir les caractéristiques principales de la presse traditionnelle française pendant cette période charnière.

Dans un second temps, il convient de se pencher sur les journaux consultés spécifiquement par les soldats lors de cette période. Pour ce faire, on peut suivre le parcours d'un soldat de la Première Guerre : sur le front, il peut lire des journaux de tranchées ; ensuite, si pour son plus grand malheur, il est capturé, il pourra parcourir le journal de son camp de prisonniers ; finalement, si son état nécessite un internement en Suisse, il pourra consulter le *Journal des internés*.

### 3.1 La presse traditionnelle

L'historien Pascal Bongard, comme bien d'autres, considère la Première Guerre mondiale comme le berceau de la propagande. Selon lui, « c'est seulement à partir de la Grande Guerre que la propagande est apparue comme un phénomène spécifique, singulier, qu'il faille définir et considérer en lui-même ». <sup>112</sup>

La propagande, du latin *propagare* signifiant se multiplier, se distingue en plusieurs types ou canaux : la propagande écrite (brochures, tracts, revues, journaux), la propagande orale (conférences, discours) et la propagande audiovisuelle (radio, cinéma). À ce propos, l'historien Jean-Claude Montant estime que la mobilisation des consciences est favorisée par l'apparition des nouvelles technologies comme la photographie, le cinéma, la télégraphie sans fil, le téléphone, les câbles sous-marins et la presse à grand tirage. <sup>113</sup> La presse est d'ailleurs une arme redoutable puisqu'elle est favorisée par l'alphabétisation généralisée et sa capacité de réaction rapide (presse quotidienne). <sup>114</sup> Grâce à ces différents supports et à ces technologies « chaque individu va être considéré à la fois comme un lecteur et comme un spectateur qu'il s'agit d'informer et de convaincre » selon Pascal Bongard. <sup>115</sup> C'est pour ces raisons que la Grande Guerre est considérée comme la première guerre médiatique de l'histoire.

La presse, que l'historien Olivier Lahaie considère pour cette période comme l'« unique moyen d'information de masse » <sup>116</sup>, est un donc d'une importance capitale. À ce sujet, en 1917, la presse française à grand tirage s'élève par exemple à :

- 2 millions pour *Le Petit Parisien*
- 1.5 million pour *Le Matin*
- 400'000 pour *L'Humanité* <sup>117</sup>

---

<sup>112</sup> BONGARD Pascal, « *L'autre guerre* » : *Intellectuels et propagande française en Suisse pendant la Grande Guerre (1914-1918)*, op. cit., p. 11.

<sup>113</sup> MONTANT Jean-Claude, « L'organisation centrale des services d'informations et de propagande du Quai d'Orsay pendant la grande guerre », art. cit., p. 135.

<sup>114</sup> MOLLIER Jean-Yves, « L'émergence de la culture de masse dans le monde », in MOLLIER Jean-Yves et al. (dirs), *Culture de masse et culture médiatique en Europe et dans les Amériques (1860-1940)*, Paris : PUF, 2006, p. 66-69.

<sup>115</sup> MONTANT Jean-Claude, « L'organisation centrale des services d'informations et de propagande du Quai d'Orsay pendant la grande guerre », art. cit., p. 135.

<sup>116</sup> LAHAIE Olivier, *La guerre secrète en Suisse (1914-1918) : espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre*, op. cit., p. 149.

<sup>117</sup> ALBERT Pierre, *Histoire de la presse*. Presses Universitaires de France, 2018, p. 79.



Supporter l'effort de guerre, garder une cohésion nationale et mobiliser les esprits en faveur de la nation deviennent des objectifs prioritaires qui se reflètent tout particulièrement dans cette presse pouvant atteindre des millions d'individus.<sup>118</sup> À juste raison, le destin d'une guerre ne se joue pas uniquement à coups de canons ou de baïonnettes, mais il se joue aussi dans les esprits comme le résume Jean-Jacques Becker : « Quand l'arrière s'abandonne à la désespérance, ou refuse de continuer, l'armée n'est pas loin d'en faire autant, de se désagréger ».<sup>119</sup> Pour Pascal Bongard, il y a donc pour les gouvernements belligérants, « nécessité d'encadrer les esprits et de justifier les sacrifices à consentir ».<sup>120</sup>

En conséquence, la mission de la propagande dans la presse nationale française est de masquer certains aspects de la guerre pouvant attenter à la sûreté de l'État ou au moral des soldats et des civils. Il peut s'agir par exemple des défaites militaires, du nombre de pertes humaines, de manifestations ou de grèves.<sup>121</sup> Par peur de sanctions ou par patriotisme, les journalistes appliquent même une autocensure selon l'expertise de Pascal Bongard qui énonce les thématiques récurrentes de la propagande dans la presse française :

[...] le thème intarissable de l'infériorité morale de l'ennemi, la puissance des ressources alliées et l'héroïsme de leurs armées, garants d'une victoire certaine, ou la dramatisation des enjeux de la guerre posés en termes de vie ou de mort pour la nation et même pour une certaine forme de civilisation humaine...<sup>122</sup>

L'argumentaire, type d'un discours propagandiste, se construit de façon manichéenne. La France se positionne du côté du bien et de l'humanité tandis que l'Allemagne représente le mal et la bestialité. Tout une dialectique est alors mise en place pour convaincre de la nécessité et du bien-fondé de la guerre.

Cette pratique n'est pas sans effet sur la presse traditionnelle de l'époque, saturée par la propagande, d'où l'émergence de l'expression « bourrage de crâne » que Pierre Albert explique de la manière suivante :

[...] la presse des deux côtés tenta de soutenir le moral des populations en leur présentant les horribles réalités de la guerre sous un jour optimiste. Les « canards »

---

<sup>118</sup> BONGARD Pascal, « *L'autre guerre* » : *Intellectuels et propagande française en Suisse pendant la Grande Guerre (1914-1918)*, op. cit., p. 22.

<sup>119</sup> BECKER Jean-Jacques, *Les français dans la grande guerre*, cité dans BONGARD Pascal, « *L'autre guerre* » : *Intellectuels et propagande française en Suisse pendant la Grande Guerre (1914-1918)*, op. cit., p. 22.

<sup>120</sup> BONGARD Pascal, « *L'autre guerre* » : *Intellectuels et propagande française en Suisse pendant la Grande Guerre (1914-1918)*, op. cit., p. 22.

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 38.

furent innombrables et cette propagande, improvisée à l'origine, puis orchestrée avec de plus en plus de rigueur, fut finalement très efficace ; elle eut cependant pour effet d'accentuer l'opposition entre l'opinion publique de l'arrière et celle des combattants qui apprirent à mépriser des journaux où ils ne retrouvaient pas leurs préoccupations et où ils ne reconnaissaient pas la guerre qu'ils faisaient.<sup>123</sup>

L'historien Pierre Albert souligne d'une part l'efficacité de la propagande dans la presse française et d'autre part l'émergence d'un mouvement de méfiance vis-à-vis d'elle. Cela s'illustre par exemple par la forte croissance du tirage du *Journal de Genève* passant de 10'000 exemplaires en 1914 à 45'000 en 1915 et à 60'000 en 1916. L'explosion des ventes du journal helvétique dans l'Hexagone relève de la volonté des lecteurs français de bénéficier d'un quotidien moins inféodé à la propagande, proposant un regard différent de celui de la presse nationale française, très influencée par les thèses officielles.<sup>124</sup>

Ce rejet de la propagande officielle se reflète également par l'apparition du *Canard enchaîné*. Ce dernier est fondé par Maurice Maréchal (rédacteur) et Henri-Paul Deyvaux-Gassier (dessinateur) qui publient le premier numéro le 10 septembre 1915. *Le Canard enchaîné* se distingue par son caractère satirique et humoristique qui vise, en fait, à critiquer le « bourrage de crâne » et la censure omniprésents dans la presse de l'époque.<sup>125</sup>

Cette méfiance et ce discrédit à l'égard de la presse nationale gangrénée par le « bourrage de crâne » se remarquent encore davantage chez les soldats qui vont créer par opposition leurs propres journaux de tranchées comme on le verra dans le chapitre suivant.

### **3.2 Les journaux de tranchées**

Donc, la presse est un support de communication privilégié dans la société du début du XX<sup>e</sup> siècle et devient d'autant plus indispensable en temps de guerre qu'elle doit informer tant les soldats au front que les familles à l'arrière.

Il est indéniable que la mobilisation des soldats sur les champs de batailles pendant des mois, voire des années, les expose à de pénibles épreuves : les soldats sont loin de leur famille et de leur coin de pays, les conditions de vie sont difficiles, la mort rode dans les tranchées et la menace est permanente.

---

<sup>123</sup> ALBERT Pierre, *Histoire de la presse*, op. cit., p. 78.

<sup>124</sup> COTTER Cédric, *(S')Aider pour survivre : Action humanitaire et neutralité suisse pendant la Première Guerre mondiale*, op. cit., p. 280.

<sup>125</sup> ARZEL Laurent, « Les premiers pas du « Canard enchaîné » », gallica.bnf [en ligne]. Adresse : <https://gallica.bnf.fr/blog/19122016/les-premiers-pas-du-canard-enchaîne>, consulté le 29.10.2018.

C'est dans cette logique qu'émerge une presse de tranchées dont la tâche principale est de distraire les soldats et leur donner des nouvelles de leur pays. Il en existe deux types : les journaux de guerre faits à l'arrière pour le front et les journaux faits dans les tranchées par les soldats eux-mêmes.

### **Les journaux de tranchées faits à l'arrière**

Les journaux et revues de guerre rédigés à l'arrière avant d'être distribués aux hommes sur le front ont pour objectif principal de maintenir le moral des soldats, notamment en les informant sur la vie et les faits locaux.<sup>126</sup> Cela transparaît par exemple dans les *Nouvelles du Pays* dont la revue *Musée et encyclopédie de la guerre*, publiée par John Grand-Carteret en 1918, précise la composition type :

Chaque numéro [*des Nouvelles du Pays*] contient, en effet, un article de tête sur les questions les plus diverses ; depuis l'agriculture jusqu'à la mode féminine, sans oublier les actualités de la guerre, tout y est passé en revue. Les légendes bourguignonnes ne sont pas oubliées ; les poésies y abondent.<sup>127</sup>

L'hebdomadaire de quatre pages, dont le tirage s'élève à 1'500 exemplaires pendant la guerre, traite de l'actualité, de l'histoire et des traditions du Canton de Précý-sous-Thil, petite région du département français de la Côte-d'Or.<sup>128</sup> Le rôle central de ce recueil est donc de renseigner les soldats mobilisés sur ce qui se passe dans les régions d'où ils viennent. Difficile de définir, pour ce type de presse, qui sont les rédacteurs. Peut-être s'agit-il de soldats restés à l'arrière ou d'associations œuvrant pour les combattants.

### **Les journaux de tranchées faits dans les tranchées**

Il existe un autre type de journaux de tranchées dont il est plus facile de définir les origines. Il s'agit des journaux publiés sur le front par les combattants eux-mêmes à destination de leurs camarades de tranchées.

La *Bibliothèque Nationale de France* est parvenue à regrouper à l'heure actuelle plus de deux-cent titres de journaux différents, créés et distribués sur le front avec les moyens du bord, par exemple : *Le Crapouillot : gazette poilue*, *L'Anticafard*, *Bellica*, *Le Cri du Poilu*, *Le Canard du Boyau*, etc.<sup>129</sup>

---

<sup>126</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Le musée et l'encyclopédie de la guerre, p. 108-109.

<sup>127</sup> *Idem.*

<sup>128</sup> *Idem.*

<sup>129</sup> [s. n.], « Journaux de tranchées », gallica.bnf [en ligne]. Adresse : <https://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/journaux-de-tranchees>, consulté le 29.10.2018.

Il s'agit de revues, hebdomadaires, mensuelles ou simplement de quelques numéros, rédigées par des soldats pour leurs compagnons de tranchées.

*Le Crapouillot* illustre bien ce groupe de journaux atypiques composés dans les tranchées avec débrouillardise. Un abonnement à dix numéros de ce bimensuel coûte 5 FF pour un civil et 2.50 FF pour un poilu. La rédaction du journal, fondé par un soldat dénommé Jean Galtier-Boissière (1891-1966), qui est aussi journaliste et écrivain,<sup>130</sup> se trouve sur le front au lieu-dit du « Gourbi du Pou volant, tranchée de N ». Dans l'éditorial du premier numéro, sorti en août 1915, la rédaction explique la mission et l'âme de sa gazette :

Rédigé en première ligne par des Parisiens dont le poil est indiscutable, *Le Crapouillot* ne s'adresse pas seulement aux guerriers, il apportera aussi aux immobilisés de l'arrière un peu de l'air vivifiant du front, et prouvera aux parents et amis des combattants qu'un séjour prolongé dans les tranchées n'a point altéré chez leurs chers poilus, la gaieté traditionnelle du français au feu.<sup>131</sup>

Les collaborateurs du journal, fournissant articles, manuscrits et dessins, sont donc recrutés parmi les soldats du front. Ce contexte implique une grande capacité d'adaptation face aux dures réalités de la guerre comme le rappelle *Le Crapouillot* : « Tout collaborateur mis hors d'état de combat sera aussitôt remplacé par son suivant de garde ».<sup>132</sup> Cette feuille est donc destinée non seulement aux soldats mais aussi à leurs proches à l'arrière. Pour synthétiser, l'enjeu est de rassembler les soldats et de faire connaître leur quotidien à l'arrière.

Pour ce faire, *Le Crapouillot* propose des extraits de lettres ou de romans, des rubriques consacrées à l'habillement des soldats ou au vocabulaire du poilu ainsi que des croquis de guerre. Le dessin ci-dessous de Jean Galtier-Boissière, tiré de la gazette, représente la guerre telle qu'elle est vécue par les soldats. On aperçoit des hommes ramper sur le sol, se cacher dans les tranchées et subir le feu meurtrier de l'artillerie ennemie. De plus, l'expression du visage du soldat regardant vers le lecteur n'est pas sans rappeler *Le Cri* du peintre expressionniste Edvard Munch.

---

<sup>130</sup> [s. n.], « Jean Galtier-Boissière (1891-1966) », data.bnf [en ligne]. Adresse : [http://data.bnf.fr/11904000/jean\\_galtier-boissiere/](http://data.bnf.fr/11904000/jean_galtier-boissiere/), consulté le 29.10.2018.

<sup>131</sup> La rédaction, « Courage les civils ! », *Le Crapouillot*, 1915, N1, p. 1.

<sup>132</sup> *Idem*.



Croquis de guerre par Jean Galtier-Boissière (dimensions : indéterminées).  
Référence : GALTIERE-BOISSIERE Jean, « s. t. », *Le Crapouillot*, 1916, A2N5, p. 5.

Même si les journaux de tranchées illustrent une volonté ferme de la part des soldats de raconter la réalité crue de leur histoire, les autorités ne tardent pas à censurer et influencer leur rédaction pour des raisons de propagande. Si les poilus dans les tranchées ont besoin d'une presse rassurante, qu'en est-il des soldats capturés, sachant qu'ils sont des millions à subir ce sort ?

### 3.3 Les journaux des camps de prisonniers

Des initiatives pour mettre sur pied des journaux dans les camps de prisonniers vont rapidement émerger pendant la guerre. Ces revues sont bienvenues sachant dans quelles conditions physiques et psychologiques les soldats sont détenus : maladies, blessures, « cafard », éloignement de la famille et de la patrie. De plus, le temps est long en captivité et les perspectives de libération pour les prisonniers sont faibles comme le rappelle l'historienne Uta Hinz : « Afin de ne pas laisser à ses différents ennemis le plus petit avantage militaire, chaque partie conserva pratiquement tous ses prisonniers jusqu'à la fin du conflit ».<sup>133</sup> Tous ces facteurs mobilisent, au sein des camps allemands, la volonté de quelques-uns qui chercheront à élaborer des journaux comme par exemple :

- *L'Anti-Cafard*, journal des prisonniers de Tauberbischofsheim (Land de Bade-Wurtemberg)
- *Le Bulletin paroissial du camp d'Ohrdruf* (Land de Thuringe)
- *Camp de Göttingen* (Land de Basse-Saxe)
- *Le Canard*, journal des prisonniers de Nuremberg (Land de Bavière)
- *Grabow-Sport*, journal des prisonniers d'Alten (Land de Saxe-Anhalt)
- *L'Intermède : littéraire, sportif et musical*, journal des prisonniers de Würzburg (Land de Bavière)
- *Le Petit Français*, journal des prisonniers de Brandenburg (Land de Brandebourg) et Halle (Land de Saxe-Anhalt)

---

<sup>133</sup> HINZ Uta, « Prisonniers », *art. cit.*, p.777.

- *L'Exilé*, journal des prisonniers d'Hammelburg (Land de Bavière).<sup>134</sup>

Le journal *L'Exilé*, créé le 27 août 1916 et dirigé par Hugo Laux, lui-même captif, illustre bien cette catégorie très spécifique de la presse de guerre. Voici le but du journal qu'un dénommé Sanett (sans doute un porte-parole de la rédaction) présente dans le premier numéro :

Quel peut être notre but, si ce n'est de vouloir à tout prix chasser ce « cafard » qui aigrit, voire même affaiblit bien des nôtres ; Soyez assurés, chers lecteurs, que nous sommes l'ennemi acharné de la « mélancolie » et du « noir ». Nous le voulons tuer ce « noir » et le voulons remplacer par la gaieté et le rire. » [...] Je tiens à vous dire aussi, chers lecteurs, que notre petit journal est fondé surtout dans le but de resserrer nos liens de camaraderie. [...] *L'Exilé* sera le trait d'union entre le camp et les diverses associations de sports et autres. Les moindres faits seront fidèlement notés et paraîtront à leur heure. [...] Nous respecterons les lois militaires allemandes et ne ferons jamais allusion à la guerre et à l'administration du camp. Nous faisons appel à tous les amis et camarades qui voudraient nous accorder leur collaboration. Les manuscrits ne seront pas rendus. Nous espérons que *L'Exilé* sera le bienvenu parmi vous. Nous sommes persuadés que chacun de vous éprouvera une certaine satisfaction de posséder, à l'exemple des prisonniers des autres camps, une petite feuille intéressante, simple et joviale, qui, plus tard, chez lui, sera, le « Memento » de sa captivité.<sup>135</sup>

À travers cette citation, transparaît le but de *L'Exilé* : redonner le moral aux captifs et les souder entre eux. Il sert également de « memento », c'est-à-dire d'un aide-mémoire sur les épisodes de leur emprisonnement, non seulement pour le prisonnier mais aussi pour ses proches et les générations futures. Le journal fonctionne grâce à la collaboration des prisonniers et avant chaque publication, un manuscrit doit être soumis à la censure de la *Kommandantur* du camp.<sup>136</sup> Ainsi, cet organe filtre le contenu des écrits en interdisant les sujets suivants : la guerre, l'administration du camp, la religion et la politique.

En résumé, cet hebdomadaire raconte la vie du camp, comme le départ de certains et les corvées à faire ; il annonce des activités ; il donne des comptes rendus d'événements sportifs ou de concerts ; il propose des textes littéraires, des jeux et des concours, mais aussi des poèmes dont voici l'un d'entre eux, écrit par L. S. et intitulé « Vision » :

À travers les carreaux de notre chambrette,  
Vois-tu la neige tomber ?  
Dans ta rêverie, tu vois ta maisonnette,

---

<sup>134</sup> [s. n.], « Journaux de camps de prisonniers », gallica.bnf [en ligne]. Adresse : <https://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/journaux-de-camps-de-prisonniers>, consulté le 29.10.2018.

<sup>135</sup> La rédaction, « À nos lecteurs », *L'Exilé*, 27.08.1916, N1, p. 1.

<sup>136</sup> SANETT, « Notre but », *L'Exilé*, 27.08.1916, N1, p. 2.

Ton pays, ton vieux clocher.

Tu rêves aussi à ta vieille mère,  
Dont tu étais sa vie, sa joie, son soutien.  
Tes yeux se mouillent, tu vois sa misère.  
Elle pleure, car on lui a pris son bien.

Vois-tu aussi cette immense plaine,  
Où le sang entache sa blancheur.  
C'est un mourant qui, du sien, fait traîne ;  
Il vient d'expirer au champ d'Honneur.

Libre, tu te revois chez toi.  
Au pays, tout est changé,  
Les champs, les coteaux et les bois,  
La guerre a tout ravagé.

Que d'amis sont restés là-bas,  
Que de femmes en voiles noirs.  
Que de mères, pleurent leurs gars.  
Voilà !

Ce que tu viens de voir.<sup>137</sup>

Moyens d'expression privilégiés des prisonniers, les poèmes sont souvent intéressants par le message transmis. Un rien, ici la neige, permet au prisonnier mélancolique de penser à ses proches, à ceux qui sont tombés, à son pays ravagé par la guerre qui laissera une trace indélébile.

Les journaux de prisonniers remplissent ainsi un rôle d'information, de divertissement et d'expression. L'initiative vient d'un besoin des prisonniers et de la volonté de certains de s'épauler dans leur détresse comme l'avait ressenti Léon Paillet qui avait créé le journal du *Camp de Göttingen*.

### **3.4 Le Journal des internés**

La guerre, l'éloignement et la captivité rendent inéluctable la création de journaux de la part des combattants et des prisonniers afin de répondre à leurs besoins et raconter leur histoire. Cela, les autorités suisses et françaises s'en sont bien rendu compte. C'est pourquoi, elles se sont emparées du projet de Léon Paillet et ont fini par publier un organe officiel.

En quelque sorte, le *Journal des internés* est le fruit de cette presse de tranchées et de prisonniers. Pourtant, connaissant l'implication des autorités suisses et

---

<sup>137</sup> L. S., « Vision », *L'Exilé*, 7.01.1917, N19-20, p. 6.

françaises dans la parution du journal, il y a un doute qu'il soit uniquement et totalement l'œuvre des internés.

Pour infirmer ou confirmer ce doute, un exemple montrera que les faits complexes sont sujets à interprétation : la direction du journal est gérée par des internés. Mais qui sont-ils ? L'administrateur et rédacteur en chef de la revue est Lucien Broche, lui-même interné en Suisse. Il est maréchal des logis (équivalent de sergent dans l'artillerie ou la cavalerie) et est diplômé de législation algérienne et de droit musulman. Il donne aussi des cours aux internés français à l'*École coloniale de Neuchâtel* pendant son internement et peu après la guerre.<sup>138</sup> Il signe dix articles dans le *Journal des internés* dont ces cinq éditoriaux :

- « Un Héros »<sup>139</sup>
- « Faut pas s'en faire ! »<sup>140</sup>
- « Aux internés »<sup>141</sup>
- « Au travail »<sup>142</sup>
- « La France d'aujourd'hui »<sup>143</sup>

Dans ces textes, il s'adresse directement aux internés. Il loue ceux qui combattent encore, remercie la Suisse pour son accueil, encourage les internés à ne pas rester inactifs et à profiter de leur captivité pour s'instruire et réfléchir à l'après-guerre. Cet homme fait partie selon le *Journal de Genève* des « adversaires de la pénétration allemande » qui dans son journal n'a « pas cessé d'y plaider la cause des bonnes relations entre la France et la Suisse ».<sup>144</sup> Même sans information complémentaire, il semble bien que ce Lucien Broche est étroitement lié à la politique de propagande française, mais rien ne prouve qu'il soit téléguidé.

Malgré ces suppositions d'une forte influence des autorités dans la rédaction du journal, il faut remarquer que ce dernier encourage les internés à participer à l'ouvrage journalistique. Effectivement, la rédaction adresse ce message à ses abonnés en première page du numéro du 4 août 1917 :

---

<sup>138</sup> [s. n.], « Neuchâtel », *Gazette de Lausanne*, 19.10.1919, N286, p. 2.

<sup>139</sup> BROCHE Lucien, « Un Héros », *JDIF*, 2.06.1917, A1N32, p. 653-654.

<sup>140</sup> BROCHE Lucien, « Faut pas s'en faire », *JDIF*, 27.01.1918, A2N13, p. 271-273.

<sup>141</sup> BROCHE Lucien, « Aux internés », *JDIF*, 2.06.1918, A2N31, p. 696.

<sup>142</sup> BROCHE Lucien, « Au travail », *JDIF*, 4.08.1918, A2N40, p. 907.

<sup>143</sup> BROCHE Lucien, « La France d'aujourd'hui », *JDIF*, 17.11.1918, A3N2, p. 21-22.

<sup>144</sup> [s. n.], « Relation franco-suisse », *Journal de Genève*, 11.07.1919, N189, p. 1.



Nous rappelons aux internés que la collaboration au Journal des internés français est officiellement autorisée. Il leur suffit d'envoyer les manuscrits au Rédacteur en chef du Journal des internés, Dalmaziweg, 46, Berne.<sup>145</sup>

Les internés peuvent ainsi soumettre leurs textes à la rédaction, localisée à Berne. Difficile de dire quels critères entrent en considération dans le choix des articles qui seront publiés.

De cette manière, on compte 304 auteurs différents d'éditoriaux, d'articles de base, de poèmes et de dessins, dans les 112 numéros du *Journal des internés*. Sur ces 304 auteurs, 52 sont identifiés comme des internés, soit le 17%. D'autre part, dans tous les numéros du journal, il y a 735 contributions : éditoriaux, articles de base, dessins et poèmes ; parmi elles, 250 sont signées par des internés, soit le 34%.<sup>146</sup>

Pour une revue clamant être faite pour et par les internés, ces chiffres semblent faibles et laissent transparaître la possibilité d'ingérence discrète de la propagande et de la désinformation à destination des internés. Cela se reflète par un message de la rédaction lors de la sortie du premier numéro de la seconde année :

Instruit par l'expérience d'une année, nous avons adopté une nouvelle disposition dans laquelle uniquement des internés collaborent et s'appliquent à contenter leurs camarades. Administration, rédaction, impression, sont entre les mains d'internés : les lecteurs les jugeront à l'œuvre.<sup>147</sup>

À partir du 28 octobre 1917, l'imprimerie du journal est en mains des internés à Vevey. Pourtant l'hebdomadaire est loin d'être élaboré « uniquement » par des internés comme la rédaction le prétend.

Quel pourrait être l'intérêt de la revue de se prétendre comme un objet fait par les internés ? Par souci de légitimation ? Pour pallier à un désamour du journal de la part des internés ? Pour masquer le contrôle officieux du journal par les autorités françaises et suisses ? Probablement un peu de chaque.

---

<sup>145</sup> La rédaction, « À nos abonnés », *JDIF*, 4.08.1917, A1N41, p. 855.

<sup>146</sup> Chiffres obtenus en répertoriant les éditoriaux, articles de base, dessins et poèmes ainsi que leurs auteurs pour les 112 numéros du *Journal des internés* (voir la liste des auteurs en annexe).

<sup>147</sup> La rédaction, « Journal des internés français », *JDIF*, 4.11.1917, A2N1, p. 2.

## Synthèse

Lors de la Première Guerre mondiale la presse traditionnelle devient un outil privilégié de la propagande. Les soldats au combat, ne s’y retrouvant pas, vont élaborer dans les tranchées leurs propres journaux pour y raconter leur vision de la guerre et leur histoire. Pendant ce temps, à l’intérieur des camps de prisonniers, des feuilles de nouvelles voient le jour de la plume des captifs pour combattre la morosité et raconter le quotidien de captifs. C’est dans la continuité de ces journaux de tranchées et de prisonniers que va se développer le *Journal des internés* français en Suisse. La création de cette revue vient d’un mouvement par le bas, qui a pris naissance chez les internés.

Comme le schéma ci-dessous l’illustre, le *Journal des internés français* va être influencé par ces différents types de journaux de guerre. Étant sous le patronage de l’ambassade de France, l’hebdomadaire n’échappera probablement pas à la politique de « bourrage de crâne » pratiquée dans l’Hexagone. À l’image des journaux de tranchées, qui servent à renforcer les liens de fraternité entre les soldats, à présenter leurs combats sans fioritures et à informer l’arrière de ce qui se passe au front et inversement, le *Journal des internés* va, *mutatis mutandis*, reprendre les mêmes objectifs en les complétant par des informations utiles ; en plus il va tenter de remonter le moral des internés poursuivant la mission des journaux des camps de prisonniers. Bien sûr il devra composer également avec les autorités helvétiques, de la même manière que les journaux des camps de prisonniers devaient se soumettre aux règles des Allemands.



Même si une faible part des éditoriaux, articles et contributions diverses proviennent d’internés qui assument la responsabilité de leur texte, il n’en reste pas moins que l’hebdomadaire répond aux besoins des internés. Cela fera l’objet du chapitre suivant.

## **4 Les fonctions du journal pour les internés**

Un journal pour les internés, voilà la mission première du journal qui fait l'objet de cette étude. En effet, comme vu précédemment, sa création intervient à la suite de l'initiative de Léon Paillet qui avait pour objectif de répondre aux besoins des autres internés, soit être informés, s'instruire, se divertir, se sentir appartenir à un groupe et s'exprimer. Le journal s'inscrit dans la lignée de cette littérature de guerre avec les journaux de tranchées et de camps de prisonniers.

Une plongée au cœur du contenu de la revue aura pour objectif de découvrir ses différentes fonctions : servir de lien entre les internés, leur famille et leur nation, servir de guide et de soutien dans la captivité, servir de moyen de divertissement et permettre à ces hommes de s'exprimer et de garder leur dignité dans les épreuves de l'internement.

## 4.1 Un lien entre les internés, leur famille et la France

### La rubrique « Liste des nouveaux internés »

À la fin d'une grande partie des numéros du *Journal des internés français* (dans 72 numéros exactement), apparaît la rubrique « Liste des nouveaux internés » qui énumère des dizaines voire des centaines de noms de soldats blessés ou malades arrivant depuis les camps de prisonniers allemands par convois. Chaque nom, classé par ordre alphabétique, est accompagné du grade et du régiment du soldat ainsi que du lieu dans lequel il est interné. La rédaction du journal précise dans une note accompagnant la « Liste des nouveaux internés » :

Nous rappelons à nos Lecteurs que pour écrire à un interné porté dans la liste ci-dessous, il suffit de mentionner sur l'enveloppe les noms, prénoms, grade, régiment du destinataire et de l'adresser à la *Poste de Campagne, 23, Internement, Berne*, qui se chargera de transmettre la lettre sans retard.<sup>148</sup>

Cette rubrique permet de définir clairement les soldats français qui sont internés sur le sol suisse et donne également les moyens de les contacter. Le *Journal des internés* remplit donc bien son rôle d'intermédiaire entre les internés et leurs proches. Il permet à un père, une mère ou un ami de correspondre ou d'envoyer des colis à un proche interné.

*De facto*, remplir son rôle de liaison suppose que l'hebdomadaire a un lectorat nombreux en France, bien que le nombre d'abonnés soit resté inconnu. En effet, ce type de service est utile aux familles puisqu'il leur permet d'avoir des nouvelles des internés et de communiquer avec eux. Cette fonction de la revue trouve un écho dans les journaux de tranchées comme *Le Crapouillot*, abordé précédemment, dont un des objectifs est d'assurer le lien entre les soldats et l'arrière.

Les lecteurs de France du journal devaient être d'autant plus nombreux que la revue offre également une rubrique pour rechercher des disparus.

### La rubrique « Recherche des disparus »

Le *Journal des internés français* propose dans 105 de ses numéros, donc quasiment dans chaque numéro, une rubrique intitulée « Recherche des disparus », positionnée à la suite de la rubrique « Liste des nouveaux internés ».

---

<sup>148</sup> La rédaction, « Liste des nouveau internés », *JDIF*, 03.02.1918, A2N14, p. 317.

La rédaction accompagne la rubrique « Recherche des disparus » de cette note explicative :

Chaque abonnement donne droit une fois et pour un seul numéro à l'insertion gratuite, dans cette colonne, d'une annonce de trois lignes pour la recherche des disparus. Les lignes supplémentaires et les annonces des personnes non abonnées sont insérées moyennant le paiement de 1 frs par ligne.<sup>149</sup>

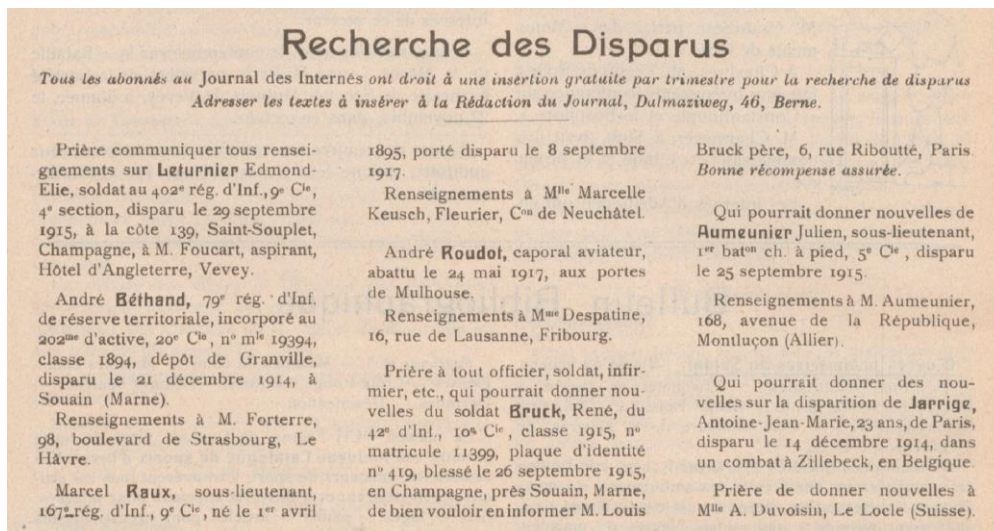
Ici, le service n'est pas gratuit : si l'abonnement au journal donne droit à une annonce sans frais, une personne non-abonnée doit s'acquitter d'un montant de 1 CHF par ligne. La somme peut s'avérer élevée sachant que les annonces font entre 5 et 10 lignes en général. À titre de comparaison, une ligne d'annonce dans la *Gazette de Lausanne* coûte 25 cts pendant la même période.<sup>150</sup>

Au total, dans les 112 numéros du *Journal des internés*, on dénombre 636 annonces dans la rubrique « Recherche de disparus », ce qui fait, en moyenne, six soldats recherchés chaque semaine. Afin de mieux visualiser la façon dont cette rubrique s'agence, voici ci-dessous celle du dimanche 9 décembre 1919. Chaque annonce comporte le nom du disparu, son grade, son régiment, le jour et le lieu de sa disparition ainsi que la personne à contacter dont on indique le nom et le domicile. En se référant à l'exemple ci-dessous, on constate que la demande peut venir de France (Le Havre, Paris, Montluçon) mais, étonnamment, aussi de Suisse (Vevey, Neuchâtel, Fribourg, Le Locle). Pourquoi certaines demandes de renseignements sont-elles émises depuis la Suisse ? Diverses hypothèses peuvent être avancées : peut-être qu'un membre de la famille ou un proche réside en Suisse, peut-être que le recherché a vécu et est connu en Suisse, peut-être qu'un interné recherche un camarade de combat, ...

---

<sup>149</sup> La rédaction, « Recherches des disparus », *JDIF*, 20.10.1917, A1N52, p. 1116.

<sup>150</sup> [s. n.], « Prix des annonces », *Gazette de Lausanne*, 14.09.1916, N254, p. 1.



Rubrique de recherche des disparus du *Journal des internés français* (dimensions : 17x10 cm).  
Référence : [s. n.], « Recherche des disparus », *JDIF*, 9.12.1917, A2N6, p. 142.

La rédaction rappelle que ce service ne peut fonctionner que grâce à la contribution des lecteurs, aussi elle incite grandement les internés à collaborer à cette mission. Les enjeux sont importants pour les familles sans nouvelles d'un proche, comme le révèle cette note de la rédaction accompagnant la rubrique :

Souvent des militaires internés en Suisse sont priés de fournir des renseignements sur leurs camarades disparus, dont la famille est sans nouvelle depuis de longs mois, parfois depuis plusieurs années. Nous voudrions attirer leur attention sur le devoir qui leur incombe de répondre aussi exactement que possible, quand ils le peuvent, à ces demandes d'information et de se prêter, sans crainte, à ces enquêtes en disant tout ce qu'ils savent, tout ce dont ils se souviennent.<sup>151</sup>

Chaque élément d'information est important pour les proches d'un soldat disparu. Derrière chaque annonce se cache des familles inquiètes mais gardant espoir à l'image de Louis Bruck. Chaque semaine, sans discontinuer entre le 9 novembre 1916 et le 10 mars 1917, ce père publie une annonce dans le journal afin d'obtenir des renseignements sur son fils, René Bruck, blessé le 26 septembre 1915 en Champagne, aux dernières nouvelles (cette annonce est visible dans la rubrique « Recherche de disparus » ci-dessus). Impossible de dire si, malgré ses 17 annonces au total et une promesse de récompense, ce père est parvenu à retrouver son fils. Il y a fort à penser que René Bruck fait partie de la longue liste des morts anonymes de la Première Guerre mondiale. Une chose est sûre néanmoins, Louis Bruck a dû déboursé une somme importante pour publier toutes ces annonces. Pour 17 annonces de 10 lignes (1 CHF la ligne), ce père pourrait avoir payé 170 CHF au journal, soit l'équivalent de 170

<sup>151</sup> La rédaction, « Recherches des disparus », *JDIF*, 27.10.1918, A2N52, p. 1162.

heures de travail sachant qu'en Suisse, entre 1916 et 1920 le salaire horaire moyen est d'environ 1 CHF par heure.<sup>152</sup> Il est certain que ce service est coûteux pour les familles recherchant un disparu.

Cette liste des internés et la rubrique sur la recherche des disparus répondent en fait à un besoin humanitaire soutenu par la *Croix-Rouge*. Le *CICR* crée d'ailleurs le 21 août 1914 à Genève l'*Agence internationale des prisonniers de guerre* dont le rôle est, selon l'organisation, de « rétablir les liens familiaux entre personnes séparées par la guerre, et ce, dans le cas des prisonniers de guerre, des internés civils des régions occupées ».<sup>153</sup>

## **Des chroniques sur la France**

En plus de simplifier la prise de contact entre les internés et leurs proches, ainsi que de faciliter la recherche de disparus, le *Journal des internés* donne aux internés des nouvelles de leur pays. Cette caractéristique n'est pas sans rappeler ce journal de tranchées fait à l'arrière évoqué dans le chapitre précédant, les *Nouvelles du Pays*, et dont le rôle central est de renseigner les soldats mobilisés sur les petits faits locaux.

Dans cette optique, quatre séries de rubriques se développent et racontent la France, ses provinces, ses villes et ses habitants d'un point de vue historique, social ou économique. Il s'agit de « À travers la France en guerre », « Nos provinces », « Nos villes » et « Lettre de Paris ».

« À travers la France en Guerre »

Il y a tout d'abord la rubrique « À travers la France en guerre », faisant en général deux pages, dont les sujets abordés sont :

- « Rouen », par P. B. (Indéterminé)<sup>154</sup>
- « Marseille, porte de l'Orient », par Th. Geisendorf (Ind.)<sup>155</sup>
- « Les Femmes de France », par Th. Geisendorf<sup>156</sup>

---

<sup>152</sup> Statistique historique de la Suisse, « Salaires horaires moyens », HSSO [en ligne]. Adresse : <https://hssso.ch/fr/2012/g/1>, consulté le 29.10.2018.

<sup>153</sup> CICR, *L'agence internationale des prisonniers de guerre : Le CICR dans la Première Guerre mondiale*, Genève : Musée internationale de la Croix-Rouge et du croissant rouge, 2007, p. 3.

<sup>154</sup> P. B., « À travers la France en guerre : Rouen », *JDIF*, 9.12.1917, A2N6, p. 122-123.

<sup>155</sup> GEISENDORF Th., « À travers la France en guerre : Marseille, porte de l'Orient », *JDIF*, 18.08.1917, A1N43, p. 904-905.

<sup>156</sup> GEISENDORF Th., « À travers la France en guerre : Les femmes de France », *JDIF*, 25.08.1917, A1N44, p. 924-925.

- « Les Foyers de soldats alliés », par Th. Geisendorf<sup>157</sup>

Cette série de quatre articles traite des effets de la guerre sur l'économie et la structure de villes comme Rouen ou Marseille. Voici par exemple un passage du texte sur « Rouen », écrit par un auteur signant avec les initiales P. B. :

Rouen est sans doute la ville de France où la grande rafale aura laissé les transformations les plus larges, les plus radicales et les plus durables. Rouen s'est armé en place forte de commerce et d'industrie.<sup>158</sup>

L'objectif de ce genre d'articles est d'informer les internés sur les conséquences de la guerre au sein de leur patrie qu'ils peuvent seulement regarder de loin. Outre les changements significatifs des villes, la rubrique traite aussi de l'émergence de certains phénomènes sociaux, comme l'apparition de foyers de soldats sur le territoire français et la question du statut de la femme. Il est dit à ce sujet dans l'article « Femmes de France », écrit par un certain Th. Geisendorf :

Aujourd'hui c'est presque exactement l'inverse. On peut prévoir les inconvénients de cette situation nouvelle. Il est certain qu'une fois la paix conclue, le retour à la vie normale de ces travailleuses variées sera l'un des problèmes les plus ardues. Quel que soit le nombre des disparus ou des mutilés, les poilus qui reviendront au bureau ou à l'atelier ne trouveront pas sans déplaisir la place prise en leur absence. On verra de belles luttes entre syndicats masculins et syndicats féminins.<sup>159</sup>

La guerre métamorphose non seulement les villes mais aussi la société. La question du rôle des femmes doit sans aucun doute intéresser les hommes internés en Suisse qui rentreront bientôt chez eux et devront faire face à ces changements.

« *Nos provinces* »

Il y a ensuite, une autre chronique sur deux pages en général, racontant la France. Elle s'intitule « Nos provinces » et apparaît dans trois numéros traitant des thématiques suivantes :

- « La Lorraine », par André Doderet (traducteur et romancier français)<sup>160</sup>

---

<sup>157</sup> GEISENDORF Th. « À travers la France en guerre : Les Foyers des soldats alliés », *JDIF*, 1.09.1917, A1N45, p. 947-949.

<sup>158</sup> P. B., « À travers la France en guerre : Rouen », *JDIF*, 9.12.1917, A2N6., p. 123.

<sup>159</sup> GEISENDORF Th., « À travers la France en guerre : Les femmes de France », *JDIF*, 25.08.1917, A1N44, p. 924.

<sup>160</sup> DODERET André, « Nos provinces : La Lorraine », *JDIF*, 17.02.1918, A2N16, p. 345-346.



- « Nos légendes pyrénéennes », par E. Bourciez (professeur à l'Université de Bordeaux)<sup>161</sup>
- « La région de Grenoble », par Jules Isaac (historien français)<sup>162</sup>

Ces différents articles présentent les traditions, l'histoire, et l'économie de ces régions de France. L'enjeu est de consolider, chez le soldat déraciné et loin de son pays, son amour de la patrie en lui rappelant les traditions (d'où il vient) et en lui décrivant l'actualité et le futur de sa région (où il va). À noter que ces articles sont écrits par des plumes réputées : il y a un romancier, un professeur et un historien. Le milieu intellectuel français participe donc volontiers à l'entreprise du *Journal des internés*.

#### « Nos villes »

Dans le même ordre d'idée la chronique intitulée « Nos villes », de deux pages, est publiée à trois reprises. Les auteurs dont les initiales seules ne permettent pas une identification certaine, décrivent les villes suivantes :

- « Dijon », par E. J. (Indéterminé)<sup>163</sup>
- « Poitiers », par A. D. (Ind.)<sup>164</sup>
- « Bourges », par A. D.<sup>165</sup>

Cette rubrique plonge le lecteur dans l'histoire et l'architecture de ces cités emblématiques de la France. Souvent, des photos sont insérées pour illustrer le propos, comme ci-dessous la Cathédrale de Bourges présentée dans le cadre de l'article sur la ville de « Bourges ». Cette photo met en évidence le caractère « carte postale » de cette rubrique.

---

<sup>161</sup> BOURCIEZ E., « Nos provinces : Nos légendes pyrénéennes », *JDIF*, 18-25.08.1918, A2N42-43, p. 965-966.

<sup>162</sup> ISAAC Jules, « Nos provinces : La région de Grenoble », *JDIF*, 15.09.1918, A2N46, p. 1029-1031.

<sup>163</sup> E. J., « Nos villes : Dijon », *JDIF*, 28.04.1918, A2N27, p. 619-620.

<sup>164</sup> A. D., « Nos villes : Poitiers », *JDIF*, 19.05.1918, A2N29-30, p. 665-666.

<sup>165</sup> A. D., « Nos villes : Bourges », *JDIF*, 24.03.1918, A2N21, p. 473-474.



Photographie de la Cathédrale de Bourges (dimensions : 9x13,5 cm).  
Référence : A. D., « Nos villes : Bourges », *JDIF*, 24.03.1918, A2N21, p. 474.

### « *Lettres de Paris* »

Aux rubriques précédentes s'ajoute une série sur la ville de Paris qui a pour titre « Lettre de Paris » et qui aborde les sujets suivants :

- « Une visite chez les aveugles », par Francis de Miomandre (écrivain français)<sup>166</sup>
- « Autour du Palais-Royal », par Francis de Miomandre<sup>167</sup>
- « La bonne humeur de Paris », par Francis de Miomandre<sup>168</sup>
- « Bagatelle, les roses et leurs créateurs », par Francis de Miomandre<sup>169</sup>

Ces textes d'une à deux pages, racontent les quartiers, la vie et les mœurs de la Ville lumière comme en témoigne cet extrait sur « La bonne humeur de Paris » rédigé par Francis de Miomandre :

---

<sup>166</sup> DE MIOMANDRE Francis, « Lettre de Paris : Une visite chez les aveugles », *JDIF*, 24.03.1918, A2N21, p. 475-476.

<sup>167</sup> DE MIOMANDRE Francis, « Lettre de Paris : Autour du Palais-Royal », *JDIF*, 5.05.1918, A2N27, p. 621-622.

<sup>168</sup> DE MIOMANDRE Francis, « Lettre de Paris : La bonne humeur de Paris », *JDIF*, 30.06.1918, A2N35, p. 793-794.

<sup>169</sup> DE MIOMANDRE Francis, « Lettre de Paris : Bagatelle, les roses et leurs créateurs », *JDIF*, 7.07.1918, A2N36, p. 831-832.

Si le rire, la gaieté, la bonne humeur étaient bannis du reste du monde, on les retrouverait de 9 heures à midi, dans les marchés de Paris et... une demi-heure après, autour des tables qu'ils alimentent... Et c'est beau cela, tout de même, qu'après quarante-six mois de guerre, le peuple soit si heureux de vivre. Et cela lui est si naturel qu'il est le seul à ne pas s'en étonner.<sup>170</sup>

Ces « Lettres de Paris » témoignent encore de la participation du milieu intellectuel français à l'œuvre du *Journal des internés* puisque ces quatre textes viennent de la plume de l'écrivain français, Francis de Miomandre (1880-1959), prix Goncourt de 1908.

## 4.2 Un lien pour la communauté d'internement

Bien que l'hebdomadaire permette aux internés, aux familles et à la France de rester en lien, il donne aussi aux captifs l'occasion de rester en contact entre eux. En effet, les soldats internés en Suisse sont répartis dans de nombreuses régions et localités suisses. Pour cette raison, le *Journal des internés* se veut rassembleur et ciment identitaire pour cette communauté si particulière.

Dès les premiers numéros du journal, la chronique « À travers les secteurs » s'impose et devient incontournable. Cette rubrique, de deux à trois pages en général, apparaît dans 98 des 112 numéros et traite de l'actualité dans 94 localités d'internement différentes, dont voici les principales :<sup>171</sup>

Interlaken (40), Berne (37), Champéry (28), Montreux (26), Engelberg (21), Weissenburg-bad (21), Loèche (21), Spiez (21), Lausanne (21), Vevey (18), Genève (18), Neuchâtel (18), Bulle (18), Fribourg (17), Salvan (17), Leysin (14), Gstaad-Saanen (13), Frutigen (12), Bagnes (12), Sierre (12).

Certaines localités apparaissent ainsi régulièrement dans le flux des nouvelles transmises par les internés. Il s'agit sans doute des localités abritant le plus grand nombre d'internés français ou disposant d'un chroniqueur régulier et assidu. En effet, la rubrique est alimentée grâce à la contribution des lecteurs, comme le prouve la sollicitation suivante :

Certains secteurs n'ont pas encore de correspondants réguliers, nous serions reconnaissants aux chefs de ces secteurs de vouloir bien en désigner un ou bien nous envoyer eux-mêmes toutes les communications intéressant leur secteur.<sup>172</sup>

---

<sup>170</sup> DE MIOMANDRE Francis, « Lettre de Paris : La bonne humeur de Paris », *JDIF*, 30.06.1918, A2N35, p. 794.

<sup>171</sup> Le nombre d'apparitions de ces localités dans la chronique et mentionné entre parenthèses.

<sup>172</sup> La rédaction, « À travers les secteurs », *JDIF*, 12.05.1917, A1N29, p. 602.

Par cette requête, le journal invite chaque responsable de secteurs d'internement à trouver un correspondant qui communiquera à la rédaction, chaque lundi, les faits locaux les plus intéressants. De fait, le contenu de cette rubrique hebdomadaire comporte des avis de naissance et de décès, des annonces de départs de rapatriés, des remises de décorations, des comptes rendus de conférences ou de pièces de théâtres, des récits d'événements sportifs, etc. Il s'agit en fait de raconter l'internement vu de l'intérieur à travers le regard des soldats, à la manière de *L'Exilé* et du *Crapouillot*.

On trouve par exemple dans le *Journal des internés* une mention de la création à Berne du « Poilu Football Club ». <sup>173</sup> Il s'agit d'une équipe de football composée par les prisonniers français dont certaines rencontres sont commentées. Parfois des faits divers surprenants sont retranscrits dans la rubrique, comme cet accident bien particulier qui s'est déroulé à Gsteig en janvier 1917 :

*Accident de luge.* Samedi dernier s'est produit un accident qui aurait pu avoir des conséquences mortelles.

Un interné, Léon Rudet, du 46<sup>e</sup>, n'ayant pu se rendre maître de la vitesse de sa luge est venu se jeter, au bas d'une côte, sur un traîneau chargé de troncs d'arbres.

Relevé couvert de sang avec de multiples contusions au nez et à la face, après un pansement sommaire, il a dû être transféré à l'hôpital de Saanen pour recevoir les soins que nécessitait son état.

Nous ne saurions trop recommander à nos camarades d'avoir de la prudence, en pratiquant les sports d'hiver. Dans les parties de luge, on se laisse très facilement gagner par la vitesse, et bien souvent on ne choisit pas suffisamment les pistes. Beaucoup d'entre nous sont de simples novices et comme en toutes choses, il faut faire un réel apprentissage.

Les divers accidents qui se sont produits récemment dans quelques lieux d'internement doivent faire réfléchir les téméraires.

Faites du sport, mais du sport rationnel. <sup>174</sup>

Cette scène de la vie courante est cocasse : effectivement, après avoir échappé à la mort sur le front allemand, ce soldat aurait bien pu perdre la vie dans un malencontreux accident de luge. Ici, le *Journal des internés* présente ce cas pour faire de la prévention. Mettre en avant des situations pouvant être vécues par d'autres internés, renforce l'esprit de camaraderie et d'appartenance à un groupe. Ce lien que le journal veut tisser entre tous les captifs, se ressent

---

<sup>173</sup> [s. n.], « À travers les secteurs : Poilu Football Club », *JDIF*, 27.01.1917, A1N14, p. 273.

<sup>174</sup> [s. n.], « À travers les secteurs : Accident de luge », *JDIF*, 11.01.1917, A1N12, p. 229.

notamment dans cette nécrologie apparaissant dans la rubrique « À travers les secteurs » du 13 janvier 1918 :

Le 28 dernier ont eu lieu les obsèques de l'interné Charles Onthier, canonnier au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie territoriale ; il était à peine arrivé d'Allemagne de quelques jours, qu'épuisé par une longue et cruelle captivité, il entra à l'hôpital de Thoun. De très nombreux camarades l'accompagnèrent à sa dernière demeure et les quelques paroles d'adieu prononcées sur sa tombe évoquèrent le sort de cet infortuné qui, sans avoir goûté à sa liberté reconquise, fut enlevé par la mort.<sup>175</sup>

Par les termes utilisés ainsi que sa tonalité, cet extrait témoigne de l'importance donnée à la perte d'un camarade. Pour rappel, 500 internés français en Suisse sont décédés avant d'avoir pu rentrer chez eux.<sup>176</sup> Ce constat renforce possiblement un besoin naturel de la part de ces hommes d'être soudés pour traverser ces épreuves et garder le moral même en captivité.

La chronique « À travers les secteurs » est donc un outil pour renforcer chez les internés français le sentiment d'appartenance, quoique involontaire, à une nouvelle communauté. *L'Exilé*, se rapproche encore du *Journal des internés* dans le sens où tous deux cherchent à créer et développer un sentiment de camaraderie entre les soldats pour mieux affronter la captivité.

Édouard Herriot, maire de Lyon de 1905 à 1940, résume une des raisons d'être du *Journal des internés*, dans une lettre ouverte intitulée « Nos devoirs » et publiée en première page de l'hebdomadaire :

Si je vous ai bien compris vous voulez, tout d'abord, tenir vos camarades informés de toutes nouvelles qui peuvent les intéresser. Du même coup, nous serons renseignés sur le sort de nos compatriotes, sur leur vie, sur leurs désirs. La nouvelle colonie française qu'abrite la généreuse Suisse sera, de ce fait, renforcée, mieux groupée, mieux unies.<sup>177</sup>

L'union à entretenir entre les internés est un des grands objectifs du journal dans lequel des hommes politiques français, à l'image d'Édouard Herriot, apportent leur contribution. À noter que cette volonté de fédérer spirituellement les internés peut entrer dans un mécanisme de propagande selon l'historien Fabrice d'Almeida. En effet, selon lui, l'embrigadement des esprits passe par la création d'un sentiment de solidarité.<sup>178</sup> En d'autres termes, rassembler les gens autour d'une idée forte permet de mieux les contrôler.

---

<sup>175</sup> [s. n.], « À travers les secteurs : Nécrologie », *JDIF*, 13.01.1918, A2N10, p. 239.

<sup>176</sup> La rédaction, « À nos abonnés », *JDIF*, 29.12.1918, A3N8, p. 146.

<sup>177</sup> HERRIOT Édouard, « Nos devoirs », *JDIF*, 9.10.1916, A1N3, p. 29-30.

<sup>178</sup> D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire mondiale de la propagande de 1900 à nos jours*, op. cit., p. 13.

### 4.3 Un guide et un soutien

#### Des conseils sur l'internement

Le *Journal des internés* se positionne comme une béquille pour ces soldats blessés ou malades. Dès l'apparition du premier numéro, Léon Poincard, secrétaire général du *Bureau de Secours aux Prisonniers de guerre*,<sup>179</sup> annonce un des objectifs clés de l'hebdomadaire dans l'éditorial du 26 octobre 1916, intitulé « Être utile » :

[...] le journal les aidera de tout son pouvoir, en leur portant de façon régulière les informations dont ils ont besoin, en leur servant de guide et de soutien. Ainsi remplira-t-il son programme qu'on tient tout en entier dans sa devise : *être utile !* »<sup>180</sup>

Pour guider les nouveaux arrivants, le journal contient une « Partie officielle » composée d'une à quatre pages, présente dans chaque numéro et qui traite des différents problèmes ou questionnements liés à l'internement : règlement postal, mariage des internés, travail des internés, conditions de rapatriement, inscriptions des internés dans les universités et les écoles, facilités de voyage accordées aux prisonniers internés et à leur famille, habillement, solde, etc. À noter que cette partie est souvent composée de messages venant du Médecin d'armée suisse, Charles Hauser, l'homme à la tête du *Service de l'internement*. Il y a aussi des instructions officielles du gouvernement français ou des copies de traités. Le *Journal des internés* fait donc figure d'intermédiaire entre les internés et les autorités suisses et françaises.

De surcroît, pour faciliter davantage l'acclimatation des internés, la revue propose la rubrique « Courrier des abonnés ». Cette rubrique, d'une demi-page, répond aux questions adressées à la rédaction par les lecteurs. Il s'agit souvent de demandes de renseignements concernant l'obtention de visas, le rapatriement, l'envoi de colis, des œuvres de guerre, des conseils administratifs ou médicaux, etc.

Ici, le *Journal des internés* sert à relayer les informations officielles pour favoriser l'installation des nouveaux arrivants et répond aussi à leurs interrogations sur le fonctionnement de l'internement.

---

<sup>179</sup> Le *Bureau de Secours des prisonniers de guerre* est une œuvre pour les prisonniers qui se charge par exemple de l'envoi de pain ou de colis aux prisonniers.

<sup>180</sup> POINCARD Léon, « Être utile », *JDIF*, 26.10.1916, A1N1, p. 2.

## Un soutien psychologique

En plus de son lot de blessures atroces, la guerre et la captivité causent de lourdes souffrances psychologiques chez les individus internés. Ce mal, appelé « cafard », désigne l'état dépressif et le mal-être de certains hommes.

À ce propos, Noelle Roger, écrivaine suisse ayant exercé le métier d'infirmière pendant la Grande Guerre, prête sa plume au journal pour témoigner de la détresse de certains internés. Elle raconte, dans un récit intitulé « Le Cafard », l'histoire de Pierre Philippe, un civil belge capturé et emprisonné en Allemagne avant son arrivée dans les régions d'internement helvétiques. En voici un extrait :

Lorsque sa province fut envahie, Pierre Philippe, un Belge, ayant eu sa maison détruite et sa famille dispersée, échappa d'abord aux ennemis à cause de sa cécité [...].

Les ennemis finirent par s'emparer de lui. Et il vécut pendant quelques mois dans un camp de prisonniers. Puis il fut joint à un convoi de malades et partit pour la Suisse où il fut interné. Après les premiers jours où la joie du voyage et l'accueil de la terre amie soutinrent Philippe dans une sorte d'exaltation, il fut saisi par un abattement qu'il n'avait jamais connu à ce degré. Il se voyait devenir indifférent à toutes les choses, à tous les êtres, comme si la capacité de sentir fût morte en lui. Rien ne venait alléger la tristesse morne de ses journées : c'était le terrible « cafard » dont il avait réussi à se défendre en Allemagne.

Ils [ses camarades internés] sauront que si Philippe, à cette heure, a retrouvé sa force et sa joie, c'est qu'il est conscient de travailler pour sa Patrie et qu'à eux tous, il appartient aussi, pendant ce temps d'exil, de la servir.<sup>181</sup>

Pierre Philippe incarne l'interné type auquel il est facile de s'identifier. En effet, son chemin de vie est similaire à celui de nombreux internés : victime d'une grave blessure, captif en Allemagne puis interné en Suisse. Son handicap, son isolement et son inactivité le plonge dans un profond abattement. Noelle Roger construit donc son récit autour de ce personnage pour que les internés dans la même situation se convainquent qu'il est possible de sortir de cette morosité en étant utile à la France. À noter que Noelle Roger est un exemple de la participation de quelques intellectuels suisses à l'œuvre du *Journal des internés*.

Dans le cadre de cette mission de soutien moral, François Saint-Maure, professeur à la faculté libre du droit d'Angers, voit son texte « Lettre à un Interné » publié dans l'éditorial du 23 juin 1917 :

---

<sup>181</sup> ROGER Noelle, « Le Cafard », *JDIF*, 2.11.1916, A1N2, p. 20.

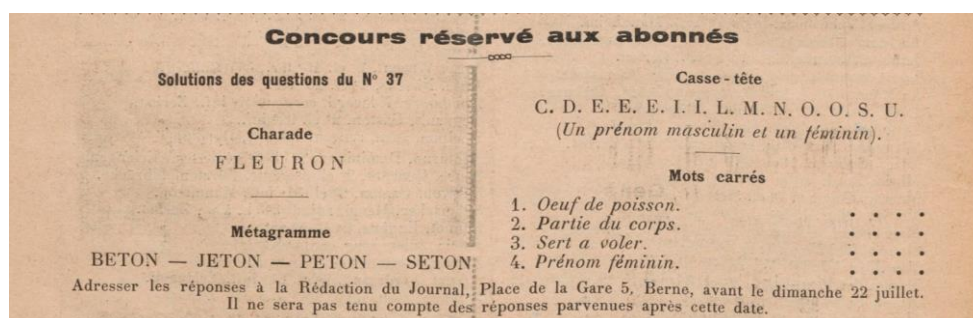
Vous le voyez, votre rôle ne s'est pas achevé avec votre captivité. Vous avez été les soldats de la France ; vous êtes maintenant ses témoins et pour avoir changé de direction, votre responsabilité n'a pas moins gardé toute sa grandeur. La France, c'est vous ; pour la juger, on vous regarde ; les uns ont pour vous des yeux sympathiques, d'autres, ont peut-être, des yeux malveillants, mais tous les yeux sont attentifs. C'est de vous que dépend en partie la figure que prendra pour le monde la France de demain et ce sont vos actes qui la modèlent. Ne me dites donc plus que vous souffrez de votre inutilité, puisque votre tâche est encore belle et si efficace.<sup>182</sup>

François Saint-Maure pose un regard positif sur ces hommes en leur rappelant que la France a toujours besoin d'eux. L'objectif de cette mission, menée par des écrivains et des universitaires entre autres, est de revaloriser ces hommes et de les réintégrer dans le destin de la nation française. Pour conforter cela, le journal affiche dans ces pages les visites officielles dans les régions d'internement des représentants français ainsi que les remises de décorations à des internés. Par cet aspect le *Journal des internés* se rapproche de *L'Exilé*, tous deux se donnant pour mission de chasser le cafard.

#### 4.4 Un divertissement

##### Concours pour les abonnés

Afin de divertir et d'éloigner les internés du « cafard », l'hebdomadaire propose une rubrique divertissante intitulée, « Concours réservé aux abonnés », dont un exemple est visible ci-dessous. À noter que *L'Exilé* proposait également ce genre de jeux.



Concours réservé aux abonnés (dimensions : 17x6,5 cm).

Référence : [s. n], « Concours réservé aux abonnés », *JDIF*, 14.07.1917, A1N38 p. 810.

Des charades, des casse-têtes, des énigmes, des mots en losanges, etc. y sont proposés. Les abonnés sont invités à envoyer leurs réponses à la rédaction et les meilleurs participants peuvent gagner des boîtes de cigares, des montres ou d'autres objets fabriqués dans les ateliers d'internés. Cette rubrique ne dure que

<sup>182</sup> SAINT-MAURE François, « Lettre à un Interné », *JDIF*, 23.06.1917, A1N35, p. 720.



du 27 janvier 1917 au 4 novembre 1917.<sup>183</sup> Manque de participation des internés ? Rubriques pas assez sérieuses pour les autorités françaises ? La cause de l'arrêt de ces jeux concours est difficile à établir.

## Un peu d'humour

L'humour a également sa place dans le *Journal des internés français*. Il se concentre dans la chronique intitulée « L'humour », publiée à 15 reprises entre le 26 octobre 1916 et le 5 mai 1918.<sup>184</sup> Toutefois la publication n'est pas régulière puisqu'après avoir été publiée dans les trois premiers numéros de l'hebdomadaire, il faudra attendre plus d'une année avant de la revoir. Vite abandonnée par la rédaction, il se pourrait qu'elle soit rétablie à la demande des lecteurs. En effet, l'éditorial de la rédaction lors de la parution du premier numéro de la deuxième année du journal fait le bilan de l'année écoulée :

Si la gravité des heures que nous traversons nous imposait de ne pas faire un Journal uniquement amusant, comme d'aucuns nous le conseillaient, du moins croyons-nous ne pas devoir bannir complètement l'humour et la littérature. Aussi, avons-nous fait appel à la collaboration de camarades dessinateurs et écrivains qui apporteront à notre Journal la note gaie.<sup>185</sup>

Cette chronique est donc alimentée par les textes et les dessins des internés eux-mêmes. Voici d'ailleurs la liste de chacun des textes de la chronique « L'humour », faisant en général entre une et quatre pages :

- « Histoire naturelle de l'interné », par Pline l'Ancien (indéterminé)<sup>186</sup>
- « L'interné inventeur », par Archimède (ind.)<sup>187</sup>
- « Le bain », par Willy (ind.)<sup>188</sup>
- « Le poilu aux totos », par Louis Batcave (président de l'*Escole Gastou Febus*, association littéraire)<sup>189</sup>
- « L'après-guerre », par Paul Mélide (interné)<sup>190</sup>
- « Bouju ahuri », par Paul Mélide<sup>191</sup>
- « Le canard », par Paul Mélide<sup>192</sup>
- « Une anecdote », par M. O. (ind.)<sup>193</sup>

---

<sup>183</sup> C'est-à-dire du *JDIF*, 27.01.1917, A1N14 au *JDIF*, 4.11.1917, A2N1.

<sup>184</sup> C'est-à-dire entre le *JDIF*, 26.10.1916, A1N1 et le *JDIF*, 5.05.1918, A2N27.

<sup>185</sup> La rédaction, « Le Journal des internés français, 1916-1917 », *JDIF*, 4.11.1917, A2N1, p. 1.

<sup>186</sup> PLINE L'ANCIEN, « L'humour : Histoire naturelle de l'Interné », *JDIF*, 26.10.1916, A1N1, p. 5.

<sup>187</sup> ARCHIMÈDE, « L'humour : L'interné inventeur », *JDIF*, 2.11.1916, A1N2, p. 17-19.

<sup>188</sup> WILLY, « L'humour : Le bain », *JDIF*, 9.11.1916, A1N3, p. 30-31.

<sup>189</sup> BATCAVE Louis, « L'humour : Le poilu aux totos », *JDIF*, 24.02.1918, A2N17, p. 389-390.

<sup>190</sup> MÉLIDE Paul, « L'humour : L'après-guerre », *JDIF*, 3.03.1918, A2N18, p. 415-417.

<sup>191</sup> MÉLIDE Paul, « L'humour : Bouju ahuri », *JDIF*, 10.03.1918, A2N19, p. 438-439.

<sup>192</sup> MÉLIDE Paul, « L'humour : Le canard », *JDIF*, 14.04.1918, A2N24, p. 560-562.

<sup>193</sup> M. O., « L'humour : une anecdote », *JDIF*, 5.05.1918, A2N27, p. 631.

Les histoires sont légères, les textes sont parcourus de dialogues et de personnages à la fois facétieux et caricaturaux, l'univers reste pourtant celui de l'internement et de la guerre.

Par exemple, l'« Histoire naturelle de l'interné » d'un auteur signant sous le pseudonyme de Pline l'Ancien, est une observation de cet être si spécial, qu'est l'interné. « Le bain », d'un dénommé Willy, se moque gentiment de l'accent des Anglais dans un dialogue entre Percival, un soldat britannique, et une jeune femme française. Ce soldat s'adresse ainsi à cette demoiselle : « Mahdmwazell, zhay l'onnurr duh voo salooay [Mademoiselle, j'ai l'honneur de vous saluer] ». <sup>194</sup>

En dépit de leur aspect décalé, ces histoires drôles n'en demeurent pas moins dénuées d'intentions moralisantes comme en témoigne « L'interné inventeur », d'Archimède dont voici un extrait :

La captivité, ses longues heures de recueillement, ses veilles, ses constantes occasions de méditer, a entretenu, au contraire, et a développé en moi les facultés inventives. J'ai inventé, pendant que j'étais au Camp de Grafenwöhr, le porte-plume cure-dent. <sup>195</sup>

Il s'agit d'un texte racontant les inventions étranges d'un interné français dont le message sous-jacent est le suivant : malgré l'internement, les internés se doivent d'être des gens actifs et inventifs.

D'autres histoires de la chronique « L'humour » combinent habilement du texte, des dialogues et des dessins, un peu à la manière de bandes dessinées. L'interné Paul Mélide réalise à ce sujet le texte et les dessins des histoires suivantes : « L'après-guerre », « Bouju ahuri » et « Le canard ». Il s'agit en fait de petits sketches mettant en scène des internés dans des situations incongrues. « Le canard », par exemple, parle de l'interné appelé Malenpoint, qui est sur le point de rater le rapatriement car il est un peu tête en l'air. On le voit à droite sur le dessin ci-dessous : ses camarades attendent le train, leurs valises en mains, tandis que Malenpoint n'est pas du tout préparé.

---

<sup>194</sup> WILLY, « L'humour : Le bain », *JDIF*, 9.11.1916, A1N3, p. 31.

<sup>195</sup> ARCHIMÈDE, « L'humour : L'interné inventeur », *JDIF*, 2.11.1916, A1N2, p. 17.



Dessin de Paul Mélide (dimensions : 17x8,5 cm).  
 Référence : MÉLIDE Paul, « L'humour : Le canard », *JDIF*, 14.04.1918, A2N24, p.562.

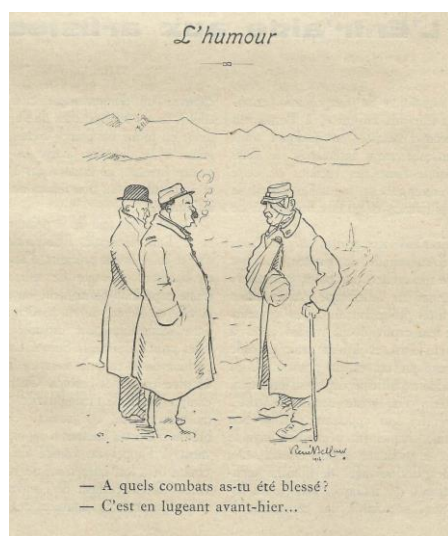
Les dessins font partie intégrante du *Journal des internés*. On retrouve souvent des dessins humoristiques, isolés dans l'hebdomadaire. Ceux-ci mettent en scène les internés dans des situations comiques. Parfois des dessins humoristiques complètent des articles pour y amener une certaine légèreté. En voici quelques exemples :



Dessin d'A. Martin (8,5x12).  
 Référence : MARTIN A., « [s. t.] », *JDIF*, 3.03.1917, A1N19, p. 379.

Isolé, le dessin ci-dessus a été réalisé par l'interné A. Martin. Le dessin représente un skieur qui descend la pente, portant ses skis, qui dit « J'arriverai peut-être pas le premier, mais j'arriverai sûrement », ce qui sous-entend qu'il préfère être prudent, connaissant les risques de la pratique des sports de glisse. Il s'agit sans doute d'un interné français si on se réfère à son habillement et la

montagne en arrière-plan fait penser aux Alpes. Le dessin est purement humoristique et rappelle que la pratique de certains sports fait des blessés parmi les internés.



Dessin de René Bellair (dimensions : 8,5x12 cm).  
Référence : BELLAIR René, « L'humour », *JDIF*, 17.02.1917, A1N17, p. 336.

Ci-dessus, l'interné René Bellair rebondit sur le même sujet que A. Martin. Un interné explique à un de ses camarades que sa blessure a été provoquée par un accident de luge et non par la guerre.



Dessin de Marcel Gillon (dimensions : 14,5x5 cm).  
Référence : GILLON Marcel, « Une visite à Loèche-les-Bains et à l'atelier des internés », *JDIF*, 20.01.1918, A2N12, p.257.

Quand l'interné Marcel Gillon, ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Paris, écrit un article présentant Loèche-les-Bains (Valais) et son atelier d'internés, il l'accompagne de dessins à caractère humoristique.<sup>196</sup> Sur le dessin ci-dessus, il représente un bouc qui porte son regard sur un petit drapeau français qui l'excite au point de semer la terreur parmi les internés de Loèche-les-Bains.

---

<sup>196</sup> GILLON Marcel, « Une visite à Loèche-les-Bains et à l'atelier des internés », *JDIF*, 20.01.1918, A2N12, p.257.

## Conseils littéraires

La littérature intéresse passablement les internés mais ne fait pas vraiment partie du *Journal des internés* lors de sa première année de parution. On trouve seulement dès le numéro 17 de la première année de parution un « Bulletin bibliographique » qui apparaîtra à 60 reprises jusqu'à la fin du journal. Cette rubrique liste, en fin de numéro, des ouvrages conseillés à la lecture.

La littérature va prendre plus de place lors de la seconde année de parution du *Journal des internés*. Dans une note, déjà citée, à l'intention des lecteurs, le journal rappelle son intention de ne bannir ni l'humour, ni la littérature.<sup>197</sup> Après cette déclaration, le journal va augmenter son offre au niveau littéraire pour sa seconde année de publication au travers deux rubriques : « Nos beaux livres » et « Nos écrivains ».

### « Nos beaux livres »

La rubrique « Nos beaux livres » fait son apparition dès le 17 février 1918 et se poursuivra jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1918, soit presque jusqu'à la fin du journal. À chaque apparition, la rubrique « Nos beaux livres » traite sur une ou cinq pages d'un ouvrage différent. Elle présente d'abord une petite note explicative sur l'auteur et sur l'ouvrage puis propose un extrait ou un chapitre du livre en question. Voici les 13 ouvrages présents dans cette rubrique :

- « Le roman de Tristan et Iseut [date : XII<sup>e</sup> siècle] »<sup>198</sup>
- « L'éducation sentimentale [auteur : Gustave Flaubert, date : 1869] »<sup>199</sup>
- « Fantôme d'Orient [auteur : Pierre Loti, date : 1892] »<sup>200</sup>
- « La Chanson de Roland [date : XI<sup>e</sup> siècle] »<sup>201</sup>
- « Le Diable boiteux [auteur : Alain-René Lesage, date : 1707] »<sup>202</sup>
- « Les Misérables [auteur : Victor Hugo, date : 1862] »<sup>203</sup>
- « Le livre de l'émeraude [auteur : André Suarès :1900] »<sup>204</sup>
- « L'anneau d'Améthyste [auteur : Anatole France, date : 1899] »<sup>205</sup>
- « La Chanson de Saint Alexis [date : XI<sup>e</sup> siècle] »<sup>206</sup>

---

<sup>197</sup> La rédaction, « Le Journal des internés français, 1916-1917 », *JDIF*, 4.11.1917, A2N1, p. 1.

<sup>198</sup> [s. n.], « Nos beaux livres : Le roman de Tristan et Iseut », *JDIF*, 17.02.1918, A2N16, p. 359-362.

<sup>199</sup> [s. n.], « Nos beaux livres : L'éducation sentimentale », *JDIF*, 24.02.1918, A2N17, p. 391-392.

<sup>200</sup> [s. n.], « Nos beaux livres : Fantôme d'Orient », *JDIF*, 3.03.1918, A2N18, p. 414-415.

<sup>201</sup> [s. n.], « Nos beaux livres : La Chanson de Roland », *JDIF*, 24.03.1918, A2N21, p. 486-490.

<sup>202</sup> [s. n.], « Nos beaux livres : Le diable boiteux », *JDIF*, 5.05.1918, A2N27, p. 628-631.

<sup>203</sup> [s. n.], « Nos beaux livres : Les Misérables », *JDIF*, 7.04.1918, A2N23, p. 533-536.

<sup>204</sup> [s. n.], « Nos beaux livres : Le livre de l'émeraude », *JDIF*, 28.04.1918, A2N26, p. 604-605.

<sup>205</sup> [s. n.], « Nos beaux livres : L'anneau d'Améthyste », *JDIF*, 19.05.1918, A2N29, p. 680-681.

<sup>206</sup> [s. n.], « Nos beaux livres : La chanson de Saint Alexis », *JDIF*, 16.06.1918, A2N33, p. 756-757.

- « Salamambo [auteur : Gustave Flaubert, date : 1862] »<sup>207</sup>
- « Histoire de la Révolution française [auteur : Jules Michelet, date : 1852] »<sup>208</sup>
- « Voyage aux Pyrénées [auteur : Hyppolite Taine, date : 1860] »<sup>209</sup>
- « Ode à l'étoile [auteur : Lucien Rolmer, date : 1902] »<sup>210</sup>

La rubrique « Nos beaux livres » propose donc des extraits de lecture aux internés. Cela va de la chanson de geste médiévale, comme *La chanson de Roland*, jusqu'à des textes plus contemporains, comme le *Livre de l'émeraude*, en passant par les grands classiques de la littérature française, comme *L'éducation sentimentale*. L'objectif de cette rubrique est sans-aucun doute de distraire les internés tout en leur donnant le goût à la lecture.

### « Nos écrivains »

Une autre rubrique littéraire fait également son apparition. Il s'agit de la rubrique « Nos écrivains », composée de 20 articles qui présentent chacun un écrivain, quelques-uns de ses livres ou un aspect particulier de son œuvre. Ces articles font entre une et trois pages et sont répartis entre le 3 mars 1918 et le 29 décembre 1918 :

- « René Boylesve [1867-1926] », par Francis de Miomandre (écrivain français)<sup>211</sup>
- « Maurice Barrès [1862-1923] », par Georges de Lauris (écrivain français)<sup>212</sup>
- « Paul Bourget [1852-1935] », par Edmond Jaloux (écrivain français)<sup>213</sup>
- « Pierre Loti [1850-1923] », par André Doderet (écrivain français)<sup>214</sup>
- « Le Sentiment de l'honneur dans le Théâtre de Corneille [1606-1684] », par Edmond Jaloux<sup>215</sup>
- « Octave Feuillet [1821-1890] »<sup>216</sup>
- « Théodore De Banville [1823-1891] », par Edmond Jaloux<sup>217</sup>
- « André Suarès [1868-1948] », par Francis de Miomandre<sup>218</sup>
- « Anatole France [1844-1924] », par Georges de Lauris<sup>219</sup>
- « Les caractères dans Balzac [1799-1850] », par Edmond Jaloux<sup>220</sup>

<sup>207</sup> [s. n.], « Nos beaux livres : Salamambo », *JDIF*, 23.06.1918, A2N34, p. 779-782.

<sup>208</sup> [s. n.], « Nos beaux livres : Histoire de la Révolution française », *JDIF*, 14.07.1918, A2N37, p. 851-853.

<sup>209</sup> [s. n.], « Nos beaux livres : Voyage aux Pyrénées », *JDIF*, 11.08.1918, A2N41, p. 940-942.

<sup>210</sup> [s. n.], « Nos beaux livres : Ode à l'étoile », *JDIF*, 1.12.1918, A3N3, p. 59.

<sup>211</sup> DE MIOMANDRE Francis, « Nos écrivains : René Boylesve », *JDIF*, 3.03.1918, A2N18, p.404-405.

<sup>212</sup> DE LAURIS Georges, « Nos écrivain : Maurice Barrès », *JDIF*, 10.03.1918, A2N19, p. 428-430.

<sup>213</sup> JALOUX Edmond, « Nos écrivains : Paul Bourget », *JDIF*, 17.03.1918, A2N20, p. 449-451.

<sup>214</sup> DODERET André, « Nos écrivains : Pierre Loti », *JDIF*, 24.03.1918, A2N21, p. 476-477.

<sup>215</sup> JALOUX Edmond, « Nos écrivains : Le Sentiment de l'honneur dans le Théâtre de Corneille », *JDIF*, 31.03.1918, A2N22, p. 502-503.

<sup>216</sup> [s. n.], « Nos écrivains : Octave Feuillet », *JDIF*, 7.04.1918, A2N23, p. 527-528.

<sup>217</sup> JALOUX Edmond, « Nos écrivains : Théodore de Banville », *JDIF*, 21.04.1918, A2N25, p. 573-575.

<sup>218</sup> DE MIOMANDRE Francis, « Nos écrivains : André Suarès », *JDIF*, 28.04.1918, A2N26, p. 597-598.

<sup>219</sup> DE LAURIS Georges, « Nos écrivains : Anatole France », *JDIF*, 19.05.1918, A2N29, p.678-678.

<sup>220</sup> JALOUX Edmond, « Nos écrivains : Les caractères dans Balzac », *JDIF*, 9.06.1918, A2N32, p. 724-725.

- « Francis Jammes [1868-1938] », par Georges de Lauris<sup>221</sup>
- « Gustave Flaubert et les civilisations disparues [1821-1880] », par Edmond Jaloux<sup>222</sup>
- « Victor Hugo et La Légende des siècles [1802-1885] », par Edmond Jaloux<sup>223</sup>
- « Paul Claudel [1868-1955] », par Edmond Jaloux<sup>224</sup>
- « Taine, Renan et le déterminisme [1828-1893] », par Francis de Miomandre<sup>225</sup>
- « J.-H. Rosny, Aîné et les différents aspects de son œuvre [1856-1940] », par Francis de Miomandre<sup>226</sup>
- « Georges Courteline et sa philosophie [1858-1929] », par Francis de Miomandre<sup>227</sup>
- « Judith Gautier [1845-1917] », Francis de Miomandre<sup>228</sup>
- « Lucien Rolmer [1880-1916] », par Edmond Jaloux<sup>229</sup>
- « Pierre Mille [1864-1941] », par Francis de Miomandre<sup>230</sup>

Cette rubrique est réalisée par trois écrivains français : Francis de Miomandre, Georges de Lauris et Edmond Jaloux. Leur participation témoigne de l'engagement du milieu littéraire français dans l'œuvre du *Journal des internés*. La composante littéraire fait également partie du contenu du *Crapouillot*, comme il a été mentionné précédemment.

#### 4.5 Un moyen d'expression des internés

Il se trouve donc que beaucoup d'acteurs plus ou moins connus participent à l'élaboration du *Journal des internés* : écrivains, professeurs, hommes politiques, etc. Qu'en est-il des internés ? Ont-ils l'occasion d'exprimer leurs sentiments dans les pages du journal comme l'affirme l'interné Charles Seynard « Ce journal, notre journal »<sup>231</sup> quand il s'exprime dans l'article « Ce que nous pouvons faire » publié dans l'hebdomadaire ?

---

<sup>221</sup> DE LAURIS Georges, « Nos écrivains : Francis Jammes », *JDIF*, 16.06.1918, A2N33, p. 747-748.

<sup>222</sup> JALOUX Edmond, « Nos écrivains : Gustave Flaubert et les Civilisations disparues », *JDIF*, 23.06.1918, A2N34, p. 770-771.

<sup>223</sup> JALOUX Edmond, « Nos écrivains : Victor Hugo et la légende des siècles », *JDIF*, 7.07.1918, A2N36.

<sup>224</sup> JALOUX Edmond, « Nos écrivains : Paul Claudel », *JDIF*, 21.07.1918, A2N38, p. 867-868.

<sup>225</sup> DE MIOMANDRE Francis, « Nos écrivains : Taine, Renan et le Déterminisme », *JDIF*, 4.08.1918, A2N40, p. 915-916.

<sup>226</sup> DE MIOMANDRE Francis, « Nos écrivains : J.-H. Rosny, Aîné et les différents aspects de son œuvre », *JDIF*, 11.08.1918, A2N41, p. 934-936.

<sup>227</sup> DE MIOMANDRE Francis, « Nos écrivains : Georges Courteline et sa philosophie », *JDIF*, 18.08.1918, A2N42, p. 958-959.

<sup>228</sup> DE MIOMANDRE Francis, « Nos écrivains : Judith Gautier », *JDIF*, 10.11.1918, A3N1, p. 5-6.

<sup>229</sup> JALOUX Edmond, « Nos écrivains : Lucien Rolmer », *JDIF*, 1.12.1918, A3N3, p. 57-58.

<sup>230</sup> DE MIOMANDRE Francis, « Nos écrivains : Pierre Mille », *JDIF*, 29.12.1918, A3N8, p. 156-157.

<sup>231</sup> SEYNARD Charles, « Ce que nous pouvons faire », *JDIF*, 27.01.1917, A1N14, p. 264.

## La culpabilité chez les internés

Au fil des pages du journal, transparait un sentiment récurrent chez les internés participant à l'écriture de la revue. Il est vrai que parmi ceux qui s'expriment dans l'hebdomadaire, une culpabilité ressort de manière vive. Il s'agit, d'une part, d'un sentiment de honte d'être encore en vie, contrairement à leurs camarades tombés au champ d'honneur et, d'autre part, d'un sentiment d'inutilité par rapport à leurs camarades livrant encore bataille.

Lucien Demonray, lui-même interné, exprime bien ce sentiment de culpabilité dans l'éditorial « Hier, aujourd'hui, demain » publié dans le numéro du 12 décembre 1916. Il s'adresse de cette manière à ses compagnons nouvellement internés en Suisse :

Mes amis, vos angoisses de prisonniers de guerre sont à jamais terminées. Vos souffrances ont disparu. Certes, vous n'êtes pas encore libres et, du reste qui peut, ici-bas, se flatter d'être libre ? Vous êtes encore des exilés. Mais combien doux est cet exil comparé à celui dont vous sortez ! Un peuple sympathique vous accueille à bras ouverts. [...] Les distractions n'ont pas été oubliées. [...] Vous avez même votre journal. [...] Il ne faut pas s'endormir dans ces délices. Songez souvent aux camarades que vous avez laissés dans les camps d'où vous êtes partis joyeux. Songez à ceux qui vont passer un troisième hiver dans les tranchées, à ceux qui luttent chaque jour, à la merci d'une balle ou d'un éclat d'obus.<sup>232</sup>

Dans cet extrait, Lucien Demonray relativise la situation des internés par rapport à celle des combattants. Ces ressentis, combinés aux souffrances psychologiques de la guerre et de la captivité sont sûrement à l'origine de cet état dépressif appelé « cafard ». Si Noelle Roger tente de reconforter les malades en leur redonnant un but dans la vie, comme vu précédemment, d'autres auteurs ont moins de compassion. Par exemple, l'interné P.-P. Valdelièvre, écrit dans l'article « Un peu de philosophie » publié dans le journal :

Tout récemment interné, et encore tout au charme exquis du changement d'existence, dans cette période de transition qui fait qu'on ne se rend pas encore nettement compte si c'est vrai ou si c'est un rêve, j'avoue avoir été maintes fois choqué par des conversations d'internés qui se plaignent d'avoir ce qu'on est convenu d'appeler « le cafard ». O stupeur ! Avoir le cafard ici ! La chose est déjà incompréhensible en captivité, de la part d'un homme sain d'esprit, à plus forte raison l'est-elle pour un interné. Le cafard est une chose essentiellement subjective qui provient d'un manque d'équilibre des facultés morales ; on connaissait ce type bien avant la guerre, mais il relevait du seul domaine de la médecine, et ceux qui en étaient atteints s'appelaient des hypocondriaques. La guerre nous a valu une éclosion formidable de cette affection, et il n'est pas jusqu'aux combattants du front qui n'en soient parfois atteints, si j'en crois les annonces des Revues qui demandent sans cesse livres ou instruments de musique pour aider les hommes à « tuer le cafard ».

---

<sup>232</sup> DEMONRAY Lucien, « Hier, aujourd'hui, demain », *JDIF*, 7.12.1916, A1N7, p. 105.



Pour passer agréablement les temps de repos, pour se distraire intelligemment, pour s'instruire, oui! mais pour aider à se débarrasser d'une maladie imaginaire, jamais !<sup>233</sup>

Le texte de cet interné illustre sans doute le débat que devait susciter les troubles psychologiques à l'époque. Difficile en effet pour certains de comprendre les séquelles psychologiques invisibles à l'œil nu alors que d'autres internés portent sur eux les stigmates de la guerre (amputations, visages défigurés). Bien que cet écrit nie l'existence de troubles psychiques, il révèle que la santé mentale est une thématique qui préoccupe les acteurs du journal.

### **L'expression par la poésie**

La poésie est une constante dans le *Journal des internés*, du premier numéro jusqu'au dernier. Comme vu précédemment, elle est d'ailleurs aussi très présente dans *L'Exilé*. Au total, on compte 53 poèmes dont 37 sont écrits par des internés, soit le 70%. Avec le dessin, il s'agit du moyen d'expression le plus utilisé par les internés dans l'hebdomadaire. De plus, ils traitent de sujets forts, émouvants et personnels, ce qui contraste avec le reste du contenu.

Parmi ces poèmes, rédigés par des internés, plusieurs thématiques ressortent :

#### *Poèmes sur la mort et les combats au front*

- « Jour d'hiver », par Louis Mercier (interné)<sup>234</sup>
- « La terre captive », par Louis Mercier<sup>235</sup>
- « Prière pour ceux qui portent des rondins », par Louis Mercier<sup>236</sup>
- « Prière contre la tentation des souvenirs », par Louis Mercier<sup>237</sup>
- « A mes frères », par Amirault (interné)<sup>238</sup>
- « Héros de France », par Casanelli D'Istria (interné)<sup>239</sup>
- « La Mort qui passe », par Jacques D'Anchald (interné)<sup>240</sup>
- « Crépuscule », par Jacques D'Anchald<sup>241</sup>
- « Vers l'oubli », par Jacques D'Anchald<sup>242</sup>
- « Le vent dans la nuit », par Jacques D'Anchald<sup>243</sup>
- « Brumaire », par Jacques D'Anchald<sup>244</sup>

---

<sup>233</sup> VALDELIÈVRE P.-P., « Un peu de philosophie », *JDIF*, 17.02.1918, A2N16, p. 366.

<sup>234</sup> MERCIER Louis, « Jour d'hiver », *JDIF*, 11.01.1917, A1N12, p. 226.

<sup>235</sup> MERCIER Louis, « La terre captive », *JDIF*, 11.01.1917, A1N12, p. 226.

<sup>236</sup> MERCIER Louis, « Prière pour ceux qui portent les rondins », *JDIF*, 11.01.1917, A1N12, p. 226.

<sup>237</sup> MERCIER Louis, « Prière contre la tentation des souvenirs », *JDIF*, 11.01.1917, A1N12, p. 226.

<sup>238</sup> AMIRAULT, « A mes frères », *JDIF*, 4.11.1917, A2N1, p. 7.

<sup>239</sup> D'ISTRIA Casanelli, « Héros de France », *JDIF*, 17.03.1917, A1N21, p. 421.

<sup>240</sup> D'ANCHALD Jacques, « La Mort qui passe », *JDIF*, 18.08.1918, A2N42, p. 964.

<sup>241</sup> D'ANCHALD Jacques, « Crépuscule », *JDIF*, 8.09.1918, A2N45, p. 1017.

<sup>242</sup> D'ANCHALD Jacques, « Vers l'oubli », *JDIF*, 8.09.1918, A2N45, p. 1017.

<sup>243</sup> D'ANCHALD Jacques, « Le vent dans la nuit », *JDIF*, 15.09.1918, A2N46, p. 1033.

<sup>244</sup> D'ANCHALD Jacques, « Brumaire », *JDIF*, 15.09.1918, A2N46, p. 1033.

- « Le passé », par Jacques D'Anchald<sup>245</sup>
- « L'avenir », par Jacques D'Anchald<sup>246</sup>
- « A la terre ! », par Jacques D'Anchald<sup>247</sup>
- « Une ombre », par Lucien Bazin (interné)<sup>248</sup>
- « Ils sont là », par Lucien Bazin<sup>249</sup>
- « Survie », par Lucien Bazin<sup>250</sup>
- « Ci gisent... quinze cents soldats français », par Jean Féron (interné)<sup>251</sup>

### *Poèmes sur la captivité*

- « Printemps et captivité », par Lucien Demonray (interné)<sup>252</sup>
- « Midi et juin en captivité », par Lucien Demonray<sup>253</sup>
- « Après-midi d'été en captivité », par Lucien Demonray<sup>254</sup>
- « En cage », par Amirault (interné)<sup>255</sup>
- « Prières de prisonniers », par Robert Tourly (interné)<sup>256</sup>
- « En exil », par G. Albert (interné)<sup>257</sup>

### *Poèmes sur les mères des soldats*

- « Aux mères de France », par Alphonse Gaillard (interné)<sup>258</sup>
- « Maman », par Lucien Bazin (interné)<sup>259</sup>
- « Mater dolorosa », par Lucien Bazin<sup>260</sup>
- « Maman », par Tazerout (interné)<sup>261</sup>
- « S. T. », par Paul Mélide (interné)<sup>262</sup>

### *Poèmes sur la gratitude envers la Suisse*

- « Merci ! », par L. Demaisons (interné)<sup>263</sup>
- « Nous n'oublierons jamais », par le Sous-Lieutenant R. (interné)<sup>264</sup>
- « Hommage à la Suisse », par Alphonse Gaillard (interné)<sup>265</sup>

---

<sup>245</sup> D'ANCHALD Jacques, « Le passé », *JDIF*, 27.10.1918, A2N52, p. 1163.

<sup>246</sup> D'ANCHALD Jacques, « L'avenir », *JDIF*, 27.10.1918, A2N52, p. 1163.

<sup>247</sup> D'ANCHALD Jacques, « A la terre », *JDIF*, 18.08.1918, A2N42, p. 964.

<sup>248</sup> BAZIN Lucien, « Une ombre », *JDIF*, 13.01.1918, A2N10, p. 221.

<sup>249</sup> BAZIN Lucien, « Ils sont là », *JDIF*, 13.01.1918, A2N10, p. 221.

<sup>250</sup> BAZIN Lucien, « Survie », *JDIF*, 13.01.1918, A2N10, p. 221.

<sup>251</sup> FÉRON Jean, « Ci gisent... quinze cents soldats français », *JDIF*, 22.09.1917, A1N48, p. 1014.

<sup>252</sup> DEMONRAY Lucien, « Printemps en captivité », *JDIF*, 26.10.1916, A1N1, p. 7.

<sup>253</sup> DEMONRAY Lucien, « Midi de juin en captivité », *JDIF*, 26.10.1916, A1N1, p. 7.

<sup>254</sup> DEMONRAY Lucien, « Après-midi d'été », *JDIF*, 16.11.1916, p. 58.

<sup>255</sup> AMIRAULT, « En cage », *JDIF*, 10.02.1917, A1N16, p. 315.

<sup>256</sup> TOURLY Robert, « Prière de prisonniers », *JDIF*, 4.11.1917, A2N1, p. 10.

<sup>257</sup> ALBERT G., « En exil », *JDIF*, 8.09.1917, A1N46, p. 974.

<sup>258</sup> GAILLARD Alphonse, « Aux Mères de France », *JDIF*, 4.08.1918, A2N40, p. 909.

<sup>259</sup> BAZIN Lucien, « Maman », *JDIF*, 13.01.1918, A2N10, p. 221.

<sup>260</sup> BAZIN Lucien, « Mater Dolorosa », *JDIF*, 3.03.1918, A2N18, p. 403.

<sup>261</sup> TAZEROUT, « Maman », *JDIF*, 30.11.1916, A1N6, p. 91.

<sup>262</sup> MÉLIDE Paul, « S. T. », *JDIF*, 12.05.1918, A2N28, p. 648.

<sup>263</sup> DEMAISON L., « Merci ! », *JDIF*, 2.11.1916, A1N2, p. 21.

<sup>264</sup> Sous-Lieutenant R., « Nous n'oublierons jamais », *JDIF*, 16.11.1916, A1N4, p. 58.

<sup>265</sup> GAILLARD Alphonse, « Hommage à la Suisse », *JDIF*, 23.12.1917, A2N8, p. 171.

- « Fête Suisse », par C. G. (interné)<sup>266</sup>

### Poèmes divers

- « Alger », par Tazerout (interné)<sup>267</sup>
- « Victoire ! », par L. Desmaisons (interné)<sup>268</sup>
- « Les vieux », par Robert Tourly (interné)<sup>269</sup>
- « La sœur infirmière », par Robert Tourly<sup>270</sup>

Les poèmes sur la guerre et la mort sont les plus nombreux. Composés par des internés, ils évoquent la rudesse des conditions de vie sur le front, l'intensité des combats, les mutilations des blessés et les nombreux morts. Le poème, ci-dessous, de l'interné Amirault est un bon exemple du genre. En effet, il évoque les nombreux soldats morts au combat et qui ne bénéficieront d'aucune sépulture. Il commence d'ailleurs par deux vers empruntés à Victor Hugo (*Hymne*), avant d'improviser la suite :

#### À mes frères

Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie  
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie !...  
Celui qui doucement s'éteint à son foyer  
Est sûr qu'un cœur ami le viendra visiter.

Frères ensevelis sans cercueils et sans tombes,  
Dont le « De Profundis » fut la chanson des bombes,  
Vous qui devez dormir sous des fleurs de charnier,  
Frères tout près de qui nous n'irons pas prier,

Nos souvenir émus, nos hommages fidèles,  
Nos pensers les meilleurs iront, d'un vol obscur,  
Au séjour des héros, aux places les plus belles,

Et, pour vous apporter notre amour le plus pur,  
Sauront bien retrouver vos âmes immortelles,  
Dans les champs lumineux et l'éternel azur.<sup>271</sup>

L'autre thématique omniprésente est celle de la captivité. L'ennui, le temps qui passe, la mélancolie, le rêve, la tristesse et la solitude sont des sujets qui inspirent de nombreux vers et qu'illustre parfaitement le poème ci-dessous de

---

<sup>266</sup> C. G., « Fête suisse », *JDIF*, 28.07.1918, A2N39, p. 896.

<sup>267</sup> TAZEROUT, « Alger », *JDIF*, 30.11.1916, A1N6, p. 91.

<sup>268</sup> DEMAISONS L., « Victoire », *JDIF*, 4.01.1917, A1N11, p. 206.

<sup>269</sup> TOURLY Robert, « Les Vieux », *JDIF*, 3.02.1917, A1N15, p. 292.

<sup>270</sup> TOURLY Robert, « La sœur infirmière », *JDIF*, 16.12.1917, A2N7, p. 148.

<sup>271</sup> AMIRAULT, « A mes frères », *JDIF*, 4.11.1917, A2N1, p. 7.

l'interné Lucien Demonray qui raconte la captivité des internés rongés par un ennui extrême et une profonde tristesse :

Printemps et captivité

La feuille hésite encore en l'arbre verdissant,  
Et le merle joyeux qui siffle sa chanson,  
Dans les taillis épais, fête avec le pinson  
La nature où sourit le mois de Mai naissant

Le soleil éclatant dans le déclin du jour  
Etend sur la campagne une immense auréole  
Du pourpre le plus vif, tandis qu'au loin s'envole  
L'Angelus qui s'égrène aux clochers d'alentour.

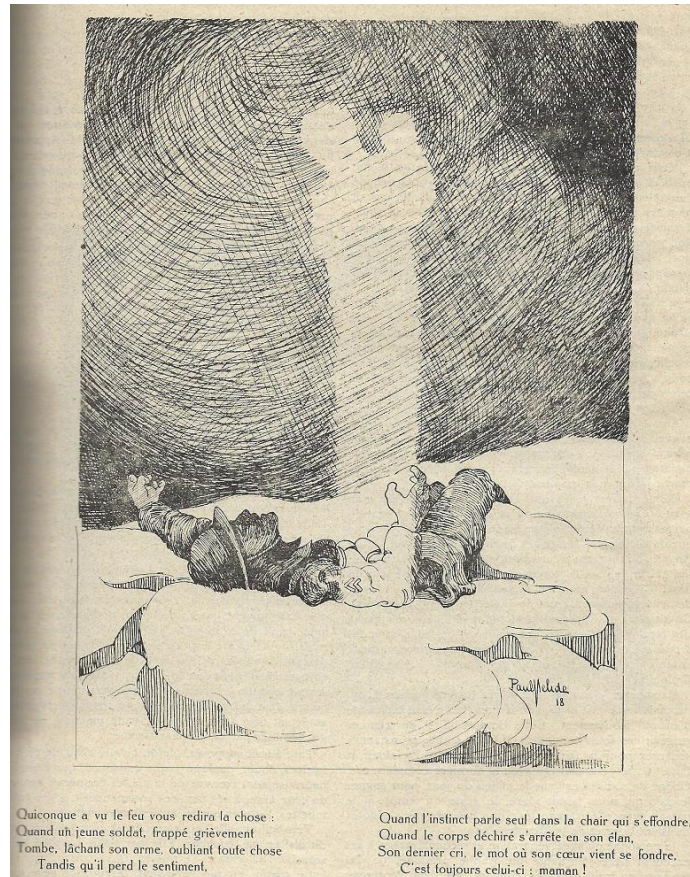
Mais du désir d'aimer qui étreint toute chose  
Nos cœurs se sont lassés et nos âmes sont closes :  
L'ennui, le sombre ennui nous torture et nous ronge.

Et malgré la beauté de ces jours de printemps,  
Le prisonnier, penché sur une carte, songe  
Mélancoliquement à la fuite du temps.<sup>272</sup>

Parfois aussi, l'art du dessin et de la poésie sont assemblés comme dans l'oeuvre ci-dessous de l'interné Paul Mélide qui évoque un soldat mourant sur le champ de bataille et dont les dernières pensées s'adressent à sa mère juste avant de rendre son dernier souffle. Un dessin cru accompagné de paroles poignantes est chose rare dans le *Journal des internés*.

---

<sup>272</sup> DEMONRAY Lucien, « Printemps en captivité », *JDIF*, 26.10.1916, A1N1, p. 7.

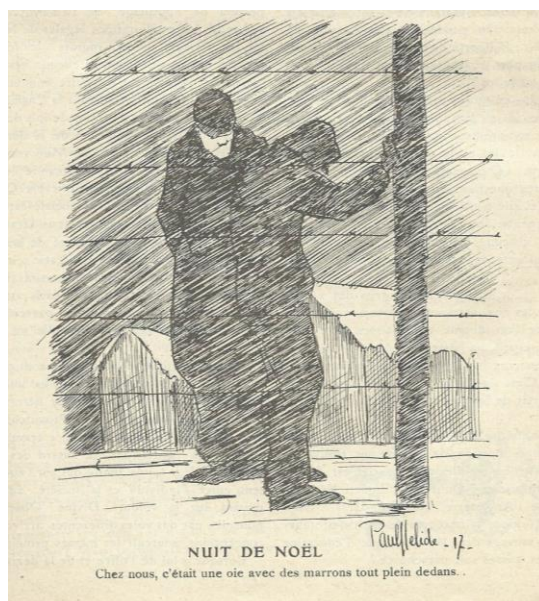


Dessin et poème de Paul Mélide (dimensions : 19x22 cm).  
 Référence : MÉLIDE Paul, « [s. t.] », *JDIF*, 12.05.1918, A2N28, p. 647.

## L'expression par le dessin

Comme mentionné précédemment, le dessin est un des moyens d'expression privilégiés par des internés qui signent la quasi-totalité de ces œuvres. Ces dessins qui se retrouvent également à l'intérieur de journaux comme *Le Crapouillot* racontent la captivité, les blessures de guerre, la durée du conflit et ses répercussions sur le coût de la vie. Voici quelques dessins pour illustrer les thématiques qui ressortent le plus dans l'hebdomadaire.

Ce premier dessin est réalisé par l'interné Paul Mélide. Deux internés sont représentés, telles des silhouettes, dans un camp de prisonnier. En captivité, le temps est long et la vie dure, surtout un soir de Noël où chacun est sensé manger un bon repas en famille, comme le sous-titre du dessin l'explique : « Chez nous, c'était une oie avec des marrons tout plein dedans ».



Dessin de Paul Mélide (dimensions : 12x14,5 cm).  
 Référence : MÉLIDE Paul, « Nuit de Noël », *JDIF*, 23.12.1917, A2N8, p. 175.

Le second dessin choisi est signé par l'interné René Bellair. Un poilu fait face à deux enfants dont l'un dit « Mon vieux poilu, tu aurais mieux fait de laisser pousser ta jambe... ». En effet, le soldat français est un blessé de guerre ayant perdu sa jambe au combat. Il s'agit donc d'une opposition entre l'insouciance des enfants et la détresse d'un homme profondément atteint dans sa chair. On se situe aussi dans l'autoreprésentation de l'interné.



Dessin de René Bellair (dimensions : 18x16 cm).  
 Référence : BELLAIR René, « [s. t.] », *JDIF*, 3.03.1917, A1N19, p. 377.

La troisième œuvre est un dessin dans le style humour noir. René Bellair nomme son dessin « Le renchérissement de la vie ». On y voit deux soldats à l'abri dans le bunker d'une tranchée alors qu'une pluie d'obus s'abat sur eux. Ces deux

poilus s'expriment : « En effet nos femmes peuvent bien nous écrire que la vie est chère ! ». Jouant sur le double sens de « la vie est chère », ce dessin témoigne, d'une part, des conséquences économiques de la guerre et, d'autres part, des conséquences humaines de la guerre dont les soldats sont témoins sur le front.



Dessin de René Bellair (dimensions : 14x13 cm).

Référence : BELLAIR René, « Le renchérissement de la vie », *JDIF*, 12.05.1917, A1N25 p. 509.

Le dernier dessin relevé est encore l'œuvre de René Bellair. Il se présente comme une critique de cette guerre qui s'allonge et qui risque de toucher les générations futures. Cela s'illustre notamment à travers la phrase suivante « Lui, espérons qu'il verra la fin de la guerre », prononcée par deux personnes âgées face à un bébé allongé dans une poussette.



Dessin de René Bellair (dimensions : 13x14 cm).

Référence : BELLAIR René, « [s. t.] », *JDIF*, 10.02.1918, A2N15, p. 333.

## Synthèse

Il ressort de ce chapitre que les fonctions principales du *Journal des internés* consistent à couvrir prioritairement les besoins des internés : s'informer et s'instruire, se changer les idées et se divertir, se sentir appartenir à un groupe mais aussi s'exprimer. Ces fonctions, tout comme le contenu présenté, a des similitudes avec les journaux de tranchées (par exemple *Le Crapouillot*) et de prisonniers (par exemple *L'Exilé*).

L'hebdomadaire permet aux internés de consolider leurs liens avec leur famille et leur pays. Il leur sert aussi de plateforme de renseignements pour les aider à s'adapter à leur nouvelle vie en Suisse. De plus, étant leur organe officiel, il raconte la vie et les nouvelles de l'internement ce qui contribue à la cohésion de la communauté. Le journal se soucie aussi de la santé mentale des internés et tente de les sortir de la morosité. C'est pourquoi, une part de la revue est consacrée à l'humour ou à la littérature. Marianne Walle résume cette facette du journal qui « se voulait un trait d'union entre les internés et toute personne qui s'intéressait à eux : soutenir les blessés et les malades, essayer de les informer et de les soustraire à la dépression, en visant à préparer l'après-guerre ». <sup>273</sup>

La poésie et le dessin sont des moyens d'expression omniprésents chez les internés qui recourent à ces outils pour exprimer leur vécu sur la guerre, la souffrance, la mort ou la captivité tout en échappant à l'éventuelle censure des autorités par le biais de l'art, tout comme le *Canard Enchaîné* qui utilisait la satire. L'historien de l'art Georges Didi-Huberman explique aussi à ce sujet :

« La raison, l'art, la poésie ne nous aident pas à déchiffrer le lieu d'où ils ont été bannis » Dans cette phrase de Primo Levi, extraite de son livre admirable *Les naufragés et les rescapés*, le « lieu » en question désigne, bien sûr, le camp d'Auschwitz et, en général, la réalité du *Lager*, ce lieu échafaudé contre l'homme, ce lieu conçu pour la négation et l'extermination d'une humanité tout entière. On sait aussi que, malgré cette impossibilité à comprendre intégralement, malgré cette « indéchiffrabilité » du lieu où Primo Levi fut exposé au pire, la raison, l'art et la poésie lui furent bien nécessaires et, même vitales, comme il le développe dans les mêmes pages- notamment lorsqu'il écrit : « Quant à moi, la culture m'a été utile : pas toujours, parfois, peut-être par des voies souterraines et imprévues, mais elle m'a servi et m'a peut-être sauvé. » <sup>274</sup>

En faisant le parallèle entre Primo Levi et les internés, il apparaît que pour les deux, l'art est un moyen de raconter ou de combattre certaines atrocités.

---

<sup>273</sup> WALLE Marianne, « Les prisonniers français internés en suisse 1916-1919 », *art. cit.*, p. 158.

<sup>274</sup> DIDI-HUBERMAN Georges, *Essayer voir*, Paris : Les éditions de Minuits, 2014, p. 10.



## **PARTIE 3**

### **Un journal pour la propagande française ?**



## **5 L'incursion de la propagande française dans le journal**

Même si le *Journal des internés* répond par une de ses facettes aux besoins des internés, il n'en demeure pas moins un objet au cœur du dispositif de propagande français. L'affaire concernant Léon Paillet, traitée précédemment, établit bien le rôle de la France dans la création du *Journal des internés*. Pour rappel, l'ambassadeur de France à Berne, Paul Beau, joue un rôle central puisque c'est lui qui entreprend les démarches pour mettre sur pied cette entreprise. Il s'agira ici de déterminer la façon dont la propagande française s'immisce dans la rédaction de l'hebdomadaire, sachant qu'il n'a pas été créé pour la propagande ; c'est plutôt cette dernière qui va se greffer sur lui.

Afin de bien définir le rôle joué par la propagande française au sein du *Journal des internés*, ce chapitre présentera sous quels objectifs et dans quelles formes elle se présente lors de la Première Guerre mondiale dans les pays neutres, plus spécifiquement en Suisse. La suite de l'exposé s'intéressera à l'individu et à l'organe propagandiste ayant des liens étroits avec le journal : Guy de Pourtalès et la *Maison de la Presse*.

## 5.1 Les enjeux de la propagande

### La propagande auprès des Neutres

La Première Guerre mondiale se joue sur un système d'alliances. En effet, elle se résume en une opposition entre l'Entente et les Puissances centrales. Pourtant certains États décident de rester neutres. Il s'agit entre autres de la Suède, de la Norvège, de l'Espagne, de la Suisse, de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas. L'historien Jean-Claude Montant développe de manière intéressante cet aspect. Selon lui, au fil des combats, les belligérants prennent conscience que ce conflit s'annonce long et pénible, ce qui demandera inéluctablement un rassemblement de toutes les forces possibles. Il affirme en effet qu'

Il s'agissait non seulement d'une mobilisation générale des hommes et de l'économie mais aussi d'une véritable mobilisation des consciences, à l'intérieur, évidemment, pour encadrer le moral des nationaux, et également à l'extérieur et en particulier chez les Neutres.<sup>275</sup>

D'après ce même auteur, l'attention se porte inévitablement sur ces Neutres car ils ont la possibilité de « faire pencher la balance » comme il le dit.<sup>276</sup> Les belligérants souhaitent obtenir d'eux un appui et leur engagement ou non engagement aux niveaux politique, moral, économique ou militaire.<sup>277</sup> Jean-Claude Montant fait alors cette constatation :

Ainsi, tous les belligérants, plus ou moins rapidement, vont-ils essayer de plaider leur cause devant une sorte de tribunal des Neutres. En un certain sens, la question des Neutres peut donc être considérée comme l'une des causes profondes de la naissance de la propagande à l'étranger.<sup>278</sup>

Alexandre Elsig perçoit également les enjeux de la participation morale et de l'acquisition du soutien des Neutres comme une des causes de la mise en place d'institutions de propagande dirigées vers l'extérieur.<sup>279</sup> Dans ce sens, le *Journal des internés* entre dans cette catégorie puisqu'il est un objet français, publié chez un Neutre (la Suisse) et qu'il possède des caractéristiques propagandistes qui seront présentées par la suite. Ainsi, pendant toute la durée des hostilités, une pression intense des belligérants va se reporter sur ces Neutres pour qu'ils

---

<sup>275</sup> MONTANT Jean-Claude, « L'organisation centrale des services d'informations et de propagande du Quai d'Orsay pendant la grande guerre », *art. cit.*, p. 135.

<sup>276</sup> *Idem.*

<sup>277</sup> *Idem.*

<sup>278</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>279</sup> ELSIG Alexandre, *Les shrapnels du mensonge*, *op. cit.*, p. 16.

entrent en guerre, pour qu'ils restent neutres ou pour obtenir des avantages de leur part aux niveaux commercial, industriel ou bancaire par exemple.<sup>280</sup>

### **Intérêts de la propagande en Suisse**

Parmi ces Neutres, la Suisse occupe une place de choix dans les efforts de propagande des belligérants. Alexandre Elsig apporte son éclairage à ce sujet :

De par sa position géographique et son caractère pluriculturel, la Suisse occupe une position centrale au sein de ce nouveau « tribunal des neutres », spécialement pour les combats franco-allemands et austro-italien, car la Confédération leur permet de contourner les fronts et les barrières psychologiques. Les voix suisses sont alors convoitées pour leur apparence d'impartialité et leur capacité à peser sur les espaces médiatiques environnants. [...] Les propagandes belligérantes visent alors un triple but dans leur influence de l'opinion helvétique : obtenir la confirmation de la justesse de leur cause et, par là, renforcer la cohésion de leur propre opinion publique ; affaiblir en retour le moral de l'adversaire ; et, enfin, conserver les faveurs d'un pays neutre qui occupe une position stratégique importante en Europe, tant sur le plan militaire qu'économique.<sup>281</sup>

La Suisse possède donc de nombreux atouts qui intéressent tout particulièrement les pays combattants. Soigner ses relations avec elle signifie par exemple s'assurer la fourniture en mécanique de haute précision, fortement appréciée et nécessaire pour l'effort de guerre des belligérants.<sup>282</sup> De plus, selon Olivier Lahaie, le secteur bancaire helvétique va se développer à partir de la Première Guerre au point de devenir une place financière d'importance internationale.<sup>283</sup>

La Confédération dégage une aura internationale de neutralité et d'impartialité. Cela se reflète par exemple par l'explosion de la diffusion de la presse suisse à l'étranger. Elle passe en effet, selon Alexandre Elsig, de 2.8 millions d'exemplaires vendus hors du pays en 1914 à 9.1 millions en 1918.<sup>284</sup> Les lecteurs étrangers pensent trouver dans la presse suisse une neutralité et une objectivité, alors trop souvent masquées par les propagandes et la censure de leur pays. Les ventes records et la réputation de la presse suisse vont susciter un intérêt marqué de la part des réseaux propagandistes des belligérants. Olivier Lahaie souligne cet aspect à travers la phrase suivante : « Quand un belligérant

---

<sup>280</sup> DELAUNAY Jean-Marc, « les neutres européens », in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dirs), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris : Bayard, 2004, p.858.

<sup>281</sup> ELSIG Alexandre, *Les shrapnels du mensonge*, op. cit., p. 17.

<sup>282</sup> LAHAIE Olivier, *La guerre secrète en Suisse (1914-1918) : espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre, Tome 1*, op. cit., p. 17.

<sup>283</sup> *Idem*.

<sup>284</sup> ELSIG Alexandre, *Les shrapnels du mensonge*, op. cit., p. 207.

veut attirer l'attention sur un thème important, il essaie de prendre la plume dans la presse helvétique ».<sup>285</sup> Un petit exemple illustrera ce jeu d'influences. Les autorités françaises prennent le contrôle de la *Tribune de Genève* en rachetant le 4/5<sup>ème</sup> des actions. Elles sont confiées à Guy de Pourtalès qui dès février 1916, dirige la propagande française en Suisse.<sup>286</sup>

Une autre caractéristique de la Suisse, et non des moindres, accroît cet attrait propagandiste. En effet, la présence de dizaines de milliers de soldats internés accroît les luttes de pouvoir sur le sol suisse. Alexandre Elsig les qualifie de « porteurs de propagande »<sup>287</sup> ; porteurs de propagande mais aussi et surtout ambassadeurs de leur pays. L'historien explique de manière plus détaillée en quoi la propagande se reporte sur ces internés :

Les belligérants entament dès lors un encadrement serré du moral de leurs internés. Appelés à retrouver leur patrie d'origine, ces prisonniers de guerre sont fortement travaillés par les propagandes ennemies, qui cherchent par tous les moyens à les démobiliser. Ces soldats ont subi la guerre au plus profond de leur être et semblent donc être des proies particulièrement vulnérables pour le « défaitisme » instillé par l'adversaire. De multiples productions littéraires cherchent à maintenir le consentement des internés à la guerre.<sup>288</sup>

Ces derniers deviennent une cible de choix que les belligérants tentent d'influencer pour les transformer en agents de propagande en Suisse. Les journaux d'internement (le *Journal des internés français*, le *Deutsche Internierten Zeitung*, le *British Interned Magazine* et le *Befroi*) sont l'exemple type de ces productions littéraires, évoquées par Alexandre Elsig, qui servent à endoctriner les prisonniers.

Afin d'éclairer cette recherche sur le *Journal des internés*, il paraît nécessaire de cibler l'organisme de propagande français qui pourrait l'utiliser à ses fins. Pierre Albert donne un élément de réponse préliminaire :

La presse fut directement associée à l'effort fait pour convaincre les neutres. En France, l'organisme qui patronna la défense de la cause française à l'étranger prit même le nom de *Maison de la Presse*.<sup>289</sup>

---

<sup>285</sup> LAHAIE Olivier, *La guerre secrète en Suisse (1914-1918) : espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre, Tome 1, op. cit.*, p. 17.

<sup>286</sup> VALLOTTON François, « Entre adaptation idéologique et nécessité commerciale, l'avènement de la culture de masse en Suisse (1900-1940) », in MOLLIER Jean-Yves et al. (dirs), *Culture de masse et culture médiatique en Europe et dans les Amériques 1860-1940*, Paris : PUF, 2006, p. 185-186 ; ADC, ministère des Affaires étrangères, 229Q057, Maison de la presse : Rapport de Pourtalès sur ses six mois de propagande en Suisse (1<sup>er</sup> mars 1916-1<sup>er</sup> septembre 1916).

<sup>287</sup> ELSIG Alexandre, *Les shrapnels du mensonge, op. cit.*, p. 398.

<sup>288</sup> *Idem*.

<sup>289</sup> ALBERT Pierre, *Histoire de la presse, op. cit.*, p. 78.

Si Pierre Albert dit vrai, il est certain que l'hebdomadaire entre dans cette catégorie de journaux utilisés par la *Maison de la Presse* à des fins propagandistes.

## **5.2 Aux origines de la *Maison de la Presse***

Avant de plonger au cœur de la *Maison de la Presse*, organisme à l'origine de la propagande française au travers du *Journal des internés*, le fonctionnement général de la propagande française mérite d'être éclairci.

L'historien Jacques Ellul qualifie la propagande française au début de la guerre comme « faible et incohérente ».<sup>290</sup> Comme rien n'était entrepris et prévu selon lui, des organismes privés se sont chargés de cette mission de propagande intérieure et extérieure : *L'Alliance française*, le *Comité Michelet*, *Le Comité catholique pour la défense du droit*.<sup>291</sup>

La propagande française commence sans doute dès le début de la guerre avec des mesures restrictives prises à l'encontre de la presse nationale traditionnelle. En effet, le 3 août 1914, sous le gouvernement Viviani<sup>292</sup>, un bureau de la presse rattaché au ministère français de la Guerre, est créé.<sup>293</sup> Selon Olivier Lahaie, ce bureau emploie 400 censeurs durant toute la guerre.<sup>294</sup>

Fin août 1914, un autre service de presse, dirigé par le diplomate Henri Ponsot, est mis sur pied par le ministre des Affaires étrangères Théophile Delcassé.<sup>295</sup> Ce service est chargé d'étudier la presse étrangère et surtout de contrôler les dépêches que l'agence *Havas* envoie à l'étranger.<sup>296</sup> *Havas*, aujourd'hui *AFP* (*Agence française de presse*), est un service de presse qui fournit notamment aux journaux suisses, des informations, des articles ou des photographies.<sup>297</sup>

La propagande française accuse un retard par rapport à l'Allemagne qui, pour justifier ses volontés bellicistes, avait développé, à l'intention de l'étranger, toute

---

<sup>290</sup> ELLUL Jacques, *Histoire de la propagande*, Paris : Presses universitaires de France, 1967, p. 106.

<sup>291</sup> *Idem*.

<sup>292</sup> Le gouvernement de René Viviani dure du 13 juin 1914 au 29 octobre 1915.

<sup>293</sup> MONTANT Jean-Claude, « L'organisation centrale des services d'informations et de propagande du Quai d'Orsay pendant la grande guerre », *art. cit.*, p. 137.

<sup>294</sup> LAHAIE Olivier, *La guerre secrète en Suisse (1914-1918) : espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre, Tome 3, op. cit.*, p.202.

<sup>295</sup> Delcassé Théophile (1852-1923) : ministère des Affaires étrangères du 26 août 1914 au 13 octobre 1915.

<sup>296</sup> MONTANT Jean-Claude, « L'organisation centrale des services d'informations et de propagande du Quai d'Orsay pendant la grande guerre », *art. cit.*, p. 137.

<sup>297</sup> MEIER Peter, « Agence de presse », *DHS*, 2009 [en ligne].

une rhétorique largement diffusée. Les autorités françaises en sont conscientes et, à partir de là, émerge l'idée d'une contre-propagande chez les Neutres, notion évoquée, selon Pascal Bongard, par le ministre des Affaires étrangères Théophile Delcassé, le 15 novembre 1914.<sup>298</sup>

Début 1915 est créé par Étienne Fournol<sup>299</sup> un *Office de propagande* qualifié par Jean-Claude Montant d'« organisme para-diplomatique [...] semi-officiel de propagande ». <sup>300</sup> Cet office bénéficie du soutien de Delcassé qui l'englobe dans son ministère des Affaires étrangères.<sup>301</sup>

En parallèle, le ministère de la Guerre français possède un *Bureau de recherches de renseignements et d'études de presse étrangère* qui publie des revues ou des bulletins. Ce bureau est chargé d'analyser le contenu des presses étrangères afin d'y relever des renseignements économiques, militaires, diplomatiques, de politique intérieure ou de propagande ennemie dans ces pays.<sup>302</sup> Le *Bulletin du bureau de recherches de renseignements et d'études de presse étrangère* du 13 au 20 novembre 1915 évoque la nécessité d'apporter une attention toute particulière à l'égard de la propagande allemande en Suisse.<sup>303</sup> Dans ce même numéro, on découvre aussi l'approche de la politique française envers la Suisse :

Ménageons la Suisse dans ses sentiments, dans ses intérêts. Elle nous le revaudra au cours de la guerre, à la conclusion de la paix [...] Ce qui nous intéresse avant tout dans un pays neutre, c'est sa neutralité, comme il y a fagot et fagot. Il y a la neutralité absolue, fort difficile à observer, et la neutralité relative, qui prend bien des formes depuis la neutralité sincèrement bienveillante, jusqu'à la neutralité sournoise et agressive, prête à se muer en hostilité déclarée.<sup>304</sup>

Selon cette typologie la Suisse est rattachée à la catégorie « neutralité relative » puisqu'elle utilise sa neutralité pour défendre ses propres intérêts.

La propagande française, alors, prend forme petit à petit et très vite les responsables décèlent leur intérêt à la diffuser particulièrement en Suisse. Selon

---

<sup>298</sup> BONGARD Pascal, « *L'autre guerre* » : *Intellectuels et propagande française en Suisse pendant la Grande Guerre (1914-1918)*, op. cit., p. 98.

<sup>299</sup> Fournol Étienne (1871-1940) : homme politique français député de l'Aveyron de 1909 à 1914.

<sup>300</sup> MONTANT Jean-Claude, « L'organisation centrale des services d'informations et de propagande du Quai d'Orsay pendant la grande guerre », art. cit., p. 137.

<sup>301</sup> *Idem*.

<sup>302</sup> LAHAIE Olivier, *La guerre secrète en Suisse (1914-1918) : espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre, Tome 1*, op. cit., p. 362.

<sup>303</sup> ANF, Fond Paul Painlevé (1889-1995), Ministère de la Guerre, Bureau de recherches, de renseignements et d'étude de presse étrangère, 313AP/183, Presse suisse.

<sup>304</sup> ANF, Fond Paul Painlevé (1889-1995), Ministère de la Guerre, Bureau de recherches, de renseignements et d'étude de presse étrangère, 313AP/183, Presse suisse : Bulletin du bureau de recherches de renseignements et d'études de presse étrangère, 13-20 novembre 1915.



Georges Weill, René Viviani, ministre des Affaires étrangères entre le 13 juin 1914 et le 29 octobre 1915, évoque la création d'une organisation dite « Maison de presse », projet pour lequel il souhaite faire voter un crédit important. Finalement, c'est sous le patronage d'Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères entre le 29 octobre 1915 et le 17 mars 1917, que le projet aboutira en janvier 1916.<sup>305</sup> Dès leur arrivée au ministère, Aristide Briand et Philippe Berthelot<sup>306</sup>, son directeur de cabinet, amènent du sang neuf dans la propagande française. Comme « la multiplicité des officines françaises de propagande générerait une certaine confusion » et pour « concentrer les moyens et rationaliser leur action » selon Olivier Lahaie<sup>307</sup>, Briand et Berthelot mettent sur pied la *Maison de la Presse* entre fin 1915 et début 1916.

Jean-Claude Montant parle de cet office comme d'un « premier essai de propagande officiel » dont la finalité est de « subordonner au département tous les services d'information et de propagande » et de « coordonner les services privés et les services rattachés à d'autres ministères ». <sup>308</sup> Cette organisation agréa d'ailleurs d'autres initiatives privées pour former une propagande officielle.

Ainsi au fil de la guerre, une propagande officielle s'installe au sein du ministère des Affaires étrangères et prend la forme de services de presse avec une propagande sous-jacente à destination de l'étranger. Jean-Claude Montant distingue trois périodes phares dans cette politique en France :

L'ère Delcassé (fin août 1914 – octobre 1915) ou temps de l'improvisation,

L'ère Briand (fin octobre 1915 – printemps 1917) ou les débuts de l'organisation

L'ère Clémenceau (novembre 1917 – novembre 1918), temps de l'institutionnalisation<sup>309</sup>

« Le temps de l'improvisation » se réfère à la période durant laquelle de multiples organismes de propagande non coordonnés s'enchevêtrent. « Les débuts de l'organisation » renvoient à la période de création de la *Maison de la*

---

<sup>305</sup> WEILL Georges, « Les gouvernements et la presse pendant la guerre », *Revue d'Histoire de la Guerre Mondiale*, 1933 (vol. 11), p. 115.

<sup>306</sup> Berthelot Philippe (1864-1934) : diplomate, directeur du cabinet de ministre de Briand et directeur de la *Maison de la Presse* de 1916 à 1918.

<sup>307</sup> LAHAIE Olivier, *La guerre secrète en Suisse (1914-1918) : espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre, Tome 1, op. cit.*, p. 416.

<sup>308</sup> MONTANT Jean-Claude, « L'organisation centrale des services d'informations et de propagande du Quai d'Orsay pendant la grande guerre », *art. cit.*, p. 137.

<sup>309</sup> *Ibid.*, p. 136.

*Presse* et du *Journal des internés*. « L'institutionnalisation » traduit l'organisation méthodique et rigoureuse de ces services arrivant à maturité.

Par ailleurs, ces services de propagande bénéficiaient de « fonds secrets » qui, jusqu'en 1914, sont alimentés à hauteur de 1 million de FF par année, 5 millions pour l'année 1914, 8 millions en 1915 et 25 millions en 1916 et 1917. L'augmentation du budget révèle un fort accroissement de l'activité de propagande. Jean-Claude Montant précise que cet argent a également servi à financer des journaux étrangers.<sup>310</sup>

### **5.3 La Maison de la Presse**

#### **Présentation**

Cet organisme voit le jour pendant la guerre pour amener plus d'efficacité dans la propagande française en centralisant et coordonnant les différents services. L'historien Georges Weil estime que la *Maison de la Presse*, phagocyte d'autres organisations de propagande indépendantes et donne de la documentation à différents journaux.<sup>311</sup> Quant à l'historien Jean-Pierre Auclair, il va plus loin en affirmant que « c'était le geyser inépuisable vomissant à jet continu des reportages de guerre falsifiés et des nouvelles imaginaires de l'arrière et du front ».<sup>312</sup> Le *Journal des internés* fait-il partie de ces journaux alimentés par la *Maison de la Presse* ? Cet aspect sera traité plus tard.

La *Maison de la Presse* est localisée Rue François 1<sup>er</sup> à Paris et dirigée par Philippe Berthelot, directeur de cabinet du ministre Briand. Le service est considérablement remodelé au cours de la guerre, mais sa fonction reste la même. En 1917, sous le ministère Ribot<sup>313</sup>, on le renomme *Service de l'Information à l'étranger* sous la direction de Camille Steeg. Puis il devient en 1918, sous le ministère Clémenceau, le *Commissariat général de la Propagande*, dirigé par Antony Klobukowski. En 1921, il devient le *Service d'Information et de Presse*.<sup>314</sup>

---

<sup>310</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>311</sup> WEILL Georges, « Les gouvernements et la presse pendant la guerre », *art. cit.*, p. 97.

<sup>312</sup> AUCLAIR Jean-Pierre, *La Grande guerre des crayons : Les noirs dessins de la propagande en 1914-1918*, Paris : Laffont, 1992, p. 12.

<sup>313</sup> Ministre des Affaires étrangères du 20 mars 1917 au 23 octobre 1917.

<sup>314</sup> DILAN Thomas, *Information, presse, propagande (1914-1940) : Maison de la presse, service d'information et de presse*, Paris : Centre des Archives diplomatiques de la Courneuve, 1998, p. 2.

## Son organisation

Dépendant du ministère des Affaires étrangères, la *Maison de la Presse* se divise en quatre sections selon l'archiviste Thomas Dilan :<sup>315</sup>

### *La section diplomatique*

*La section diplomatique* se divise en quatre bureaux. Un premier bureau se charge de la réception des journalistes français et étrangers. Un deuxième bureau comprend des services téléphoniques avec la Suisse, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne ; quant au troisième bureau, il s'occupe des services télégraphiques avec la Hollande, le Danemark, la Grèce, la Roumanie, la Russie, les États-Unis. Le quatrième bureau est un service d'études et d'enquêtes de presse qui participe aux émissions des radios diffusées dans le monde depuis Paris, Lyon et Carnarvon.

Cette section a un rôle majeur dans la propagande et la censure puisqu'elle accueille les journalistes français et étrangers, possède des services téléphoniques et télégraphiques pour contacter différents pays et rédige des messages radios émis en France et à l'étranger.<sup>316</sup>

### *La section militaire*

*La section militaire* a pour fonction d'informer les journalistes français et étrangers sur « ce qui doit ou peut être dit sur la guerre », de leur proposer des lettres de soldats allemands et des anecdotes, de les renseigner et d'organiser leur voyage sur le front comme le précise Thomas Dilan.<sup>317</sup> De plus les sections photographiques et cinématographiques de l'armée lui sont affiliées.

De cette manière la section militaire oriente l'information des journalistes français et étrangers en leur fournissant un matériel journalistique filtré en amont.<sup>318</sup>

### *La section d'analyse et de traduction de la presse étrangère*

Selon Thomas Dilan, cette section fournit de la documentation aux *sections diplomatique* ou *militaire*. Elle est chargée de traduire et d'analyser quotidiennement des articles sur la guerre, la diplomatie ou la presse dans les

---

<sup>315</sup> *Ibid.*, p. 3-4.

<sup>316</sup> *Idem.*

<sup>317</sup> *Idem.*

<sup>318</sup> *Idem.*

plus grands quotidiens mondiaux, de résumer chaque semaine la presse de différents pays et d'approfondir ses recherches en fonction de demandes spécifiques des *sections diplomatique et militaire*.

### *Le service de Propagande*

Ce service, dirigé par Auguste Bréal<sup>319</sup>, organise les actions générales ou ciblées de propagande. Une de ses sections s'occupe des Neutres, c'est-à-dire la Suisse, la Hollande, le Danemark, la Suède et la Norvège. Une autre se charge des Alliés comme l'Angleterre, Belgique, Italie, Portugal, Russie, Serbie. À cela s'ajoutent une section musulmane, une balkanique, une extrême-orientale, une nord-américaine et une sud-américaine.<sup>320</sup> Jean-Claude Montant précise que ce service élaborait des brochures, des livres, des tracts et des articles traduits dans plusieurs langues (pour alimenter les rédactions de journaux étrangers) et envoyait aussi des « missionnaires » ou des conférenciers dans ces pays pour « faire connaître au monde la vraie France ».<sup>321</sup>

Même si les différents services sont interdépendants, le lien entre le *Journal des internés* et la *Maison de la Presse* va, *a priori*, se faire principalement par le *Service de Propagande*.

### **Son implication en Suisse**

La *Maison de la Presse* est un organisme tourné vers l'extérieur, employant des universitaires, afin d'appuyer ses thèses par des arguments scientifiques ou d'apparence scientifique, et des traducteurs afin d'augmenter son efficacité dans certains pays multilingues comme la Suisse<sup>322</sup>

À l'initiative de Philippe Berthelot, Émile Haguenin, universitaire spécialiste de la question allemande ouvre un relais de la *Maison de Presse* à Berne, 36 Spitalgasse.<sup>323</sup> Ce dernier a d'ailleurs une vision plutôt clairvoyante de la manière d'aborder la Suisse si on se réfère à sa note concernant la propagande en Suisse :

---

<sup>319</sup> Nous n'avons pas trouvé les noms des directeurs des autres services.

<sup>320</sup> DILAN Thomas, *Information, presse, propagande (1914-1940) : Maison de la presse, service d'information et de presse*, *op. cit.*, p. 3-4.

<sup>321</sup> MONTANT Jean-Claude, « L'organisation centrale des services d'informations et de propagande du Quai d'Orsay pendant la grande guerre », *art. cit.*, p. 137.

<sup>322</sup> LAHAIE Olivier, *La guerre secrète en Suisse (1914-1918) : espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre, Tome 1*, *op. cit.*, p. 416.

<sup>323</sup> *Idem*.

Il est évident que ce travail ne peut s'opérer de façon mécanique et en bloc. Il y faut beaucoup de prudence et une ingéniosité qui n'exclut pas le discernement. La Suisse est un terrain fécond, mais dangereux. De plus en plus défiant à l'égard de l'étranger, le Suisse devient aussi de plus en plus ombrageux en ce qui touche à son indépendance de jugement et d'action. Il ne s'agit donc pas là de répandre des brochures, de provoquer des polémiques, d'imposer nos idées et des procédés. Il faut suggérer lentement, en tenant compte du pays et des gens. Il y a un art qui n'est pas reluisant, mais qui ne laisse pas d'être malaisé, de parler aux neutres.<sup>324</sup>

La *Maison de la presse*, par l'intermédiaire d'Émile Haguenin, est consciente qu'une propagande par « bourrage de crâne » est à éviter en Suisse. Il propose en fait d'avoir une approche subtile qui s'adapte à la neutralité helvétique. De plus, une lettre d'Haguenin au diplomate français, Henri Ponsot<sup>325</sup>, datée du 9 décembre 1915, complète sa vision sur la propagande qu'il faut mener en Suisse :

[s. l.], le 9 décembre 1915

D'Émile Haguenin [Correspondant de la *Maison de Presse* à Berne]

À Henri Ponsot [Diplomate français]

Voici quelques notes, pour compléter et préciser celles que je vous ai remises il y a quelques jours, sur ce que les services de la Presse et de la Propagande peuvent faire en Suisse.

En premier lieu, utiliser les correspondants de journaux suisses : leur proposer des sujets d'articles, des séries à exploiter ; leur fournir les moyens d'alimenter leur rubrique et d'élargir leur place dans leur journal ; donner de temps à autre, à chacun d'eux une nouvelle politique intéressante. Voyages sur le front et à l'intérieur de la France, interviews, enquêtes d'ordre social, industriel, littéraire, etc. – toute cette besogne du correspondant étranger devrait être discrètement dirigée, facilitée et soutenue par le service de la presse. On est frappé de la quantité de colonnes que remplissent, dans la presse suisse alémanique, les articles, correspondance, entrefilets relatifs à toutes les manifestations de la vie allemande : v. p. ex. dans le *Bund*, dans la *Neue Zurcher Zeitung*, etc, les feuilletons sur le théâtre allemand, la musique allemande, etc. Où que les yeux se portent, l'Allemagne, par toutes sortes de biais, sollicite la curiosité, la sympathie et l'admiration du lecteur [...].<sup>326</sup>

La presse suscite un grand intérêt chez Haguenin. Il y voit un moyen de s'attirer la sympathie de la population suisse. Il s'inspire en fait de l'Allemagne qui est bien plus avancée en la matière comme le précise l'extrait ci-dessus.

---

<sup>324</sup> Note d'Émile Haguenin concernant la propagande en suisse, signée le 9 décembre 1915, cité par ELSIG Alexandre, *Les shrapnels du mensonge*, op. cit., p. 145.

<sup>325</sup> Ce dernier doit avoir un rôle particulier au sein de la *Maison de la Presse*.

<sup>326</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, PAAP16, Papiers Berthelot Philippe : Lettre d'Émile Haguenin à Henri Ponsot, le 9 décembre 1915.

Pour adapter sa propagande aux particularités de la Suisse et contrer l'avance de l'Allemagne dans ce domaine, la *Maison de la Presse* va confier une mission (que l'on découvrira dans le chapitre suivant) des plus importantes à un certain Guy de Pourtalès. Cet homme est en charge du service de propagande français en Suisse, de 1916 à 1918, soit pendant la période de publication du *Journal des internés*.

#### **5.4 Guy de Pourtalès, un agent de la *Maison de la Presse* en Suisse**

##### **Qui est-il ?**

Un homme à l'intérieur de la *Maison de la Presse* est mis en évidence par les archives consultées : Guy de Pourtalès. À première vue, ce personnage est principalement reconnu pour son abondante production littéraire ; il est à la fois romancier, essayiste, biographe, diariste et épistolier. Pourtant, cet homme est nommé, en février 1916, à la tête de la section suisse des services gouvernementaux de la propagande française.<sup>327</sup>



Photographie de Guy de Pourtalès en uniforme d'officier interprète prise en 1918 par Maurice Meusy (dimensions : indéterminées).

Référence : [s. n.], « Sa vie », Fondation Guy de Pourtalès [en ligne]. Adresse : <https://guydepourtales.ch/sa-vie>, consulté le 26.10.2018.

---

<sup>327</sup> BONGARD Pascal, « L'autre guerre » : *Intellectuels et propagande française en Suisse pendant la Grande Guerre (1914-1918)*, op. cit., p. 116.

Appartenant à une famille de huguenots français réfugiée en Suisse, né à Berlin le 4 août 1881, Guy de Pourtalès grandit en Suisse puis s'adonne à des études scientifiques, musicales et littéraires à Karlsruhe, Bonn et Berlin entre 1900 et 1905.<sup>328</sup> Il s'établit ensuite en France où il entre dans le *Comité de Propagande protestant*. Puis après la déclaration de guerre, Pourtalès reçoit un appel à la mobilisation. Lors d'une permission à Paris en février 1916, l'obtention d'un poste qu'il désire tant aux Affaires étrangères semble se concrétiser. Effectivement, grâce notamment à l'appui et l'influence du *Comité de Propagande protestant*, Guy de Pourtalès est reçu au ministère des Affaires étrangères par Philippe Berthelot, chef du cabinet des ministres qui lui annoncera la nouvelle.<sup>329</sup>

Portalès est engagé à la *Maison de la Presse*, « choisi en raison de ses origines, de ses relations et de son profil culturel ».<sup>330</sup> Effectivement, il a grandi en Suisse, a vécu en Allemagne, parle l'allemand et possède un carnet d'adresses fourni du fait de son activité au *Comité de Propagande protestant*. Il est, comme il le dit le 7 mars 1916, dans son *Journal de guerre*, « chargé de tout ce qui concerne la Suisse pour la propagande et l'information ».<sup>331</sup> En d'autres termes, il s'occupe du service suisse de la *Section de Propagande* de la *Maison de la Presse*. Auguste Bréal, directeur de la section lui délivre pour mission de « convaincre l'opinion suisse de la justesse de la cause française ».<sup>332</sup>

Il sera cependant démis de ses fonctions en décembre 1917, au motif d'avoir des liens de famille dérangeant en Allemagne.<sup>333</sup>

## Son projet

Une fois nommé à la tête de la section suisse de la propagande française, Guy de Pourtalès se presse d'établir les grandes lignes de son action en territoire suisse. C'est pourquoi, dès le début de son mandat, il soumet le « projet d'une mission en Suisse » à Philippe Berthelot, directeur de la *Maison de la Presse*, afin d'obtenir son assentiment. Pourtalès y résume, dans un document dactylographié de six pages, les objectifs principaux de sa tâche :

---

<sup>328</sup> [s. n.], « Sa vie », Fondation Guy de Pourtalès [en ligne]. Adresse : <https://guydepourtales.ch/sa-vie>, consulté le 26.10.2018.

<sup>329</sup> DE POURTALES Guy, *Journal de la Guerre 1914-1918*, op. cit., p. 500.

<sup>330</sup> *Ibid.*, p. 579.

<sup>331</sup> *Idem.*

<sup>332</sup> *Idem.*

<sup>333</sup> *Ibid.*, p. 5-20.

[Entre février et mars 1916]

De Guy de Pourtalès [Chef de la section suisse de la propagande française]

À Philippe Berthelot [Directeur de la *Maison de la Presse*]

La mission en Suisse dont Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères a bien voulu me charger me paraît avoir deux objets principaux et distincts :

Premièrement.

Connaitre l'état d'esprit en Suisse

Deuxièmement.

Préparer notre action dans ce pays. Parallèlement à cette idée directrice, il me paraît qu'il faut ajouter : examiner quelles ont été les méthodes allemandes de propagande en Suisse, et considérer leurs résultats.

Il s'agit de propager l'idée française, c'est-à-dire : exposer quelles sont nos forces matérielles, notre organisation nouvelle, l'avenir français politique et économique, en un mot, convaincre les Suisses de ce que seront les forces françaises dans un avenir prochain. Et cela, aussi bien dans le domaine militaire, politique, que dans les domaines industriels et commerciaux. [...] <sup>334</sup>

Connaissant la complexité du contexte helvétique, il sait que pour être efficace, il faut comprendre les mœurs, la culture et le fonctionnement politique de la Confédération helvétique, tout en gardant en tête qu'il faut être avisé des différences entre romands et alémaniques. De plus, il est conscient de la puissance et de l'organisation de la propagande allemande ; il est nécessaire d'étudier l'approche allemande pour s'en inspirer et mieux la contrer. De cette manière, Guy de Pourtalès ne fonce pas tête baissée dans son combat, mais élabore un programme réfléchi afin propager de manière efficace les idéaux français.

À la fin de sa demande d'approbation pour son « projet d'une mission en Suisse », Pourtalès résume sa démarche :

Je me résume :

Faire de mon voyage une sorte d'enquête générale, dans tous les milieux et dans toutes les parties du pays.

Interroger les personnalités les plus éminentes sur l'action française telle qu'elle s'est produite en Suisse depuis le début de la guerre, et les amener à donner leur avis sur l'orientation qu'il conviendrait de faire prendre à cette action pour l'intensifier et la rendre tout à fait sympathique.

---

<sup>334</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, PAAP16, Papiers Berthelot Philippe : Projet d'une mission en Suisse de Guy de Pourtalès soumis à Philippe Berthelot, [entre février et mars 1916].



Découvrir les fautes qui ont été commises et étudier les remèdes qui peuvent y être apportés.

Entrer en rapport avec un certain nombre de professeurs, de pasteurs, de philanthropes, d'éditeurs, de banquiers et de particuliers dont j'ai donné les noms, et qui sont en relations avec le Comité protestant de Propagande française à l'étranger : proposer aux mieux disposés d'entre eux de soutenir notre cause chez eux : créer de cette manière de petits noyaux de propagande qui nous soient dévoués, et auxquels nous pourrions par la suite demander un service plus actif : envoi et distribution de brochures, organisation de conférences, articles de journaux, adresses utiles.

Enfin, tâter le pouls des grands bureaux de rédaction pour savoir s'il y aurait lieu de faire, par la voie du journalisme, un effort dans une direction déterminée.<sup>335</sup>

Portalès compare sa mission à une enquête dont la visée est de cerner le contexte helvétique dans son ensemble. C'est pourquoi il se propose d'interroger des personnalités suisses sur la question ; il dresse alors une liste de politiciens, de fonctionnaires, d'intellectuels, de propriétaires, d'industriels et de commerçants.<sup>336</sup>

Il prévoit, par exemple, de rencontrer Gustave Ador, président du *CICR*, l'écrivain Gonzague de Reynold, la plus grande partie du corps enseignant de l'*Université de Fribourg*, l'éditeur Payot, Roussi le directeur de *Nestlé* et la direction de la *Banque cantonale vaudoise*, la maison d'édition *Francke* de Berne ou encore le chocolatier *Suchard*. Il cite 96 noms de personnalités et d'institutions avec lesquelles il souhaite s'entretenir et affirme que sa liste n'est pas complète.<sup>337</sup>

Il évoque également le souhait de collaborer avec les acteurs intéressés par la propagande en Suisse ou ayant une expérience dans ce domaine car apprendre de ses erreurs est primordial selon lui. Son ambition est de créer un réseau collaboratif afin de mener une action commune plus efficace notamment par la distribution de brochures et la tenue de conférences. À ce sujet, il mentionne les efforts dans le journalisme, ce qui n'est pas sans rappeler notre *Journal des internés* qui aura une place de choix dans la propagande française en Suisse.

Évidemment, sa mission doit rester secrète comme il le rappelle :

---

<sup>335</sup> *Idem.*

<sup>336</sup> *Idem.*

<sup>337</sup> *Idem.*

Pour ne pas éveiller la méfiance, pour ne pas engager à des réserves qui iraient à l'encontre même du but que je poursuivrai, il sera utile de ne pas paraître envoyé par le gouvernement même, mais d'accomplir un simple voyage d'agrément.<sup>338</sup>

Ce souci de mener sa mission dans l'ombre, tel un espion, est révélateur des enjeux que revêt la propagande en Suisse pendant la guerre. Guy de Pourtalès semble organisé et déterminé dans sa mission.

## **Des voyages en Suisse**

### *Ses constats*

Le « projet d'une mission en Suisse » se concrétise pour Guy de Pourtalès qui va effectuer cinq voyages en Suisse durant son mandat à la tête de la section suisse de propagande. Il tient un journal de bord et effectue des retours à ses supérieurs à propos de ses différents voyages.

À la suite de son premier déplacement, du 10 au 27 mars 1916, il communique des remarques à sa hiérarchie dans un rapport de trois pages qu'il signe le 30 mars 1916 à Paris. Un premier constat de sa part évoque l'état d'esprit en Suisse :

Paris, le 30 mars 1916

De Guy de Pourtalès [Chef de la section suisse de la propagande française]

À Philippe Berthelot [directeur de la *Maison de la Presse*]

[...] Nullement hostile, même dans la Suisse alémanique. Suisse romande, tout-à-fait francophile, plus encore depuis l'affaire des colonels. Les Germanophiles sont partout une très petite minorité. Avant tout, la Suisse est suisse ; elle est bien disposée pour nous en ce moment où la résistance de Verdun fait son admiration. Il faut en profiter.[...]<sup>339</sup>

Il remarque que la Suisse peut être un terrain favorable aux implantations des théories francophiles. Selon lui, le gouffre entre les Romands et les Alémaniques n'est pas si profond que cela puisqu'il juge possible d'infiltrer en Suisse allemande la propagande française, notamment en exploitant les hauts faits de guerre, comme la résistance héroïque de Verdun. Il sent peut-être que la Suisse est opportuniste et va se ranger du côté du potentiel vainqueur.

---

<sup>338</sup> *Idem.*

<sup>339</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, PAAP16, Papiers Berthelot Philippe : Rapport de la mission de Pourtalès en Suisse du 10 au 27 mars 1916 à Philippe Berthelot, Paris le 30 mars 1916.

Pour pouvoir cibler au mieux la propagande, Pourtalès fait un second constat dans le même rapport :

[...] La Suisse, appauvrie par la guerre, cherche à refaire sa fortune nationale et particulière. La conquête du marché Suisse est à faire ; l'Allemagne s'y acharne. Les Alliés sont paralysés par la S.S.S. [*Société suisse de surveillance économique*], qui fait beaucoup plus de tort au commerce français qu'au commerce suisse. Nous empêchons l'exportation des objets fabriqués les plus inoffensifs. L'action la plus urgente, réclamée par la Suisse entière, est une réforme de la S.S.S, une simplification de ce rouage, un assouplissement de cet organisme qui menace de nous faire perdre entièrement notre clientèle suisse.

Les Suisses manifestent un grand désir de nous connaître. L'action sur les intellectuels est la plus importante ; l'élite guide la masse. [...] <sup>340</sup>

Portalès a bien remarqué les intérêts économiques suisses, c'est pourquoi il veut orienter la propagande française en fonction. Son souhait est de favoriser le rapprochement de la France et de la Suisse. Il accorde aussi une attention toute particulière à une création de liens avec l'élite intellectuelle suisse pour l'intérêt français. Comme il le dit, « l'élite guide la masse », ce qui se reflète dans la *Maison de la Presse*, constituée en grande partie de ces intellectuels.

Le troisième constat de son rapport fait un état des lieux de la propagande en Suisse :

[...] Échec de la propagande allemande. Ne plus employer le mot de « propagande », devenu suspect. D'ailleurs la religion des Suisses est éclairée. Ce qu'il faut entreprendre est une action d'Influence française ; faire connaître la France ; propagande objective est désintéressée.

Faire prononcer des conférences très modérées de ton [...] Augmenter les Services de la Section Photographique de l'Armée et veiller à ce que les photographies soient renouvelées très souvent. [...] <sup>341</sup>

La propagande doit se faire discrète pour être efficace d'où sans doute l'utilisation des intellectuels pour la mener de façon sournoise à travers la science, l'art, la littérature, etc. Trop visible et violente, elle serait contreproductive dans un pays tel que la Suisse.

À la suite d'une autre expédition en Suisse, effectué du 11 au 19 décembre 1916, Pourtalès fait un commentaire fort intéressant sur les internés militaires et civils en Suisse. Il écrit ceci dans son rapport de sept pages adressé à Philippe Berthelot :

---

<sup>340</sup> *Idem.*

<sup>341</sup> *Idem.*

Décembre 1916,

De Guy de Pourtalès [chef de la section suisse de la propagande française]

À Philippe Berthelot [directeur de la *Maison de la Presse*]

[...] On est de plus en plus frappé et inquiet en Suisse de l'oisiveté des soldats français et des civils internés. Les quelques étudiants qui ont été envoyés dans des Universités de la Suisse romande, les rares hommes qui ont trouvé une occupation, ne forment qu'une infime proportion sur un ensemble de près de quinze mille personnes. Il est absolument urgent et indispensable de faire travailler les internés et il est du devoir du Service de Propagande de signaler de nouveau la mauvaise impression que produit l'oisiveté de nos compatriotes en Suisse. Il semble qu'il ne soit pas très difficile d'organiser des écoles professionnelles et d'établir des chantiers, des ateliers et, afin de rendre à la plupart de ces inoccupés un métier qu'ils ont forcément désappris. Nous pourrions nous inspirer tout simplement des efforts que les Anglais et les Allemands tentent dans ce sens. Jusqu'ici, rien n'a été fait. Les internés de bonne volonté se bornent à fabriquer quelques objets rudimentaires, tels que bagues de tranchée, coupe-papier, briquets, et c'est la charité suisse à laquelle il faut encore et toujours faire appel.[...] <sup>342</sup>

L'oisiveté des internés qui renvoient une mauvaise image de la France inquiète Guy de Pourtalès qui voudrait en faire des ambassadeurs. Il ne s'agit pas de les occuper par souci de leur mental ou de leur avenir, mais pour renvoyer une image convenable de la France. Le *Journal des internés* semble donc être, pour la propagande française, la courroie de transmission idéale permettant d'influencer le jugement tant des internés que des Suisses.

### *Ses propositions*

À la lumière de ces constats, en plusieurs points dans son rapport sur sa mission en Suisse du 10 au 27 mars 1916, Guy de Pourtalès fixe une ligne de conduite à adopter :

- a. Toute propagande doit être extrêmement modérée
- b. La question économique prime toutes les autres et les facilités que nous accorderons pour intensifier les transactions commerciales sont la plus sûre garantie d'un accroissement d'influence en Suisse (simplifier la S.S.S)
- c. Continuer le service des livres, brochures, revues, en sériant les questions et en envoyant à des adresses individuelles bien choisies.
- d. Augmenter nos services d'information et créer une Agence de Correspondance de la Presse
- e. Fonder à Berne ou à Zurich une librairie franco-anglaise sur l'utilité de laquelle l'Ambassadeur de la République et le Ministre de Grande-Bretagne sont du même

---

<sup>342</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, 229Q057, Maison de la presse : Rapport de Pourtalès sur son voyage en suisse du 11 au 19 décembre 1916 à Philippe Berthelot, décembre 1916.

avis. Y adjoindre un Salon de Lecture où l'on trouverait les programmes de toutes nos Universités, Lycées, écoles professionnelles ; les catalogues de nos Musées et certains de nos journaux ;

f. Veiller à la bonne tenue de nos Consulats.<sup>343</sup>

Il opte pour une propagande dite douce ou discrète. Il compte aussi séduire les Suisses au niveau économique tout en continuant de distribuer des textes propagandistes à des personnes influentes (intellectuels et hommes politiques par exemple). Il souhaite en fait augmenter l'intensité de la propagande française tout en implantant des relais solides sur sol suisse (librairies, agences de correspondance).

Pourtalès mise sur des vecteurs de propagande détournés, Effectivement, il fait cette analyse dans son rapport « sur la propagande française en Suisse depuis le mois de mars 1916 » qu'il transmet à l'ambassadeur de France à Berne, Paul Beau :

[...] Je me rendis bien vite compte, dès mon premier voyage en Suisse, que les deux seules formes possibles de propagande étaient : 1. La propagande commerciale et 2. La propagande artistique, c'est-à-dire : une propagande objective, dénuée en apparence de tout caractère officieux, politique, polémique. [...] <sup>344</sup>

Guy de Pourtalès a un intérêt marqué pour le cinéma, la musique, le théâtre, l'écriture, la peinture et les expositions d'art, aussi va-t-il utiliser ces vecteurs pour sa propagande.

Selon lui la propagande française se caractérise par « une trop grande dispersion de tous les efforts, d'un manque de cohésion, de liaison, de direction ». <sup>345</sup> Afin d'assurer une meilleure coordination et de faciliter les liens entre Paris et la Suisse, il propose de créer deux bureaux de propagande : l'un à Berne avec René Jean <sup>346</sup> et un imprésario ou un agent de publicité pour s'occuper de la propagande artistique ; l'autre à Genève avec Paul Rescux <sup>347</sup> et une dactylographe. Ainsi, selon Guy de Pourtalès, « les projets et les instructions partiraient directement de Paris pour Berne, qui en assurerait la répartition et la

---

<sup>343</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, PAAP16, Papiers Berthelot Philippe : Rapport de la mission de Pourtalès en Suisse du 10 au 27 mars 1916 à Philippe Berthelot, Paris le 30 mars 1916.

<sup>344</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, 229QO58, Maison de la presse : Rapport de Pourtalès à l'ambassadeur de France à Berne [Paul Beau] sur la propagande française en Suisse depuis le mois de mars 1916, [s. d.].

<sup>345</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, 229QO57, Maison de la presse : Rapport de Pourtalès sur son voyage en suisse du 11 au 19 décembre 1916 à Philippe Berthelot, décembre 1916.

<sup>346</sup> René Jean (1879-1951) : critique d'art et bibliothécaire qui fut envoyé en Suisse pour y organiser la propagande française en 1918.

<sup>347</sup> Aucune information n'a été trouvée sur cet homme.

réalisation en Suisse ». <sup>348</sup> Il fait cette estimation du coût de cette entreprise dans la suite de son rapport :

Je crois qu'en offrant 400 frs par mois, à un Suisse intelligent et au courant de ce genre de travail, cela serait suffisant, plus les frais de bureau, bien entendu : mais ceux-ci ne seraient pas élevés. [...]

Aperçu général de ces frais :

Bureau de Berne. Loyer : 1-200 frs [100 à 200 CHF par mois]

Un employé à 400 frs par mois : 4'800 frs

Frais de voyage et d'installation : 2'000 frs

Frais de bureau, dactylographe, correspondance : 2'000 frs

Total 10'000 frs <sup>349</sup>

Sur la base d'un rapport qu'il réalise en juillet 1917 dans le *Bulletin de l'Information à l'étranger* (document confidentiel du *Service de l'Information à l'étranger (Maison de la Presse)*), il est à supposer que Pourtalès s'inspire de la propagande allemande pour construire sa propagande sur sol suisse. Dans son rapport, il relève les différents vecteurs de la propagande allemande en Suisse : par l'économie, par un bureau de propagande à Zurich (axé sur le cinéma, la photographie et l'art), par les livres, par les journaux et par l'université. <sup>350</sup>

Difficile de dire si toutes les propositions de Pourtalès ont été acceptées. Toutefois Philippe Berthelot, directeur de la *Maison de la Presse*, accepte une « intensification des divers moyens de Propagande » <sup>351</sup> selon le rapport de six pages que Pourtalès réalise après ses six premiers mois de propagande en Suisse. <sup>352</sup>

---

<sup>348</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, 229Q057, Maison de la presse : Rapport de Pourtalès sur son voyage en suisse du 11 au 19 décembre 1916 à Philippe Berthelot, décembre 1916.

<sup>349</sup> *Idem*.

<sup>350</sup> CRLR, Fond Pourtalès, Maison de la Presse : Rapport de Guy de Pourtalès sur la propagande allemande en Suisse pendant la guerre, dans le *Bulletin de l'information à l'étranger* de juillet 1917 (n°2).

<sup>351</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, 229Q057, Maison de la presse : Rapport de Pourtalès sur ses six mois de propagande en Suisse (1<sup>er</sup> mars 1916-1<sup>er</sup> septembre 1916).

<sup>352</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, 229Q057, Maison de la presse : Rapport de Pourtalès sur son voyage en suisse du 11 au 19 décembre 1916 à Philippe Berthelot, décembre 1916.

## 5.5 La *Maison de la presse* aux commandes du *Journal des internés*

### Financement du journal par la *Maison de la Presse*

Les liens entre la *Maison de la Presse* et le *Journal des internés* sont indéniables. Bien que le journal soit financé en partie par de nombreux revenus publicitaires et abonnements, un financement officieux, afférent à la politique de propagande, lui est octroyé.

Tout d'abord, des traces d'un financement direct du journal par la *Maison de la Presse* sont mis en évidence grâce à une lettre de Guy de Pourtalès à Louis Steeg, successeur de Philippe Berthelot à la tête de la *Maison de la Presse*, en date du 25 mai 1917 :

Paris, le 25 mai 1917,

De Guy de Pourtalès [chef de la section suisse de la propagande française]

À Louis Steeg [directeur de la *Maison de la Presse*]

M. l'ambassadeur désire enfin que la mensualité accordée au *Journal des internés* (1000.- frs), lui soit versée directement à l'ambassade, et ne le soit pas entre les mains de l'éditeur Bassin-Clottu, celui-ci pouvant être changé ou remplacé d'un mois à l'autre. De plus, si des économies étaient réalisables, l'ambassadeur en ferait profiter d'autres œuvres de propagande.<sup>353</sup>

Portalès parle donc d'une somme de 1'000 CHF versée chaque mois au journal.<sup>354</sup> L'hebdomadaire étant publié d'octobre 1916 à décembre 1918, la somme totale versée à la rédaction pourrait s'élever à 27'000 CHF. Le montant mensuel pourrait couvrir les salaires de deux ou trois rédacteurs selon la note antérieure de Guy de Pourtalès qui estimait à 400 CHF le salaire par mois d'un propagandiste en Suisse.

Ensuite, une correspondance entre le préfet de la Seine, Auguste Autrand<sup>355</sup>, et le ministre de l'Intérieur, Jules Pams<sup>356</sup>, montre que le financement du journal trouve encore d'autres origines. La première lettre du préfet évoque la requête d'un homme souhaitant obtenir de l'argent auprès de plusieurs municipalités parisiennes en vue de la diffusion du *Journal des internés*. Il s'agit du capitaine Chaintreau très actif dans l'hebdomadaire dans lequel il publie 13 articles. Il est

---

<sup>353</sup> CRLR, Fond Pourtalès, Maison de la Presse : Lettre de Pourtalès à Louis Steeg, Paris le 25 mai 1917.

<sup>354</sup> Cité aussi dans BONGARD Pascal, « *L'autre guerre* » : *Intellectuels et propagande française en Suisse pendant la Grande Guerre (1914-1918)*, op. cit., p. 167.

<sup>355</sup> Autrand Auguste (1858-1949) : préfet de la Seine de 1918 à 1922.

<sup>356</sup> Pams Jules (1852-1930) : ministre de l'Intérieur de novembre 1917 à janvier 1920.

en outre lié à la *Maison de la Presse*. Le préfet souhaite vérifier la véracité de la demande de Chaintreau dans une lettre destinée au ministre de l'Intérieur, en date du 29 août 1918 :

Paris, le 29 août 1918

Du préfet de la Seine [Auguste Autrand],

Au ministre de l'Intérieur [Jules Pams]

M. le Capitaine Chaintreau, du Service de l'Information à l'Étranger [*alias* la *Maison de la Presse*] (Ministère des Affaires Étrangères), chargé de la rédaction du « Journal des internés », a sollicité des souscriptions de plusieurs Municipalités des arrondissements de Paris, en vue de la diffusion de cet organe.

En conformité des instructions de votre circulaire télégraphique du 16 août 1916, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître si les Municipalités de Paris peuvent accueillir favorablement les demandes qui leur sont adressées par le capitaine Chaintreau.<sup>357</sup>

Le directeur de la *Maison de la Presse* à ce moment, Antony Klobukowski, répond au préfet à la demande du ministre de l'Intérieur. Il valide la mission de Chaintreau et appuie sa demande de souscription. De plus il rappelle l'importance de l'hebdomadaire dans l'appareil de propagande français dans sa réponse du 19 septembre 1918 :

Paris, le 19 septembre 1918

Du Commissaire général de l'Information à la Propagande [Antony Klobukowski]

Au ministre de l'Intérieur [Jules Pams]

[...] J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Capitaine Chaintreau est, en effet, chargé, tout en collaborant à sa rédaction, de la diffusion du périodique dont il s'agit. Il le fait avec beaucoup de dévouement et il a rendu de grands services à ce journal dont M. Dutasta, Ambassadeur de France à Berne, reconnaissait ces jours-ci même, dans une lettre à M. le Ministre des Affaires étrangères, l'importance et l'utilité.

À différentes reprises, le Capitaine Chaintreau s'est occupé de recueillir des fonds pour le « Journal des internés » qui en avait grand besoin et doit lutter, en outre, contre la concurrence du « Journal des internés allemands », très largement subventionné. C'est ainsi qu'au cours d'une conversation avec un maire de ses amis, ce dernier proposa de lui venir en aide grâce aux crédits dont chaque mairie dispose pour les œuvres de guerre et lui conseilla de s'adresser de même aux autres arrondissements, en se recommandant de lui. Le Capitaine Chaintreau ignorait que ces démarches dussent prendre un caractère officiel.

---

<sup>357</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre du préfet de la Seine [Auguste Autrand] au ministre de l'Intérieur [Jules Pams], Paris le 29 août 1918.



Les sommes recueillies étaient de 100 francs par arrondissement et envoyées au « Journal des internés » par les soins du Commissariat de la Propagande [*alias* la *Maison de la Presse*]. Elles servent uniquement à faire vivre le journal.

Je vous serais obligé de vouloir bien examiner, dans ces conditions, s'il n'y aurait pas lieu d'autoriser les maires des divers arrondissements de Paris à aider, dans la faible mesure indiquée, une œuvre aussi utile à notre Propagande qu'aux internés eux-mêmes à qui elle sert de lien moral et qu'elle instruit des nécessités de l'après-guerre.<sup>358</sup>

Cette lettre d'une grande importance montre le lien très clair entre le *Journal des internés* et la *Maison de la Presse* à travers le personnage de Chaintreau. L'hebdomadaire entre dans la politique de propagande française en pays neutres et sert également à combattre l'influence allemande. Le « Journal des internés allemands », c'est-à-dire le *Deutsche Internierten Zeitung*, se développe donc en concurrence avec le journal français qui veut le surpasser, c'est pourquoi Chaintreau recherche des subventions à Paris notamment. Antony Klobukowski soutient cette œuvre et rappelle son utilité pour la propagande et le moral des internés ainsi que pour leur encadrement et la préparation de l'après-guerre.

### **La *Maison de la Presse*, rédactrice du journal ?**

L'implication de la *Maison de la Presse* ne s'arrête pas au financement du *Journal des internés*. En effet, cet organisme, connu pour distribuer des articles tout faits à d'autres rédactions, va participer à l'élaboration du contenu du journal comme le prouve le rapport d'Auguste Bréal, chef de la section de propagande de la *Maison de la Presse*, sur son voyage en Suisse du 9 février au 12 mars 1918 :

[En parlant de la création du *Journal des internés*] Il nous a semblé que cette entreprise méritait d'être encouragée et nous nous sommes appliqués à améliorer le *Journal des internés*, en lui fournissant des articles centralisés et envoyés par la *Maison de la Presse*.

En même temps que le *Journal des internés* poursuivra son enquête sur l'orientation professionnelle et exercera une action sur le moral de nos internés, il pourra aider à faire pénétrer chez nos voisins certaines idées. Tout ce qui concerne la collaboration littéraire et artistique est rassemblé, à la *Maison de la Presse*, par M. Edmond Jaloux. Les questions générales économiques sont traitées par des spécialistes avec lesquels M. Henri Hauser et M. Camille Jullian ont bien voulu entrer en rapport.

Le service d'informations du Grand Quartier général nous fournira régulièrement des articles par l'intermédiaire du commandant Schaller. Des illustrations seront fournies

---

<sup>358</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre du commissaire général à l'information et à la propagande [Antony Klobukowski] au ministre de l'Intérieur [Jules Pams], Paris, le 19 septembre 1918.

par le service photographique de l'armée, qui enverra les clichés à l'impression, et qui fera cliquer toute photographie présentée par la rédaction.

A Paris, le capitaine Chaintreau, qui a été désigné pour faire la liaison entre la rédaction du journal à Berne et la *Maison de la Presse*, s'occupe de faire les visites nécessaires, de recruter des abonnés et des annonces de publicité.<sup>359</sup>

D'une part les mots d'Auguste Bréal laissent entendre que l'hebdomadaire a d'abord été créé avant que la propagande française, par l'intermédiaire de la *Maison de la Presse*, ne s'y greffe et s'empare de son contenu. Bréal évoque la centralisation et l'envoi d'articles et de photographies par la *Maison de la Presse* au journal. L'action a pour but d'influencer le moral des internés et « aider à faire pénétrer chez nos voisins certaines idées ». Les internés entrent dans les plans de la *Maison de la Presse* pour porter la propagande française auprès des Suisses.

De plus Auguste Bréal cite plusieurs personnes qui participent à l'élaboration de l'hebdomadaire et qui, effectivement, apparaissent dans les pages du journal. Edmond Jaloux écrit 16 articles sur la littérature et les écrivains français. Henri Hauser compose six articles sur des questions industrielles. Camille Jullian rédige trois articles sur l'histoire antique suisse. Le capitaine Chaintreau signe pour sa part 13 articles sur l'orientation professionnelle et sur diverses questions économiques.

D'après cet extrait, il apparaît clairement que ces individus ont un rôle clé dans le fonctionnement du *Journal des internés*. Edmond Jaloux est chargé des collaborations littéraires et artistiques. Henri Hauser et Camille Jullian sont chargés d'entrer en contact avec des spécialistes pour écrire sur des questions économiques par exemple.<sup>360</sup> Chaintreau s'occupe de promouvoir le journal et de trouver des financements. Il semble donc que la *Maison de la Presse* recrute des intellectuels pour que ces derniers apportent une contribution à l'écriture du *Journal des internés*. Ainsi, sur les 304 auteurs ayant écrit dans l'hebdomadaire, 135 sont identifiés comme des intellectuels français, soit le 44% et, sur les 735 contributions (éditoriaux, articles de base, dessins et poèmes), 295 sont signées par ces intellectuels, soit le 40%.<sup>361</sup> En effet, la participation d'écrivains, de

---

<sup>359</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, 229Q059, Maison de la presse : Rapport de Bréal sur son voyage en Suisse du 9 février au 12 mars 1918 pour y inspecter les organisations de propagande françaises

<sup>360</sup> Nous avons également identifié Henry Le Chatelier et Auguste Béchaux dont la plume est formellement liée à la *Maison de la Presse*.

<sup>361</sup> Chiffres obtenus en répertoriant les éditoriaux, articles de base, dessins et poèmes ainsi que leurs auteurs pour les 112 numéros du *Journal des internés* (voir la liste des auteurs en annexe).

professeurs, d'économistes et d'hommes politiques français est importante dans le journal. L'historien Pascal Bongard souligne à ce sujet : « Comme les universitaires et les journalistes, les écrivains furent appelés à tenir leur place dans cette guerre « médiatique » ». <sup>362</sup>

Un autre indice laisse entrevoir l'influence de la *Maison de la Presse* sur le journal. Il s'agit d'une correspondance entre Maurice Ajam, représentant d'une revue de propagande, et Guy de Pourtalès. Voici d'abord la lettre de Maurice Ajam :

Paris, le 4 août 1917

De Maurice Ajam [Représentant de *L'Exportateur français*]

À Guy de Pourtalès [chef de la section suisse du service de propagande]

Nous avons l'honneur de vous envoyer un exemplaire du numéro exceptionnel de « *L'exportateur français* », qui vient de paraître.

Par sa variété, son intérêt, son ampleur et la qualité de sa publicité, il vous permettra de mesurer la partie de l'effort que nous tentons pour développer à l'étranger le commerce et l'industrie français.

Notre œuvre de propagande étant parente de la vôtre, nous vous serions reconnaissants de vouloir bien signaler à vos agents et correspondants à l'étranger le Journal que nous dirigeons et dont la propagation ne peut qu'être utile à la cause commune. <sup>363</sup>

Voici la réponse de Guy de Pourtalès :

[s. l. et s. d.]

Guy de Pourtalès [chef de la section suisse du service de propagande]

À Maurice Ajam [Représentant de *L'Exportateur français*]

Je prends bonne note de votre lettre concernant l'« exportateur français ». Je signale votre journal à tous nos agents et correspondants à l'Étranger qui s'intéresseront, sans nul doute, à votre effort de tous points de vue si utile et si intéressant. <sup>364</sup>

C'est donc le 4 août 1917 que Maurice Ajam demande à Guy de Pourtalès de promouvoir *L'Exportateur français* qui est une revue de propagande défendant les intérêts commerciaux, économiques et industriels de la France. Déjà le 22

---

<sup>362</sup> BONGARD Pascal, « *L'autre guerre* » : *Intellectuels et propagande française en Suisse pendant la Grande Guerre (1914-1918)*, op. cit., p. 39.

<sup>363</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, 229Q058, Maison de la presse : Lettre de Maurice Ajam à Guy de Pourtalès, Paris, le 4 août 1917.

<sup>364</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, 229Q058, Maison de la Presse : Lettre de Guy de Pourtalès à Maurice Ajam, [août-septembre 1917].

septembre 1917, soit un peu plus d'un mois après cette demande, l'article « Les revues qu'il faut connaître : *L'Exportateur français* »<sup>365</sup> est publié dans le *Journal des internés* qui en fait la promotion. De plus, ce Maurice Ajam écrira deux articles dans le journal par la suite. Il n'y a sans doute aucun hasard dans tout cela. Guy de Pourtalès a sûrement soutenu *L'Exportateur français* au point de le faire figurer dans le *Journal des internés*.

---

<sup>365</sup> GILLES-DIC, « Les revues qu'il faut connaître : *L'Exportateur français* », *JDIF*, 22.09.1917, A1N48, p. 1023-1024.

## Synthèse

La propagande française au début de la guerre manque de cohésion et d'organisation. La nécessité d'influencer les Neutres pouvant faire pencher la balance et l'avance de la propagande allemande conduisent à la création de la *Maison de la Presse* qui centralise et coordonne la propagande française à l'étranger. Cette organisation fonctionne comme une agence de presse. Placée sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères, elle nomme Guy de Pourtalès à la tête de la section suisse du service de propagande. Ce dernier étudie la propagande allemande et l'esprit suisse et rencontre des acteurs clés en Suisse (industriels, hommes politiques, universitaires etc.). Il estime qu'il faut instaurer une propagande discrète. Pour lui, il faut miser sur une « diffusion de la pensée française par le livre, la brochure, les journaux, les conférences et les images ».<sup>366</sup> Il relève le rôle de transmetteurs que pourrait jouer les internés dans cette propagande sur sol helvétique.

Dans la pratique, la *Maison de la Presse* finance le *Journal des internés* à hauteur de 1'000 CHF par mois. L'organisation veut utiliser le journal pour encadrer les internés, pénétrer les esprits des Suisses et préparer l'après-guerre. Pour ces raisons, elle est impliquée directement dans la rédaction de l'hebdomadaire qui reçoit à travers ses agents des articles émanant d'intellectuels français. L'échange de bons procédés entre *l'Exportateur français* et la *Maison de la Presse* démontre que cette dernière est toujours prête à relayer d'autres organismes propagandistes.

---

<sup>366</sup> CRLR, Fond Guy de Pourtalès, Maison de la presse : Note de Guy de Pourtalès sur l'organisation de la propagande en Suisse.



## **6 Les fonctions du journal pour la propagande française**

Comme spécifié précédemment, la *Maison de la Presse* joue un rôle majeur au sein du *Journal des internés* en assurant son financement et le recrutement de personnalités reconnues pour rédiger des articles. Le gouvernement français instrumentalise le contenu de l'hebdomadaire de telle sorte que les internés deviennent porteurs de propagande en Suisse.

L'exploration du contenu de la revue mettra en lumière la manière dont s'immisce la propagande française en son sein. Le présent chapitre décrira les procédés propagandistes visant les internés : légitimer le sacrifice pour la patrie, dicter des normes de bonne conduite, façonner l'interné idéal afin d'utiliser son image, répandre une vision idéaliste de l'après-guerre et cultiver les bons rapports franco-suisses.

## 6.1 Le consentement au sacrifice

Dans une guerre présentée comme un mal actuel pour un bien futur, le consentement au sacrifice suprême est une thématique récurrente dans l'hebdomadaire et représente l'une des étapes clés du processus d'endoctrinement des internés par l'État français. Les convaincre du bien-fondé de leur combat est un aspect qui se rapproche de la propagande française nationale, évoquée précédemment, et dont l'enjeu est selon Pascal Bongard de « justifier les sacrifices à consentir ».<sup>367</sup> Comment cela se manifeste-t-il alors au sein du *Journal des internés* ?

Dans un premier temps, il est à relever que plusieurs articles de l'hebdomadaire héroïsent le soldat français et montrent son engagement total dans la guerre. Il peut s'agir de textes, souvent sous la forme de journal intime, de récits ou de lettres, relatant les actes de soldats exceptionnels, au courage incommensurable. À ce sujet, six articles sont à retenir :

- « Les As français », (s. n.)<sup>368</sup>
- « Le soldat français », par Maurice Donnay (poète membre de l'*Académie française*)<sup>369</sup>
- « La voix des tranchées [éditorial] », par Lucien Demonray (interné)<sup>370</sup>
- « La nuit dans la tranchée », par Jacques Péricard (lieutenant, journaliste et écrivain français)<sup>371</sup>
- « Faits d'arme », (s. n.)<sup>372</sup>
- « Nos as : Le Lieutenant Fonck », par André Doderet (traducteur et romancier français)<sup>373</sup>

Parmi ces textes, le récit de l'interné Lucien Demonray, intitulé « La voix des tranchées », illustre cette ode au sacrifice. L'extrait ci-dessous, publié en première page du journal, présente les derniers mots rédigés par un soldat allant au combat :

Au moment de partir en mission périlleuse, un chef éclaireur griffonne ce billet : « On ne m'envoie pas me faire tuer, je vais combattre ; j'offre ma vie pour les générations futures. Je ne meurs pas, je change d'affectation. Plusieurs viendront après moi qui

---

<sup>367</sup> BONGARD Pascal, « *L'autre guerre* » : *Intellectuels et propagande française en Suisse pendant la Grande Guerre (1914-1918)*, op. cit., p. 22.

<sup>368</sup> [s. n.], « Les As français », *JDIF*, 30.11.1916, A1N6, p. 92-93.

<sup>369</sup> DONNAY Maurice, « Le soldat français », *JDIF*, 30.11.1916, A1N6, p. 94.

<sup>370</sup> DEMONRAY Lucien, « La voix des tranchées », *JDIF*, 18.01.1917, A1N13, p. 235-237.

<sup>371</sup> PÉRICARD, « La nuit dans la tranchée », *JDIF*, 3.03.1917, A1N19, p. 376-377.

<sup>372</sup> [s. n.], « Faits d'arme », *JDIF*, 28.04.1918, A2N26, p. 599.

<sup>373</sup> DODERET André, « Nos As : Le Lieutenant Fonck », *JDIF*, 23.06.1918, A2N34, p. 772-773.



continueront. Comme un coureur de relais, je parcours ma distance, longue ou courte, facile ou accidentée, j'y consacre mes forces, le meilleur de moi-même.<sup>374</sup>

Ces quelques lignes illustrent l'état d'esprit dans lequel le soldat idéal doit se trouver : celui d'un homme fidèle à sa nation, ne se défilant pas face à son devoir et ne craignant pas la mort. Cet aspect entre dans une stratégie propagandiste de mobilisation des consciences si on se réfère à l'historien Fabrice D'Almeida qui affirme : « En somme, l'héroïsation favorise la banalisation de l'effort et du zèle poussé à ses extrémités ».<sup>375</sup> Discutée précédemment, la très présente rubrique « bulletin bibliographique » contribue à cette mission puisqu'elle conseille une littérature héroïque aux internés. Voici quelques-uns des ouvrages proposés à la lecture : *Journal d'un simple soldat, guerre, captivité* de Gaston Riou, *En plein vol : Souvenir de guerre aérienne* de Marcel Nadaud et *Sous Verdun (août-octobre 1914)* de Maurice Genevoix.<sup>376</sup> On retrouve dans ces ouvrages la glorification de la guerre et de la violence, procédé typique, mis en évidence par Fabrice d'Almeida, pour rallier les hommes à une cause.<sup>377</sup>

Dans un second temps, l'hebdomadaire s'efforce de justifier la guerre pour maintenir le moral des internés et ainsi leur permettre de continuer à servir pleinement la France, en d'autres termes de consentir à un nouveau sacrifice : accepter l'internement. La guerre est perçue de manière positive et la victoire ne fait aucun doute pour la France. Cela est visible tout particulièrement dans les articles suivants :

- « Le pouvoir créateur de la guerre [éditorial] », par Léon Polier (professeur à la faculté de droit de Toulouse)<sup>378</sup>
- « Guerre et vie de demain [éditorial] », par Émile Boutroux (philosophe et historien, membre de l'*Académie française*)<sup>379</sup>
- « Créons », par Édouard Herriot (maire de Lyon)<sup>380</sup>
- « Faut pas s'en faire ! [éditorial] », par Lucien Broche (rédacteur en chef du journal)<sup>381</sup>

Ici, il est intéressant de souligner que l'*Académie française* participe à l'élaboration de certains écrits. En effet, le philosophe et membre de l'*Académie*, Émile Boutroux (1845-1921), écrit pour le journal l'éditorial « Guerre et vie de

---

<sup>374</sup> DEMONRAY Lucien, « La voix des tranchées », *JDIF*, 18.01.1917, A1N13, p. 235.

<sup>375</sup> D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire mondiale de la propagande de 1900 à nos jours*, op. cit., p. 25.

<sup>376</sup> [s. n.], « Bulletin bibliographique », *JDIF*, 17.02.1917, A1N17, p. 343.

<sup>377</sup> D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire mondiale de la propagande de 1900 à nos jours*, op. cit., p. 25.

<sup>378</sup> POLIER Léon, « Le pouvoir créateur de la guerre », *JDIF*, 17.03.1917, A1N21, p. 411-412.

<sup>379</sup> BOUTROUX Émile, « Guerre et vie de demain », *JDIF*, 14.04.1917, A1N25, p. 499-500.

<sup>380</sup> HERRIOT Édouard, « Créons », *JDIF*, 2.06.1917, A1N32, p. 661-662.

<sup>381</sup> BROCHE Lucien, « Faut pas s'en faire », *JDIF*, 27.01.1918, A2N13, p. 271-273.

demain ». Un passage de son texte aborde particulièrement les aspects positifs du conflit :

La guerre provoque et provoquera, dans la nation, en tout domaine, une poussée nouvelle de vie et de fécondité. Et à notre activité en générale, elle imprime de précieuses directions. Elle crée des habitudes, elle fournit des enseignements, qui ont une portée, non seulement militaire, mais largement humaine.<sup>382</sup>

Selon l'académicien, la guerre se justifie par les vertus et le souffle nouveau qu'elle amène aux niveaux industriels, économiques et humains. Le discours défendu par l'auteur s'insère dans une logique propagandiste qui vise à transmettre un message approuvant le maintien et l'intensification de l'effort de guerre, alors que le conflit s'enlise.

Lucien Broche, le rédacteur en chef, tente lui aussi de motiver les troupes dans son éditorial, « Faut pas s'en faire ! », dont voici un passage qui mérite d'être relevé :

Soyez des enthousiastes. Passionnez-vous pour tout ce que vous faites. Même dans les métiers les plus humbles, vous pouvez vous rendre utiles, pourvu que vous soyez persuadés vous-mêmes du rôle important que vous jouez.<sup>383</sup>

« Savoir se sacrifier », le message véhiculé dans les extraits présentés semble tenir une place importante puisqu'il est relayé par des intellectuels de renom (académicien, écrivain, professeur, politicien). De plus, ces extraits proviennent majoritairement d'éditoriaux, ce qui met en lumière la volonté du *Journal des internés* d'accorder une grande valeur à ces idées.

En parallèle, le *Journal des internés* publie fréquemment dans ses numéros le visage des dirigeants français. Les portraits du général Foch et du général Lyautey, présentés ci-dessous, apparaissent à de multiples reprises. D'autres clichés, comme celui du général Pau ci-dessous, montrent ces hommes importants lors de cérémonies où ils décorent des soldats méritants. D'autres fois encore, ils sont photographiés en pleine action, comme Clémenceau dont la photographie, ci-dessous, a été mise en scène sur le front.

---

<sup>382</sup> BOUTROUX Émile, « Guerre et vie de demain », *JDIF*, 14.04.1917, A1N25, p. 500.

<sup>383</sup> BROCHE Lucien, « Faut pas s'en faire », *JDIF*, 27.01.1918, A2N13, p. 272-273.

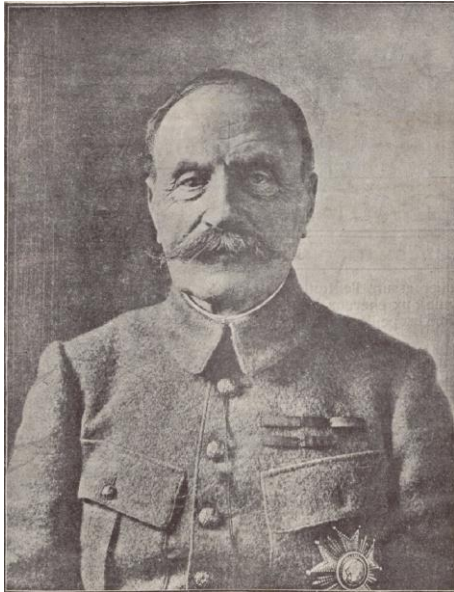


Photo du général Foch (dimensions : 9x12 cm).  
Référence : Demay, « Le Général Foch »,  
JDIF, 28.04.1918, A2N25, page de garde.



Photo du général Lyautey (dimensions :  
9,5x12,5 cm).  
Référence : [s. n.], « Le Général Lyautey »,  
JDIF, 2.12.1917, A2N5, p. 100.



Photo de Clémentineau au front (dimensions : 13,5x8,5 cm).  
Référence : [s. n.], « Clémentineau, président du conseil, visite  
le front », 26.04.1918, A2N26, p. 593.



Photo du général Pau en visite en Suisse  
pour décorer des soldats (dimensions :  
11,5x15 cm)  
Référence : [s. n.], « Le Général Pau en  
Suisse », JDIF, 18.08.1917, A1N43, p. 903

Valoriser les soldats et montrer le soutien des autorités au travers de la couverture médiatique de cérémonies de remises de médailles ou de la venue des chefs sur les champs de bataille est crucial pour maintenir la motivation des troupes. Aussi, afficher les figures détentrices du pouvoir rappelle aux internés et à la population à qui ils doivent obéissance : les chefs guident la masse.

L'image et le culte du chef participent à la propagande étatique. Selon Philippe d'Almeida le portrait permet de « donner un visage au pouvoir ».<sup>384</sup>

## 6.2 La construction d'une image exemplaire des internés

### « Faites-vous aimer »

Le *Journal des internés français* profite de sa large distribution auprès des internés et des hébergements d'internement pour exhorter ces hommes à bien se tenir et à représenter dignement la France. Alexandre Elsig explique à ce propos que « les internés sont aussi mobilisés pour présenter une image irréprochable de leur pays d'origine auprès de la population suisse ».<sup>385</sup> Que les internés donnent aux citoyens suisses une mauvaise impression de la France est aussi une préoccupation de Guy de Pourtalès lors de ses visites.

À ce sujet, Édouard Herriot, maire de Lyon à l'époque, adresse à l'intention de la rédaction du journal une lettre ouverte dont voici un extrait publié dans l'éditorial du troisième numéro de la première année de publication :

On vous regarde, on vous observe, on vous jugera. Chacun d'entre vous porte avec lui ne parcella de l'honneur de la France. Veillez-y jalousement.

Laissez paraître vos qualités de race, cet individualisme qui n'exclut pas la fantaisie, qui considère la gaieté comme une forme du courage, qui aime à affirmer sans cesse son droit à la liberté.

Montrez que le Français est un brave homme autant qu'un homme brave, tendre aux faibles, aux enfants, aux vieillards. Cultivez cette courtoisie raffinée qui est une de nos traditions les plus vieilles. Soyez généreux, vous aussi, prompts à aider, prompts à compatir, prompts à comprendre le bien que vous pouvez faire autour de vous. Faites-vous aimer.... Sans imprudence.<sup>386</sup>

L'homme politique français prononce un discours fort et patriotique. Il harangue les internés à propos de la valeur de leur origine ; pour lui il faut mériter et être digne d'être français. Son message clé : « Faites-vous aimer ». Ce type de discours trouve une résonance dans l'approche d'Almeida qui parle de l'hégémonie comme une technique de persuasion consistant à « établir une domination culturelle ».<sup>387</sup> Dans ce cas, l'interné doit incarner l'hégémonie culturelle de la France à l'étranger.

---

<sup>384</sup> D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire mondiale de la propagande de 1900 à nos jours*, op. cit., p. 72.

<sup>385</sup> ELSIG Alexandre, *Sous le feu des propagandes : la Suisse face à la Première Guerre mondiale*, op. cit., p. 43.

<sup>386</sup> HERRIOT Édouard, « Nos devoirs », *JDIF*, 9.11.1916, A1N3, p. 29-30.

<sup>387</sup> D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire mondiale de la propagande de 1900 à nos jours*, op. cit., p. 145.

Le journal comporte d'autres exemples dans lesquels ressort une volonté de contrôler la morale des internés français. Les problèmes d'indiscipline liés à l'alcool ternissent l'image des internés, raison pour laquelle l'hebdomadaire publie plusieurs articles pour convaincre les internés d'abandonner ce vice :

- « Les méfaits économiques de l'alcoolisme [éditorial] », par Raphaël-Georges Lévy (homme politique et économiste français)<sup>388</sup>
- « Remède contre l'alcoolisme, avoir un foyer [éditorial] », par Monseigneur Gibier (évêque de Versailles)<sup>389</sup>
- « Il faut vaincre l'alcoolisme [éditorial] », par E. Quillent (ouvrier conseiller prud'homme)<sup>390</sup>
- « Contre l'Alcoolisme », Manifeste de la Ligue Française<sup>391</sup>

Trois de ces articles, écrits par des personnalités des milieux politiques, religieux et ouvriers, sont publiés en éditorial dans trois numéros successifs afin de marteler le message sur les dangers liés à l'alcool. Le premier de ces articles, « Les méfaits économiques de l'alcoolisme », rédigé par Raphaël-Georges Lévy (1853-1933), économiste et homme politique français, aborde la question de l'alcool dans un éditorial de quatre pages dont voici un extrait :

Les méfaits de l'alcool au point de vue de la santé publique, de la détérioration de la race, du ralentissement de la natalité, du développement de la criminalité sont connus. Il faut être aveugle pour ne point être épouvanté par les statistiques qui nous renseignent à cet égard. Mais il est une autre conséquence de l'alcoolisme qui, pour être moins apparente, n'en est pas moins grave, particulièrement en temps de guerre: c'est la dépense qu'il provoque, l'appauvrissement économique qui en résulte pour notre pays.<sup>392</sup>

L'isolement, le « cafard » et l'ennui peuvent mener les internés à fréquenter trop souvent les tavernes. C'est pourquoi, l'économiste met en avant les méfaits de l'alcool sur la santé, sur le respect de la discipline et sur l'économie.

Dernière tentation à laquelle l'interné ne doit pas céder : rentrer en France. La France, tout comme la Suisse d'ailleurs, exige des internés une bonne tenue et le respect des prescriptions du *Service de l'internement suisse* qui leur interdit de quitter le pays comme le rappelle l'interné Lucien Demonray dans son éditorial « Évasions et... Évasions » :

---

<sup>388</sup> LÉVY Raphaël-Georges, « Les méfaits économiques de l'alcoolisme », *JDIF*, 1.09.1917, A1N45, p. 943-946.

<sup>389</sup> GIBIER, « Remède contre l'alcoolisme, avoir un foyer », *JDIF*, 8.09.1917, A1N46, p. 963-966.

<sup>390</sup> QUILLEN E., « Il faut vaincre l'alcoolisme », *JDIF*, 15.09.1917, A1N47, p. 985-987.

<sup>391</sup> La Ligue française, « Contre l'alcoolisme », *JDIF*, 11.11.1917, A2N5, p. 110-112.

<sup>392</sup> LÉVY Raphaël-Georges, « Les méfaits économiques de l'alcoolisme », *JDIF*, 1.09.1917, A1N45, p. 945.

Bien que tout près de nous, la France est inaccessible. Il faut se contenter de la regarder, de se remplir les yeux de la douce vision de la Patrie et renoncer au rêve de franchir les quelques pas qui suffiraient à nous transporter de l'autre côté de la frontière [...] Et puis le beau mérite de s'enfuir de la Suisse : on se met en civil (les vêtements civils ne manquent pas dans les magasins), on prend un billet de chemin de fer, on descend à la gare la plus rapprochée de la frontière sans être inquiété. Pour se donner l'illusion du danger on attend la nuit et on passe la frontière. On est en France. Du coin le plus reculé de la Suisse on peut, en moins d'une journée, arriver en France. Le bel acte d'audace ! [...] Le prisonnier qui s'évade d'Allemagne se couvre de gloire, et il est récompensé ; l'Interné qui s'évade de Suisse se couvre de ridicule et il est puni.<sup>393</sup>

Il est vrai, la proximité de la frontière française pourrait éveiller chez certains captifs l'envie de fuir pour retrouver leur famille. Pour circonscrire ces cas de désertion, Lucien Demonray condamne cet acte, qu'il considère comme lâche et rappelle que la République s'est engagée à rendre les fuyards.

La propagande française, à travers le *Journal des internés*, fait donc passer un message : avoir une attitude exemplaire. La rédaction va ensuite diffuser cette image idéalisée à l'intérieur de ses pages comme le chapitre suivant le montrera.

### **L'interné, un hôte exemplaire**

Ayant expliqué la nécessité d'un comportement exemplaire, le journal va en faire la promotion auprès de ses lecteurs. Guy De Pourtalès considère les internés français comme des ambassadeurs qui doivent renvoyer une bonne image d'eux, image que l'hebdomadaire relève à toute occasion, sachant que la presse et la population suisses font aussi partie des lecteurs.

Cette image, Lucien Broche, le rédacteur en chef, contribue à la diffuser notamment au travers d'un article paru dans le *Journal de Genève* :

La souscription en faveur du *Don national suisse* ouverte parmi les internés français sur l'initiative du *Journal des internés français* a rapporté 4816 frs 70 [...] Le Rédacteur en chef du *Journal des internés français* avait publié un appel à ses camarades pour les inviter à abandonner un jour de leur solde au profit des soldats suisses. Les internés ont tous répondu à cet appel, tenant ainsi à témoigner leur reconnaissance à la Suisse, qui les a si généreusement accueillis. Ce geste généreux des internés français ira droit au cœur de nos soldats.<sup>394</sup>

Cette œuvre caritative est née de l'initiative de Lucien Broche qui publie un éditorial le 2 juin 1918 dans lequel il fait un appel aux dons en guise de remerciement à la Suisse.<sup>395</sup> La somme récoltée est importante et démontre que

---

<sup>393</sup> DEMONRAY Lucien, « Évasions et... Évasions », *JDIF*, 4.01.1917, A1N11, p.196.

<sup>394</sup> [s. n.], « Don national suisse pour nos soldats et leurs familles », *Journal de Genève*, 05.07.1918, p. 4.

<sup>395</sup> BROCHE Lucien, « Aux internés », *JDIF*, 2.06.1918, A2N31, p. 695-696.

le *Journal des internés* à un impact considérable auprès de ses lecteurs. Cette opération de communication est un succès puisque la presse suisse en parle positivement.

De plus, le journal publie régulièrement des papiers d'une à quatre pages plongeant le lecteur au cœur de la vie des internés. La plupart de ces articles font partie de la chronique « L'activité des internés » :

- « À la faculté de droit de Lausanne », par A. R. (indéterminé)<sup>396</sup>
- « L'École coloniale de Neuchâtel », par Lucien Demonray (interné)<sup>397</sup>
- « L'École de commerce des internés français de Vevey », par André-J. Tavernier (secrétaire de l'École de Commerce de Vevey)<sup>398</sup>
- « L'École de commerce des internés français de Thoune », A. C. (ind.)<sup>399</sup>
- « École franco-belge d'Aviculture de St-Légier », (s. n.)<sup>400</sup>
- « Les expositions des travaux exécutés par les internés alliés », par H. Augard (ind.)<sup>401</sup>
- « Atelier des Tailleurs de Vevey », (s. n.)<sup>402</sup>
- « Atelier de menuiserie de Stein-Meiringen », G. M. (ind.)<sup>403</sup>
- « Les Ateliers de Leysin », par Ch. Seynard (ind.)<sup>404</sup>
- « L'Atelier National de Montreux », (s. n.)<sup>405</sup>
- « Les Ateliers Nationaux d'Yverdon », (s. n.)<sup>406</sup>
- « Les Ateliers Nationaux de Châtel-Saint-Denis », (s. n.)<sup>407</sup>
- « Les Ateliers Nationaux de Beatenberg », par Louis Mercier (Interné)<sup>408</sup>
- « Les Ateliers Nationaux d'Engelberg », par C. B. L. (ind.)<sup>409</sup>

---

<sup>396</sup> A. R., « L'activité des internés : À la faculté de droit de Lausanne », *JDIF*, 21.07.1918, A2N38, p. 874-876.

<sup>397</sup> DEMONRAY Lucien, « L'activité des internés : L'école coloniale de Neuchâtel », *JDIF*, 1.09.1918, A2N44, p. 967-970.

<sup>398</sup> TAVERNIER André-J., « L'activité des internés : L'école de commerce des internés français de Vevey », *JDIF*, 7.07.1918, A2N36, p. 829-830.

<sup>399</sup> A. C., « L'activité des internés : L'école de commerce des internés français de Thoune », *JDIF*, 23.06.1918, A2N34, p. 777-778.

<sup>400</sup> [s. n.], « L'activité des internés : Ecole franco-belge d'Aviculture de St-Légier », *JDIF*, 17.03.1918, A2N20, p. 454.

<sup>401</sup> AUGARD H., « L'activité des internés : Les expositions des travaux exécutés par les internés alliés », *JDIF*, 17.05.1918, A2N29, p. 667-668.

<sup>402</sup> [s. n.], « L'activité des internés : Atelier des Tailleurs de Vevey », *JDIF*, 17.03.1918, A2N20, p. 455.

<sup>403</sup> G. M., « L'activité des internés : Atelier de menuiserie de Stein-Meiringen », *JDIF*, 10.02.1918, A2N15, p. 323-324.

<sup>404</sup> [s. n.], « L'activité des internés : Les Ateliers de Leysin », *JDIF*, 17.03.1917, A1N21, p. 399-401.

<sup>405</sup> SEYNARD Ch., « L'activité des internés : L'Atelier National de Montreux », *JDIF*, 17.02.1917, A1N17, 329-331.

<sup>406</sup> [s. n.], « L'activité des internés : Les Ateliers Nationaux d'Yverdon », *JDIF*, 28.07.1918, A2N39, p. 895-896.

<sup>407</sup> [s. n.], « L'activité des internés : Les Ateliers Nationaux de Châtel-Saint-Denis », *JDIF*, 7.04.1918, A2N23, p. 529-530.

<sup>408</sup> MERCIER Louis, « L'activité des internés : Les Ateliers Nationaux de Beatenberg », *JDIF*, 17.02.1918, A2N16, p. 347-348.

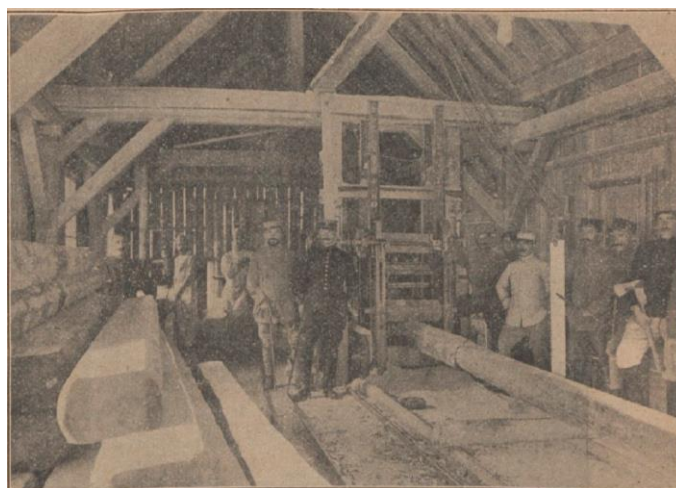
<sup>409</sup> C.B.L., « Les Ateliers Nationaux d'Engelberg », *JDIF*, 18.11.1917, A2N3, p. 61-62.

- « Les Ateliers Nationaux des Diablerets », (s. n.)<sup>410</sup>
- « Les Ateliers Nationaux de Champéry », par F. D. (ind.)<sup>411</sup>
- « Les Ateliers Nationaux d'Interlaken », par L. M. (ind.)<sup>412</sup>

Ces sujets décrivent le fonctionnement des écoles d'internés et des ateliers dans lesquels ceux-ci exercent les métiers de tailleurs, menuisiers, serruriers *etc.* Ils sont dépeints comme des individus travailleurs, disciplinés et dotés de la volonté d'apprendre. Chaque article est richement accompagné de photographies parmi lesquelles les deux suivantes représentent les internés bien soignés et concentrés sur leur tâche :



Atelier de chaussures à Beatenberg dans le canton de Berne (dimensions : 10x7 cm).  
Référence : MERCIER Louis, « L'activité des internés : Les Ateliers Nationaux de Beatenberg », *JDIF*, 17.02.1918, A2N16, p. 348.



Scierie de Champéry dans le canton du Valais (dimensions : 10x7,5 cm)  
Référence : F. D., « Les Ateliers Nationaux de Champéry », *JDIF*, 6.10.1917, A1N50, p. 1054.

---

<sup>410</sup> [s. n.], « Les Ateliers Nationaux des Diablerets », *JDIF*, 25.11.1917, A2N4, p. 84.

<sup>411</sup> F. D., « Les Ateliers Nationaux de Champéry », *JDIF*, 6.10.1917, A1N50, p. 1053-1055.

<sup>412</sup> L. M., « Les Ateliers Nationaux d'Interlaken », *JDIF*, 11.11.1917, A2N2, p. 35-36.



Ces nombreux articles et photographies ont pour but de valoriser l'image des internés sur le sol suisse et de légitimer leur internement auprès de la population locale. Ambassadeurs de la France en quelque sorte, ils doivent être irréprochables moralement.

### **6.3 Combattre l'oisiveté des internés**

#### **Au travail !**

Une guerre qui se prolonge et corollairement une détention qui dure rendent malaisé le maintien de la discipline. À ce propos, l'historienne Marianne Walle affirme qu'en temps de guerre « l'oisiveté est dangereuse pour le moral et la discipline ». <sup>413</sup> De cela, selon une précédente note, Guy De Pourtalès, en était conscient :

Il semble qu'il ne soit pas très difficile d'organiser des écoles professionnelles et d'établir des chantiers, des ateliers et, afin de rendre à la plupart de ces inoccupés un métier qu'ils ont forcément désappris. <sup>414</sup>

C'est pourquoi, le *Journal des internés* a également pour mission de dynamiser toute entreprise favorisant l'activité. Dès l'éditorial du premier numéro du journal, le 26 octobre 1916, l'oisiveté est ciblée. Léon Poinsard explique à ce sujet :

Que chacun donc y pense et fasse effort pour concourir à cette organisation du travail, si nécessaire et si urgente, car si l'oisiveté est la mère de tous les vices, le travail est le plus énergique des ressorts de la vie sociale. <sup>415</sup>

Puis, à partir du 27 janvier 1917, chaque numéro de l'hebdomadaire comporte cette citation d'Édouard Herriot au sommet de sa première page : « ... En une crise comme celle-ci, tout doit être acte. ». Ce message, faisant office de slogan, veut convaincre que l'internement n'est pas un oreiller de paresse. À ce propos, un dénommé Lydéric écrit les phrases suivantes dans son éditorial intitulé « Contre la mélancolie » :

Ce n'est pas votre bien-être qui me préoccupe, c'est le cours de vos pensées [...] Les premières ivresses du retour à la liberté s'apaisent et l'inaction commence à vous peser. <sup>416</sup>

---

<sup>413</sup> WALLE Marianne, « Les prisonniers français internés en suisse 1916-1919 », *art. cit.*, p.161.

<sup>414</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, 229QO57, Maison de la presse : Rapport de Pourtalès sur son voyage en suisse du 11 au 19 décembre 1916.

<sup>415</sup> POINSARD Léon, « Être utile », *JDIF*, 26.10.1916, A1N1, p. 2.

<sup>416</sup> LYDÉRIC, « Contre la mélancolie », *JDIF*, 16.11.1916, A1N4, p.45

Une guerre difficile qui se prolonge exige un recadrage des hommes, c'est pourquoi Lydéric ajoute à ce sujet :

Eh bien, rassurez-vous ; le travail, dit-on, s'organise et vous aurez bientôt des ateliers qui vous sauveront de la mélancolie.<sup>417</sup>

Après la dénonciation de l'oisiveté perçue comme un vice, le journal magnifie la discipline et tente de convaincre ses lecteurs de la valeur du travail avec cette série d'articles :

- « La vertu du travail », par Marcel Rifaux (docteur)<sup>418</sup>
- « Travaillons ! [éditorial] », par Lucien Demonray (Interné)<sup>419</sup>
- « Notre avenir est dans le travail », par Georges de Lauris (écrivain français)<sup>420</sup>
- « L'instruction des travailleurs », par H. Margot (indéterminé)<sup>421</sup>

L'article « Travaillons », rédigé par l'interné Lucien Demonray en éditorial, participe à ce mouvement d'incitation au travail, largement diffusé dans la communauté de l'internement :

Non ! jamais on a fini de remplir son devoir : La Patrie quand elle souffre a le droit à chaque moment de nous demander des comptes ; Nous ne lui rendrons jamais ce qu'elle a fait pour nous, surtout quand cette Patrie s'appelle France. Secouez cette torpeur. Travaillez ; allez dans les ateliers.<sup>422</sup>

Lucien Demonray harangue ses camarades pour qu'ils participent aux nombreux ateliers dispersés en Suisse. Dans cette optique, pour pousser les internés au travail ou à une réorientation professionnelle, de nombreuses monographies de métiers fleurissent dans la rubrique « orientation professionnelle ». Voici les métiers qui y sont dépeints sur deux à quatre pages lors de la deuxième année de parution :

- « Le sellier suisse en 1917 », par M. Butticaaz (président de l'association des maîtres selliers du canton de Vaud)<sup>423</sup>
- « Choix d'une carrière et orientation professionnelle », par J. Fontègne (internés professeur d'enseignement technique)<sup>424</sup>
- « Le maçon », par Chaintreau (correspondant de la *Maison de la Presse*)<sup>425</sup>

---

<sup>417</sup> LYDÉRIC, « Contre la mélancolie », *JDIF*, 16.11.1916, A1N4, p. 46.

<sup>418</sup> RIFAUX Marcel, « La vertu du travail », *JDIF*, 20.10.1917, A1N52, p. 1102-1104.

<sup>419</sup> DEMONRAY Lucien, « Travaillons ! », *JDIF*, 21.07.1917, A1N39, p. 811-812.

<sup>420</sup> DE LAURIS Georges, « Notre avenir est dans le travail », *JDIF*, 17.03.1918, A2N20, p. 272-273.

<sup>421</sup> MARGOT H., « L'instruction des travailleurs », *JDIF*, 9.12.1917, A2N6, p. 124-125.

<sup>422</sup> DEMONRAY Lucien, « Travaillons ! », *JDIF*, 21.07.1917, A1N39, p. 812.

<sup>423</sup> BUTTICAZ M., « L'orientation professionnelle : Le sellier suisse en 1917 », *JDIF*, 11.11.1917, A2N2, p. 32-34.

<sup>424</sup> FONTÈGNE J., « L'orientation professionnelle : Choix d'une carrière et orientation professionnelle », *JDIF*, 2.12.1917, A2N5, p. 105-109.

<sup>425</sup> CHAINTREAU, « L'orientation professionnelle : Le maçon », 16.12.1917, *JDIF*, A2N7, p. 149-151.

- « L'accordeur-réparateur de piano », par Marius Rampin (interné et accordeur)<sup>426</sup>
- « Le peintre en bâtiment », par Chaintreau<sup>427</sup>
- « Le choix et l'apprentissage du métier », par Chaintreau<sup>428</sup>
- « Industrie de la fourrure », par Louis Grand (négociant de fourrures)<sup>429</sup>
- « Mode et chapellerie pour Dames », par Chaintreau<sup>430</sup>
- « L'orientation professionnelle aux États-Unis » par Chaintreau<sup>431</sup>
- « Les métiers du blessé », par A.-L. Bittard (diplômé en sciences politiques)<sup>432</sup>

Chacune de ces monographies aborde un métier selon cette structure : objet et divisions du métiers, connaissances générales requises, aptitudes physiques, apprentissage, salaires, avantages et inconvénients, avenir du métier. Une grande partie de ces descriptifs émanent du capitaine Chaintreau. Pour rappel, cet homme a des liens très étroits avec la *Maison de la Presse*. Il est chargé de trouver des contributions financières pour le journal et ici il est responsable de cette rubrique « orientation professionnelle » pour laquelle soit il rédige lui-même des articles, soit il recrute des spécialistes de différents corps de métiers pour les écrire.

La politique des autorités fustigeant la paresse semble avoir des retombées positives (du moins c'est ce que l'on souhaite faire transparaître) comme l'atteste cet extrait d'article sur l'atelier de menuiserie de Stein-Meiringen dans le canton de Berne :

Les résultats financiers de l'entreprise sont intéressants ; en effet, elle permet de livrer en France des objets et meubles à des prix relativement bas. Les résultats moraux n'en sont pas moins grands ; parmi les ouvriers de métiers, beaucoup ont pu se remettre au travail dans nos ateliers et se refaire la main ; d'autres internés ont eu la possibilité d'apprendre une nouvelle profession, pour d'autres complètement différente de la leur, ce qui leur permettra d'affronter sans crainte, à leur rentrée en France, la grande lutte sociale d'après-guerre.<sup>433</sup>

Les avantages sont multiples : la France reçoit les objets fabriqués dans les ateliers, à moindre coût, certains blessés peuvent se perfectionner ou se

---

<sup>426</sup> RAMPIN Marius, « L'orientation professionnelle : L'accordeur-réparateur de piano », *JDIF*, 23.12.1917, A2N8, p. 180-182.

<sup>427</sup> CHAINTREAU, « L'orientation professionnelle : Le peintre en bâtiment », *JDIF*, 3.02.1918, A2N14, p. 302-305.

<sup>428</sup> CHAINTREAU, « L'orientation professionnelle : Le choix et l'apprentissage du métier », *JDIF*, 3.02.1918, A2N19-20, p. 436-437.

<sup>429</sup> GRAND Louis, « L'orientation professionnelle : Industrie de la fourrure », *JDIF*, 28.04.1918, A2N26, p. 600-601.

<sup>430</sup> CHAINTREAU, « L'orientation professionnelle : Mode et chapellerie pour Dames », *JDIF*, 14.07.1918, A2N37, p. 842-844.

<sup>431</sup> CHAINTREAU, « L'orientation professionnelle : L'orientation professionnelle aux États-Unis », *JDIF*, 11.08.1918, A2N41, p. 937-939.

<sup>432</sup> BITTARD A.-L., « Les métiers du blessé », *JDIF*, 7.07.1917, A1N37, p. 768-771.

<sup>433</sup> G. M., « Atelier de menuiserie de Stein-Meiringen », *JDIF*, 10.02.1918, A2N15, p. 324.

réorienter car le travail, conçu dans un esprit de réhabilitation, permet de préparer le retour dans un pays dévasté où une main d'œuvre qualifiée et volontaire sera indispensable.

## Aux études !

Dans la même logique le journal va tenter d'amener les internés vers les études. Louis Maillard, professeur à l'Université de Lausanne résume l'importance de l'instruction dans l'éditorial « *L'Œuvre universitaire suisse* » que le journal publie le 14 décembre 1916. Selon lui, les internés représentent un « capital intellectuel »<sup>434</sup> et « il est donc logique et nécessaire de travailler tout au moins à atténuer le déficit intellectuel qui sera l'une des conséquences graves de la guerre ».<sup>435</sup> Voici une liste de 17 articles qui ont pour finalité la promotion des études auprès des internés :

- « Aux Étudiants internés [éditorial] », par M. Gariel (professeur à l'Université de Fribourg)<sup>436</sup>
- « *L'Œuvre universitaire suisse* [éditorial] », par Louis Maillard (professeur suisse à l'Université de Lausanne)<sup>437</sup>
- « L'école normale d'internés français », par Godet Philippe (écrivain suisse)<sup>438</sup>
- « École de Notariat des internés en Suisse », (s. n.)<sup>439</sup>
- « Les écoles militaires pour internés français en Suisse », (s. n.)<sup>440</sup>
- « L'École des Blessés », par A.-L. Bittard (diplômé en sciences politiques)<sup>441</sup>
- « *Œuvre Universitaire Suisse* des Étudiants prisonniers de Guerre » (s. n.)<sup>442</sup>
- « *L'Œuvre Universitaire Suisse* des Étudiants [éditorial] », par Louis Maillard<sup>443</sup>
- « *L'École de Notariat de Lausanne* », par G. Dufour (avocat français)<sup>444</sup>
- « L'École de demain », par Louis Mercier (interné)<sup>445</sup>
- « À propos de l'École de demain », par H. Dodeman (interné)<sup>446</sup>

---

<sup>434</sup> MAILLARD L., « *L'Œuvre universitaire suisse* », *JDIF*, 14.12.1916, A1N8, p. 125.

<sup>435</sup> *Idem*.

<sup>436</sup> GARIE M., « Aux Étudiants internés », *JDIF*, 2.11.1916, A1N2, p. 14-15.

<sup>437</sup> MAILLARD L., « *L'Œuvre universitaire suisse* », *JDIF*, 14.12.1916, A1N8, p. 125-127.

<sup>438</sup> GODET Philippe, « L'école normale d'internés français », *JDIF*, 26.05.1917, A1N31, p. 643.

<sup>439</sup> [s. n.], « École de Notariat des internés en Suisse », *JDIF*, 14.07.1917, A1N38, p. 793-794.

<sup>440</sup> [s. n.], « Les écoles militaires pour internés français en Suisse », *JDIF*, 21.07.1917, A1N39, p. 819-820.

<sup>441</sup> BITTARD A.-L., « L'École des Blessés », *JDIF*, 28.07.1917, A1N40, p. 840-842.

<sup>442</sup> [s. n.], « *Œuvre Universitaire Suisse* des Étudiants prisonniers de Guerre », *JDIF*, 28.07.1917, A1N40, p. 843-845.

<sup>443</sup> MAILLARD Louis, « *L'Œuvre Universitaire Suisse* des Étudiants », *JDIF*, 25.08.1917, A1N44, 921-923.

<sup>444</sup> DUFOUR G., « *L'École de Notariat de Lausanne* », *JDIF*, 11.11.1917, A2N2, p. 34.

<sup>445</sup> MERCIER L., « L'École de demain », *JDIF*, 2.12.1917, A2N5, p. 97-98.

<sup>446</sup> DODEMAN H., « À propos de l'École de demain », *JDIF*, 13.01.1918, A2N10, p. 217-218.

- « L'École de Commerce des internés français, à Vevey », par Bouillon (interné et directeur de l'école de commerce de Vevey)<sup>447</sup>
- « L'organisation de l'Enseignement supérieur en Suisse pour les internés universitaires », par Antoine Rougier (professeur de la faculté de droit de Lausanne)<sup>448</sup>
- « Utilité et nécessité d'étudier les langues étrangères », par Albert Durné (interné et professeur à l'école de commerce de Vevey)<sup>449</sup>
- « Les conférences de l'école de commerce de Vevey », par Marcel Foucart (interné et professeur à l'école de commerce de Vevey)<sup>450</sup>
- « L'École coloniale », par Paul Dislere (président du conseil d'administration de l'école coloniale)<sup>451</sup>
- « Notre École coloniale », par Roger Salengro (homme politique français)<sup>452</sup>

Il est à relever que cinq de ces articles sont rédigés par des professeurs d'universités suisses qui voient un intérêt à promouvoir les études suisses à l'étranger. Cinq autres articles sont rédigés par des internés qui donnent eux-mêmes des cours à leurs camarades. Ces divers sujets sont rédigés à l'intention des internés pour les inciter à se nourrir intellectuellement. À ce propos, la Suisse, comme pays trilingue, est mise sur un piédestal et citée en exemple. Albert Durné, interné français, publie dans l'hebdomadaire un papier intitulé « Utilité et nécessité d'étudier les langues étrangères ». Voici un extrait du texte :

Camarades, il est temps de vous mettre au travail. Vous êtes maintenant les hôtes respectés d'un pays hospitalier, mais d'un pays trilingue. Vous savez que dans certains cantons on ne parle que l'allemand, et dans d'autres que l'italien. Un Suisse instruit et qui aime son pays se fait un devoir de connaître les trois langues nationales, à la connaissance desquelles il ajoute très souvent celle de l'anglais. Pourquoi ne suivriez-vous pas cet exemple ? Pourquoi n'apprendriez-vous pas une ou deux langues étrangères, ce qui serait pour vous une occupation agréable et, en même temps, un moyen de compléter vos études de français.<sup>453</sup>

Quoique ce soit loin de la réalité, le Suisse modèle, selon l'auteur, parle le français, l'allemand, l'italien et l'anglais. La participation de la Suisse à

---

<sup>447</sup> BOUILLON, « L'École de Commerce des internés français, à Vevey », *JDIF*, 27.01.1918, A2N13, p. 283-285.

<sup>448</sup> ROUGIER Antoine, « L'organisation de l'Enseignement supérieur en Suisse pour les internés universitaires », *JDIF*, 3.02.1918, A2N14, p. 297-299.

<sup>449</sup> DURNE Albert, « Utilité et nécessité d'étudier les langues étrangères », *JDIF*, 17.02.1918, A2N16, p. 349.

<sup>450</sup> FOUCART Marcel, « Les conférences de l'école de commerce de Vevey », *JDIF*, 17.02.1918, A2N16, p. 357-359.

<sup>451</sup> DISLERE Paul, « L'École coloniale », *JDIF*, 6.10.1918, A2N49, p. 1102-1103.

<sup>452</sup> SALENGRO Roger, « Notre École coloniale », *JDIF*, 27.10.1918, A2N52, p. 1164-1165.

<sup>453</sup> DURNE Albert, « Utilité et nécessité d'étudier les langues étrangères », *JDIF*, 17.02.1918, A2N16, p. 349.

l'instruction des internés se manifeste aussi par la mise à disposition de salles de cours dont l'une est visible ci-dessous :



Salle de cours de l'École de Commerce des internés français (dimensions : 14x8,5 cm)  
Référence : BOUILLON, « L'École de Commerce des internés français, à Vevey », *JDIF*, 27.01.1918, A2N13, p. 285.

À noter que ce genre de photographie n'est pas anodine puisqu'elle contribue à une politique de séduction qui vise selon d'Almeida à « rendre visible l'engagement ». <sup>454</sup> La Suisse comme la France ont intérêt à amener les internés à fréquenter les universités et les hautes écoles. D'une part, cela permet à la Suisse de promouvoir la qualité de son enseignement et de former des intellectuels qui plus tard rendront service à la Suisse. D'autre part, cela permet à la France de maintenir l'ordre en occupant les internés, mais aussi d'assurer l'après-guerre en formant les hommes éclairés de demain.

### **Préparer l'après-guerre avec les internés**

L'après-guerre revient sans cesse dans le *Journal des internés* qui insiste sur l'importance du rôle des internés dans la construction de la France de demain. Il est vrai, la guerre décime la jeunesse française comme le rappelle l'interné Charles Seynard dans son article « Ce que nous pouvons faire » dont voici un passage phare :

La France aura besoin demain de toutes ses forces disponibles. Il lui faudra des industriels, des agriculteurs, des commerçants, des employés, des ouvriers capables de remplacer par leur science, par leur énergie, les bras qui lui auront été enlevés pendant la guerre. <sup>455</sup>

---

<sup>454</sup> D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire mondiale de la propagande de 1900 à nos jours*, op. cit., p. 4-5.

<sup>455</sup> SEYNARD Charles, « Ce que nous pouvons faire », *JDIF*, 27.01.1917, A1N14, p. 267.

Dès la première année de publication, le journal se projette déjà dans l'après-guerre qu'on croyait proche. L'enjeu reste vital comme le rappelle, en 1918, C.-E. Brisset (individu non identifié) dans l'éditorial « L'action créatrice de force » :

Plus nous aurons d'hommes hardis et entreprenants, plus nous pourrons espérer en l'avenir. La lutte, en effet, sera âpre entre les peuples, comme elle l'est déjà entre les individus. Si nous voulons la France prospère, il nous faut être tous fortement trempés.<sup>456</sup>

Cette vision entre sans doute en résonance avec le concept de guerre totale. Les internés doivent remplir leur part du contrat, s'adapter à leur statut et le mettre à profit pour préparer l'avenir. Pour la propagande, un moyen d'embrigader les internés consiste à les souder autour d'un objectif commun. Fabrice d'Almeida estime qu'il s'agit d'une méthode leur permettant de « s'identifier à un collectif ».<sup>457</sup>

La question du « devoir » émerge tout au long des numéros du journal. À ce sujet, l'interné Lucien Demonray rappelle dans son éditorial « Travaillons », le devoir des internés de préparer l'après-guerre afin de pouvoir dire à leur retour :

Pendant que nos camarades délivraient la France, nous avons travaillé. Nous arrivons armés pour les luttes d'aujourd'hui. Si nous sommes capables de reprendre notre place et de rendre à notre pays tous les services qu'il est en droit d'attendre de nous, alors, mais alors seulement, nous pourrons être fiers ; nous pourrons marcher la tête haute. Le temps passé en captivité n'aura pas été perdu. Nous paierons largement notre dette de reconnaissance à la France qui ne regrettera pas les sacrifices qu'elle s'impose en ce moment pour nous permettre de retrouver les forces perdues à son service.<sup>458</sup>

Lucien Demonray motive ces hommes en leur indiquant l'utilité qu'ils auront à l'avenir ; leur honneur les engage à profiter de leur situation privilégiée par rapport à ceux qui sont au front pour se préparer à reconstruire la patrie dès leur retour en France. « La guerre est terminée ! notre rôle commence »<sup>459</sup> clame Lucien Broche, rédacteur en chef du journal, dans l'éditorial du numéro suivant l'Armistice.

Le *Journal des internés* sert donc à cadrer ces hommes dans une perspective d'avenir car une fois les combats finis, une nouvelle guerre commence. Après avoir géré l'indiscipline des internés, avoir éliminé l'oisiveté, les avoir soudés et

---

<sup>456</sup> BRISSET C.-E., « L'action créatrice de force », *JDIF*, 3.03.1918, A2N18, p. 400-401.

<sup>457</sup> D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire mondiale de la propagande de 1900 à nos jours*, op. cit., p. 3.

<sup>458</sup> DEMONRAY Lucien, « Travaillons », *JDIF*, 21.07.1917, A1N39, p. 812.

<sup>459</sup> BROCHE Lucien, « La France d'aujourd'hui », *JDIF*, 17.11.1918, A3N2, p. 22.

encadrés autour d'un destin commun, l'hebdomadaire va se servir des internés comme porte-parole de la politique française.

#### **6.4 Le journal comme porte-voix de la politique française**

Auguste Bréal pensait, comme vu précédemment, utiliser le journal comme vecteur qui « pourra aider à faire pénétrer chez nos voisins certaines idées ». <sup>460</sup> Mais pour convaincre, il faut « asseoir une théorie » en passant par « la définition d'un programme politique » selon Fabrice d'Almeida. <sup>461</sup>

Pour la France, l'incertitude de la guerre amène à envisager le futur et les conséquences du conflit, ce qui transparaît dans cet extrait de l'éditorial du 30 juin 1917, écrit par la rédaction :

À mesure que la guerre se prolonge, la solution des problèmes angoissants qui se poseront après la conclusion de la paix devient plus difficile et plus délicate. Dès maintenant nous devons porter toute notre attention sur ces problèmes. Pendant que nos camarades du front tendent tous leurs efforts vers la libération du territoire, notre devoir à nous, internés, est de tourner nos regards vers l'avenir, ici même de nombreuses voix autorisées se sont fait entendre qui nous ont montré nos devoirs. Ces devoirs peuvent se résumer en un seul : préparer l'après-guerre, préparer le relèvement de la France dans tous les domaines. Dans ce but nous nous proposons d'ouvrir une série d'enquêtes parmi nos lecteurs sur les sujets qui doivent particulièrement faire l'objet d'études. Que tous les internés nous apportent leur collaboration : nous adressons un appel surtout aux techniciens, aux industriels, aux agriculteurs, aux professeurs, aux étudiants : qu'ils fassent profiter leurs camarades de leur expérience et de leur savoir. <sup>462</sup>

Par cet appel, le *Journal des internés* sollicite ses lecteurs afin qu'ils collaborent à la rédaction d'articles axés sur la politique française d'après-guerre. Ces enquêtes sont issues de la plume d'étudiants, de professeurs, d'économistes, d'industriels et d'agriculteurs. Par ailleurs, il a été vu précédemment que la *Maison de la Presse*, est impliquée dans la recherche de spécialistes pouvant participer, notamment, à la rédaction de ce type d'articles.

C'est surtout lors de la seconde année de publication, c'est-à-dire dès la fin de l'année 1917 que paraissent des articles correspondant à la classification thématique suivante :

- La politique sociale

---

<sup>460</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, 229Q059, Maison de la presse : Rapport de Bréal sur son voyage en Suisse du 9 février au 12 mars 1918 pour y inspecter les organisations de propagande françaises

<sup>461</sup> D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire mondiale de la propagande de 1900 à nos jours*, op. cit., p. 44.

<sup>462</sup> La rédaction, « Nos enquêtes », *JDIF*, 30.06.1917, A1N36, p. 741.



- La politique économique
- La politique financière
- La politique commerciale
- La politique industrielle
- La politique agricole
- La politique coloniale
- La politique extérieure

Dans le développement qui suit, chacune de ces thématiques sera abordée, les articles et les auteurs seront relevés et quelques éléments clés seront mis en évidence.

## **La politique sociale**

La première thématique concerne la politique sociale que la France doit adopter pour son relèvement, spécialement les conditions de vie des travailleurs.

Concrètement, afin de proposer des changements sociaux, une chronique intitulée « Question sociale » est réalisée par Jean Desplanque, avocat et docteur en droit. La journée de travail est le sujet central de cette rubrique sociale dont voici les articles (8) composés d'une à trois pages :

- « Journée légale et après-guerre »<sup>463</sup>
- « Journée légale et après-guerre : Pourquoi l'intervention de l'État ? »<sup>464</sup>
- « Journée légale et après-guerre : Historique »<sup>465</sup>
- « Journée légale et après-guerre : Situation actuelle »<sup>466</sup>
- « Journée légale et après-guerre : La loi des 10 heures »<sup>467</sup>
- « Journée légale et après-guerre : Conclusions »<sup>468</sup>
- « Journée légale et après-guerre : Production nationale »<sup>469</sup>
- « Le « travail » et l'après-guerre »<sup>470</sup>

---

<sup>463</sup> DESPLANQUE Jean, « Questions sociales : Journée légale et après-guerre », *JDIF*, 16.12.1917, A2N7, p. 152-153.

<sup>464</sup> DESPLANQUE Jean, « Questions sociales : Journée légale et après-guerre : Pourquoi l'intervention de l'État ? », *JDIF*, 23.12.1917, A2N8, p. 176-177.

<sup>465</sup> DESPLANQUE Jean, « Questions sociales : Journée légale et après-guerre : Historique », *JDIF*, 30.12.1917, A2N9, p. 200-202.

<sup>466</sup> DESPLANQUE Jean, « Questions sociales : Journée légale et après-guerre : Situation actuelle », *JDIF*, 13.01.1918, A2N10-11, p. 222-223.

<sup>467</sup> DESPLANQUE Jean, « Questions sociales : Journée légale et après-guerre : La loi des 10 heures », *JDIF*, 20.01.1918, A2N12, p. 261-262.

<sup>468</sup> DESPLANQUE Jean, « Questions sociales : Journée légale et après-guerre : Conclusions », *JDIF*, 27.01.1918, A2N13, p. 281-283.

<sup>469</sup> DESPLANQUE Jean, « Questions sociales : Journée légale et après-guerre : Production nationale », *JDIF*, 3.02.1918, A2N14, p. 307-309.

<sup>470</sup> DESPLANQUE Jean, « Questions sociales : Le « travail » et l'après-guerre », *JDIF*, 10.11.1918, A2N52, p. 15.

Conscient des bouleversements et des revendications sociales inhérentes à la guerre, l'auteur souligne dans l'extrait suivant la nécessité de préserver les travailleurs :

Il était nécessaire de fixer cette donnée de la physiologie moderne ; elle ne doit jamais être perdue de vue quand on parle du travail. Aucun moteur — fût-ce le moteur humain — n'est indérangeable, pas plus qu'inusable et propre à fournir des efforts disproportionnés à sa constitution. Autant que lui-même, son rendement est tributaire de la manière dont on le traite.<sup>471</sup>

Un meilleur traitement des ouvriers se répercuterait positivement sur le rendement de l'entreprise. Même si cette vision semble totalement utilitariste, le souci de l'humain est bien présent. On s'inquiète de son dynamisme, du surmenage, des accidents de travail comme l'explique Jean Desplanque :

Toutes les répercussions du travail et du surmenage sur la personne de l'ouvrier auront leur contrecoup sur la race elle-même. L'intérêt national est compromis lorsque la vitalité de la famille ouvrière est en péril. Moins le travailleur sera surmené, moins il y aura chez lui de maladies, de morts fréquentes, de développement physique entravé, meilleurs seront les soldats en même temps et le citoyen.<sup>472</sup>

En d'autres termes, il faut que l'ouvrier puisse exercer son métier dans un lieu sûr tout en ayant des journées courtes qui lui permettent de profiter de la vie de famille voire même de nourrir son esprit par des lectures. Sa bonne santé aurait un impact bénéfique pour la France, aspect que ce même auteur soutient dans son article en faveur de la loi des 10 heures.<sup>473</sup>

D'autres articles isolés traitent aussi de questions et d'enjeux sociaux primordiaux de l'après-guerre. L'éditorial intitulé « La dépopulation » et rédigé par l'interné J. Gay traite également des droits des ouvriers :

Supprimons courageusement de nos habitudes de vie tout ce qui nuit à la vie de famille, respectons le repos du dimanche, n'imposons pas à nos ouvriers et fournisseurs du travail de nuit inutile, etc. Développons les institutions de prévoyance, caisses de retraite.<sup>474</sup>

Parallèlement, la place de la femme est remise en question et valorisée comme le montre l'article de l'avocat G. Dufour, « Le travail en France pendant et après

---

<sup>471</sup> DESPLANQUE Jean, « Questions sociales : Journée légale et après-guerre », *JDIF*, 16.12.1917, A2N7, p. 153.

<sup>472</sup> DESPLANQUE Jean, « Questions sociales : Journée légale et après-guerre : Conclusions », *JDIF*, 27.01.1918, A2N13, p. 281.

<sup>473</sup> DESPLANQUE Jean, « Questions sociales : Journée légale et après-guerre : La loi des 10 heures », *JDIF*, 20.01.1918, A2N12, p. 262.

<sup>474</sup> GAY J, « La dépopulation », *JDIF*, 21.04.1918, A2N25, p. 567-569.

la guerre », <sup>475</sup> qui exalte en cinq pages la contribution exemplaire des femmes dans l'effort de guerre. Cet aspect est approfondi dans la rubrique « Silhouettes de l'arrière » qui décrit en trois épisodes des figures féminines jouant un rôle important à l'arrière. L'interné L. Gay loue le dévouement de la contrôleuse du métro, de l'ouvrière de guerre, de l'institutrice, des remplaçantes dans l'agriculture et des veuves.<sup>476</sup> Cet élément s'insère dans les enjeux de la propagande visant à rassembler et à montrer que tout le peuple contribue à l'effort de guerre.

Dans la continuité, un esprit de solidarité apparaît également dans l'éditorial d'un certain G. de L., intitulé « La solidarité nouvelle ». Voici un passage de cet article qui bénéficie de l'appui de la rédaction puisqu'il paraît en première page :

Les mots : ouvrier, paysan, bourgeois, ainsi qu'intellectuel et même aristocrate, ont pris un sens tout nouveau dans la pensée de tous. La France est complète et grande avec tous ses enfants. Tous ont mérité sa reconnaissance pour leur héroïsme de l'heure présente et aussi pour les ressources de toute sorte qu'au cours des temps ils ont su amasser en eux-mêmes.<sup>477</sup>

### **La politique économique**

L'avenir de la France dépendra aussi massivement des choix économiques de la politique française. Paul Béry, l'administrateur adjoint du journal, également interné, met en évidence cette thématique dans son éditorial sur « le réveil économique de la France » dans lequel il cite Victor Cambon, un ingénieur et journaliste français :

Le véritable vainqueur, a dit M. Victor Cambon, sera celui qui se relèvera le plus vite de ses ruines. Ce qui signifie que la guerre terminée sur les champs de bataille, se continuera par une autre, non moins terrible, sur le terrain économique.<sup>478</sup>

Régulièrement et avec insistance, plusieurs chroniques économiques fleurissent et traitent d'objets variés. Il y a d'abord le célèbre économiste Charles Gide qui contribue à l'effort du journal en fournissant une série d'articles d'une à trois pages sur divers sujets économiques :

- « Le devoir d'économiser »<sup>479</sup>

---

<sup>475</sup> DUFOUR G., « Le travail en France pendant et après la Guerre », *JDIF*, 25.11.1917, A2N4, p. 79-83.

<sup>476</sup> GAY, L., « Silhouettes de l'arrière », *JDIF*, 11.01.1917, A1N12, p. 222-223, 18.01.1917, A1N13, p. 247, 14.04.1917, A1N25, p. 506-508.

<sup>477</sup> G. de L., « La solidarité nouvelle », *JDIF*, 17.02.1918, A2N16, p. 344.

<sup>478</sup> BÉRY Paul, « Questions d'après-guerre : Le réveil économique français », *JDIF*, 16.12.1917, A2N8, p. 143-145.

<sup>479</sup> GIDES Charles, « Le devoir d'économiser », *JDIF*, 4.09.1917, A1N41, p. 855-857.

- « Les adversaires de l'exportation »<sup>480</sup>
- « Perspectives économiques pour après la guerre [éditorial] »<sup>481</sup>
- « Pour l'initiation économique populaire : Les économies »<sup>482</sup>
- « L'or [éditorial] »<sup>483</sup>
- « La hausse des prix et ses causes [éditorial] »<sup>484</sup>
- « La hausse des prix et ses causes : modes et limites de l'action coopérative [éditorial] »<sup>485</sup>
- « La hausse des prix : Quelques-uns de ses effets bienfaisants [éditorial] »<sup>486</sup>

Cinq des huit articles de Charles Gide figurent en éditorial, ce qui marque la volonté du journal de soutenir les thèses de l'économiste qui aborde notamment la hausse des prix qu'il conseille de prendre avec philosophie :

Mais, si la hausse des prix, en tant qu'elle tient à la dépréciation de la monnaie, doit être envisagée avec la même sérénité philosophique que toute autre loi naturelle [...]<sup>487</sup>

Dans son éditorial sur les « perspectives économiques d'après-guerre », il évoque également le besoin d'augmenter la natalité pour pouvoir relancer l'économie :

Il serait insensé de croire qu'un nouvel essor économique soit possible, si les familles françaises ne sont que des familles-squelettes, si les naissances n'augmentent pas dans une très large proportion.<sup>488</sup>

Les articles des rubriques « Chronique économique », « Problèmes d'après-guerre » et « Questions d'après-guerre » méritent aussi d'être mentionnés à titre informatif :

- « La concurrence internationale », par Paul Lamoitier (indéterminé)<sup>489</sup>

---

<sup>480</sup> GIDES Charles, « Les adversaires de l'exportation », *JDIF*, 15.09.1917, A1N47, p. 995-996.

<sup>481</sup> GIDES Charles, « Perspectives économiques pour après la guerre », *JDIF*, 19.05.1918, A2N29, p. 663-664.

<sup>482</sup> GIDES Charles, « Pour l'initiation économique populaire : Les économies », *JDIF*, 14.07.1918, A2N37, p. 840-841.

<sup>483</sup> GIDES Charles, « L'or », *JDIF*, 28.07.1918, p. 885-887.

<sup>484</sup> GIDES Charles, « La hausse des prix et ses causes », *JDIF*, 22.09.1918, A2N47, p. 1047-1049.

<sup>485</sup> GIDES Charles, « La hausse des prix et ses causes : modes et limites de l'action coopérative », *JDIF*, 27.10.1918, A2N52, p. 1147-1149.

<sup>486</sup> GIDES Charles, « Problèmes économiques : La hausse des prix : Quelques-uns de ses effets bienfaisants », *JDIF*, 1.12.1918, A3N3, p. 50-51.

<sup>487</sup> GIDES Charles, « Problèmes économiques : La hausse des prix : Quelques-uns de ses effets bienfaisants », *JDIF*, 1.12.1918, A3N3, p. 51.

<sup>488</sup> GIDES Charles, « Perspectives économiques pour après la guerre », *JDIF*, 19.05.1918, A2N29, p. 673.

<sup>489</sup> LAMOITIER Paul, « Chronique économique : La concurrence internationale », *JDIF*, 24.02.1917, A1N18, p. 352-353.

- « La concurrence internationale : La pénétration dans les marchés internationaux », par Paul Lamoitier<sup>490</sup>
- « Le change », par Lucien Broche (rédacteur en chef)<sup>491</sup>
- « Le réveil économique français [éditorial] », par Paul Béry (interné et administrateur adjoint du journal) »<sup>492</sup>
- « Centuplons nos forces économiques », par Jean Gérard (indéterminé)<sup>493</sup>

## La politique financière

La thématique sur la politique financière apparaît dans trois chroniques. Il y a d'abord la « Chronique financière », composée de trois articles :

- « L'emprunt français 1917 », (s. n.)<sup>494</sup>
- « Fonds d'États », (s. n.)<sup>495</sup>
- « Assemblée générale des actionnaires de la Banque de France », (s. n.)<sup>496</sup>

La rubrique « Questions financières », est composée, elle aussi, de trois articles de deux à trois pages chacun :

- « La politique fiscale de la France », par C. Richard (interné et professeur d'histoire et de géographie)<sup>497</sup>
- « Le rôle de la banque de France », (s. n.)<sup>498</sup>
- « L'emprunt de la libération », (s. n.)<sup>499</sup>

Pour finir, il faut noter la chronique « Problèmes d'après-guerre » écrite par Georges Imbert, un interné chargé d'un cours de droit financier français à l'*Université de Lausanne*. Voici les thèmes qu'il aborde dans sa série de cinq articles de trois à cinq pages chacun :

- « Le problème financier de l'après-guerre : Introduction », par Georges Imbert<sup>500</sup>

---

<sup>490</sup> LAMOITIER Paul, « Chronique économique : La pénétration dans les marchés internationaux », *JDIF*, 7.04.1917, A1N24, p. 482-483.

<sup>491</sup> BROCHE Lucien, « Chronique économique : Le change », *JDIF*, 28.04.1917, A1N27, p. 552-553.

<sup>492</sup> BÉRY Paul, « Questions d'après-guerre : Le réveil économique français », *JDIF*, 23.12.1917, A2N7, p. 143-144.

<sup>493</sup> GÉRARD Jean, « Problèmes d'après-guerre : Centuplons nos forces économiques », *JDIF*, 15.09.1918, A2N46, p. 1036-1037.

<sup>494</sup> [s. n.], « Chronique financière : L'emprunt français 1917 », *JDIF*, 20.12.1917, A2N5, p. 117.

<sup>495</sup> [s. n.], « Chronique financière : Fonds d'États », *JDIF*, 16.12.1917, A2N7, p. 164.

<sup>496</sup> [s. n.], « Chronique financière : Assemblée générale des actionnaires de la Banque de France », *JDIF*, 17.02.1918, A2N16, p. 372.

<sup>497</sup> RICHARD C., « Question financières : L'emprunt français 1917 », *JDIF*, 30.06.1918, A2N35, p. 800-802.

<sup>498</sup> [s. n.], « Question financières : Le rôle de la banque de France », *JDIF*, 18.08.1918, A2N42-43, p. 960-962.

<sup>499</sup> [s. n.], « Question financières : L'emprunt de la libération », *JDIF*, 27.10.1918, A2N52, p. 1156-1157.

<sup>500</sup> IMBERT Georges, « Le problème financier de l'après-guerre : Introduction », *JDIF*, 24.02.1918, A2N17, p. 382-384.

- « Nos finances d'avant-guerre et la politique financière de la France pendant la guerre », par Georges Imbert<sup>501</sup>
- « Diminution des charges budgétaires, réduction du coût des administrations publiques », par Georges Imbert<sup>502</sup>
- « Nombre des fonctionnaires et gros traitements »<sup>503</sup>
- « La répression des gaspillages », par Georges Imbert<sup>504</sup>

Dans l'ensemble, ces articles justifient la politique financière française notamment en ce qui concerne les charges budgétaires. Georges Imbert explique par exemple ceci dans son texte sur le « Nombre des fonctionnaires et gros traitements » :

Il serait vain d'escompter, pour nos budgets futurs, une réduction du chiffre des dépenses administratives. Tout au contraire, prévoir une augmentation paraît plus sage et plus exact. Mais cette augmentation sera largement compensée par l'augmentation corrélative du chiffre des recettes due au développement de la matière imposable provoqué par la réorganisation des services publics. En fin de compte, la nation gagnera à payer cher une Administration moderne qui collaborera activement à la prospérité générale plutôt que de rétribuer chichement une Administration vieillotte qui nous précipiterait inévitablement à la ruine. Tous les intérêts particuliers, d'apparence contradictoire, se trouveront conciliés dans l'intérêt général : ceux des contribuables et ceux des fonctionnaires.<sup>505</sup>

Georges Imbert relaie également dans le même texte des propos de Louis-Lucien Klotz<sup>506</sup>, ministre des Finances de l'époque, ce qui dénote la connivence entre le *Journal des internés* et l'appareil de propagande de la France.

### **La politique commerciale**

La thématique commerciale est moins abondante que les précédentes et se mêle parfois à la politique industrielle. Par exemple, la rubrique « Questions commerciale » est alimentée par deux professeurs à l'*École coloniale française de Neuchâtel*, L. Laurent et Benoit, ainsi que par Maurice Ajam, dont les liens avec la revue de propagande de l'*Exportateur français* sont avérés.

---

<sup>501</sup> IMBERT Georges, « Le problème financier de l'après-guerre : Nos finances d'avant-guerre et la politique financière de la France pendant la guerre », *JDIF*, 10.03.1918, A2N19, p. 433-435.

<sup>502</sup> IMBERT Georges, « Le problème financier de l'après-guerre : Diminution des charges budgétaires, réduction du cout des administrations publiques », *JDIF*, 7.04.1918, A2N23, p. 530-532.

<sup>503</sup> IMBERT Georges, « Le problème financier de l'après-guerre : Nombre des fonctionnaires et gros traitements », *JDIF*, 21.04.1918, A2N25, p. 579-583.

<sup>504</sup> IMBERT Georges, « Le problème financier de l'après-guerre », *JDIF*, 9.06.1918, A2N32, p. 729-731.

<sup>505</sup> IMBERT Georges, « Le problème financier de l'après-guerre : Nombre des fonctionnaires et gros traitements », *JDIF*, 21.04.1918, A2N25, p. 583.

<sup>506</sup> Klotz (1868-1930) : ministre des Finances de septembre 1917 à janvier 1920.

- « La vocation commerciale », par Maurice Ajam (avocat, journaliste et homme politique français et représentant de l'*Exportateur français*)<sup>507</sup>
- « Le marché parisien d'exportation », par L. Laurent (professeur à l'École coloniale française de Neuchâtel)<sup>508</sup>
- « Les commerçants syriens », par L. Laurent<sup>509</sup>
- « L'organisation industrielle et commerciale moderne », par Benoit (Intérimaire professeur à l'École coloniale)<sup>510</sup>

Les textes rappellent l'importance d'un commerce tourné vers l'extérieur et préparent l'après-guerre comme le montre ce passage sur « Le marché parisien d'exportation » de L. Laurent :

La guerre a fermé la principale place concurrente de Paris, malheureusement aussi, la guerre a empêché de nombreux ordres d'être exécutés ; la guerre a créé les difficultés sans nombre de fabrication et d'expédition et ces raisons n'ont pas permis d'exploiter l'avantage de la disparition de Hambourg. Néanmoins de nouvelles relations se sont créées nombreuses avec les fabricants des pays alliés ou neutres ; le client restera sans doute fidèle dans l'après-guerre si tous les producteurs veulent maintenir leurs positions contre l'âpre concurrence en train de naître aujourd'hui.<sup>511</sup>

L'importance des relations commerciales entre la France et un pays comme la Suisse, non seulement pendant la guerre mais aussi en prévision de l'après-guerre transparaît dans cet extrait.

### **La politique industrielle**

Le thème de la politique industrielle est omniprésent grâce à de multiples chroniques. Il y a par exemple une série disséquant le taylorisme :

- « Le Taylorisme [éditorial] », par Victor Cambon (ingénieur et journaliste français)<sup>512</sup>
- « Produire plus en travaillant moins, Le système Taylor [éditorial] », par Henry Le Chatelier (chimiste et correspondant de la *Maison de la Presse*)<sup>513</sup>

---

<sup>507</sup> AJAM Maurice, « Questions commerciales : La vocation commerciale », *JDIF*, 13.10.1917, A1N51, p. 1080-1081.

<sup>508</sup> LAURENT L., « Questions commerciales : Le marché parisien d'exportation », *JDIF*, 27.10.1918, A2N52, p. 1158.

<sup>509</sup> LAURENT L., « Questions commerciales : Les commerçants syriens », *JDIF*, 1.12.1918, A3N3-4, p. 67-69.

<sup>510</sup> BENOIT, « Questions industrielles et commerciales : L'organisation industrielle et commerciale moderne », *JDIF*, 1.09.1918, A2N44, p. 991-992, 8.09.1918, A2N45, p. 1013-1015, 22.09.1918, A2N47, p. 1052-1054.

<sup>511</sup> LAURENT L., « Questions commerciales : Le marché parisien d'exportation », *JDIF*, 27.10.1918, A2N52, p. 1158.

<sup>512</sup> CAMBON Victor, « Le Taylorisme », *JDIF*, 19.05.1917, A1N30, p. 609-612 et 26.05.1917, A1N31, p. 633-637.

<sup>513</sup> LE CHATELIER Henry, « Notre enquête : Produire plus en travaillant moins, Le système Taylor », *JDIF*, 30.06.1917, A1N36, p. 742-747.

- « Le système Taylor, principe d'organisation scientifique des usines [éditorial] », par Jean Desplanque (avocat et docteur en droit)<sup>514</sup>
- « Taylorisme et industrie française », par Jean Desplanque<sup>515</sup>

Ces articles, souvent proposés en éditorial, ont été rédigés par Victor Cambon, ingénieur et journaliste français, Henry Le Chatelier, membre de la *Maison de la Presse*, et Jean Desplanque, docteur en droit. La rédaction justifie de cette manière ces publications sur le taylorisme :

Ce sujet intéresse particulièrement les internés qui, tous, doivent profiter de leur séjour en Suisse pour préparer l'après-guerre et étudier la solution des grands problèmes qui se poseront à eux dès leur retour dans la Patrie.<sup>516</sup>

Le but de ces publications est d'imprimer le programme politique français dans l'esprit des lecteurs puis les informer concrètement à travers la rubrique « Questions industrielles », constituée d'articles de deux à trois pages traitant de divers secteurs industriels et des perspectives d'avenir :

- « L'application des Méthodes américaines à l'Industrie française », par R. Legouez (membre de la chambre de commerce de Paris)<sup>517</sup>
- « L'organisation de l'Industrie après la guerre », par R. Legouez<sup>518</sup>
- « La Houille blanche », (s. n.)<sup>519</sup>
- « Le relèvement de notre industrie textile », par L. Noiret (indéterminé)<sup>520</sup>
- « L'industrie métallurgique », par Benoist (interné et ingénieur)<sup>521</sup>
- « À propos de deux livres sur les idées américaines », par Benoist<sup>522</sup>
- « L'art dans les œuvres de la technique moderne », par Benoist<sup>523</sup>
- « Les frais généraux dans la méthode Taylor », par Benoist<sup>524</sup>

---

<sup>514</sup> [s. n.], « Notre enquête : Le système Taylor, principe d'organisation scientifique des usines », *JDIF*, 14.07.1917, A1N38, p. 790-792.

<sup>515</sup> DESPLANQUE Jean, « Notre enquête : Taylorisme et industrie française », *JDIF*, 21.07.1917, A1N39, p. 813-814.

<sup>516</sup> La rédaction, « Le Taylorisme », *JDIF*, 19.05.1917, A1N30, p. 609.

<sup>517</sup> LEGOUEZ R., « Questions industrielles, L'application des Méthodes américaines à l'Industrie française », *JDIF*, 11.08.1917, A1N42, p. 889-891.

<sup>518</sup> LEGOUEZ R., « Questions industrielles : L'organisation de l'Industrie après la guerre », *JDIF*, 22.09.1917, A1N48, p. 1011-1013.

<sup>519</sup> « Questions industrielles : La houille blanche », *JDIF*, 30.12.1917, A2N9, p. 205, 13.10.1918, A2N10-11, p. 228-230 et 27.10.1918, A2N52, p. 1160-1161.

<sup>520</sup> NOIRET L., « Questions industrielles : Le relèvement de notre industrie textile », *JDIF*, 30.06.1918, A2N35, p. 795-797.

<sup>521</sup> BENOIST, « Questions industrielles : L'industrie métallurgique », *JDIF*, 13.10.1918, A2N50, p. 1112-1114.

<sup>522</sup> BENOIST, « Questions industrielles : À propos de deux livres sur les idées américaines », *JDIF*, 20.10.1918, A2N51, p. 1132-1133.

<sup>523</sup> BENOIST, « Questions industrielles : L'art dans les œuvres de la technique moderne », *JDIF*, 10.11.1918, A3N1, p. 13-14.

<sup>524</sup> BENOIST, « Questions industrielles : Les frais généraux dans la méthode Taylor », *JDIF*, 1.12.1918, A3N3-4, p. 63-66.



Enfin la rubrique concernant l'industrie « Un essai d'inventaire national » réalisée par Henri Hauser, collaborateur de la *Maison de la Presse*, se compose d'une série d'articles reprenant en fait une conférence présidée par Étienne Clémentel<sup>525</sup>, ministre du Commerce, pour l'*Association Nationale d'Expansion économique* :

- « Deux sortes de pessimisme [éditorial] », par Henri Hauser (Collaborateur de la *Maison de la Presse*)<sup>526</sup>
- « Les conditions matérielles de l'Industrie française [éditorial] », par Henri Hauser<sup>527</sup>
- « Les conditions intellectuelles et morales de l'industrie française [éditorial] », par Henri Hauser<sup>528</sup>
- « La liaison de la science et de l'industrie [éditorial] », par Henri Hauser<sup>529</sup>

Il est intéressant de relever que cette série d'articles, de trois à quatre pages chacun, sont toujours publiés en éditorial. Le *Journal des internés* soutient et relaie de cette manière les propos du ministre du Commerce.

### **La politique agricole**

La thématique de l'agriculture n'échappe pas non plus à l'expertise du *Journal des internés*. Il y a d'abord la parution de la « Chronique agricole », composée de quatre articles :

- « Pour les mutilés de la guerre », par Paul Blanchemain (vice-président de la société des agriculteurs en France)<sup>530</sup>
- « Les tracteurs agricoles en France et la guerre », par Roger Rougier (indéterminé)<sup>531</sup>
- « L'agriculture après la guerre, terre de France », par Marcel Vacher (membre de l'académie d'agriculture de France)<sup>532</sup>

---

<sup>525</sup> Clémentel (1864-1936) : ministre du Commerce d'octobre 1915 à janvier 1920.

<sup>526</sup> HAUSER Henri, « Un essai d'inventaire national : Deux sortes de pessimisme », *JDIF*, 15.09.1918, A2N46, p. 1027-1028.

<sup>527</sup> HAUSER Henri, « Un essai d'inventaire national : Les conditions matérielles de l'Industrie française », *JDIF*, 29.09.1918, A2N48, p. 1067-1069.

<sup>528</sup> HAUSER Henri, « Un essai d'inventaire national : Les conditions intellectuelles et morales de l'industrie française », *JDIF*, 10.11.1918, A3N1, p. 1-2.

<sup>529</sup> HAUSER Henri, « Un essai d'inventaire national : La liaison de la science et de l'industrie », *JDIF*, 8.12.1918, A3N5, p. 76-77.

<sup>530</sup> BLANCHEMIN Paul, « Chronique agricole : Pour les mutilés de la guerre », *JDIF*, 30.06.1917, A1N36, p. 752-754.

<sup>531</sup> ROUGIER Roger, « Chronique agricole : Les tracteurs agricoles en France et la guerre », *JDIF*, 14.07.1917, A1N38, p. 796-798.

<sup>532</sup> VACHER Marcel, « Chronique agricole : L'agriculture après la guerre », *JDIF*, 13.10.1917, A1N51, 1088-1091.

- « Chimie agricole et motoculture » Paul Béry (interné, administrateur adjoint du journal)<sup>533</sup>

Ensuite, il y a la chronique « Questions agricoles » qui aborde deux sujets :

- « La vinerie », par J.-A. Petit (de l'*Union française*, revue des problèmes d'après-guerre)<sup>534</sup>
- « Comment faire aimer la terre à nos enfants : de l'enseignement agricole dans les écoles primaires » P. F. Lagarde (sergent diplômé à l'école nationale d'agriculture)<sup>535</sup>

Puis, il y a la chronique « Problèmes d'après-guerre » qui traite aussi de certains aspects de l'agriculture :

- « La transformation de l'agriculture », par Henry Blazeix (ancien directeur des services techniques du ministère du Commerce)<sup>536</sup>
- « Le problème agricole », par Paul Béry (Interné, administrateur adjoint du journal)<sup>537</sup>

Une grande partie de ces articles provient de la plume de spécialistes en agriculture. Au niveau du contenu, l'article de Paul Blanchemain « Pour les mutilés de la guerre » explique ceci :

Les mutilés de la grande lutte peuvent être berger, bouvier, conduire un grand nombre d'instruments sur lesquels l'industrie rurale a su ménager des sièges. Nous avons vu de ces braves qui arrivent, en dépit de leurs infirmités, à conduire des attelages, guider des faucheuses, des moissonneuses et même des tracteurs mécaniques.<sup>538</sup>

Le discours sur l'agriculture est donc calibré pour toucher spécifiquement les internés. L'après-guerre questionne, c'est pourquoi, certains articles comme celui de Henry Blazeix dictent la marche à suivre pour le relèvement de l'agriculture :

De nombreuses usines de guerre peuvent être adaptées, au lendemain de la paix, à la construction du matériel agricole destiné à remplacer la main-d'œuvre et le cheptel vif et mort. Il sera possible d'organiser cinq ou six grands établissements produisant

---

<sup>533</sup> BÉRY Paul, « Chronique agricole : Chimie agricole et motoculture », *JDIF*, 20.01.1918, A2N12, p. 251-254.

<sup>534</sup> PETIT J.-A., « Questions agricoles : La vinerie », *JDIF*, 29.09.1917, A1N48, p. 1021-1023.

<sup>535</sup> LAGARDE P. F., « Questions agricoles : Comment faire aimer la terre à nos enfants : de l'enseignement agricole dans les écoles primaires », *JDIF*, 30.06.1918, A2N35, p. 798-799.

<sup>536</sup> BLAZEIX Henry, « Problèmes d'après-guerre : La transformation de l'agriculture », *JDIF*, 31.03.1918, A2N22, p. 503-505.

<sup>537</sup> BÉRY Paul, « Problèmes d'après-guerre : Le problème agricole », *JDIF*, 16.06.1918, A2N33, p. 749-751.

<sup>538</sup> BLANCHEMIN Paul, « Chronique agricole : Pour les mutilés de la guerre », *JDIF*, 30.06.1917, A1N36, p. 752-754.

annuellement chacun plusieurs milliers de tracteurs, charrues, faucheuses, moissonneuses, etc.<sup>539</sup>

L'avenir agricole passe par une industrialisation massive selon cet ancien directeur des services techniques du ministère du Commerce.

## **La politique coloniale**

Les enjeux coloniaux sont omniprésents dans le journal, surtout vers la fin de son existence. Par exemple trois éditoriaux se penchent sur le colonialisme français :

- « Pour l'initiation coloniale française : Les leçons de notre histoire coloniale [éditorial] », (s. n.)<sup>540</sup>
- « L'utilité majeure de notre domaine colonial [éditoriaux] », par Pierre Alype (journaliste, fonctionnaire dans l'administration coloniale) et Charles Régismanset (écrivain, fonctionnaire dans l'administration coloniale)<sup>541</sup>
- « La France aux colonies : Leçon d'ouverture de l'école coloniale française de Neuchâtel », par Wilbois (professeur à l'école coloniale de Neuchâtel)<sup>542</sup>

L'éditorial sur « l'initiation coloniale française » justifie leur exploitation :

Nos colonies sont appelées à jouer un rôle des plus importants dans la réorganisation des forces françaises. Les richesses de notre immense domaine doivent être développées et utilisées pour le ravitaillement du pays et l'apport des matières premières à l'industrie française.<sup>543</sup>

La participation de Pierre Alype, chef adjoint du cabinet du ministère des colonies entre 1916 et 1917, ainsi que celle de Charles Régismanset, également fonctionnaire au ministère des colonies, sont à mettre en évidence. Cela montre à nouveau l'ingérence de l'État français à l'écriture du journal.

La défense du domaine colonial français prend une nouvelle ampleur notamment avec l'édition de deux numéros spéciaux intitulé « numéro colonial ». Ces derniers sont publiés le 17 novembre 1918 et le 15 décembre 1918 lors de la troisième année de publication, soit à la toute fin de l'existence du journal.<sup>544</sup>

---

<sup>539</sup> BLAZEIX Henry, « Problèmes d'après-guerre : La transformation de l'agriculture », *JDIF*, 31.03.1918, A2N22, p. 503-505.

<sup>540</sup> [s. n.], « Pour l'initiation coloniale », *JDIF*, 1.09.1918, A2N44, p. 987-990.

<sup>541</sup> ALYPE Pierre et RÉGISMANSET Charles, « L'utilité majeure de notre domaine colonial », 13.10.1918, *JDIF*, A2N50, p. 1107-1109.

<sup>542</sup> WILBOIS, « La France aux colonies : Leçon d'ouverture de l'école coloniale française de Neuchâtel », *JDIF*, 20.10.1918, A2N51, p. 1127-1130.

<sup>543</sup> [s. n.], « Pour l'initiation coloniale », *JDIF*, 1.09.1918, A2N44, p. 987.

<sup>544</sup> *JDIF*, 17.11.1918, A3N2 et *JDIF*, 15-22.12.1918, A3N6-7.

L'apparition de ces numéros spéciaux semblent refléter la métamorphose du journal dans lequel les intérêts des internés cèdent la place à ceux de la France.

Il ne faut pas non plus oublier de citer la chronique « Questions coloniales », forte de six articles, rédigés pour la plupart par des professeurs de l'École coloniale de Neuchâtel :

- « L'Afrique du Nord et la guerre », par Lucien Broche (rédacteur en chef du journal et professeur à l'École coloniale de Neuchâtel)<sup>545</sup>
- « Le congrès d'agriculture coloniale », Chaintreau (correspondant de la *Maison de la Presse*)<sup>546</sup>
- « Au Maroc », (s. n.)<sup>547</sup>
- « Un grand port : Dakar »<sup>548</sup>
- « Le fanatisme musulman », par P.-J. André (professeur à l'École coloniale de Neuchâtel)<sup>549</sup>
- « La France en Indochine et son rôle en Extrême-Orient », par Barthélémy (professeur à l'École coloniale de Neuchâtel)<sup>550</sup>

En résumé, ces articles défendent l'existence et le maintien d'un empire colonial dans lequel puiser les ressources nécessaires au redressement économique de la métropole.

### **La politique extérieure**

Finalement, la dernière thématique qui ressort est la politique étrangère de la France. Le *Journal des internés* publie en effet un grand nombre d'articles sur les alliés, en particulier les États-Unis et le Canada. Ces articles présentent les atouts militaires, économiques et industriels de ces pays et sont pour la plupart rédigés par l'interné C. Richard. En voici la liste :

- « Les Etats-Unis de 1867 à nos jours », par C. Richard (interné, agrégé d'histoire et de géographie)<sup>551</sup>
- « Le gouvernement fédéral aux Etats-Unis », par C. Richard<sup>552</sup>

---

<sup>545</sup> BROCHE Lucien, « Questions coloniales : L'Afrique du Nord et la guerre », *JDIF*, 3.03.1918, A2N18, p. 412-414 et 17.03.1918, A2N20, p. 456-458.

<sup>546</sup> CHAINTREAU, « Questions coloniales : Le congrès d'agriculture coloniale », *JDIF*, 23.06.1918, A2N34, p. 774-776.

<sup>547</sup> [s. n.], « Questions coloniales : Au Maroc », *JDIF*, 7.07.1918, A2N36, p. 824-826 et 14.07.1918, A2N37, p. 845-847.

<sup>548</sup> [s. n.], « Questions coloniales : Un grand port : Dakar », *JDIF*, 21.07.1918, A2N38, p. 872-873.

<sup>549</sup> ANDRÉ P.-J., « Questions coloniales : Le fanatisme musulman », *JDIF*, 15.09.1918, A2N46, p. 1034-1035.

<sup>550</sup> BARTHÉLÉMY, « Questions coloniales : La France en Indochine et son rôle en Extrême-Orient », *JDIF*, 20.10.1918, A2N51, p. 1134-1137.

<sup>551</sup> RICHARD C., « Les Etats-Unis de 1867 à nos jours », *JDIF*, 5.05.1917, A1N28, p. 567-568.

<sup>552</sup> RICHARD C., « Le gouvernement fédéral aux Etats-Unis », *JDIF*, 26.05.1917, A1N31, p. 638-639.

- « La constitution fédérale des Etats-Unis », par C. Richard<sup>553</sup>
- « La Puissance industrielle des Etats-Unis, ses forces motrices », par C. Richard<sup>554</sup>
- « Un exemple à étudier. Comment fut organisée l'Exportation de l'industrie cotonnière américaine », (s. n.)<sup>555</sup>
- « Les transports par terre aux Etats-Unis », par C. Richard<sup>556</sup>
- « La marine marchande des Etats-Unis », par C. Richard<sup>557</sup>
- « L'industrie du fer et de l'acier aux Etats-Unis », par C. Richard<sup>558</sup>
- « Les premières tombes américaines », par Henry Bordeaux (écrivain membre de l'Académie française)<sup>559</sup>
- « Nos alliés : La croix rouge américaine en France », (s. n.)<sup>560</sup>
- « Nos alliés : Cités d'Amérique », par Henri Goy (indéterminé)<sup>561</sup>
- « Nos alliés : L'effort de guerre des Etats-Unis », (s. n.)<sup>562</sup>
- « Nos alliés. Le Canada », par C. Richard<sup>563</sup>
- « Nos alliés : Les grandes régions naturelles du Canada », par C. Richard<sup>564</sup>

L'intérêt de ces textes est d'instiller dans l'esprit des internés et, indirectement, dans celui des Suisses que la France et ses alliés ont tout le potentiel nécessaire pour gagner la guerre grâce à leur puissance économique, industrielle et culturelle entre autres. C'est donc sur eux qu'il faudra compter pour organiser l'ordre mondial d'après-guerre.

## 6.5 Pour un rapprochement de la France et la Suisse

Lucien Demonray évoque les rapports entre la France et la Suisse dans l'éditorial « La mobilisation suisse », publié le 27 janvier 1917. Il assure que la neutralité helvétique sera respectée par les autorités françaises :

Ces montagnes seraient occupées par des soldats et par de bons soldats : l'armée suisse est magnifiquement entraînée. Le chef d'armée serait fou qui ferait fi de ces obstacles naturels et de la résistance qu'il rencontrerait. [...] Si la Suisse n'existait

---

<sup>553</sup> RICHARD C., « La constitution fédérale des Etats-Unis », *JDIF*, 2.06.1917, A1N32, p. 655-656 et 9.06.1917, A1N33, p. 680-681.

<sup>554</sup> RICHARD C., « La Puissance industrielle des Etats-Unis, ses forces motrices », *JDIF*, 7.07.1917, A1N37, p. 765-767, 18.08.1917, A1N43, p. 901-903 et 8.09.1917, A1N46, p. 967-968.

<sup>555</sup> [s. n.], « Un exemple à étudier. Comment fut organisée l'Exportation de l'industrie cotonnière américaine », *JDIF*, 22.09.1917, A1N48, p. 1018-1019.

<sup>556</sup> RICHARD C., « Les transports par terre aux Etats-Unis », *JDIF*, 29.09.1917, A1N49, p. 1031-1034.

<sup>557</sup> RICHARD C., « La marine marchande des Etats-Unis », *JDIF*, 20.10.1917, A1N52, p. 1098-1101.

<sup>558</sup> RICHARD C., « L'industrie du fer et de l'acier aux Etats-Unis », *JDIF*, 11.11.1917, A2N2, p. 28-29 et 16.12.1917, A2N7, p. 146-147.

<sup>559</sup> BORDEAUX Henry, « Les premières tombes américaines », *JDIF*, 30.12.1917, A2N9, p.193-195.

<sup>560</sup> [s. n.], « Nos alliés : La croix rouge américaine en France », *JDIF*, 18.08.1918, A2N42-43, p. 955-957.

<sup>561</sup> GOY Henry, « Nos alliés : Cités d'Amérique », *JDIF*, 8.09.1918, A2N45, p. 1009-1010.

<sup>562</sup> [s. n.], « Nos alliés : L'effort de guerre des Etats-Unis », *JDIF*, 10.11.1918, A3N1, p. 7-8.

<sup>563</sup> RICHARD C., « Nos Alliés. Le Canada », *JDIF*, 24.02.1918, A2N17, p. 377-379.

<sup>564</sup> RICHARD C., « Nos alliés : Les grandes régions naturelles du Canada », *JDIF*, 10.03.1918, A2N19, p. 427-428 et 5.05.1918, A2N27, p. 617-618.

pas, il faudrait la créer. Elle existe, aucune puissance, espérons-le, n'aura l'ingratitude de la supprimer.<sup>565</sup>

Des pages de l'hebdomadaire ressortent d'innombrables compliments flatteurs à l'égard de la Suisse, de ses paysages, de ses habitants, de son armée et de sa charité. On veut privilégier la fraternité entre les deux pays, comme l'article « Page des internés », écrit par le rédacteur en chef le montre :

Pour nous, Français, la Suisse est désormais une seconde patrie. Nous aimons cette Helvétie, terre de la Charité, pour tout ce qu'elle a fait pour soulager les souffrances de nos enfants ; nous l'aimons pour sa générosité, nous l'aimons pour son dévouement aux justes causes ; nous l'aimons et nous savons combien elle nous aime. [...] Dors tranquille, pauvre soldat, dors dans cette terre amie, si hospitalière à tous ceux qui souffrent, dors dans cette tombe qui sera pieusement entretenue par ceux qui t'ont aimé, par ta famille suisse.<sup>566</sup>

Le *Journal des internés* ne va pas disparaître à la fin de l'internement comme l'explique la rédaction dans le numéro du 10 novembre 1918 :

Quelle que soit la tournure prise par les événements, l'internement en Suisse des prisonniers de guerre ne cessera pas du jour au lendemain. Le journal des internés français continuera à paraître jusqu'au moment où tous les internés auront été rapatriés. Et même il est probable qu'il se transformera en une publication franco-suisse qui survivra à l'internement.<sup>567</sup>

La rédaction annonce donc que l'œuvre du journal se perpétuera grâce à la venue d'une nouvelle revue, confirmant ainsi que cet organe de propagande s'adressait autant aux Suisses qu'aux internés. Il s'agit de la revue bimensuelle *France-Suisse*, créée par Lucien Broche peu après la guerre, en juillet 1919. La *Gazette de Lausanne* évoque le programme de ce nouvel arrivant dans la presse suisse :

[...] rapprocher la France et la Suisse en développant entre ces deux pays les relations industrielles, économiques, intellectuelles ; défendre les intérêts de la Suisse en France et de la France en Suisse. La revue *France-Suisse* se propose en particulier de répandre en France les œuvres des écrivains suisses et en Suisse les œuvres des écrivains français, d'établir des rapports entre les Universités suisses et les Universités françaises, [...] Elle s'efforcera également de mettre en rapports entre eux les commerçants, les industriels suisses et les commerçants et industriels français, de soutenir et faire aboutir les projets franco-suisses [...]<sup>568</sup>

Cette revue *France-Suisse* semble suivre les traces du *Journal des internés français*. À première vue, seul le titre change mais le contenu reste le même. De

---

<sup>565</sup> DEMONRAY Lucien, « La mobilisation suisse », *JDIF*, 27.01.1917, A1N14, p. 255-256.

<sup>566</sup> BROCHE Lucien, « Page des internés », *JDIF*, 26.10.1916, A1N1, p. 6-7.

<sup>567</sup> La rédaction, « À nos abonnés », *JDIF*, 10.11.1918, A3N1, p. 17.

<sup>568</sup> [s. n.], « France-Suisse », *Gazette de Lausanne*, 25.07.1919, N200, p. 4.

plus, cette entreprise est également menée par Lucien Broche ; cet homme a décidément une position importante dans la mission de propagande française en Suisse.

## Synthèse

Ce chapitre conforte l'idée que le journal est chapeauté par la *Maison de la presse*. En répertoriant les articles et certaines thématiques, il apparaît clairement que la propagande française inonde les pages du journal. Pour cela, elle fait appel à des spécialistes, des académiciens, des hommes politiques pour répandre ses théories francophiles de la manière la plus convaincante possible. De plus, nombre d'entre eux sont liés à la *Maison de la Presse* ou au gouvernement français.

La propagande se focalise d'abord sur les internés dont il faut s'assurer le consentement face aux sacrifices. Comme ambassadeurs de France en Suisse, elle exige d'eux une conduite exemplaire et, pour faciliter cette bonne tenue et éviter l'oisiveté et la paresse, elle les encadre et les motive pour les pousser vers les études, l'apprentissage ou la reprise de leur métier d'avant-guerre. Puis, elle leur transmet le programme politique à répandre. En ce domaine encore, le journal suit à la lettre la ligne de conduite dictée par Guy de Pourtalès :

Il s'agit de propager l'idée française, c'est-à-dire : exposer quelles sont nos forces matérielles, notre organisation nouvelle, l'avenir français politique et économique, en un mot, convaincre les Suisses de ce que seront les forces françaises dans un avenir prochain. Et cela, aussi bien dans le domaine militaire, politique, que dans les domaines industriels et commerciaux.[...] <sup>569</sup>

Finalement, l'objectif ultime du journal est d'obtenir que la Suisse passe d'une stricte neutralité à une neutralité bienveillante en montrant que la France sera du côté des vainqueurs et que les intérêts franco-suisses sont interdépendants. La création de la revue *France-Suisse* est l'illustration de la mutation du *Journal des internés*, dont la fonction de base, soutenir les internés, se fait phagocyter par les enjeux propagandistes de l'époque.

---

<sup>569</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, PAAP16, Papiers Berthelot Philippe : Projet d'une mission en Suisse de Guy de Pourtalès.



## **Partie 4**

### **Un journal pour les intérêts suisses ?**



## **7 Intérêts et réaction des autorités suisses envers le journal**

Il a été vu jusqu'ici, que le *Journal des internés français* est un organe de presse complexe, à la fois feuille d'information et de soutien à la communauté d'internement mais aussi outil de la propagande française. Comment les autorités suisses réagissent-elles par rapport à la publication de cet hebdomadaire sur leur sol ? Y-a-t-il une intervention de leur part ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord comprendre les enjeux de l'internement pour la Suisse. Dans ce cadre, ce chapitre exposera l'utilité de l'internement pour la politique intérieure et extérieure ainsi que pour l'économie suisses. Cette partie démontrera le souci de la Confédération de légitimer l'accueil de réfugié.

Ensuite, pour voir comment la Suisse intervient dans la publication du journal, il est nécessaire d'étudier sa politique en matière de contrôle de la presse en cette période. Il sera vu que la population d'internement étant sensible, car cible des propagandes étrangères et poumon de la politique humanitaire helvétique, la Confédération mettra en œuvre un contrôle resserré de la parole des internés, notamment dans les journaux d'internement.

## 7.1 La politique humanitaire suisse

Tant la politique extérieure que la politique intérieure de la Suisse utilisent l'action humanitaire comme « bouclier » pour garantir la neutralité. Loin d'être totalement désintéressée, cette prise en charge des internés entraîne des contreparties économiques appréciables spécialement dans les domaines de l'industrie d'exportation et du tourisme. L'image de la Suisse à l'étranger s'en trouve embellie et les résistances, souvent latentes, des Suisses face à cet accueil massif diminuent.

### Un rôle pour la politique intérieure et extérieure du pays

L'internement en Suisse pendant la Première Guerre peut être perçu comme le témoignage d'une lueur d'humanité dans les ténèbres d'une guerre atroce. Le gouvernement suisse, comme mentionné précédemment, se positionne à l'avant-garde de cette mission humanitaire et entreprend les démarches nécessaires pour mettre en place un système d'accueil dans le pays. Au final, 67'726 prisonniers, blessés ou malades, ont pu recevoir des soins en Suisse.

Pourtant, derrière cette politique charitable se cachent aussi des enjeux politiques importants pour la Confédération. Effectivement, cela a été vu précédemment avec les propos visionnaires de Louis de Tscharner.<sup>570</sup> La médiation suisse amenant à la conclusion des accords avec les belligérants pour accueillir leurs blessés ou malades permet de consolider la neutralité suisse et de garantir l'inviolabilité et l'approvisionnement du territoire helvétique. Selon Silvia et Gérald Arlettaz, « le refuge [l'accueil de prisonniers de guerre ou de civils] a souvent servi à valoriser le rôle international de la Suisse ». <sup>571</sup> Grâce à cette médiation qui aboutit à des accords, la Suisse obtient sa place à la table des négociations pour y jouer un rôle d'intermédiaire lors de conflits. Cédric Cotter confirme la fonction de l'humanitaire helvétique :

Alors que le monde est ébranlé jusque dans ses fondements, la Suisse cherche à préserver sa neutralité et à lui donner un sens. [...] Cette culture de neutralité s'appuie sur différents piliers : l'histoire, le paysage, le système politique, l'armée et l'humanitaire. [...] L'humanitaire donne enfin du sens à la neutralité. Il permet de mieux vivre ce statut et de comprendre pourquoi la Suisse doit rester neutre.<sup>572</sup>

---

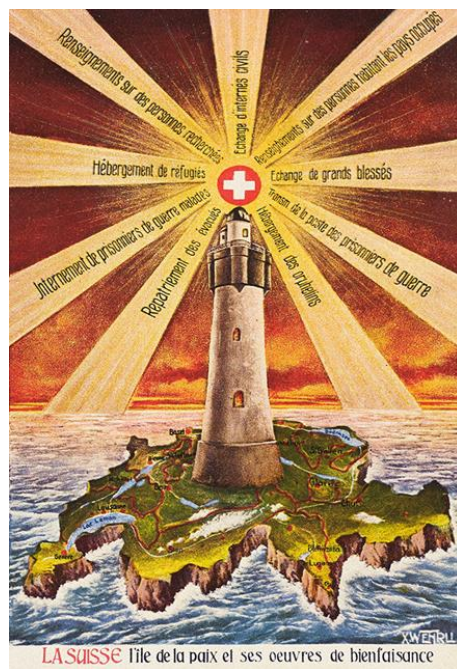
<sup>570</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport, op. cit.*, p. 1-2.

<sup>571</sup> ARLETTAZ Silvia et ARLETTAZ Gérald, « L'immigration en Suisse depuis 1848 : une mémoire en construction », *Revue d'histoire suisse*, 1991 (n°41), p. 287.

<sup>572</sup> COTTER Cédric, *(S')Aider pour survivre : Action humanitaire et neutralité suisse pendant la Première Guerre mondiale, op. cit.*, p. 344.

L'auteur de la citation relève bien comment l'humanitaire sert à légitimer la neutralité suisse et le positionnement politique du pays pendant la guerre. Il parle d'une « culture de la neutralité », terme qu'il définit comme un « ensemble de pratiques et de représentations destinées à défendre, expliquer et justifier le principe de non-intervention d'un État ainsi que la sauvegarde de son indépendance et de son intégrité territoriale ».<sup>573</sup> L'instrument principal de cette culture de neutralité est donc l'humanitaire. Toutefois, l'internement n'est pas le seul exemple de soutien. Une autre manière d'agir s'est concrétisée par le secours offert aux Belges après l'invasion de leur pays. Deux œuvres caritatives sont ainsi créées : le *Comité central suisse de secours aux Belges* et l'*Union patriotique belge*. Selon Patrick Bondallaz, le *Comité central de secours aux Belges* est fondé en octobre 1914 à Lausanne et se charge de l'envoi d'argent et de vêtements en Belgique ou de l'hospitalisation de réfugiés ; quant à l'*Union patriotique belge*, elle est fondée en octobre 1916 à Genève et elle s'occupe principalement de fournir des vêtements aux internés belges en Suisse.<sup>574</sup>

L'image ci-dessous présente une bonne synthèse de l'ensemble de l'œuvre humanitaire de la Suisse pendant la Grande Guerre.



Représentation de X. Wehrli (1917) (dimensions : indéterminées)

Référence : Site 14-18.ch. Adresse : <https://14-18.ch/index.php?/project/suisse/>, consulté le 10.11.2018.

<sup>573</sup> *Ibid.*, p. 258.

<sup>574</sup> BONDALLAZ Patrick, « Entre propagande et action humanitaire : l'exemple des secours suisses en faveur des Belges », *art. cit.*, p. 17-21.

Cette représentation de X. Wehrli, datant de 1917, montre un gigantesque phare au centre d'une Suisse verdoyante, représentée comme une île entourée d'une mer agitée. La mer agitée est la métaphore de l'Europe en guerre, tandis que l'île renvoie à l'idée de refuge pour les naufragés et les falaises qui l'entourent démontrent la volonté de se protéger, la neutralité étant un moyen parmi d'autres de garantir l'intégrité du pays. Le phare émet neuf rayons lumineux : « Échange d'internés civils », « Renseignements sur des personnes habitant les pays occupés », « Échange de grands blessés », « Transm. de la poste des prisonniers de guerre », « Hébergement des orphelins », « Rapatriement des évacués » ; « Internement de prisonniers de guerre malades », « Hébergement de réfugiés » ; « Renseignements sur des personnes recherchées ». La Suisse, par ses œuvres, éclaire l'Europe en guerre et fait comprendre aux pays en conflit que sa neutralité est utile. Le phare, quant à lui, guide vers le salut et apporte une lueur d'humanité dans cet océan de détresse.

Alexandre Elsig évoque également cette représentation. Il souligne que « Dans l'imaginaire national dominant, la Confédération devient une « île de paix » qui rayonne sur les flots déchaînés de la guerre grâce à son action humanitaire ».<sup>575</sup> La vocation identitaire du rôle charitable de la Confédération est forte. Patrick Bondallaz évoque « [...] la réactualisation d'une mémoire collective et [...] l'affirmation d'une identité helvétique basée sur des valeurs communes de bienfaisance et de charité ».<sup>576</sup> On veut ancrer solidement cette tradition humanitaire dans l'histoire, les mœurs et les esprits suisses. À ce titre, Gérald Arlettaz la désigne comme « un ciment de la cohésion nationale et un gage d'indépendance ».<sup>577</sup> La Suisse recherche la stabilité interne et l'indépendance qui lui permettront une certaine liberté de mouvements dans le contexte de la guerre.

### **Un rôle pour l'économie**

Gérald Arlettaz relève que « l'internement n'est pas une œuvre gratuite ».<sup>578</sup> Pensée et organisée d'abord dans un but caritatif mais aussi pour renforcer la neutralité, la politique humanitaire de la Suisse n'en poursuit pas moins d'autres

---

<sup>575</sup> ELSIG Alexandre, *Sous le feu des propagandes la Suisse face à la Première Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 43.

<sup>576</sup> BONDALLAZ Patrick, « Entre propagande et action humanitaire : l'exemple des secours suisses en faveur des Belges », *art. cit.*, p. 25.

<sup>577</sup> ARLETTAZ Gérald, « La Suisse une terre d'accueil en question : l'importance de la Première guerre mondiale », *art. cit.*, p. 142-144.

<sup>578</sup> *Idem.*

butts comme le pressentait déjà Louis de Tscharner qui voyait en l'internement un moyen de « laisser passer les approvisionnements qui nous seraient nécessaires »<sup>579</sup> autrement dit, une charité avec des contreparties économiques.

En effet, la Première Guerre mondiale est une guerre non seulement militaire mais aussi économique. Selon Olivier Lahaie, l'isolement de la Suisse au milieu d'une Europe en crise se livrant une guerre totale acharnée, faite de contraintes et de blocus maritimes, a de lourdes répercussions sur les populations civiles des belligérants mais aussi des Neutres.<sup>580</sup> La situation est d'autant plus problématique que la Suisse dépend énormément des importations de produits agricoles et de matières premières. Olivier Lahaie explique que les Alliés redoutaient de vendre des marchandises à la Suisse, par crainte qu'elle ne les revende aux puissances centrales.<sup>581</sup> Pour cette raison, est créée en 1915, la *Société suisse de Surveillance* (S.S.S.), qui a pour but de contrôler le commerce extérieur de la Suisse. Olivier Lahaie résume ainsi le fonctionnement de cet organisme :

À la suite de l'entrée en guerre de l'Italie, la Suisse se vit contrainte de traiter avec cinq nations belligérantes pour commercer (six, après l'entrée en guerre des Etats-Unis). Or, si l'Entente lui accorda certaines facilités pour se ravitailler, elle entendait surtout que les matières premières venant d'Amérique – et qui transitaient par la France et la Hollande – ne finissent pas, sous une forme ou une autre, en Allemagne (on se souvient qu'en 1914, Berlin avait signé un accord avec Berne pour la fourniture de houille sur le principe de la compensation », c'est-à-dire l'échange – au lieu d'un paiement en espèces – d'une marchandise contre une autre).<sup>582</sup>

Le commerce d'importation de la Suisse est donc surveillé par les puissances de l'Entente. Malgré tout, comme le rappelle Alexandre Elsig « l'industrie helvétique d'exportation a travaillé à profit avec l'ensemble des belligérants ».<sup>583</sup> En effet, la position de la Suisse au cœur de l'Europe et son statut de neutre lui ouvrent des perspectives commerciales considérables notamment dans le domaine de la mécanique de haute précision avec des horlogeries œuvrant à la fabrication de munitions ou encore avec les industries de l'aluminium ou de produits

---

<sup>579</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport, op. cit.*, p. 1-2.

<sup>580</sup> LAHAIE Olivier, *La guerre secrète en Suisse (1914-1918) : espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre, Tome 3, op. cit.*, p. 225-230.

<sup>581</sup> *Idem.*

<sup>582</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>583</sup> ELSIG Alexandre, « Le Centenaire de la Grande Guerre en Suisse : une parenthèse pour une guerre « oubliée » ? », *Observatoire du Centenaire*, 2015.

pharmaceutiques participant aussi à l'effort de guerre des pays combattants.<sup>584</sup> À cela s'ajoute le fait que la place financière suisse acquiert une importance internationale.<sup>585</sup> L'humanitaire se met au service de l'économie selon l'historien Jean-François Tiercy :

Ainsi, médiation et action humanitaire pouvaient permettre à la Suisse, bridée économiquement, de garder l'initiative en politique étrangère, de se conduire, pour employer une terminologie sportive, en « favori » plutôt qu'en « challenger » ; tout cela sans danger vital, aussi longtemps qu'elle gardait la conscience exacte de son rôle et de ses moyens. Par ailleurs, médiation et action humanitaire apparaissent à travers les « documents diplomatiques suisses » comme le résultat d'une politique suivie, réfléchie, assumée par le Conseil fédéral, et non comme une série d'entreprises isolées et ponctuelles : ligne politique et non péripéties politiques.<sup>586</sup>

Une politique humanitaire bien réfléchie qui offre à la Suisse des perspectives économiques importantes, voilà qui se reflète tout particulièrement dans la décision des autorités suisses d'accueillir les prisonniers de guerre. Thomas Bürgisser explique à ce sujet que

Les activités caritatives mise en place dans la lignée de la « tradition humanitaire » sont un moyen pour les citoyennes et citoyens d'un pays épargné par la guerre non seulement d'« accomplir une bonne œuvre », mais aussi de légitimer la neutralité de la Suisse auprès de l'étranger et de soulager économiquement les régions montagneuses, dépendantes du tourisme. Il s'agit d'un acte d'humanité qui s'inscrit simultanément dans la logique de la raison d'État.<sup>587</sup>

Si l'internement permet à la Suisse d'afficher ses bonnes actions, d'asseoir son rôle privilégié sur l'échiquier des relations internationales et de justifier sa neutralité, il faut voir, en marge de cela, une motivation liée à la « raison d'État » qui entend aussi apporter un remède à la crise économique qui affecte gravement les régions montagneuses dépendantes du tourisme. Il est certain que la guerre embrasant l'Europe, provoquant la fermeture des frontières et les restrictions économiques explique la désertion des stations touristiques suisses.

Face à cela, en parallèle des conventions d'internement signées entre les belligérants, des accords sont également conclus avec le milieu hôtelier suisse

---

<sup>584</sup> LAHAIE Olivier, *La guerre secrète en Suisse (1914-1918) : espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre, Tome 3, op. cit.*, p. 233.

<sup>585</sup> LAHAIE Olivier, *La guerre secrète en Suisse (1914-1918) : espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre, Tome 1, op. cit.*, p. 17.

<sup>586</sup> TIERCY Jean-François, « Action humanitaire et tentatives de médiation : deux aspects de la politique extérieure de la Suisse dans la perspective de ses relations avec la France », in POIDEVIN Raymond et ROULET Louis-Edouard (dirs), *Aspects des rapports entre la France et la Suisse de 1843 à 1939*, Neuchâtel : Le passé Présent [Actes du colloque de Neuchâtel], p. 126.

<sup>587</sup> BÜRGISSER Thomas, « L'humanité comme raison d'état : L'internement des prisonniers de guerre étrangers en Suisse pendant la Première Guerre mondiale », *art. cit.*, p. 267.



pour lui donner une nouvelle dynamique.<sup>588</sup> Une réflexion est alors entreprise en collaboration avec la *Société des hôteliers suisses*, concernant le choix des lieux destinés à l'accueil des internés. Édouard Favre explique, brièvement, la manière dont les établissements ont été sélectionnés :

[...] ont été pris en considération les hôtels qui souffraient de la crise actuelle, qui satisfaisaient aux conditions requises et n'étaient pas fréquentés par des étrangers. On voulait, en premier lieu, faire appel aux hôtels qui étaient privés d'hôtes, et secondement, pour des raisons faciles à comprendre, il fallait éviter la promiscuité entre étrangers et internés. Il va sans dire que des entreprises menacées de faillite n'ont pas reçu de pensionnaires et que les propriétaires d'hôtels sont tenus d'observer scrupuleusement les obligations qui leur sont imposées.<sup>589</sup>

Le choix s'est donc reporté sur les établissements les plus durement touchés par la crise tout en évitant la cohabitation jugée indésirable entre les internés et les touristes.

Les touristes étant peu nombreux en ces années de guerre, les hôteliers suisses accueillent favorablement ce système leur apportant quotidiennement un revenu garanti, pour rappel de 4 CHF pour un soldat, 5 CHF pour les sous-officiers et 6 CHF pour les officiers.<sup>590</sup> Bientôt, portée par les milieux de l'hôtellerie, une *Union suisse des hôtels d'internés* est créée dans le but de coordonner les demandes d'indemnités réclamées par les propriétaires en raison de l'usure du mobilier due au séjour des internés.<sup>591</sup>

En fin de compte, l'accueil en Suisse des soldats blessés ou malades donne un souffle nouveau au secteur touristique sinistré en raison de la guerre. En effet, l'emploi est maintenu et les nations doivent, pour leurs internés, s'acquitter auprès de la Suisse d'une somme de 136'523'700 CHF, entre 1916 et 1918.<sup>592</sup>

### **Un rôle pour l'image du pays**

Bien que la Confédération bénéficie de retombées économiques au travers de l'internement et de l'exportation, elle a également pour objectifs de promouvoir son image à l'étranger. Édouard Favre évoque cet enjeu dans son rapport :

---

<sup>588</sup> EMMENEGER Jean-Louis, « Les prisonniers malades et blessés internés en Suisse de la guerre 1914-1918 », *art. cit.*, p. 10.

<sup>589</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport, op. cit.*, p. 54.

<sup>590</sup> WALLE Marianne, « Les prisonniers de guerre français internés en Suisse (1916-1919) », *art. cit.*, p. 62.

<sup>591</sup> ADN, ambassade de France à Berne, 89PO/1/478 : Guerre 1914-1918.

<sup>592</sup> SCHILD Georges, *Die Internierung von ausländischen Militäreinheiten in der Schweiz. 1859, 1871, 1916-1919, Eine geschichtliche-postalische Studie*, Berne : CPH-AIJP-SGSSV, 2009, p. 100.

À l'étranger, on jugera la Suisse et les Suisses par l'internement ; quand nous rendrons aux belligérants leurs ressortissants, ce sont des milliers d'hommes qui diront ce qui se passe chez nous. Puissent-ils dire, en toute sincérité et en toute vérité, qu'ils sortent d'un pays où règnent une liberté juste et une justice libre, qu'ils ont été reçus par un peuple qui, ayant échappé à la guerre, a senti tout le poids de la responsabilité qui résulte pour lui de cet immense privilège !<sup>593</sup>

Alors que la propagande française souhaite se servir des internés pour diffuser ses idées politiques en Suisse, la Confédération veut les utiliser pour promouvoir une image idéalisée de la Suisse à l'étranger. Ainsi, d'un côté comme de l'autre, on s'affaira à transformer le journal en organe de propagande.

L'image idéalisée de la Suisse se reflète donc dans la valeur de ses citoyens, de sa morale et de ses lois mais aussi dans la beauté de ses paysages qu'on représente par le biais de la peinture ou de la photographie, magnifiant ainsi une Suisse pittoresque, berceau d'une nature exceptionnelle. Cédric Cotter, en citant l'historien André Reszler, résume la manière dont l'image de la Suisse participe à l'élaboration d'une identité nationale :

André Reszler résume l'image de la Suisse en ces termes : « Le paradis suisse, c'est une fiction dont le paysage grandiose, tour à tour féérique et sauvage des Alpes, est le personnage central ; c'est un décor naturel auquel un vrai pays – la Suisse – a prêté ses contes et légendes [...] » Ne pouvant s'étendre sur la largeur, le paysage suisse se représente sur les hauteurs. Il ne nourrit ainsi pas que les stéréotypes et les visions fantasmées de la Suisse à l'étranger, mais contribue aussi à la construction de l'identité nationale.<sup>594</sup>

Les montagnes, les cours d'eau et les lacs, les villes historiques et les villages campagnards, les mythes et les légendes, etc. sont exploités pour renforcer une vision positive de la Suisse. Plus proches de la fiction que de la réalité, ces images appartiennent au registre de la propagande qui fait feu de tout bois.

### **Un besoin de légitimer l'internement auprès des Suisses**

Bien que l'accueil en Suisse des réfugiés bénéficie à l'économie, à la neutralité et à l'image de la Suisse à l'étranger, les tensions à l'intérieur du pays sont fréquentes. Alexandre Elsig souligne une constante politiquement incorrecte en cette période :

---

<sup>593</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport, op. cit.*, p. VII-VIII.

<sup>594</sup> COTTER Cédric, *(S')Aider pour survivre : Action humanitaire et neutralité suisse pendant la Première Guerre mondiale, op. cit.*, p. 264.

La période a en outre été marquée par une fermeture du pays vis-à-vis de l'étranger, avec la montée en force d'un discours xénophobe portant sur la « surpopulation étrangère » (Überfremdung) et le durcissement des lois migratoires.<sup>595</sup>

Gérald Arlettaz note que l'internement débouche, à partir de 1917, sur des difficultés politiques. À son avis, plusieurs éléments en sont la cause : l'incompréhension de l'internement par la population en proie à des difficultés d'approvisionnement alimentaire, la question de la protection du marché du travail (le coût de la vie augmente drastiquement en Suisse, alors que les salaires stagnent<sup>596</sup>) et les différences culturelles sources de problème pour la cohabitation entre internés et locaux.<sup>597</sup>

Les temps sont durs pour les autochtones ; pourtant le gouvernement suisse décide de loger, de nourrir et de fournir du travail à des dizaines de milliers de prisonniers de guerre ce qui va conduire à des dissensions. Cette crainte de la menace étrangère s'illustre notamment par un postulat déposé par les socialistes Hermann Greulich<sup>598</sup>, Howard Eugster-Züst<sup>599</sup> et Robert Grimm<sup>600</sup> le 22 juin 1916 au Conseil national dans le but de

[...] régler le travail salarié des prisonniers de guerre internés, de telle façon que les ouvriers indigènes des métiers et de l'industrie n'aient à subir de ce fait ni réduction de salaire ni chômage.<sup>601</sup>

Des voix s'élèvent aussi parmi le milieu universitaire comme le notent Silvia et Gérald Arlettaz :

Ainsi le conservateur-catholique Josef Andermatt évoque la mauvaise humeur des étudiants suisses mobilisés et la crainte de voir affluer les étrangers dans les universités.<sup>602</sup>

Ces tensions sont attisées par des cas d'indiscipline liés principalement à l'alcool selon d'Édouard Favre. Ce dernier précise entre autres dans son rapport qu'en

---

<sup>595</sup> ELSIG Alexandre, « Le Centenaire de la Grande Guerre en Suisse : une parenthèse pour une guerre « oubliée » ? », *art. cit.*

<sup>596</sup> LAHAIE Olivier, *La guerre secrète en Suisse (1914-1918) : espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre, Tome 3, op. cit.*, p. 232.

<sup>597</sup> ARLETTAZ Gérald, « La Suisse une terre d'accueil en question : l'importance de la Première guerre mondiale », *art. cit.*, p. 177 et 142-144.

<sup>598</sup> Greulich (1842-1925) : homme politique suisse, notamment membre du Grand Conseil zurichois de 1901 à 1925.

<sup>599</sup> Eugster (1861-1932) : homme politique suisse notamment conseiller national (1908-1932) et conseiller d'État (1913-1931).

<sup>600</sup> Grimm (1881-1958) : homme politique suisse conseiller national de 1911 à 1919<sup>e</sup>, il est notamment fondateur du *Comité d'Olten* (1917).

<sup>601</sup> ARLETTAZ Silvia et ARLETTAZ Gérald, *Les chambres fédérales face à la présence et à l'immigration étrangères (1914-1922)*, Berne : Archives fédérales suisses. Études et sources, 1991, p. 32.

<sup>602</sup> *Ibid.*, p. 33.

Gruyère et dans le Valais central, 80% des sanctions disciplinaires résultent d'un abus d'alcool.<sup>603</sup> Ces abus engendrent bagarres, désertions et autres incartades souvent relayées par la presse, ce qui contribue à péjorer l'image de l'interné. Le numéro du 14 juin 1916 du *Confédéré* explique par exemple des cas de consommation abusive d'alcool chez les internés. Ils sont qualifiés par le journal valaisan de « têtes brûlées, qui ne veulent s'accommoder d'aucun régime, sauf celui de leur bon plaisir ». <sup>604</sup> Silvia et Gérald Arlettaz voient en cette période un tournant dans la politique migratoire suisse qui, par la suite, va considérablement se durcir.<sup>605</sup> Précédemment, il a été vu que l'État français se soucie également de l'image de ses internés et, de fait, il lutte contre l'alcoolisme par le biais du *Journal des Internés*. Il est donc probable que les autorités françaises et suisses collaborent discrètement pour gérer certaines problématiques liées à l'internement. La France a intérêt à ce que règne la discipline et la Suisse s'efforce de rassurer sa population.

Nécessaire pour la neutralité, l'économie et l'image de la Suisse, l'internement est cependant mal vu dans la population. Édouard Favre, accusant la presse, se plaint de cette mauvaise acceptation de l'internement :

Il paraît souvent dans la presse des entrefilets relatant des cas d'indiscipline chez les internés ; chaque fois, une enquête a démontré que le récit était entièrement faux ou gravement dénaturé ; néanmoins, c'est sur de semblables racontars que le public suisse s'appuie pour critiquer l'internement. Journallement, il arrive au bureau du Médecin d'armée des preuves que le service de l'internement n'est absolument pas compris.<sup>606</sup>

Si la population suisse a des griefs à faire valoir, les internés ne sont pas en reste : ils trouvent que leur accueil n'est pas toujours optimal. À ce propos, l'historienne Marianne Walle a découvert des lettres d'internés dans lesquelles figurent des plaintes concernant leurs conditions de vie :

Tout à l'eau sans huile ni graisse, la nourriture me dégoûte et nous gelons de froid dans nos chambres (Hôtel Union, Loèche-les-Bains).

Nous avons été obligés de faire de nombreuses réclamations : salade sans huile, rien que du vinaigre et le quel ! viande avancée (Hôtel de la Couronne, Interlaken).

---

<sup>603</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport, op. cit.*, p. 78 et 88.

<sup>604</sup> [s. n.], « Les mauvaises têtes », *Le Confédéré*, 14.06.1916, p. 3.

<sup>605</sup> ARLETTAZ Silvia et ARLETTAZ Gérald, « L'immigration en Suisse depuis 1848 : une mémoire en construction », *art. cit.*, p. 292.

<sup>606</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport, op. cit.*, p. V.

Tout ce qu'ils font, ils mettent dedans du fromage qui ne sent pas la rose. On est très mal nourris ; j'ai une tranche de viande blanche que le chien ne voudrait pas. Les œufs sont pourris ! (Palace Hôtel, Montana).<sup>607</sup>

Si, en quelques lieux, nourriture et logement mécontentent certains internés, de nombreux autres captifs se déclarent satisfaits selon les extraits de lettres retranscrits par Marianne Walle :

La grosse majorité d'entre nous est dans une situation matérielle bien plus satisfaisante que celle qui leur était faite avant la guerre ; ceux qui sont mariés peuvent faire venir leur famille (...) beaucoup d'internés ne se souviennent plus de la guerre [...]. Il fait bon vivre dans ce pays hospitalier, on se croirait en France ! La table et le gîte sont plus confortables.<sup>608</sup>

On peut considérer que la Suisse va réussir à gérer ce double enjeu de communication : rassurer sa population et éviter qu'une image négative du pays soit relayée par les internés.

## **7.2 Le contrôle de l'information**

Le contrôle de l'information vise les textes qui paraissent dans les journaux suisses, mais aussi et surtout les brochures de propagande adressées aux internés qui d'ailleurs n'en sont pas les seuls lecteurs. Les auteurs émanant des rangs des internés éveillent parfois la méfiance des autorités qui réagissent en contrôlant leurs écrits et même leurs prises de parole.

### **Vers une restriction des libertés de presse**

Aux prémices de la guerre, la Suisse adopte des mesures de contrôle des publications sur son sol. Elle vise particulièrement l'appareil de propagande des nations belligérantes voulant s'immiscer dans la politique suisse. Contrôle et censure de l'information amènent le Conseil fédéral à promulguer, le 4 août 1914, une ordonnance dont voici la décision clé : « L'impartialité la plus stricte sera observée à l'égard de tous les belligérants, et on devra donc s'abstenir de toute action favorisant l'un ou l'autre d'entre eux ». <sup>609</sup>

---

<sup>607</sup> SHD Vincennes, Dossier 7N999 : Rapport mensuel de la Commission militaire du Contrôle postal de Pontarlier du 5 février 1917, lettres des 20, 27 et 28 janvier 1917, cité dans WALLE Marianne, « Les prisonniers de guerre français internés en Suisse (1916-1919) », *art. cit.*, p. 63.

<sup>608</sup> SHD Vincennes, Dossier 7N999 : Rapport mensuel de la Commission militaire du Contrôle postal du 15 octobre 1917, Lettres des 10, 13 et 20 septembre 1917, cité dans WALLE Marianne, « Les prisonniers de guerre français internés en Suisse (1916-1919) », *art. cit.*, p. 63.

<sup>609</sup> BROYE Eugène, *La censure politique et militaire en Suisse pendant la guerre de 1914-1918*, *op. cit.*, p. 29.

Ce principe de stricte impartialité est à l'origine de la restriction de la liberté de presse. La Suisse étant dans une situation délicate, les autorités jugent bon de défendre le principe de neutralité aussi dans le domaine journalistique. Le Conseil fédéral prend le 30 septembre 1914 de nouvelles mesures répressives contre « les organes de presse qui « mettraient en danger les bonnes relations avec les autres puissances » ou dont les opinions « seraient incompatibles avec la position neutre de notre pays » ». <sup>610</sup> Georges Kreis précise que « ces mesures visaient moins les publications suisses que l'abondant matériel de propagande dont les belligérants inondaient la Suisse ». <sup>611</sup> Des mesures pénales sont même prises avec l'ordonnance du 2 juillet 1915 :

Celui qui publiquement, avilit dans l'opinion publique, ou livre à la haine ou au mépris, par la parole ou l'écriture, par l'image ou la représentation, un peuple, un chef d'état ou un gouvernement étranger,

Celui qui, dans le dessein d'outrager, rend publique une manifestation privée de cette nature,

Est puni de l'emprisonnement jusqu'à six mois ou de l'amende jusqu'à cinq mille francs.

Les deux peines peuvent être cumulées. <sup>612</sup>

Concrètement, on menace d'emprisonnement les individus qui ont l'audace de porter un jugement critique sur un gouvernement étranger. Cette mesure fut suivie le 27 juillet 1915 par la création d'une commission de censure qui a pour but de « mener un contrôle politique unifié et uniforme de la presse ». <sup>613</sup> Il s'agit d'un bureau de presse de l'état-major de l'armée et d'un bureau de presse des régions (Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, Berne, Bienne, Lucerne, Aarau, Bale, Soleure, Zurich, Winterthur, Schaffhouse, Saint-Gall, Frauenfeld, Coire, Bellinzone, Lugano). <sup>614</sup> Eugène Broye, ancien chef du bureau de la presse, définit la censure en ces termes : « C'est l'examen qu'un État fait des produits de presse avant d'en permettre la publication ». <sup>615</sup> L'intérêt est donc de préserver la neutralité dans la presse mais aussi, selon Georges Kreis, « il est

---

<sup>610</sup> KREIS Georg, « La Censure », DHS, 2015 [en ligne].

<sup>611</sup> Idem.

<sup>612</sup> BROYE Eugène, *La censure politique et militaire en Suisse pendant la guerre de 1914-1918*, op. cit., p. 101.

<sup>613</sup> KREIS Georg, « La Censure », art. cit.

<sup>614</sup> E4002#1999/324#40\* Presse-Zensur

<sup>615</sup> BROYE Eugène, *La censure politique et militaire en Suisse pendant la guerre de 1914-1918*, op. cit., p. 2.

possible que ces mesures aient aussi eu pour but d'empêcher l'agrandissement du fossé entre la Suisse alémanique et la Suisse romande ». <sup>616</sup>

### **La parole des internés**

Les internés quant à eux sont soumis d'une part au contrôle des autorités suisses et d'autre part à une campagne de propagande de la part des belligérants.

Édouard Favre évoque des plaintes du *Service de l'internement suisse* concernant des brochures de propagande envoyées aux internés. Des mesures sont prises comme le contrôle par la poste de campagne des plis ouverts. De plus, l'ordre est donné aux responsables des établissements d'internés et aux commandant de régions de refuser et de saisir ce type de publications. <sup>617</sup> Le major ajoute que la surveillance s'arrête à ce point car il n'existe pas une véritable volonté de la part des autorités d'aller plus loin. Il est vrai, les textes de propagande arrivant sous plis fermés ne sont pas contrôlés de manière générale. Quelques exceptions sont à noter : les internés sous surveillance ou placés dans des établissements disciplinaires subissent la censure et sont soumis au contrôle de toute leur correspondance. <sup>618</sup>

Les officiers suisses en revanche ne contrôlaient pas la propagande orale. Ils comptaient plutôt sur leurs homologues internés pour recevoir des rapports et être avertis au cas où des sanctions deviendraient nécessaires. <sup>619</sup>

Au sujet de la presse, Édouard Favre évoque des inquiétudes face à des journaux publiés en Suisse qui nuisent à l'internement. Le 9 novembre 1916, le *Bureau de la presse* de l'état-major signale un article « très injurieux pour les autorités suisses ». <sup>620</sup> Paru à Lausanne dans l'hebdomadaire *La Libre pensée internationale*, l'article titre : « Les internés s'expliquent ». Cela irrite d'autant plus l'armée que le papier s'adresse aux internés et vient de la plume de certains d'entre eux.

D'après Édouard Favre, le 17 octobre 1917, le colonel Hauser prend la décision d'interdire aux internés d'écrire dans les journaux et, le 14 novembre 1917, il leur interdit de recevoir *La Libre pensée internationale* prétextant qu'elle

---

<sup>616</sup> KREIS Georg, « La Censure », *art. cit.*

<sup>617</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1918-1919, Troisième rapport, op. cit.*, p. 114-115.

<sup>618</sup> *Idem.*

<sup>619</sup> *Idem.*

<sup>620</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport, op. cit.*, p. 82-84.

s'attaque à l'internement et « publie des pamphlets violents contre le Conseil fédéral ou l'autorité militaire ». <sup>621</sup>

Comme vu précédemment, le journal *L'Interné* fait, d'une certaine manière, les frais de cette politique de censure, de la même manière que le *Journal des internés*.

### **Le contrôle des journaux d'internés**

La parole des internés éveille passablement de méfiance auprès des autorités, c'est pourquoi des mesures sont prises pour les surveiller.

Le médecin d'armée et les officiers sanitaires examinent les demandes puis accordent des autorisations aux internés qui souhaitent s'exprimer dans des établissements d'instruction, des universités suisses ou des cours. <sup>622</sup> La parole de l'interné est donc limitée et contrôlée par les autorités suisses qui veulent garder un œil sur l'enseignement. La méfiance est telle que Édouard Favre explique que « S'ils veulent parler sur la tombe d'un camarade, ils doivent soumettre le texte de leur discours ». <sup>623</sup>

Il est possible d'identifier ici deux enjeux fondamentaux : d'une part, le respect de la neutralité : la Suisse souhaite éviter des discours hostiles aux gouvernements étrangers quels qu'ils soient ; d'autre part l'image d'une Suisse humanitaire doit être préservée. Il serait malvenu que des voix s'élèvent contre le système d'internement helvétique.

Si le contrôle s'effectue en amont pour l'expression orale des internés, il en va de même pour les éléments écrits comme le confirme Édouard Favre dans son rapport :

S'ils ne peuvent parler en public sans censure préventive, les internés peuvent encore moins écrire ; ils ne doivent pas insérer dans les journaux des demandes de place ou des annonces ; ils ne doivent pas publier des articles dans les journaux, ni se prêter à des interviews sur leur captivité, etc. <sup>624</sup>

Là encore, les autorités expriment leur crainte de voir se diffuser chez les internés des critiques potentiellement néfastes. Pour cela, les autorités précisent qu'il est strictement interdit aux internés de « publier dans les journaux des

---

<sup>621</sup> *Idem.*

<sup>622</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1917, Second rapport, op. cit.*, p. 92-94.

<sup>623</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>624</sup> *Idem.*



articles et des annonces, de publier des volumes ou brochures ayant trait directement ou indirectement à la guerre ou à la politique ». <sup>625</sup> À nouveau, le souci du respect de la neutralité apparaît. Concernant les écrits ne traitant pas de la guerre ou de la politique, leur publication est soumise à l'approbation du médecin d'armée.

Qu'en est-il alors des journaux d'internés ? Le *Journal des internés français* et la *Deutsche Internierten Zeitung* subissent le même règlement : ils sont soumis à une censure préventive de la part du *Service de l'internement suisse* pour éviter des articles polémiques et surtout pour encadrer leur mission. Voici la directive du 1<sup>er</sup> septembre 1917 du quartier général adressée à la rédaction des journaux des internés :

Le but de l'internement est non seulement de rendre la santé à des malades et à des blessés, mais encore de porter remède aux ravages moraux et intellectuels exercés sur eux par la captivité, et de les réadapter à la vie, afin qu'une fois rentrés chez eux, ils puissent utilement servir leur pays. Les Journaux des internés doivent tendre au même but :

1. En instruisant l'interné sur les tâches qui lui incomberont après la guerre, sur les ressources et les besoins de son pays au point de vue social, économique, etc. bref, en lui faisant mieux connaître et mieux aimer son pays.
2. En instruisant l'interné sur la Suisse, ses mœurs, ses institutions, ses sites, son histoire, afin d'éveiller en lui l'intérêt pour le pays dans lequel il vit.
3. Les Journaux des internés peuvent donner aussi des nouvelles sur l'internement, sur les diverses régions, les règlements, etc.
4. Ils peuvent contenir aussi une partie littéraire et récréative.

En revanche, tout ce qui est un appel direct ou indirect à la haine, au mépris des nations adverses, tout ce qui est une affirmation d'ambitions, de victoires, de conquêtes au détriment d'un ennemi qu'on dit vaincu, tout ce qui touche aux représailles, aux procédés de la guerre actuelle, aux causes de la guerre, toute cette littérature qui se trouve de droit dans les journaux politiques, n'a pas sa place dans les Journaux des internés. Je donne l'ordre aux rédactions des Journaux des internés de s'en abstenir scrupuleusement dès aujourd'hui. Les Journaux des internés ne sont pas et ne doivent pas être des journaux politiques. Ils doivent être soumis à la censure, au quartier général de l'internement qui a des pleins pouvoirs, et cela à temps pour que les corrections ou les suppressions imposées puissent être faites sans que la publication du journal soit retardée ; des phrases simplement effacées ne sont pas tolérées. <sup>626</sup>

C'est sur la base de cette directive que va se construire le *Journal des internés français*. En effet, comme détaillé dans un chapitre précédent, le point 1 figure

---

<sup>625</sup> *Idem.*

<sup>626</sup> *Ibid.*, p. 329-330.

dans les pages de l'hebdomadaire avec des chroniques sur la France et sur la reconstruction de l'après-guerre. Il en est de même pour les points 3 et 4 concernant les parties récréatives et informatives. Le chapitre suivant détaillera comment le point 2 apparaît dans le journal.

Dans ce journal de conception française, on ne retrouve donc ni articles fustigeant l'ennemi allemand, ni extraits critiquant la Suisse. Toutefois, Édouard Favre explique que, malgré les directives auxquelles est soumise la rédaction de l'hebdomadaire, le *Service de l'internement* a dû avoir recours à des « coups de ciseaux » préventifs.<sup>627</sup> La reproduction d'une circulaire du médecin d'armée dans le *Journal des internés* prouve de manière catégorique la censure exercées par les autorités suisses :

Cette circulaire ne vise en aucune façon la collaboration des internés au *Journal des internés français* qui est officiellement autorisée. Nous ne saurions trop recommander à nos nouveaux camarades de collaborer à leur journal. Les manuscrits doivent être envoyés directement au Rédacteur en chef du journal qui les présente lui-même à la censure du service de l'internement.<sup>628</sup>

Une des rubriques du *Journal des internés* est victime d'un contrôle renforcé de la part des autorités suisses. En effet, la chronique intitulée « La situation militaire » fut très éphémère ; elle paraît du troisième au cinquième numéro.<sup>629</sup> La manière de raconter les victoires françaises sur le front de la Somme, par rapport aux échecs allemands n'a sans doute pas plu au *Service de l'Internement*. La rédaction s'explique même sur le sujet :

Quelques camarades nous ont demandé pourquoi nous ne parlons pas de la situation militaire. Nous leur devons quelques mots d'explication. Notre condition de prisonniers de guerre internés en pays neutre nous impose des règles auxquelles nous sommes obligés de nous soumettre. De nombreux articles, qui paraissent tous les jours dans la presse suisse, nous sont interdits parce que les journaux d'internés ne peuvent pas, ne doivent pas être des journaux polémiques. Une circulaire du Médecin d'armée, en date du 1 septembre 1917, trace aux rédacteurs des journaux des internés de toutes nationalités leur ligne de conduite. Dans cette circulaire, il est dit expressément que nous devons nous abstenir de commenter la situation militaire.<sup>630</sup>

La neutralité justifie la censure selon les autorités qui s'appliquent à soumettre les rédactions à leur volonté.

---

<sup>627</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1918-1919, Troisième rapport, op. cit.*, p. 114-115.

<sup>628</sup> HAUSER Charles, « Circulaire du médecin d'armée », *JDIF*, 16.06.1918, A2N33, p. 758.

<sup>629</sup> [s. n.], « La situation militaire », *JDIF*, 9.11.1916, A1N3, p. 39, 16.11.1916, A1N4, p. 59 et 23.11.1916, A1N5, p. 78.

<sup>630</sup> La rédaction, « Le Journal des Internés français (1916-1917) », *JDIF*, 4.11.1917, A2N1, p. 2.

## Synthèse

La politique humanitaire suisse révèle des enjeux allant au-delà de l'aspect purement caritatif du geste. L'humanitaire permet à la Suisse de légitimer sa neutralité et de souder sa population autour de cet idéal. Cette neutralité consolidée par les actions caritatives permet à la Suisse d'assurer une position économique importante. L'accueil des internés est, par la même occasion, une manne financière bienvenue pour le secteur hôtelier en difficulté. En parallèle, la Suisse s'efforce de renvoyer une image d'elle idéalisée notamment en se servant des internés. Pour répondre aux remises en cause de l'internement, les autorités tentent de rassurer la population suisse au sujet de ces soldats étrangers.

La communication et le contrôle de l'information deviennent alors des priorités pour les autorités suisses, tout particulièrement lorsque sont visés les internés, cibles fréquentes de la propagande étrangère. La Confédération établit une série de mesures pour faire respecter le principe de neutralité dans la presse, grâce à la censure notamment. Le *Service de l'internement* envoie aussi des directives aux rédactions des journaux d'internés. Chacune d'elles est tenue de soumettre ses manuscrits au service de censure pour être autorisée à les publier. Plutôt que d'empêcher la publication de ce type de journaux, la Suisse contrôle et oriente leur contenu. Le *Journal des internés français* va donc être une des cibles de cette instrumentalisation.



## 8 Fonctions du journal pour la Suisse

Au premier abord, la présence suisse à l'intérieur des pages du *Journal des internés* reste anecdotique puisqu'on dénombre uniquement 17 auteurs suisses sur les 304 au total, soit le 5%. De la même manière, sur les 735 éditoriaux, articles de base, poèmes et dessins signés, 42 sont issus de plumes helvétiques, soit le 6%.<sup>631</sup> Cela ne veut pas pour autant dire que la Suisse ne joue aucun rôle dans le contenu de l'hebdomadaire.

Dans un premier temps, ce chapitre mettra en évidence l'utilisation du journal par les autorités suisses. En effet, le chef du *Service de l'internement*, Charles Hauser, diffuse dans les pages du journal des avis officiels à l'intention des internés.

Dans un second temps, la recherche se focalisera sur les publicités du journal. Celles-ci mettent en lumière la participation et surtout le financement de l'hebdomadaire par des acteurs économiques suisses.

Dans un troisième temps, le contenu de certains articles révélera comment la revue est utilisée par la Suisse à des fins de communication, voire de propagande. L'humanitaire, l'image de la Suisse et les rapports avec la France sont promus à maintes reprises.

---

<sup>631</sup> Chiffres obtenus en répertoriant les éditoriaux, articles de base, dessins et poèmes ainsi que leurs auteurs pour les 112 numéros du *Journal des internés* (voir la liste des auteurs en annexe).

## 8.1 Un relais officiel pour les autorités suisses

La seule présence visible des autorités suisses dans le journal se traduit par l'apparition à 18 reprises de la *Circulaire du médecin d'armée* dans la « Partie officielle ». En fait, l'hebdomadaire reprend certains messages du médecin d'armée, Charles Hauser, à destination des internés. Quelques aspects intéressants figurent ci-après ; ils répondent au souci d'encadrement en vue de rassurer la population suisse au sujet de l'internement.

La consommation d'alcool, source continuelle de conflits, inquiète Charles Hauser qui fait passer la directive suivante dans le *Journal des internés* :

Toute consommation d'alcool dans la journée est interdite. [...] Au cours des sorties un usage modéré d'alcool peut être autorisé par le commandant de place ou par l'officier qui accompagne les hommes.<sup>632</sup>

Charles Hauser, connaissant l'effet désinhibiteur d'une consommation excessive d'alcool, souhaite aussi limiter les confrontations lors de rencontres fortuites entre les internés de l'Entente et ceux des Puissances centrales. Pour éviter ces cas de figure, Charles Hauser donne, à travers l'hebdomadaire, l'ordre qui suit :

Il est rappelé aux internés des pays de l'Entente qui visitent le Lac des Quatre-Cantons qu'il leur est défendu de descendre dans les stations de la rive droite de ce lac [présence d'internés allemands], cela afin d'éviter des incidents qui pourraient survenir.<sup>633</sup>

Des règles de coexistence s'appliquent également avec la population suisse. En effet, le colonel Hauser relève des cas de mauvais comportement de certains individus. Il fait alors cette remarque dans les pages de l'hebdomadaire :

Le président du Comité central du Club Alpin Suisse a porté à la connaissance du Médecin d'Armée que les Internés utilisent d'une façon abusive les cabanes du C. A. S. Ces cabanes sont destinées à servir de refuge aux touristes avant et après des ascensions importantes ; elles ne sont pas des endroits où l'on ne se rend que pour boire, manger et s'égayer.<sup>634</sup>

Charles Hauser recadre ainsi les mauvais comportements des internés sources de controverses au sein de la population suisse. Comme il a été vu dans une précédente note d'Alexandre Elsig, la venue de ces étrangers contribue à attiser l'*Überfremdung* en Suisse et conduit à un affermissement de la politique

---

<sup>632</sup> HAUSER Charles, « Circulaire du médecin d'armée », *JDIF*, 28.12.1916, A1N10, p. 187.

<sup>633</sup> HAUSER Charles, « Circulaire du médecin d'armée », *JDIF*, 2.06.1917, A1N32, p. 669.

<sup>634</sup> HAUSER Charles, « Circulaire du médecin d'armée », *JDIF*, 4.08.1917, A1N41, p. 868.

migratoire suisse.<sup>635</sup> Cette méfiance du Suisse à l'égard de l'étranger pourrait être à l'origine de certaines mesures prises par le *Service de l'internement*. Charles Hauser rappelle aux chefs de camp cette obligation concernant leur circulation : « Veuillez prescrire et surveiller que chaque interné soit toujours porteur de sa carte de légitimation ». <sup>636</sup> En plus de cette carte de légitimation, le médecin d'armée impose aux internés, par le biais de l'hebdomadaire, le port d'un signe distinctif :

Les catégories suivantes d'Internés de tous les États devront porter comme signe distinctif, un bouton aux couleurs de la nation à laquelle ils appartiennent, soit :

- a) tous les Internés appartenant à la classe de travail IV [soit les internés capables d'exécuter tous types de travaux], quelle que soit leur situation
- b) tous les Internés civils non payants

Le dit bouton doit être solidement cousu, bien en vue à la partie supérieure gauche de l'habit, et ne doit être enlevé en aucune circonstance<sup>637</sup>

On voit donc que, profitant de la diffusion massive du journal auprès des internés, le *Service de l'internement suisse* s'en sert comme vecteur pour faire passer ses directives.

## 8.2 Un objet publicitaire

### Rôle des publicités pour le journal

L'étude de la publicité du *Journal des internés* révèle des interactions parfois surprenantes. La publicité représente une source de financement importante et témoigne de la contribution de certains acteurs économiques helvétiques. Pour rappel, l'ensemble du *corpus* du journal compte 2'454 pages d'articles auxquelles s'ajoutent environ 1'120 pages d'annonces. Chaque numéro comporte donc en moyenne dix pages publicitaires, soit environ 77 réclames.<sup>638</sup>

Les annonces, dénominateur commun de tous les journaux, émanent d'entreprises suisses principalement et constituent une part considérable du financement de l'hebdomadaire si on se réfère aux propos d'Ernst Bollinger :

---

<sup>635</sup> ELSIG Alexandre, « Le Centenaire de la Grande Guerre en Suisse : une parenthèse pour une guerre « oubliée » ? », *art. cit.*

<sup>636</sup> HAUSER Charles, « Circulaire du médecin d'armée », *JDIF*, 3.02.1917, A1N15, p. 293.

<sup>637</sup> HAUSER Charles, « Circulaire du médecin d'armée », *JDIF*, 16.12.1917, A2N7, p. 161.

<sup>638</sup> Moyenne établie en répertoriant les publicités des numéros *JDIF*, 2.11.1916, A1N2 ; 9.11.1916, A1N3 ; 7.07.1917, A1N37 ; 20.10.1917, A1N52 ; 16.12.1917, A2N7 ; 21.04.1918, A2N25.

Pour couvrir les frais de rédaction, de fabrication et de distribution, les journaux ont deux principales sources de recettes : d'une part, la vente et les abonnements, d'autre part, la publicité.<sup>639</sup>

La publicité est donc une manne financière importante pour le *Journal des internés*, même s'il est difficile d'apporter des chiffres détaillés puisque les archives n'ont révélé aucun registre sur la question. Qui plus est, la densité publicitaire reflète l'intérêt des annonceurs à promouvoir leurs produits. Leur intérêt est sans doute conforté par le caractère officiel de l'hebdomadaire mais aussi par son rayonnement important. En effet, on compte 4'000 abonnés en Suisse et chaque établissement d'internement reçoit les différents numéros gratuitement. Il est facile d'imaginer que chaque interné français a un accès régulier au journal, sans compter les potentiels lecteurs suisses. À cela s'ajoute les lecteurs en France, composés sans doute des familles et des proches des internés.

L'hebdomadaire prétend que ce système de financement est géré de manière indépendante par son administration en inscrivant ceci en couverture : « l'ambassade de France et le service de l'internement dégagent complètement leur responsabilité en ce qui concerne les annonces ». Pourtant, il est avéré que Chaintreau est responsable des annonces pour le journal. Ses liens avec la *Maison de la Presse* laissent entrevoir d'éventuelles connivences entre la propagande gouvernementale française et les annonceurs suisses.

Ainsi l'étude des publicités se justifie car elle met en lumière les intérêts économiques et propagandistes sous-jacents. Alexandre Elsig affirme, en citant le cas de la firme allemande *Rudolf Mosse* que « L'influence peut encore passer par les agences publicitaires ».<sup>640</sup> Selon lui, des entreprises travaillant pour le gouvernement sont en mesure de négocier des contrats de publicité « en échange de compromis journalistiques accordés par les rédactions ».<sup>641</sup> De cette façon, les annonces sont une manière subliminale de pénétrer les esprits des internés et d'amplifier l'exportation en France de certains produits manufacturés en Suisse.

### **Classement des publicités**

Une typologie des publicités s'avère nécessaire pour déterminer les entreprises qui financent le journal ainsi que pour reconnaître leurs motivations. Pour ce

---

<sup>639</sup> BOLLINGER Ernst, *La presse suisse : Les faits et les opinions*, Lausanne : Payot, 1989, p. 21.

<sup>640</sup> ELSIG Alexandre, *Les shrapnels du mensonge*, op. cit., p. 209.

<sup>641</sup> *Idem*.



faire, six numéros, totalisant 461 annonces, ont été étudiés. Sur la base de cet échantillon, plusieurs thématiques ressortent en priorité : <sup>642</sup>

- Habillement (16,5%)
- Montres (13,9%)
- Restauration, alimentation et hôtellerie (12,8%)
- Magasins divers et quincailleries (11,7%)
- Tabac et alcool (10,8%)
- Banques (8,2%)
- Offres de services et d'emplois (8,2%)
- Automobiles, outils et machines (7,8%)
- Soins et pharmacies (5,4%)
- Imprimeries et librairies (4,6%)

### *Habillement*

La thématique de l'habillement est la plus fréquente et représente le 16,5% des annonces, soit pratiquement une sur six. On y trouve par exemple les magasins de vêtements *Och* (Genève) et *Jelmoli* (Zurich), la *Maison Canton*, spécialisée dans la fourrure (La Chaux-de-Fonds), la *Halle aux chaussures* (Neuchâtel) et la lingerie *Reinhard* (Lausanne), la chapellerie *Claire* (Neuchâtel), etc.

L'annonce, ci-dessous, provient de la chaîne suisse de magasins *Och*. Les rabais annoncés sur les manteaux et les vêtements de sport se justifient par le faible pouvoir d'achat des internés et par le fait que, pour occuper leurs loisirs, les internés pratiquent de nombreux sports en Suisse : alpinisme, football, ski, escrime, etc. L'annonceur semble ainsi s'intéresser au potentiel commercial que représentent les soldats en Suisse. À noter que les internés ne sont pas les seules cibles de ces publicités puisque d'autres magasins offrent des articles pour femmes. Ce type de réclames semble avoir pour fonction de doper l'économie locale en cette période de profonde crise. Pour les grandes chaînes cela pourrait aussi signifier une volonté d'exporter le nom de la marque à l'étranger.

---

<sup>642</sup> Six numéros semblent suffisants pour donner un aperçu des thématiques des annonces car les mêmes annonces reviennent souvent. Voici les six numéros choisis : *JDIF*, 2.11.1916, A1N2 ; 9.11.1916, A1N3 ; 7.07.1917, A1N37 ; 20.10.1917, A1N52 ; 16.12.1917, A2N7 ; 21.04.1918, A2N25.



Annonce *Och* pour des vêtements (dimensions : 8x8 cm).  
Référence : Och, « [publicité] », *JDIF*, 7.07.1917, A1N37, feuillet publicitaire.

## Montres

Le secteur horloger totalise pour sa part le 13,9% des publicités. Celles-ci promeuvent des montres, des chronomètres, des instruments de précision, des verres de montre. Cette catégorie regroupe dans une moindre mesure quelques bijouteries. Voici quelques entreprises qui apparaissent régulièrement : *Tavannes Watch* (Tavannes, Berne), *Omega* (Bienne, Berne), *Zénith* (Le Locle, Neuchâtel), *Movado* (La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel), *Invicta* (La Chaux-de-Fonds), etc. Fréquemment ces marques offrent des réductions de 10% aux internés. Elles ciblent *a priori* les Français captifs en Suisse, tout en restant ouvertes à une clientèle féminine notamment. Voici ci-dessous deux annonces, *Omega* et *Movado*, qui illustrent d'une part la clientèle ciblée et d'autre part l'esthétisme et les slogans très réfléchis.



Publicité *Omega* pour une montre d'homme (dimensions : 8x14 cm).  
Référence : Omega, « [publicité] », *JDIF*, 7.07.1917, A1N37, feuillet publicitaire.



Publicité *Movado* pour une montre de femme (dimensions : 7,5x11 cm).  
Référence : Movado, « [publicité] », *JDIF*, 7.07.1917, A1N37, feuillet publicitaire.

Pourtant, la vente de montres dans le pays ou à l'étranger ne semble pas être l'unique débouché de l'horlogerie suisse à cette période. Concernant cet aspect, Estelle Fallet explique que

La Première Guerre mondiale, très profitable au secteur [de l'horlogerie], voit apparaître les compteurs d'avion et les minuteriers pour obus ; la mécanisation en progrès permet dès 1914 la production de munitions.<sup>643</sup>

À propos de cette face cachée de l'industrie horlogère suisse, l'historien Pierre-Yves Donzé met en évidence la participation des entreprises *Tavannes Watch*, *Movado*, *Invicta* et *Zénith* dans la production d'armement pendant la guerre.<sup>644</sup> Il raconte de manière plus spécifique sur l'une d'elles :

La famille Schwob [famille d'industriels], dans ses usines de *Tavannes Watch Co*, livre en effet des fusées d'obus à l'ensemble des belligérants, aussi bien Alliés qu'Allemands, durant toute la guerre.<sup>645</sup>

Le travail de Pierre-Yves Donzé met alors en lumière le rôle de la guerre dans l'enrichissement du patronat horloger, la mécanisation de usines, l'augmentation du nombre de salariés et le rayonnement régional (voire international) de l'horlogerie.<sup>646</sup> Ainsi, l'achat d'espaces publicitaires par l'horlogerie permet de vendre et faire connaître leurs produits aux internés et à l'étranger. Néanmoins ces publicités peuvent être une façade derrière laquelle se cache la production de pièces d'armement destinées aux pays belligérants.

### *Restauration, alimentation et hôtellerie*

Les domaines de la restauration, de l'alimentation et de l'hôtellerie constituent, pour leur part, le 12,8% des annonces, soit environ une sur huit. Des restaurants, des cafés, des boulangeries et des traiteurs localisés à Lausanne, Sion, Neuchâtel, Genève ou encore Zürich cherchent à attirer des clients parmi les lecteurs. C'est le cas pour le *Restaurant Dumont* de Genève qui met ce message dans sa réclame : « Internés français de passage à Genève, prenez vos repas au Restaurant Dumont ». <sup>647</sup> Toujours dans le domaine alimentaire, on retrouve aussi des chocolatiers comme *Villars* (Fribourg) ou *Tobler* (Berne) dont l'annonce est affichée ci-dessous. À noter que l'industrie chocolatière helvétique

---

<sup>643</sup> FALLET Estelle, « Horlogerie », *DHS*, 2008 [en ligne].

<sup>644</sup> DONZÉ Pierre-Yves, « De l'obus à la montre : la Première Guerre mondiale et l'industrialisation de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds », *Société suisse d'histoire économique et sociale*, 2008 (n°23), p. 137-153.

<sup>645</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>646</sup> *Ibid.*, p. 137-153.

<sup>647</sup> *JDIF*, 2.11.1916, A1N2, feuillet publicitaire.

est en pleine expansion à cette période. L'historien Albert Pfiffner estime que les exportations passent de 502 tonnes en 1887 à 27'262 tonnes en 1915 pour ce secteur à « la conquête des marchés extérieurs ».<sup>648</sup>



Annonce *Tobler* pour du chocolat (dimensions : 15x7 cm).  
Référence : Tobler, « [publicité] », *JDIF*, 16.12.1917, A2N7, feuillet publicitaire.

Concernant l'hôtellerie, on retrouve par exemple l'*hôtel des Bergues* à Genève, l'*hôtel du Cheval-blanc* à Neuchâtel, l'*hôtel Victoria* à Lausanne ou encore l'*hôtel du Mont-blanc* à Martigny. L'annonce de l'*hôtel Victoria*, visible ci-dessous, s'adresse directement aux internés et à leurs familles. Comme mentionné précédemment, pour pallier à la crise, le secteur hôtelier tente de profiter des internés en Suisse et occasionnellement de leurs proches leur rendant visite.



Annonce de l'hôtel Victoria (dimensions : 7,5x7,5 cm).  
Référence : Hôtel Victoria, « [publicité] », *JDIF*, A1N3, 9.11.1916, feuillet publicitaire.

### *Magasins divers et quincailleries*

Les magasins divers et autres quincailleries représentent le 11,7% des annonces. Ils vendent des articles de voyages, de sport, de photographie, des ustensiles, des décorations, des verres, des meubles, etc. Il est intéressant de

---

<sup>648</sup> PFIFFNER Albert, « Chocolat », *DHS*, 2015 [en ligne].

relever la réclame, ci-dessous, de Kodak qui affirme : « C'est avec un Kodak que vous obtiendrez les souvenirs les plus jolis de votre internement en Suisse ». La marque d'appareils photos utilise donc un slogan spécialement dédié aux internés. Il s'agit sans doute du *Folding Kodak Vest Pocket*, un appareil de poche que la marque a développé entre 1912 et 1914 et qu'elle recommandait aux soldats pour prendre des souvenirs du front.<sup>649</sup>



Annonce pour des appareils photos Kodak (dimensions : 7,5x11,5 cm).  
Référence : Kodak, « [publicité] », *JDIF*, 20.10.1917, A1N52, feuillet publicitaire.

### *Tabac et alcool*

Les annonceurs ont bien senti le potentiel économique de ces nouveaux arrivants. En effet, 10,8% des réclames proposent des cigarettes, de la bière ou du vin. Il y a par exemple les marques de cigarettes *Laurens* (siège social à Genève), *Job* (siège social à Toulouse) et *Maryland Vautier* (siège social à Grandson). *Maryland Vautier* dont l'annonce est visible ci-dessous, est une importante manufacture de tabac vaudoise.<sup>650</sup>



Annonce des cigarettes Maryland Vautier (dimensions : 15,5x4 cm).  
Référence : Maryland Vautier, « [publicité] », *JDIF*, 7.07.1917, A1N37, feuillet publicitaire.

<sup>649</sup> [s. n.], « Vest Pocket: l'appareil du soldat? », site du Musée suisse de l'appareil photographique. Adresse : <http://www.ceramuseum.ch/fr/N2282/.html>, consulté le 20.11.2018.

<sup>650</sup> GILBERT Marion, « Vautier », *DHS*, 2015 [en ligne].

À ce sujet, le professeur Ariel Fenster a écrit un article sur *La Première Guerre mondiale et le tabagisme* dans lequel il explique notamment le remplacement de la pipe par les cigarettes dans les tranchées pour des raisons pratiques.<sup>651</sup> Selon lui,

Non seulement les cigarettes faisaient partie de la ration des soldats mais les compagnies de tabac encourageaient les familles, et les organismes sociaux, à envoyer des cigarettes aux soldats. Les compagnies de tabac se livraient une lutte acharnée pour se tailler une part de ce marché lucratif, développant des techniques de marketing qui leur rendirent grand service par la suite.<sup>652</sup>

Le libéralisme législatif de la Suisse en matière de tabac,<sup>653</sup> sa position centrale en Europe et la présence de nombreux consommateurs potentiels attirent de nombreux cigarettiers.

Concernant les boissons alcoolisées, on trouve la bière *Cardinal* (Fribourg), la cave *Dézaley Bovard* (Cully) ou encore la distillerie *Morand* (Martigny). Il est intéressant de voir que les spiritueux sont très présents dans les pages publicitaires du journal alors que, comme il a été vu, tant les autorités suisses que françaises souhaitent réduire l'alcoolisme chez les internés. Là aussi, les annonceurs tentent de séduire non seulement cette clientèle spécifique de l'internement mais aussi l'étranger en proposant d'exporter en France leurs produits comme l'illustre cette annonce pour le vin de la cave *Dézaley Bovard* :



Annnonce *Dézaley Bovard* pour du vin (dimensions : 7,5x3,5 cm).  
Référence : Dézaley Bovard, « [publicité] », *JDIF*, 21.04.1918, A2N25, feuillet publicitaire.

## Banques

Le milieu bancaire s'accapare pour sa part du 8,2% des annonces. On retrouve aussi quelques annonces d'assurances mais cela reste largement minoritaire. Il y a par exemple la *Banque cantonale vaudoise*, la *Banque cantonale*

---

<sup>651</sup> FENSTER Ariel, « La Première Guerre mondiale et le tabagisme », site de l'Agence Science et Presse. Adresse : <https://www.sciencepresse.qc.ca/blogue/2014/11/13/premiere-guerre-mondiale-tabagisme>, consulté le 18.11.2018.

<sup>652</sup> *Idem*.

<sup>653</sup> Sur cet aspect, voir l'article du docteur Kaelin Rainer, « La Suisse, plateforme des cigarettiers », site d'Oxysuisse (organisme pour une Suisse sans tabac). Adresse : <http://www.oxyromandie.ch/node/73>, consulté le 18.11.2018.

fribourgeoise, la Banque cantonale neuchâteloise, la Société de Banque suisse, le Comptoir d'escompte de Genève, la Banque populaire suisse, la Banque fédérale, etc. Voici par exemple l'annonce de la Banque cantonale vaudoise, qui affiche ses réserves et propose de créer un compte, de gérer des fortunes et de louer des coffres :



Annonce de la Banque cantonale vaudoise (dimensions : 16x3,5 cm).

Référence : Banque cantonale vaudoise, « [publicité] », JDIF, 21.04.1918, A2N25, feuillet publicitaire.

L'annonce suivante, de la Banque cantonale neuchâteloise, présente la multitude de services qu'elle effectue. Au travers de cette réclame, on relève que cette banque souhaite s'exporter et offrir ses services à l'étranger (notamment par le change de monnaies étrangères ou par l'émission de chèques à l'étranger).



Annonce de la Banque cantonale neuchâteloise (dimensions : 16x11 cm).

Référence : Banque cantonale neuchâteloise, « [publicité] », JDIF, 21.04.1918, A2N25, feuillet publicitaire.

Le milieu bancaire profite de la guerre pour gagner des parts de marché selon les propos de l'historien Malik Mazbouri :

En Suisse comme ailleurs, la Première Guerre mondiale perturba en profondeur les conditions générales du commerce de l'argent, mais elle dégagait aussi, passée la courte crise de l'été 1914, des perspectives très appréciables au monde bancaire helvétique. Ainsi, tandis que la neutralité du pays permettait de garder le contact avec l'ensemble des marchés européens, les banques de chacune des puissances

belligérantes se voyaient elles contraintes d'abandonner leurs positions en territoire ennemi, libérant aux neutres des gisements d'affaires qu'il s'agissait d'exploiter au plus vite : la SBS ne fut pas la dernière à s'aviser de ces opportunités.<sup>654</sup>

En visant les internés et par la même occasion la France, les banques souhaitent agrandir leur réseau auprès des Alliés. Qui plus est, Malik Mazbouri, démontre que la *Société de Banque suisse* soutient les entreprises suisses qui travaillent pour les membres de l'Entente, tout particulièrement le « secteur horloger, alors dynamisé par les commandes de guerre ».<sup>655</sup>

### *Offre de services et d'emplois*

Les pages publicitaires servent aussi à émettre des offres de services ou d'emplois (plus rarement), ce qui est le cas pour 8,2% des annonces. Ainsi, des plombiers, des électriciens, des menuisiers, des mécaniciens, des professeurs de musique proposent leurs services à Genève, Fribourg ou encore La Chaux-de-Fonds. Ce type de publicités permet *a priori* de stimuler le marché de l'emploi fortement touché pendant la Première Guerre mondiale.

### *Automobiles, outils et machines*

Les secteurs de l'automobile, de l'outillage et des machines regroupent 7,8% de la masse publicitaire. On trouve la marque de moto genevoise *Motosacoche*, la marque de voiture *Martini*, de Frauenfeld (Thurgovie), ou encore les deux marques françaises de pneumatiques concurrentes : *Bergougnan* et *Michelin*.<sup>656</sup> La *Motosacoche*, visible ci-dessous, est une entreprise localisée à Genève fabricant des motos et des génératrices.<sup>657</sup>



Annnonce pour une moto (dimensions : 16x7 cm).  
Référence : La Motosacoche, « [publicité] », *JDIF*, 20.10.1917, A1N52, feuillet publicitaire.

---

<sup>654</sup> MAZBOURI Malik, « La Première Guerre mondiale et l'essor de la place bancaire helvétique. L'exemple de la Société de Banque Suisse », *Histoire, économie et société*, 2013 (n°1), p. 86.

<sup>655</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>656</sup> Les publicités de marques françaises restent rares mais marquent le lien économique entre les deux pays.

<sup>657</sup> DE SENARCIENS Jean, « Motosacoche », *DHS*, 2008 [en ligne].

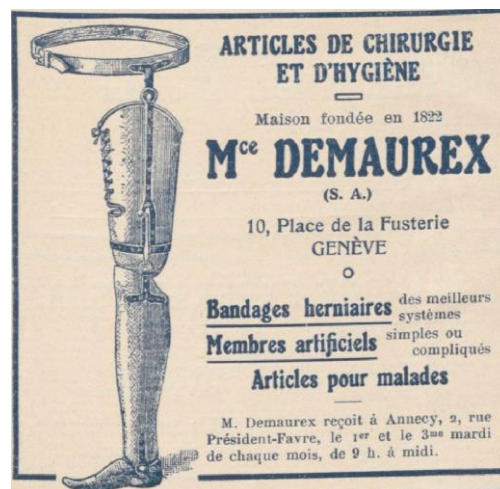


On trouve aussi la machine thermogène de la marque *Acmé* (Lausanne), des machines-outils en tous genres de chez *Reymond et Jeanneret* (La Chaux-de-Fonds), la machine à écrire *Yost* (Genève, Lausanne, La Chaux-de-Fonds), *Agula*, une manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter (Couvet, Neuchâtel), etc.

Même si certains internés se sont mariés et ont une famille en Suisse, difficile de les imaginer s'acheter des autos, des motos ou des machines-outils. Ces industries cherchent donc certainement à atteindre les marchés extérieurs.

### *Pharmacies et soins*

Ensuite, le secteur des soins couvre le 5,4% du volume publicitaire. Il y a des réclames pour des pharmacies, des médicaments, des dentistes, des ophtalmologues, des parfumeries et des salons de massages. Proposant des réductions aux internés, les annonces de cette catégorie offrent souvent des produits pour soigner les blessures ou les différents maux contractés spécifiquement par les soldats. La publicité, ci-dessous, propose des bandages et des prothèses et s'adresse donc clairement aux internés blessés.



Annonce pour des articles de chirurgie et d'hygiène (dimensions : 7,5x7,5 cm).  
Référence : Demaurex, « [publicité] », JDIF, 2.11.1916, A1N3, feuillet publicitaire.

### *Imprimeries et librairies*

Finalement, le 4,6% des annonces restantes provient de librairies, de papèteries et d'imprimeries. Il y a par exemple la librairie *Kundig* à Genève, la librairie *Payot* à Lausanne, la librairie-papèterie *Berthoud* à Neuchâtel, la librairie *Georges Crès* à Zurich, l'imprimerie *Seiler* à Neuchâtel ou encore l'imprimerie *Jent* à Genève. Deux de ces institutions attirent l'attention : les librairies *Payot* et *Georges Crès*. D'abord la librairie *Payot*, dont l'annonce est visible ci-après :



Annonce de la librairie Payot (dimensions : 7,5x3,5 cm).  
Référence : Payot, « [publicité] », *JDIF*, 2.11.1916, A1N3, feuillet publicitaire.

L'historien François Vallotton amène les informations suivantes au sujet de cette entreprise :

La guerre aura aussi pour effet de consolider la position d'entreprises qui vont profiter de cette confrontation idéologique extrêmement intense tout en étant délivré pour quelque temps de la concurrence étrangère. Ce sera notamment le cas pour la maison d'édition Payot, activement engagée au service de la cause française, et dont l'assise économique sera consolidée au cours du conflit tant à Lausanne que pour sa succursale parisienne.<sup>658</sup>

Ensuite, il y a la librairie *Georges Crès* à Zurich :



Annonce pour la librairie Georges Crès (dimensions : 7,5x3,5 cm).  
Référence : Georges Crès, « [publicité] », *JDIF*, 20.10.1917, A1N52, feuillet publicitaire.

Cette librairie fait partie d'un des projets de Guy de Pourtalès pour la propagande française en Suisse. Georges Crès est envoyé à sa demande à Zurich pour y fonder cette librairie, financée à parts égales par la France et la Grande-Bretagne.<sup>659</sup> Pourtalès explique ce que cette librairie devra entre autres comporter :

Y adjoindre un Salon de Lecture où l'on trouverait les programmes de toutes nos Universités, Lycées, écoles professionnelles ; les catalogues de nos Musées et certains de nos journaux<sup>660</sup>

---

<sup>658</sup> VALLOTTON François, « Entre adaptation idéologique et nécessité commerciale, l'avènement de la culture de masse en Suisse (1900-1940) », *art. cit.*, p. 186.

<sup>659</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, 229QO57, Maison de la presse : Rapport de Pourtalès sur ses six mois de propagande en Suisse (1<sup>er</sup> mars 1916-1<sup>er</sup> septembre 1916).

<sup>660</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, PAAP16, Papiers Berthelot Philippe : Rapport de la mission de Pourtalès en Suisse du 10 au 27 mars 1916, Paris le 30 mars 1916.

La librairie Georges Crès sert donc aussi de relais à la propagande sous un couvert culturel.

### Autre

À toutes ces réclames, s'ajoute, en principe dans chaque numéro, une page listant les « Maisons spécialement recommandée aux internés, à leur famille et aux abonnés du journal », dont voici, ci-après, un exemple. Il s'agit d'offres de services émises par des banques, des restaurants, des pharmacies, des épiceries, etc., listées en fonction des différentes régions d'internement. Publier ce type d'annonces, durant un trimestre, soit 13 numéros, coûte 12 CHF par ligne avec un minimum de deux lignes. On peut donc s'imaginer que les publicités présentées auparavant doivent coûter bien plus cher.

**Maisons spécialement recommandées**  
**aux internés, à leurs familles et aux abonnés du journal**  
*(Par trimestre (13 fois) : la ligne : 12 francs)*  
*(Minimum : 2 lignes)*

<p><b>Banques</b></p> <p>Fribourg. — A. Glasson &amp; Co. Toutes opérat. de banque aux meil. conditions.</p> <p>Fribourg. — A. Nusbaumer &amp; Cie. Toutes opérations de banque. Gérances Sion. — Banque Populaire Valaisanne. Toutes opérations de banque.</p> <p>Sion. — Banque Cantonale du Valais. Toutes opérations de banque.</p> <p>Martigny (Valais) — Banque Coopérative Suisse. Toutes opérations de banque. Dépôts en francs français. Avances en valeurs suisses sur dépôts et titres français.</p> <p><b>Cafés-Restaurants</b></p> <p>Lausanne. — J. Ciabacchini, Café du Faucon. Spécialité: Cuisine italienne.</p> <p>Lausanne. — Café-Restaurant du Kursaal. Concerts.</p> <p>Fribourg. — Café du Midi. M. Christen. Rue de Romont.</p> <p>Neuchâtel. — Café du Jura. Rue de la Treille. Bière de Bâle, vins de 1<sup>er</sup> choix.</p> <p><b>Chemiseries</b></p> <p>Neuchâtel. — Chemiserie Parisienne. Seyon 18. Maison fondée en 1860.</p> <p>Fribourg. — Chemiserie spéciale. Charles Comte. Rue de Lausanne, 6 et 46.</p> <p>Sion (Valais). — „A la Ville de Paris”. C. Berheim. Spécialité de sous-vêtements-Chemiseries.</p> <p>Lausanne. — Ch. Dodille, maison française. 11, Rue Haldimand.</p> <p><b>Cliniques</b></p> <p>Ouchy. — Clinique „La Pensée”. Voies digestives et syst. nerveux. Dir. méd. Dr Feisly, ancien chef clin. Dr Bourget.</p> <p><b>Chapellerie</b></p> <p>Genève. — Fabrique genevoise de casquettes militaires. W. Frey, 1, Place des Eaux-Vives. Téléphone 53.13.</p>	<p><b>Cycles et Motos</b></p> <p>Bex-Monthey. — Viscardi Frères. Cycles „Condor”, „Cosmos”, „Motosacoche”.</p> <p><b>Tabacs et Cigares</b></p> <p>Fribourg. — Mag. Ed. Fischer. Avenue de la Gare. Cartes postales, papeterie.</p> <p>Lausanne. — Maison F. Junod. „Au Zouave”. Art. pour fumeurs. Place Riponne, 2. Téléphone : 30.32.</p> <p><b>Epicerie</b></p> <p>Fribourg. — Vicarino &amp; Co. Epicerie fine. Conserves liqueurs. Téléph. 55.</p> <p>Sion (Valais) — Société de Consommation. Epicerie, Conserves, Tabacs, Cigarettes.</p> <p>Martigny. — Edouard Arletta. Place Centrale. Denrées coloniales. Gros et détail. Téléphone 26.</p> <p><b>Epicerie Droguerie</b></p> <p>Bex. — J.-L. Clardon. Epicerie fine, Droguerie, Articles de toilette, Tabacs et Cigares. — Téléphone 61.</p> <p><b>Horlogers</b></p> <p>Bex. — Arnold Sprunger. Bijouterie, Réparations en tous genres. Place du Marché.</p> <p><b>Neuchâtel - L. Michaud, Pl. Purry</b></p> <p><b>Hôtels</b></p> <p><b>Moulins</b></p> <p>Fribourg. — Moulins des Pérolles S. A.</p> <p><b>Modes</b></p> <p>Genève. — Paris House Ltd, 7 et 9, rue des Alpes, Téléphone 33.70 - Robes et Manteaux.</p>	<p><b>Pharmacies</b></p> <p>Lausanne. — Pharmacie de la Tour. J. Brandt. Rue de l'Halle 27.</p> <p><b>Primeurs</b></p> <p>Neuchâtel. — H. Longchamp-Bonnot, Place Purry 3. Fruits, légumes, comestibles. Téléphone 5.97.</p> <p><b>Registres</b></p> <p>Lausanne. — Vve X. Kost, Registres soignés de tous systèmes. Registres à feuilles mobiles.</p> <p><b>Robes et Manteaux</b></p> <p>Genève. — Paris House Ltd, 7 et 9, rue des Alpes, Téléphone 33.70. Derniers modèles de Paris.</p> <p><b>Soieries-salons-décorations</b></p> <p>Fribourg. — J. Zurkinden. Soieries salons décorations. Reconstit. de meubles anc.</p> <p><b>Tailleurs et Chapelleries</b></p> <p>Martigny. — Magasin Orsat. Md-Tailleur, Chapellerie, Chemiserie, Lainage.</p> <p><b>Tissus et Confections</b></p> <p>Martigny. — Gustave Ducrey. Draperie et Confection, Tissus. Téléph. 20.</p> <p>Aigle. — M. Berthex &amp; Cie. Tissus et Confections. Maison fondée en 1842. Téléphone 80.</p> <p><b>Vins</b></p> <p>Fribourg. — Les Fils d'Ignace Esceiva.</p> <p>Lutry. — Guénoud Frères. Vins en Gros. Téléphone 81.14.</p>
---	--	--

**A. PATTHEY & FILS, Neuchâtel** : **TÉLÉPHONE 16** :  
 Location d'automobiles et voitures  
 Déménagements pour tous pays

Maisons recommandées aux internés (dimensions : 16x20 cm).  
 Référence : [s. n.], « [publicité] », *JDIF*, 20.10.1917, A1N52, feuillet publicitaire.

### 8.3 Un outil de propagande

Si les publicités sont la trace la plus apparente des intérêts économiques suisses, le contenu des articles reflète d'autres intérêts sous-jacents majeurs : l'humanitaire et l'image suisses.

#### Diffuser l'image humanitaire

L'humanitaire se présente comme la clé de voûte de la politique suisse : à la fois objet de cohésion sociale et promesse d'une neutralité rayonnante. Cette facette caritative du peuple suisse se reflète aussi dans les pages du journal qui participe à sa diffusion.

Dans l'éditorial du premier numéro, Léon Poincard met en lumière le rôle primordial de la Confédération durant la guerre :

Depuis vingt-sept mois, l'Europe est livrée à la furie du fer et du feu. Au milieu des horreurs que la guerre provoque l'ardeur implacable de la lutte exalte les sentiments généreux de la pitié et de la charité. [...] L'une des manifestations les plus originales et les plus nobles de la Charité, au cours de cette guerre, est précisément cet organisme de l'Internement en Suisse, dont plus de vingt mille prisonniers de guerre reçoivent le bienfait, ou le recevront bientôt. [...] Ce régime permet d'améliorer la situation d'un certain nombre de prisonniers qui, sans cela, étaient condamnés à mourir de consommation, ou à subir une dépression profonde, ou encore à voir s'aggraver, faute de soins convenables, des blessures qui devaient les conduire à l'invalidité définitive.<sup>661</sup>

L'auteur, actif lui-même dans le secours aux prisonniers de guerre, remercie et loue le système de l'internement suisse. Cet éditorial pose les bases d'une légitimation de l'humanitaire suisse qui persistera dans les numéros suivants par des biais différents.

L'hebdomadaire rappelle que l'œuvre caritative suisse s'est déjà manifestée par le passé lors de l'internement des Bourbakis en 1871. Quatre articles, de deux à trois pages chacun, traitent de ce fait historique dans les premiers numéros :

- « Souvenirs historiques : L'internement de l'armée de l'Est en 1871 », par D. (indéterminé)<sup>662</sup>
- « La Charité suisse au moment de l'Internement de l'Armée de l'Est en 1871 », par D.<sup>663</sup>

---

<sup>661</sup> POINCARD Léon, « Être utile », *JDIF*, 26.10.1916, A1N1, p.1-2.

<sup>662</sup> D., « Souvenirs historiques : L'internement de l'armée de l'Est en 1871 », *JDIF*, 26.10.1916, A1N1, p. 3-4.

<sup>663</sup> D., « La Charité suisse au moment de l'Internement de l'Armée de l'Est en 1871 », *JDIF*, 2.11.1916, A1N2, p. 15-16.

- « L'organisation de l'internement de l'armée de l'Est », par C. (ind.)<sup>664</sup>
- « Page d'histoire : Vue d'ensemble », par d'A. (ind.)<sup>665</sup>

Les auteurs, inconnus car n'ayant signé qu'avec leurs initiales, évoquent l'internement des troupes françaises en Suisse en 1871 tout en faisant le parallèle avec celui de la Première Guerre mondiale. Ils ne manquent pas d'exprimer leur reconnaissance et expliquent que l'accueil de réfugiés est, finalement, un élan naturel du Suisse. Ce rappel historique participe en fait à la construction d'une tradition humanitaire suisse. À ce propos, l'auteur de l'article « Souvenirs historiques : L'internement de l'armée de l'Est en 1871 », second article du premier numéro, raconte :

Mais ce qui, après 45 ans n'a pas changé, c'est cet élan de charité et de générosité qui, alors comme aujourd'hui, poussa la population suisse à soulager les souffrances de soldats qui avaient lutté jusqu'à l'épuisement pour la liberté de leur Patrie.<sup>666</sup>

Selon l'auteur, la politique humanitaire du pays n'est pas seulement la résultante des décisions de l'État suisse mais découle également de l'état d'esprit de la population suisse. Si, comme il a été vu avec la théorie de Fabrice d'Almeida<sup>667</sup>, le journal sert à embrigader les esprits des internés en créant un sentiment de solidarité entre eux, il sert de la même manière à montrer la cohésion de la nation suisse autour d'un idéal humanitaire. Cette identité helvétique altruiste remonte même aux origines de la Confédération selon Paul Béry (interné, administrateur adjoint du journal) qui écrit ceci dans l'article « Page d'histoire suisse : Le Rütli » :

Le Rütli c'est donc l'histoire pure et noble du peuple Suisse ; c'est l'idée sublime de liberté, idée grandiose comme l'est la nature de l'Alpe ; c'est encore la foi en la fidélité, foi en la parole donnée ; c'est aussi la raison d'être de milliers de patriotes morts pour la patrie ; c'est enfin la fidélité par-dessus les frontières.<sup>668</sup>

L'histoire alimente l'imaginaire collectif d'une population suisse tournée vers l'autre et dont la *Croix-Rouge* est la consécration. Les articles suivants renseignent sur cette organisation :

- « Le fondateur de la croix rouge : Henri Dunant [éditorial] », par J. B. (indéterminé)<sup>669</sup>

---

<sup>664</sup> C., « L'organisation de l'internement de l'armée de l'Est », *JDIF*, 9.11.1916, A1N3, p. 33-35.

<sup>665</sup> D'A., « Page d'histoire : Vue d'ensemble », *JDIF*, 28.12.1916, A1N10, p. 183-184.

<sup>666</sup> D., « Souvenirs historiques : L'internement de l'armée de l'Est en 1871 », *JDIF*, 26.10.1916, A1N1, p. 4.

<sup>667</sup> D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire mondiale de la propagande de 1900 à nos jours*, op. cit., p. 13.

<sup>668</sup> BÉRY Paul, « Page d'histoire suisse : Le Rütli », *JDIF*, 23.12.1917, A2N8, p. 175.

<sup>669</sup> J.-B., « Le fondateur de la croix rouge : Henri Dunant », *JDIF*, 3.03.1917, A1N19, p. 367-369.

- « Appel de la Croix-Rouge en faveur du rapatriement des prisonniers », par Gustave Ador (président du *CICR*)<sup>670</sup>

L'auteur de l'éditorial sur « Le fondateur de la croix rouge : Henri Dunant » met en valeur l'histoire de ce fameux personnage suisse sur lequel il raconte : « Dunant ne voulait pas rester un simple spectateur. Il se voua immédiatement à l'organisation des soins ».<sup>671</sup> Répondant à l'héroïsation des soldats français, l'hebdomadaire met en lumière, dans ce cas-ci, un héros suisse, Henri Dunant, figure d'humanité se dressant face aux atrocités de la guerre. Fabrice d'Almeida affirme que les symboles permettent de « cristalliser les croyances autour d'images ».<sup>672</sup> C'est le cas pour cette croix rouge sur un fond blanc qui symbolise l'humanitaire mais qui rappelle aussi le drapeau suisse.

À noter que l'*Œuvre universitaire suisse*, évoquée précédemment, s'inscrit également dans la politique humanitaire suisse. Plusieurs professeurs d'universités suisses participent au *Journal des internés* par les editoriaux et articles suivants :

- « Aux Étudiants internés [éditorial] », par Gariel (professeur français à l'*Université de Fribourg*)<sup>673</sup>
- « L'*Œuvre universitaire suisse* [éditorial] », par Louis Maillard (professeur suisse à l'*Université de Lausanne*)<sup>674</sup>
- « L'*Œuvre Universitaire Suisse* [éditorial] », par Louis Maillard<sup>675</sup>
- « L'organisation de l'Enseignement supérieur en Suisse pour les internés universitaires », par Antoine Rougier (professeur français de la faculté de Droit de Lausanne)<sup>676</sup>

Antoine Rougier, professeur à l'*Université de Lausanne*, d'origine française, écrit ceci dans son article « L'organisation de l'Enseignement supérieur en Suisse pour les internés universitaires » :

---

<sup>670</sup> ADOR Gustave, « Appel de la Croix-Rouge en faveur du rapatriement des prisonniers », *JDIF*, 12.05.1917, A1N29, p. 604.

<sup>671</sup> J.-B., « Le fondateur de la croix rouge : Henri Dunant », *JDIF*, 3.03.1917, A1N19, p. 368.

<sup>672</sup> D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire mondiale de la propagande de 1900 à nos jours*, op. cit., p. 19.

<sup>673</sup> GARIEL, « Aux Étudiants internés », *JDIF*, 2.11.1916, A1N2, p. 14-15.

<sup>674</sup> MAILLARD Louis, « L'*Œuvre Universitaire suisse* », *JDIF*, 14.12.1916, A1N8, p. 125-127.

<sup>675</sup> MAILLARD Louis, « L'*Œuvre Universitaire Suisse* des Étudiants », *JDIF*, 25.08.1917, A1N44, 921-923.

<sup>676</sup> ROUGIER Antoine, « L'organisation de l'Enseignement supérieur en Suisse pour les internés universitaires », *JDIF*, 3.02.1918, A2N14, p. 297-299.

[...] les Universités suisses se sont efforcées d'atténuer les maux causés par la guerre et avec quelle active sympathie elles ont offert aux soldats étudiants les meilleurs moyens de restaurer leurs forces physiques et de cultiver leur esprit.<sup>677</sup>

À nouveau, derrière cette entreprise humanitaire se cachent des intérêts plus prosaïques, plus terre à terre. Louis Maillard, professeur suisse à l'*Université de Lausanne* explique dans son éditorial « *L'Œuvre Universitaire Suisse* » que

Des négociations ont été poursuivies par nous, avec des résultats satisfaisants, en vue d'obtenir des Gouvernements que les semestres passés et les examens subis en Suisse soient reconnus et comptés, pour autant que l'équivalence des études sera établie. [...] Pour durer, nous comptons aussi sur l'appui effectif des anciens étudiants et de tous les amis des études, qui ne manqueront pas de reconnaître l'utilité et la portée de l'Œuvre universitaire suisse.<sup>678</sup>

Cette œuvre permet donc d'exporter la renommée de l'enseignement suisse à l'étranger tout en créant d'éventuels liens entre les pays grâce à ces étudiants internés.

Qui plus est, l'hebdomadaire va rendre hommage à la Suisse, notamment dans ces deux éditoriaux :

- « Les Leçons de la Suisse [éditorial] », par Ferdinand Gache (professeur au Lycée de Montpellier)<sup>679</sup>
- « Hommage à la Suisse [éditorial] », par Henri de Manneville (ministre plénipotentiaire)<sup>680</sup>

La Suisse y est présentée comme un modèle. Henri de Manneville, responsable du service des prisonniers de guerre à l'ambassade de France à Berne, parle de la Suisse en ces termes élogieux : « Dans mille et mille foyers de France, on parlera de la Suisse, pendant de longues années, comme de la terre bénie où l'on a cessé de souffrir ».<sup>681</sup> Cette reconnaissance s'affiche également dans certains poèmes, rédigés par des internés :

- « Merci ! », par Lucien Desmaisons (interné)<sup>682</sup>
- « Nous n'oublierons jamais », par le sous-lieutenant R. (interné)<sup>683</sup>
- « Hommage à la Suisse » par Alphonse Gaillard (interné)<sup>684</sup>

---

<sup>677</sup> ROUGIER Antoine, « L'organisation de l'enseignement supérieur en Suisse », *JDIF*, 3.02.1918, A2N14, p. 297-299.

<sup>678</sup> MAILLARD Louis, « L'œuvre universitaire suisse », *JDIF*, 25.08.1917, A1N44, p. 921.

<sup>679</sup> GACHE Ferdinand, « Les Leçons de la Suisse », *JDIF*, 3.02.1918, A2N14, p. 295-297.

<sup>680</sup> DE MANNEVILLE, « Hommage à la Suisse », *JDIF*, 29.12.1918, A3N8, p. 146-147.

<sup>681</sup> *Idem.*

<sup>682</sup> DEMONRAY Lucien, « Merci ! », *JDIF*, 2.11.1916, A1N2, p. 21.

<sup>683</sup> Sous-Lieutenant R., « Nous n'oublierons jamais », *JDIF*, 16.11.1916, A1N4, p. 58.

<sup>684</sup> GAILLARD Alphonse, « Hommage à la Suisse », *JDIF*, 23.12.1917, A2N8, p. 171.

- « Fête Suisse », par C. G. (interné)<sup>685</sup>

Le poème « Nous n’oublierons jamais », écrit en février 1916 par le sous-lieutenant R., illustre bien le genre :

Nous n’oublierons jamais

Nous n’oublierons jamais la Suisse hospitalière  
Ni l’accueil triomphant qu’on fit à nos douleurs !  
En s’entr’ouvrant vers vous, beaux sites enchanteurs  
Nos yeux tout attristé revirent la Lumière.

Lorsqu’en nous éveillant nous voyons l’Alpe altière  
Ou le Léman tout bleu roulant ses flots berceurs,  
Nous ne regrettons plus d’avoir versé des pleurs  
Et notre cœur ému murmure une prière...

Nous croyons maintenant n’être plus des souffrants,  
On entr’ouvre vers nous des bras si doux, si grands,  
Qu’il nous semble revoir ceux de notre patrie.

On nous prodigue tant de douceur, de bonté !...  
Nous n’oublierons jamais... Et notre âme meurtrie  
Se souviendra toujours de votre charité...<sup>686</sup>

Par son poème, l’interné magnifie la politique humanitaire helvétique, associant la Suisse aux sites enchanteurs et altiers à une terre hospitalière où règnent « bonté », « douceur » et « charité ». Voilà une transition toute trouvée avec la partie suivante qui révèle comment la beauté et le pittoresque des paysages contribuent à l’idéalisation de la Suisse.

### **Promouvoir le pays**

Au-delà d’une Suisse belle parce que humanitaire et philanthrope, le *Journal des internés* exalte aussi les beautés naturelles et les aspects pittoresques du pays qui transparaissent dans des articles ressemblant fort à de la promotion touristique.

La première catégorie d’articles pouvant être mis en évidence traite des villes de Berne, Neuchâtel, Lausanne, Montreux, Villeneuve, Vevey et Genève :

- « Berne [deux articles] », par C. Richard (interné, professeur d’histoire et de géographie)<sup>687</sup>

---

<sup>685</sup> C. G., « Fête Suisse », *JDIF*, 28.07.1918, A2N39, p. 806.

<sup>686</sup> Sous-Lieutenant R., « Nous n’oublierons jamais », *JDIF*, 16.11.1916, A1N4, p. 58.

<sup>687</sup> RICHARD C., « Berne », *JDIF*, 18.01.1917, A1N13, p. 238-241 et 25.01.1917, A1N14, p. 257-261.



- « Neuchâtel », par Gonzague de Reynold (professeur suisse à l'Université de Berne)<sup>688</sup>
- « Le Rhône et Genève [trois articles] », par C. Richard<sup>689</sup>
- « La Suisse pittoresque : Neuchâtel », par Paul Béry (intérimaire, administrateur adjoint)<sup>690</sup>
- « Lausanne [trois articles] », par H. Fleury (intérimaire)<sup>691</sup>
- « Les bords du Léman de Vevey à Villeneuve », par Paul Béry<sup>692</sup>
- « Berne : ville fédérale », par Albert Stäubli (ind.)<sup>693</sup>

Ces articles, composés de trois à quatre pages, présentent les villes en amenant des explications sur leur histoire, leur panorama, leur architecture, leurs monuments, leurs habitants, leur économie, etc. Albert Stäubli (personnage non identifié) évoque Berne de la manière suivante dans son article « Berne : ville fédérale » :

La beauté des œuvres d'art est impérissable ; on peut les contempler chaque jour sans en épuiser le charme. Tel est l'attrait qu'exerce sur le spectateur la ville de Berne, si captivante dans son originalité, que des hommes illustres et des princes ont célébrée en termes enthousiastes.<sup>694</sup>

Les descriptions détaillées s'accompagnent de riches illustrations et de nombreuses photographies. Le cliché ci-dessous est extrait de l'article de Paul Béry « La Suisse pittoresque : Neuchâtel ». Fourni par les *Bureaux Officiels de renseignement de Neuchâtel* (équivalent d'une agence de tourisme) et l'imprimerie *Butty* à Estavayer, il propose une vue de la ville de Neuchâtel en bordure du lac et avec au loin, la muraille formée par les Alpes.

---

<sup>688</sup> DE REYNOLD Gonzague, « Neuchâtel », *JDIF*, 10.02.1917, A1N16, p. 303-306.

<sup>689</sup> RICHARD C., « Le Rhône et Genève », *JDIF*, 24.02.1917, A1N18, p. 347-348 ; 3.03.1917, A1N19, p. 370-373 ; 17.03.1917, A1N21, p. 414-416.

<sup>690</sup> BÉRY Paul, « La Suisse pittoresque : Neuchâtel », *JDIF*, 29.09.1917, A1N49, 1035-1038.

<sup>691</sup> FLEURY H., « Lausanne », *JDIF*, 27.01.1918, A2N13, p. 276-278, 3.02.1918, A2N14, p. 300-302 et 10.02.1918, A2N15, p. 330-332.

<sup>692</sup> BÉRY Paul, « La Suisse : Les bords du Léman de Vevey à Villeneuve », *JDIF*, 14.04.1918, A2N24, p. 545-547.

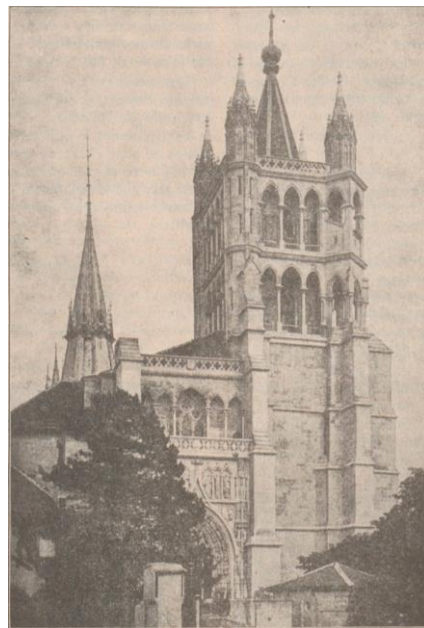
<sup>693</sup> STÄUBLI Albert, « La Suisse : Berne : ville fédérale », *JDIF*, 21.07.1918, A2N39, p. 888-890.

<sup>694</sup> *Idem*.



Photographie prise sur les hauteurs de la ville de Neuchâtel (dimensions : 13x7 cm).  
Référence : Bureaux Officiels de renseignement de Neuchâtel et l'imprimerie Butty à Estavayer,  
« Panorama de Neuchâtel », *JDIF*, 29.09.1917, A1N49, 1035.

Extrait de l'article de H. Fleury sur la ville de Lausanne, le cliché suivant présente sa cathédrale. Il illustre en fait la description des monuments de la ville, valorisant ses trésors architecturaux.



Photographie de la Cathédrale de Lausanne (dimensions : 9,5x14 cm).  
Référence : [s. n.], « La cathédrale », *JDIF*, 3.02.1918, A2N14, p. 300.

La seconde catégorie d'articles regroupe ceux qui sont liés à la géographie et aux paysages helvétiques :

- « Le Rhône en Suisse », par C. Richard (interné, professeur d'histoire et de géographie)<sup>695</sup>

---

<sup>695</sup> RICHARD C., « Le Rhône en Suisse », *JDIF*, 23.11.1916, A1N5, 67-69.

- « Le Valais [trois articles] », par C. Richard<sup>696</sup>
- « Le lac Léman », par C. Richard<sup>697</sup>
- « Le Grand-Saint-Bernard et le Simplon [deux articles] », par C. Richard<sup>698</sup>
- « Le tunnel du Simplon », par C. Richard<sup>699</sup>
- « Les voies d'accès au Simplon », par C. Richard<sup>700</sup>
- « De Berne à Brigue par le chemin de fer des Alpes bernoises », par Albert Stäuble (indéterminé)<sup>701</sup>
- « La Suisse pittoresque : À travers les Gorges de l'Areuse », par Paul Béry (intégré, administrateur adjoint)<sup>702</sup>
- « La Suisse pittoresque : Les rives du Doubs », par Paul Béry<sup>703</sup>

Dans ces articles de trois à quatre pages, des descriptions fouillées introduisent le lecteur au cœur de montagnes majestueuses, de paysages idylliques et sur les rives de fleuves et de lacs d'une pureté rare. Un extrait de l'article de C. Richard sur « Le Lac Léman » illustre bien l'idéalisation des paysages suisses :

Les rivières qui rayonnent autour du massif du Saint-Gothard creusent d'abord dans la montagne de longs et profonds sillons ; puis leur vallée s'élargit, leur pente décroît rapidement, et ils aboutissent enfin à de vastes lacs, qu'il leur faut traverser et où leurs eaux se purifient. C'est ainsi que l'Aar traverse successivement les lacs de Brienz et de Thun, que la Reuss aboutit au lac des Quatre-Cantons, le Rhin au lac de Constance, le Tessin et la Toce au lac Majeur, le Rhône au lac Léman.<sup>704</sup>

Le style littéraire du texte décrit une Suisse pittoresque, un pays dont la nature belle, grande et pure est à l'image de ses habitants. Ces textes se présentent comme une promotion touristique mettant en évidence tant le charme des sites que le sens de l'accueil des habitants. Chaque article s'accompagne de photographies, ce qui est le cas pour l'article sur « La Suisse pittoresque : Les rives du Doubs », qui offre un cliché laissant admirer la curiosité géographique qu'est le Saut du Doubs :

---

<sup>696</sup> RICHARD C., « Le Valais », *JDIF*, 30.11.1916, A1N6, p. 87-89, 7.12.1916, A1N7, p. 107-109, et 14.12.1916, A1N8, p. 128-130.

<sup>697</sup> RICHARD C., « Le lac Léman », *JDIF*, 21.12.1916, A1N9, p. 147-150.

<sup>698</sup> RICHARD C., « Le Grand-Saint-Bernard et le Simplon », *JDIF*, 28.12.1916, A1N10, p. 176-178 et 4.01.1917, A1N11, p.197-200.

<sup>699</sup> RICHARD C., « Le tunnel du Simplon », *JDIF*, 11.01.1917, A1N12, p. 217-219.

<sup>700</sup> RICHARD C., « Les voies d'accès au Simplon », *JDIF*, 3.02.1917, A1N15, p. 281-285.

<sup>701</sup> STÄUBLE Albert, « De Berne à Brigue par le chemin de fer des Alpes bernoises », *JDIF*, 5.05.1917, A1N28, p. 569-572.

<sup>702</sup> BÉRY Paul, « La Suisse pittoresque : À travers les Gorges de l'Areuse », *JDIF*, 22.09.1917, A1N48, p. 1015-1017.

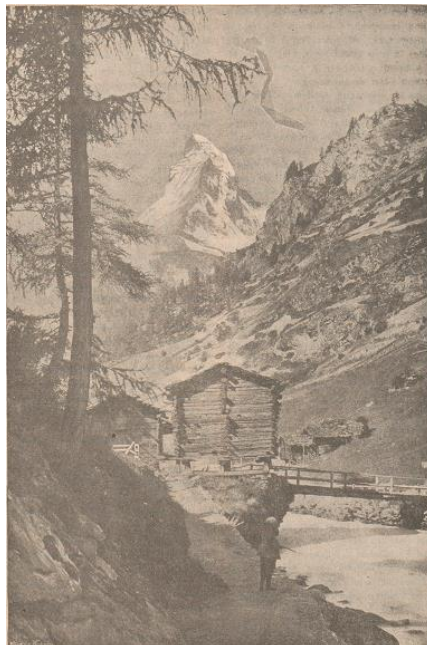
<sup>703</sup> BÉRY Paul, « La Suisse pittoresque : Les rives du Doubs », *JDIF*, 13.10.1917, A1N51, p. 1075-1078.

<sup>704</sup> RICHARD C., « Le lac Léman », *JDIF*, 21.12.1916, A1N9, p. 147.



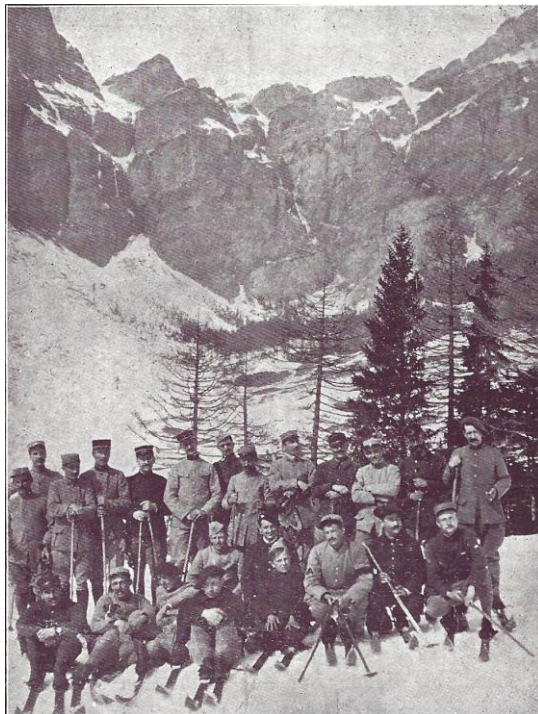
Photographie du Saut du Doubs (dimensions : 8x13,5 cm).  
Référence : Bureaux Officiels de renseignement de Neuchâtel, « Le Saut du Doubs », *JDIF*, 13.10.1917, A1N51, p. 1077.

En parallèle à ces articles décrivant villes et paysages suisses, nombre de photographies isolées fleurissent à travers les numéros de l'hebdomadaire. On peut trouver la photo suivante du Cervin, montagne mythique du pays de par sa forme unique, par son immensité et par la difficulté de son ascension.



Photographie du Cervin depuis Zermatt (dimensions : 13x20 cm).  
Référence : MG. Co. Neuchâtel, « Le Mont Cervin », *JDIF*, 16.12.1917, A2N7, p. 154.

Le cliché suivant est affiché sur la page de garde de l'hebdomadaire. Des internés prennent fièrement la pose, skis aux pieds, à Loèche-les-Bains. Voilà qui permet en fait d'utiliser les internés pour promouvoir, à travers eux, la Suisse comme une destination touristique de premier choix.



Photographie des internés, skis aux pieds, à Loèche-les-Bains (dimensions : 9x12 cm).  
Référence : [s. n.], « Loèche-les-Bains : Groupe d'internés skieurs (au fond, les rochers et le col de la Gemmi) », *JDIF*, 14.04.1918, A2N24, page de garde.

Ces photographies dispersées dans les pages du journal confèrent à la Suisse un côté touristique d'exception, ce qui alimente aussi les clichés sur ce pays. En parallèle, l'intérêt donné à l'image de la Suisse laisse transparaître des enjeux sous-jacents. À ce sujet, l'article, « L'âme suisse », de l'interné L. Gay donne un aperçu des raisons de l'idéalisation des paysages helvétiques :

C'est l'énigme de cette âme façonnée au milieu de rocs titanniques [*sic*], sur ces monts aux cimes toujours neigeuses, elle a su prendre un développement lent et sûr, comme les yeux des montagnards ont su conserver, dans leur éclat, la limpidité cristalline des eaux des lacs mystérieux. Habitué aux chocs de la montagne, connaissant les dangers, il fallait à ces cœurs fermes et fidèles un palliatif ; la Nature leur a donné la Charité. Le peuple Suisse a accepté ce don : il en a fait son étendard qui couvre de ses plis glorieux toute une religion humaine de Charité et de Bonté.<sup>705</sup>

---

<sup>705</sup> GAY L, « L'âme suisse », *JDIF*, 28.12.1916, A1N10, p. 185.

Le lien entre les splendeurs extérieures de la Suisse et la perfection morale du Suisse participent à la construction d'une image idéalisée, presque caricaturale, du pays et de sa population.

Enfin, en tentant de se faire connaître avantageusement, la Suisse cherche certainement à se rapprocher de son voisin au travers du *Journal des internés*. Gonzague de Reynold, professeur à l'Université de Berne, rédige l'éditorial « Étudiez la Suisse » dans lequel il s'adresse directement aux internés. Il les encourage à observer les valeurs qui font la Suisse et il leur rappelle les liens de fraternité qui unissent les deux pays. « Elle vous a reçus, non pas en étrangers, mais en hôtes ; tant que durera la guerre, elle ne cessera de vous considérer comme des membres de sa famille. », affirme-t-il. Selon lui, la France et la Suisse sont « deux pays assez semblables pour se comprendre, assez différents pour se compléter ». <sup>706</sup>

---

<sup>706</sup> DE REYNOLD Gonzague, « Étudiez la Suisse », *JDIF*, 30.11.1916, A1N6, p. 87.

## Synthèse

Après la lecture de ce chapitre, on ne peut douter que l'hebdomadaire se met au service des intérêts suisses et ceci de façons multiples.

D'abord, comme l'hebdomadaire est le vecteur d'informations le plus répandu chez les internés français, le *Service de l'internement suisse* l'utilise afin de leur transmettre des informations et des ordres officiels. Ceux-ci répondent au besoin de les encadrer afin d'éliminer toutes controverses liées à leur comportement et à leur présence sur le sol suisse. La consommation d'alcool est considérablement limitée, les règles de bienséance sont rappelées et le port de papiers d'identité voire de signes distinctifs est imposé.

Ensuite, les publicités prouvent que le milieu économique suisse est fortement impliqué dans le financement du journal. Deux cas de figure ressortent : il y a les publicités émises par les petits commerçants, les pharmacies, les restaurants et les hôtels qui souhaitent séduire une clientèle d'internés pour dynamiser l'économie locale qui souffre de la guerre. Ensuite, il y a les grandes firmes horlogères, les banques et l'industrie qui souhaitent non seulement proposer des produits ou des services aux internés mais qui visent également les marchés étrangers. Ces entreprises ont un grand intérêt à ce que les deux pays se rapprochent. Ont-elles pour autant acheté la rédaction pour obtenir une ligne éditoriale favorable à ces idées ?

Finalement si l'hebdomadaire sert à faire connaître la Suisse aux internés et à l'étranger, il peut aussi être perçu comme un objet de propagande pour la Suisse. Celle-ci est constamment associée à un idéal qu'une phrase, extraite de l'article qu'un dénommé d'A. résume : « Terre de liberté, terre des monts, terre d'hospitalité ».<sup>707</sup> Effectivement, l'humanitaire est présenté comme une composante consubstantielle de la Suisse, ce qui permet de légitimer sa neutralité et de véhiculer une image positive d'elle en Europe ; image qui est aussi relayée par des descriptions et des clichés idéalisés du pays. Les enjeux sont de faire connaître la Suisse à l'étranger, de promouvoir son tourisme en associant la noblesse morale du Suisse à la magnificence des paysages où il est né et où il vit.

---

<sup>707</sup> D'A. « Page d'histoire », *JDIF*, 28.12.1916, A1N10, p. 184.





## Conclusion

### Le contexte

Quelle est la genèse du *Journal des internés français* ? Telle était la première interrogation posée dans l'introduction de ce mémoire. Les recherches effectuées ont d'abord permis de comprendre le contexte d'apparition de l'hebdomadaire puis d'analyser les raisons précises de sa création.

*De facto*, l'apparition de l'hebdomadaire s'inscrit dans le contexte spécifique de l'internement en Suisse de 67'726 prisonniers de guerre blessés ou malades, entre 1916 et 1918. Durant cette période, plusieurs journaux officiels d'internement sont créés : le *Deutsche Internierten Zeitung* apparaît en juillet 1916, le *Journal des internés français* le 26 octobre 1916, le *British interned Magazine* en mai 1917 et *Le Beffroi* en août 1918. Le fait que le *Deutsche Internierten Zeitung* précède le *Journal des internés français* et la rivalité franco-allemande conduisent à concevoir avec Alexandre Elsig que le journal français a été créé en réponse au journal allemand.<sup>708</sup> Même s'il est indéniable que les deux hebdomadaires évoluent en concurrence l'un avec l'autre, les causes exactes de la création du *Journal des internés* se trouvent ailleurs.

### L'élément déclencheur

Une affaire soulevée par la présente étude a été l'élément déclencheur de la création d'un *Journal des internés* officiel. Au cœur de cette affaire, se trouve un certain Léon Mopty, un interné se faisant également appeler Léon Paillet ou Paul Valentin. Après avoir créé des journaux en France et dans le camp de prisonniers de Göttingen où il était captif, il tente, une fois interné en Suisse, une nouvelle entreprise journalistique en août 1916. Cette première tentative de publier un journal pour les internés échoue à cause de l'interdiction de publication promulguée par le chef du *Service de l'internement suisse*, Charles Hauser qui, par ailleurs, le menace de renvoi dans le camp de Göttingen.

Léon Mopty agace dans les hautes sphères de l'État puisque l'affaire est suivie de près par le ministre des Affaires étrangères, Aristide Briand qui, en plus de conduire des enquêtes à son encontre, l'accuse de mener une « propagande

---

<sup>708</sup> ELSIG Alexandre, *Sous le feu des propagandes la Suisse face à la Première Guerre mondiale*, op. cit., p. 43.

germanophile » et une « campagne de démoralisation ». <sup>709</sup> Malgré ces tentatives d'intimidation, Léon Mopty publie le mensuel *L'Interné* le 1<sup>er</sup> octobre 1916. Contrariées, les autorités suisses et françaises vont réagir cette fois d'une manière plus constructive et raisonnée. L'ambassadeur de France, Paul Beau, sur les bases du journal controversé, se propose de créer une revue officielle d'internement qui serait sous le contrôle conjoint de la France et de la Suisse. Aussi, dans une lettre du 11 octobre, Charles Hauser signifie à la rédaction de *L'Interné*, d'une part, qu'il exclut que les internés collaborent au journal et, d'autre part, qu'il interdit à Mopty/Paillet de créer un journal. Il menace, cette fois, de l'envoyer dans un secteur d'internement éloigné, en Suisse allemande. <sup>710</sup>

Certains aspects de cette affaire restent encore à élucider, notamment au sujet de l'intrigant Mopty/Paillet, dont le parcours de vie et les motivations demeurent obscures. Est-il un philanthrope comme il le prétend ou est-il un germanophile comme Aristide Briand l'affirme ? Une chose est sûre, un climat de méfiance règne durant cette sombre période de l'histoire.

### **Le premier numéro**

Le 13 octobre 1916, Paul Beau annonce à Aristide Briand avoir trouvé une imprimerie qui pourra éditer l'hebdomadaire qui s'intitulera le *Journal des internés français*. <sup>711</sup> Le premier numéro paraît alors le 26 octobre.

Pascal Bongard estime avec raison que l'ambassade de France est à la base de l'initiative, <sup>712</sup> même si les recherches ont mis également en avant les implications et les interactions entre le ministère français des Affaires étrangères, l'ambassade de France à Berne et le *Service de l'internement suisse*. Tous trois ont intérêt à garder le monopole et la mainmise sur un journal officiel d'internement afin d'éviter la prolifération de revues officieuses, potentielles

---

<sup>709</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre du ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand] à l'ambassadeur de France à Berne [Paul Beau], Paris, le 16 août 1916.

<sup>710</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre du colonel Hauser à Émile Chavannes, Quartier général [Berne], le 11 octobre 1916.

<sup>711</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre de l'ambassadeur de France [Paul Beau] au ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand], Berne, le 13 octobre 1916.

<sup>712</sup> BONGARD Pascal, « *L'autre guerre* » : *Intellectuels et propagande française en Suisse pendant la Grande Guerre (1914-1918)*, op. cit., p. 167.

sources de polémiques et de mouvements subversifs, et ainsi maîtriser l'information et, par ce moyen, contrôler les internés.

### **Les raisons de la création du journal**

Une lettre d'Aristide Briand à Louis Malvy, ministre de l'intérieur, ne laisse aucun doute quant aux raisons de l'apparition d'un tel journal : garder le contrôle de la presse lue par les internés et mettre fin aux initiatives particulières de certains internés.<sup>713</sup>

Ce qui frappe ici, c'est la réactivité des autorités qui mettent peu de temps entre l'évocation du *Journal des internés* et sa première publication. *L'Interné* et le *Journal des Internés* se ressemblant sur certains points (dénonciation de l'oisiveté, glorification du travail et des études, publication de textes poétiques et littéraires, présentation de la Suisse, etc.), il est probable que l'ambassade de France copie et adapte le projet de Léon Mopty, ce qui facilite sa tâche.

La préexistence du *Deutsche Internierten Zeitung* a aussi pu exercer une pression auprès des Français, se sentant aiguillonnés et forcés de réagir afin d'éviter que la propagande allemande ne prenne le pas sur la leur. Toutefois, on pourrait se demander pourquoi les autorités françaises n'ont pas agi avant ? Avaient-elles déjà en tête de contrer l'initiative allemande, avant même l'arrivée de *L'Interné* ? Étant donné la rapidité de la réaction, on peut penser qu'une contre-offensive en réponse au journal allemand se préparait quoique ralentie par les lenteurs administratives et les conditions de guerre, car piquées au vif, les autorités françaises vont mettre peu de temps à publier un journal assez abouti qui répond bien à ce qu'on en attend.

Les circonstances de cette naissance permettent de distinguer trois acteurs qui vont conditionner les fonctions et donc le contenu du journal : les internés, les autorités françaises et les autorités suisses. Toutefois, la mainmise sur cet objet journalistique par les autorités françaises et suisses semble, à première vue, écarter les internés de cette entreprise, ce qui mène au deuxième axe de ce travail : est-ce un journal pour les internés par les internés ?

---

<sup>713</sup> ANF, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918) : Lettre du ministre des Affaires étrangères [Aristide Briand] au ministre de l'Intérieur [Louis Malvy], Paris, le 20 novembre 1916.

## **Les besoins des internés**

Le journal de Léon Mopty qui comble une lacune montre bien la nécessité de répondre à la demande des internés qui réclament un journal spécialisé. Pour rappel, l'internement en Suisse peut durer jusqu'à trois ans et le mal du pays se fait parfois durement sentir. Lorsque, parmi les internés, émergent des initiatives pour créer des journaux dont la venue est inévitable, mais indésirable, les autorités françaises et suisses recherchent conjointement à quels besoins la revue doit satisfaire : s'informer et s'instruire, se changer les idées et se divertir, se sentir appartenir à un groupe mais aussi s'exprimer par l'art (poésie, dessin). Selon Marianne Walle, l'hebdomadaire devait servir de « trait d'union entre les internés et toute personne qui s'intéressait à eux : soutenir les blessés et les malades, essayer de les informer et de les soustraire à la dépression, en visant à préparer l'après-guerre ».<sup>714</sup> Toutefois, d'autres impératifs vont faire que le journal ne comprendra pas que cette dimension.

En fait, les journaux d'internés découlent, une fois les changements nécessaires effectués, des journaux de tranchées et des journaux de prisonniers. Ils permettent aux hommes de s'affranchir de la presse officielle peu objective par rapport à ce qu'ils vivent et de faire connaître leur histoire terre à terre, leur quotidien triste et morne et leur vision de la guerre bien éloignée de celle de la propagande.

## **Réponses aux besoins des internés**

Si les thèmes correspondant aux attentes des internés apparaissent bien dans l'hebdomadaire, la part due à la plume des internés reste relativement faible. Sans doute la censure préventive des autorités suisses n'y est pas pour rien. De même, il est possible que, face aux nombreuses pages qui ne concernent pas les attentes originelles des internés, ceux-ci se détournent du journal créé pour eux, mais finalement si peu par eux.

Malgré tout, l'hebdomadaire atteint indéniablement certains buts qu'il s'est fixés par rapports aux internés. Il réussit à créer des liens avec l'extérieur : les camarades dans un autre camp, la famille restée au pays, la France, *etc.* Il parvient aussi à adoucir la captivité et à lutter contre un moral en baisse en amenant des distractions et ainsi renforcer la communauté d'internement. Il permet à chacun, tout particulièrement aux malades et aux infirmes, de garder

---

<sup>714</sup> WALLE Marianne, « Les prisonniers français internés en suisse 1916-1919 », *art. cit.*, p. 158.

leur honneur en les guidant vers les tâches qu'ils auront à accomplir après la guerre. Enfin, la possibilité de s'exprimer ne leur est pas déniée, s'ils n'abordent pas certains thèmes (politiques et militaires notamment),<sup>715</sup> et des dessins, des poèmes, des textes lyriques apparaissent régulièrement au fil des pages du journal. À ce sujet, l'étude de Georges Didi-Huberman a montré en quoi l'art est un moyen fréquemment utilisé pour exprimer certaines atrocités, pour s'évader, voire pour continuer à vivre.<sup>716</sup>

Pour les autres thèmes qui occupent une place prépondérante, on ne dispose pas de jugement critique sur la manière dont le journal est perçu. Les internés font-ils confiance au journal, sachant que la propagande française s'immisce dans ses moindres recoins ? Cela mène à la troisième question à laquelle cette recherche veut répondre : est-ce un journal pour la propagande française ? Cette question se transforme d'ailleurs très vite en une affirmation.

### **Les besoins de la France : la propagande**

La propagande est une des conséquences de la guerre totale : l'État a non seulement besoin de l'appui de sa population pour maintenir l'effort de guerre et justifier le sacrifice ultime mais aussi du soutien moral et économique des États neutres. La littérature a permis de montrer l'évolution de la propagande française pendant la guerre : d'abord peu organisée, elle va se centraliser et se coordonner autour de la *Maison de la Presse*, qui va diriger les actions à l'étranger.

Au sein de cette *Maison de la Presse*, un personnage joue un rôle clé : il s'agit de Guy de Pourtalès qui devient le chef de la section suisse de la propagande française. Plusieurs voyages en Suisse lui font prendre conscience de la nécessité de manœuvrer de manière discrète. Alexandre Elsig rappelle à ce sujet que « cette méfiance croissante des opinions neutres à l'encontre des influences étrangères oblige ces dernières à se faire plus insidieuses, plus opaques ».<sup>717</sup> En d'autres termes, le « bourrage de crâne », monnaie courante dans la presse nationale française de l'époque, ne fonctionne pas dans ce pays multilingue et multiculturel qui s'acharne à faire respecter sa neutralité. Bien vite, l'attention de Pourtalès se focalise sur les internés, attention qu'Alexandre Elsig explique

---

<sup>715</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1917, Second rapport*, op. cit., p. 329-330.

<sup>716</sup> DIDI-HUBERMAN Georges, *Essayer voir*, op. cit., p. 10.

<sup>717</sup> ELSIG Alexandre, « Un « laboratoire de choix » ? : Le rôle de la Suisse dans le dispositif européen de la propagande allemande (1914-1918) », art. cit., p. 394.

ainsi : « De nouveaux porteurs de propagande sont stationnés en Suisse à partir du mois de janvier 1916. Il s'agit des prisonniers de guerre... »<sup>718</sup> Dès lors, Pourtalès structure la propagande française en Suisse de la manière suivante : encadrer les internés en les influençant de manière indirecte par l'art, la presse, la littérature, *etc.*, puis les utiliser comme discrets vecteurs de propagande en Suisse.

### **Le contenu reflète-t-il la propagande ?**

Grâce à l'étude de Fabrice d'Almeida notamment,<sup>719</sup> la présente analyse met en lumière la rhétorique propagandiste derrière le contenu et explique comment le journal parvient à mobiliser et encadrer les internés afin qu'ils aient une conduite exemplaire en Suisse et soient de dignes ambassadeurs de la France. Au lieu de les laisser désœuvrés, oisifs et en proie à l'alcoolisme, de nombreux articles leur proposent travail et étude en vue d'une réinsertion réussie dans leur pays, après la guerre ; cet objectif de réinsertion est relevé par Marianne Walle.<sup>720</sup> Pour sa part, Guy de Pourtalès donne pour objectif au journal :

[...] de propager l'idée française, c'est-à-dire : exposer quelles sont nos forces matérielles, notre organisation nouvelle, l'avenir français politique et économique, en un mot, convaincre les Suisses de ce que seront les forces françaises dans un avenir prochain. Et cela, aussi bien dans le domaine militaire, politique, que dans les domaines industriels et commerciaux.<sup>721</sup>

Non seulement la *Maison de la Presse* dirige la ligne éditoriale de l'hebdomadaire mais participe aussi à son financement. C'est bien elle qui verse au journal une mensualité de 1'000 CHF, ceci par l'intermédiaire de l'ambassade de France. Les archives ont aussi mis en avant le rôle du Capitaine Chaintreau, journaliste à ses heures, membre très actif de la maison de propagande, qui récoltait des souscriptions pour le journal auprès de municipalités parisiennes. Au niveau pratique, la *Maison de la Presse* fait appel à des universitaires, des écrivains, des académiciens, des hommes politiques, *etc.*, pour alimenter les pages du journal. Cela reflète le grand soutien des intellectuels français à l'effort de propagande.

Malgré tout, il est difficile de jauger la portée de cette politique de propagande comme le rappelle à juste titre Alexandre Elsig :

---

<sup>718</sup> ELSIG Alexandre, *Les shrapnels du mensonge*, *op. cit.*, p. 398.

<sup>719</sup> D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire mondiale de la propagande de 1900 à nos jours*, *op. cit.*

<sup>720</sup> WALLE Marianne, « Les prisonniers français internés en suisse 1916-1919 », *art. cit.*, p. 158.

<sup>721</sup> ADC, ministère des Affaires étrangères, PAAP16, Papiers Berthelot Philippe : Projet d'une mission en Suisse de Guy de Pourtalès.

L'impact des actions de propagande reste extrêmement délicat à estimer, d'abord parce que l'opinion publique représente toujours une construction, pour les contemporains déjà; ensuite parce que les données empiriques dont on dispose sont très fragmentaires, lorsqu'elles ne sont pas contradictoires.<sup>722</sup>

Si le journal répond aux besoins de la propagande française, peut-on dire qu'il répond aussi aux besoins de la Suisse ?

### **Les besoins de la Suisse**

Cet aspect absent de l'historiographie a été mis en évidence dans ce travail. Nul doute que la Suisse est consciente de l'usage propagandiste du *Journal des internés* par les autorités françaises, ce qui ne l'empêche en rien d'en tirer elle aussi avantage.

La création de l'internement est une opération humanitaire très visible et porteuse : elle légitime la neutralité suisse, ce qui renforce son rôle international, offre des débouchés économiques et garantit l'approvisionnement du pays. De plus, elle apporte une stabilité politique dans le pays en soudant ses habitants autour d'un idéal commun. Comme le dit l'historien Cédric Cotter,

L'humanitaire prend une signification particulière, autant pour la politique étrangère que pour l'identité du peuple Suisse. Cette construction cherche à montrer à quel point la Suisse est en quelque sorte le peuple élu, celui qui porte un message de paix et de charité dont la Croix-Rouge est l'emblème.<sup>723</sup>

Qui plus est, l'internement, bien organisé, donne un second souffle à l'hôtellerie suisse alors en proie à de grosses difficultés. Les hébergeurs reçoivent pour chaque interné un montant régulier qui leur permet de garder ouvert leur établissement et de ne pas licencier leurs employés.

Enfin, la Suisse doit donner d'elle une image idéale afin d'assurer la reprise du tourisme et le renouveau des relations commerciales après le conflit.

### **Le contenu répond-il aux besoins de la Suisse ?**

Tout n'est pas rose : la Suisse doit légitimer son système d'internement et rassurer ses citoyens face aux critiques diverses : remise en question de l'action caritative, critique des internés oisifs et bien nourris au détriment d'une population laborieuse et parfois misérable, critique du travail des internés volant

---

<sup>722</sup> ELSIG Alexandre, « Un « laboratoire de choix » ? : Le rôle de la Suisse dans le dispositif européen de la propagande allemande (1914-1918) », *art. cit.*, p. 385.

<sup>723</sup> COTTER Cédric, (*S'*) *Aider pour survivre : Action humanitaire et neutralité suisse pendant la Première Guerre mondiale*, *op. cit.*, p. 165.

potentiellement l'emploi des autochtones, mise en exergue de comportements délictueux de certains internés, ressentiment envers les étrangers.

Dans ce contexte, la parole des internés est soumise à un contrôle serré : ils ne peuvent pas s'exprimer lors d'événements publics sans l'accord du *Service de l'internement* et ont l'interdiction d'écrire des articles ou autres ouvrages, à l'exception du *Journal des internés* qui doit soumettre ses manuscrits au bureau de censure du *Service de l'internement*. À travers le *Journal des internés*, les autorités fédérales donnent des consignes claires et parfois des ordres en vue d'éviter des confrontations avec la population locale ou avec les internés de pays ennemis. Elles publient des directives que le journal semble suivre puisque son contenu se structure autour des points évoqués, sans éveiller de polémiques. Voici, pour rappel, les points centraux de cette directive qui témoignent du grand contrôle des autorités suisses :

Les Journaux des internés doivent tendre au même but :

1. En instruisant l'interné sur les tâches qui lui incomberont après la guerre, sur les ressources et les besoins de son pays au point de vue social, économique, etc. bref, en lui faisant mieux connaître et mieux aimer son pays.
2. En instruisant l'interné sur la Suisse, ses mœurs, ses institutions, ses sites, son histoire, afin d'éveiller en lui l'intérêt pour le pays dans lequel il vit.
3. Les Journaux des internés peuvent donner aussi des nouvelles sur l'internement, sur les diverses régions, les règlements, etc.
4. Ils peuvent contenir aussi une partie littéraire et récréative.<sup>724</sup>

Ainsi, même si la présence d'auteurs suisses reste très limitée, le journal n'en demeure pas moins orienté en faveur des intérêts suisses. L'hebdomadaire publie de nombreux articles et photographies centrés sur la Suisse, légitimant sa politique humanitaire et sa neutralité et véhiculant une image idyllique du pays et de ses habitants.

Quant aux pages publicitaires, très nombreuses, elles permettent, d'une part, aux petits commerçants d'attirer une nouvelle clientèle et, d'autre part, elles donnent la possibilité à de grosses entreprises (banques, horlogeries, industries) d'exporter leurs produits et leurs services à l'étranger via le rayonnement du journal et à travers les internés. L'économie suisse s'assure ainsi une visibilité notoire malgré les tarifs relativement élevés de la publicité. À ce propos,

---

<sup>724</sup> FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1917, Second rapport, op. cit.*, p. 329-330.



Alexandre Elsig laisse penser que les contrats publicitaires peuvent se faire « en échange de compromis journalistiques accordés par les rédactions ».<sup>725</sup>

Finalement, le *Journal des internés* apparaît aux autorités suisses comme un objet idéal de communication et de contrôle de l'information, tout en étant un outil pour renvoyer une image positive du pays.

### **Vision finale**

Peut-on considérer le *Journal des internés* comme un véritable reflet de la communauté et de la culture d'internement ? Certainement non ; la propagande française y prend trop de place, la censure suisse s'y exerce avec trop de rigueur, les intérêts commerciaux et politiques tant suisses que français y prennent une place trop importante. Quoique manipulés et instrumentalisés, les internés disposent tout de même d'un journal qui répond à certaines de leurs préoccupations et qui leur donne la possibilité de s'exprimer.

Au final, le journal se présentant comme un organe pour les internés n'est-il pas simplement un objet diplomatique franco-suisse ? On pourrait le croire après la métamorphose du *Journal des internés* en la *Revue France-Suisse*.

Et ce journal ne serait-il pas un cas particulier dans la presse de guerre ? Seule une étude approfondie du *Deutsche Internierten Zeitung* permettrait de vérifier si le modèle développé ici se reflète également au travers du journal allemand.

---

<sup>725</sup> ELSIG Alexandre, *Les shrapnels du mensonge*, op. cit., p. 209.



## Annexes

### Liste des collaborateurs du journal

On compte, dans le *Journal des internés*, 304 auteurs différents d'éditoriaux, d'articles de base, de poèmes et de dessins. 52 sont identifiés comme des internés, 17 sont des personnalités suisses, 135 sont des intellectuels français et 100 restent non identifiés ou appartenant à une catégorie diverse.

NOM/PRÉNOM	°interné? °intellectuel français (FR)? °personnalité suisse (CH)? °autre/indéterminé (case vide)?	FONCTIONS, RENSEIGNEMENTS	APPARITION PAR NUMÉRO	TOTAL
Poinsard Léon	FR	du Bureau de Secours aux Prisonniers de guerre	A1N1	1
D.			A1N1, A1N2	2
Demonray Lucien	intemé		A1N1, A1N4, A1N5, A1N7, A1N11, A1N13, A1N14, A1N18, A1N24, A1N26, A1N28, A1N39, A2N9, A2N44	14
Gariel M.	FR	professeur à l'Université de Fribourg	A1N2	1
Roger Noëlle	CH	romancière, journaliste	A1N2, A1N5	2
Desmaisons L.	intemé		A1N2, A1N11	2
Robert M.	intemé		A1N2	1
Herriot Edouard	FR	maire de Lyon	A1N3, A1N17, A1N32, A2N3	4
Willy			A1N3	1
Morier		colonel	A1N3	1
C.			A1N3	1
A. de R.			A1N3	1
Lydéric			A1N4, A1N5	2
Lavedan Henri	FR	de l'Académie française	A1N4, A1N15, A1N20, A2N36	4
C.R.			A1N4	1
Riou Gaston	intemé		A1N4	1
A. Martin	intemé		A1N4, A1N8, A1N19	3
R.	intemé		A1N4	1
			A1N5, A1N6, A1N7, A1N8, A1N9, A1N10, A1N11, A1N12, A1N13, A1N14, A1N15, A1N18, A1N19, A1N21, A1N22, A1N23, A1N24, A1N25, A1N27, A1N28, A1N31, A1N32, A1N33, A1N37, A1N43, A1N46, A1N49, A1N52, A2N2, A2N7, A2N13, A2N17, A2N19, A2N27, A2N35, A2N36	36
Richard C.	intemé	agrégé d'histoire et de géographie		
Gonzague de Reynolde	CH	professeur à l'Université de Berne	A1N5, A1N6, A1N7, A1N16	4
Groxyeux			A1N5, A1N9	2
Genevoix Maurice	FR	écrivain	A1N6	1
M. Tazerout	intemé		A1N6	1
Zamaçois Miguel	FR	romancier	A1N6, A1N28	2
Donnay Maurice	FR	de l'Académie française	A1N6	1
Jouy et Cemy			A1N7, A1N8	2
Ramon Charmeline			A1N7	1
Maillard Louis	CH	professeur à l'Université de Lausanne	A1N8, A1N44	2
J.L.			A1N8	1
Chérel Albert	FR	professeur à l'Université de Fribourg	A1N9, A1N12	2
De Fourmestraux Marcel	intemé	écrivain	A1N9, A1N30	2
D'A.			A1N9, A1N10, A1N11	3
Vic Jean	FR	écrivain	A1N9	1
Schmit Marcel			A1N9, A2N12	2
			A1N9, A1N11, A1N13, A1N23, A1N24, A1N25, A1N26, A1N27, A1N30, A1N39, A1N40, A1N44, A1N46, A1N47, A1N51, A2N6, A2N7, A2N8, A2N12, A2N15, A3N5	21
Brémaud Yvonne	FR	écrivaine	A1N9	1
E. Rimbault et Desmarests	FR	paroliers	A1N9	1
Farrère Claude	FR	écrivain	A1N9	1
			A1N10, A1N12, A1N15, A1N17, A1N19, A1N21, A1N23, A1N24, A1N30, A2N5, A2N7, A2N24, A2N26, A2N33	18
Hauser Charles	CH	médecin d'armée	A1N10	1
G. Bettex			A1N10, A1N11, A1N12, A1N13, A1N15, A1N17, A1N25	7
L. Gay	intemé		A1N10	1
Drésa			A1N11	1
De Vaulchier Simon			A1N11	1
Bandoni Edouard	intemé		A1N12	1
Roujon Jacques	FR	critique littéraire	A1N12	1
Lamoitier Paul	FR	homme de science	A1N12, A1N15, A1N18, A1N24	4
			A1N12, A1N51, A2N5, A2N6, A2N9 A2N12, A2N14, A2N16, A2N17, A2N21, A2N22, A2N33	12
Mercier Louis	intemé		A1N12	1
Henriot			A1N13	1
Prax Maurice	FR	écrivain, journaliste	A1N13	1
Seynard Charles	intemé		A1N14, A1N15, A1N17, A1N20, A1N25, A1N33	6

Nadaud Marcel	FR	écrivain	A1N14, A1N16	2
J. d'H.			A1N14	1
Dunord Ch.			A1N15	1
Tourly Robert	intemé		A1N15, A2N1, A2N7	3
G.B.	intemé		A1N16	1
P. R.			A1N16, A1N27	2
			A1N16, A1N17, A1N19, A1N20, A1N22, A1N24, A1N25, A1N26, A1N27, A1N29, A1N30, A1N31, A1N34, A1N36, A1N37, A1N40, A1N42, A1N46, A1N48, A1N49, A2N1, A2N2, A2N3, A2N10, A2N15, A2N26	26
Belair René	intemé	dessinateur	A1N16	1
Evariste			A1N16, A2N1	2
Amirault	intemé	capitaine	A1N17	1
D'Hartoy Maurice	FR	écrivain, soldat	A1N17	1
H.			A1N17, A1N18, A1N20, A1N21	4
Marre Franci			A1N17, A1N18, A1N22, A1N24, A1N29, A1N32, A1N34, A1N37, A1N41, A1N43	10
Costa		dessinateur	A1N18	1
Chappelle Pierre			A1N18	1
D'Helbingue René	CH	poète genevois	A1N19	1
J. B.			A1N19	1
Lafage Léon	FR	écrivain	A1N19, A1N45	2
Jacques Péricard	FR	journaliste, écrivain, lieutenant	A1N19	1
C. B.			A1N21	1
Polier Léon	FR	professeur de droit à Toulouse	A1N21, A1N22	2
Victor Giraud	FR	professeur, journaliste	A1N21	1
Morse John			A1N21	1
D. Casanelli d'Istria	intemé	caporal	A1N21	1
Cellou			A1N22	1
M. Demaison			A1N22	1
un permissionnaire			A1N22	1
Mentor			A1N23	1
Bordeaux Henry	FR	écrivain, académicien, capitaine	A1N23, A2N9, A2N22, A2N23, A2N24, A2N33, A1N23, A1N24, A1N25, A1N26, A1N27, A1N28, A1N30, A1N31, A1N35, A1N44	10
Baptiste George	intemé		A1N24	1
Sorbets Gaston	FR	journaliste, poète	A1N24	1
A. C.			A1N24, A1N44	2
H.			A1N25	1
Boutroux Emile	FR	de l'Académie française	A1N25, A1N34, A1N48	3
Dic Gilles			A1N27	1
M.P.			A1N28, A2N39	2
Stäuble Albert			A1N28, A1N30, A1N32	3
Toussaint E.	FR	professeur industriel à Flers	A1N28	1
Vars Eugène	FR	conseiller du commerce extérieur	A1N29, A1N35	2
Saint-Maur François	FR	professeur de droit à Angers	A1N29, A1N41	2
La Fouchardière	FR	écrivain	A1N29	1
Burmand René	CH	directeur du sanatorium de Leysin, écrivain	A1N29, A1N30, A1N37, A1N40, A1N47	5
Bittard A. L.	FR	diplomé de l'école des sciences politiques	A1N29, A1N30, A1N32, A1N35, A1N38	5
Cazenave J.	FR	sous-lieutenant	A1N29	1
Ador G.	CH	président du CICR	A1N30, A1N31	2
Cambon V.	FR	ingénieur, journaliste	A1N30, A1N36	2
Le Chatelier M.H.	FR	chimiste	A1N31	1
A. d'U.			A1N31	1
Godet Philippe	CH	écrivain	A1N31	1
			A1N1, A1N4, A1N5, A1N20, A1N27, A1N39, A1N49, A1N52, A1N32, A2N4, A2N13, A2N18, A2N20, A2N22, A2N31, A2N40, A3N2, A3N8, A1N32, A2N18, A2N28	18
Broche Lucien	intemé	rédacteur en chef du <i>JDIF</i>	A1N32, A1N33, A1N39, A1N47, A1N49	5
Loti Pierre	FR	de l'Académie française	A1N32, A1N33	2
Fischer Max et Alex	FR	écrivains	A1N33	1
Lordier Charles	FR	ingénieur civile des mines de Nîmes	A1N33, A1N34, A1N36, A1N37, A1N38, A1N39, A1N40	7
Guiscard			A1N33	1
R. Herrenschmidt			A1N33	1
Patté Paul			A1N34	1
V. L.			A1N34, A1N35	2
Y			A1N34, A1N48	2
Defrance Magdelaine			A1N34	1
Sortant Edmond	FR	de l'Académie française		
		ingénieur honoraire des chemins de fer suisses	A1N35	1
Fertucci Luégui	CH	Auguste Béchaux économiste suisse?	A1N35	1
Béchaux A.			A1N36	1
Lucien Boyer	FR	poète	A1N36	1
Blanchemain Paul	FR	vice président société des agriculteurs	A1N37	1
Bergson H.	FR	de l'Académie française	A1N37	1
Renaudot L.			A1N37	1

Mac Orlan Pierre	FR	écrivain	A1N37	1
Taylor F.-W.		ingénieur américain	A1N38	1
Perrier E.-G.			A1N38	1
Rougier Roger			A1N38	1
Datin Henri	FR	homme de lettre	A1N38	1
Desplanque Jean	FR	avocat et docteur en droit	A1N39, A2N3, A2N7, A2N8, A2N9, A2N10-11,	10
De Witt Cornelis			A2N12, A2N13, A2N14, A3N1	4
			A1N39, A1N40, A1N41, A1N42	
Gide Charles	FR	économiste, professeur à la faculté de droit de Paris	A1N41, A2N29-30, A2N37, A2N39, A2N47, A2N52, A3N1, A3N3-4, A3N6-7	9
Lord Northcliffe		patron de presse britannique	A1N41	1
Job			A1N41	1
Gaultier Paul	FR	écrivain, académicien	A1N41	1
Jonnart C.	FR	ancien gouverneur de l'Algérie	A1N42	1
Valran Gaston	FR	professeur	A1N42	1
Pirenne Jacques	FR	historien	A1N42	1
Allais Alphonse	FR	journaliste, écrivain	A1N42	1
		membre de la chambre de commerce de Paris	A1N42, A1N44	2
Legouez R.	FR	directeur de la ligue maritime française	A1N43	1
Rondet-Saint	FR		A1N43, A1N44, A1N45	3
Geisendorf Th.			A1N43	1
Vercourt G.			A1N43	1
Bonnet Georges	FR	homme politique	A1N43	1
Maurey Max	FR	dramaturge	A1N43	1
Mirof Sacha			A1N44	1
Lévy Raphaël-Georg	FR	homme politique économiste	A1N45	1
Véron Pierre	FR	écrivain	A1N45	1
T. H.			A1N45	1
Lefranc Jean			A1N45	1
Monseigneur Gibier	FR	évêque	A1N46	1
Bernard Tristan	FR	romancier	A1N46	1
Aroud Guy	interné		A1N46, A2N15	2
De Boeck	FR	professeur à l'Université de Bordeaux	A1N46	1
Albert G.	interné		A1N46	1
Quillent E.	FR	conseiller prudhomme, ouvrier	A1N47	1
Ajam Maurice	FR	député, ancien sous-secrétaire d'Etat	A1N47, A1N51	2
Gache Ferdinand	FR	professeur au lycée de Montpellier	A1N48, A2N14, A2N24	3
Féron Jean	interné	médecin auxiliaire	A1N48	1
			A1N48, A1N49, A1N51, A2N6, A2N8, A2N10-11, A2N12, A2N15, A2N17, A2N22, A2N24, A2N25, A2N26, A2N29-30, A2N31, A2N33, A2N37	17
Béry Paul	interné		A1N48	1
Petit J.-A.	FR	de l'Union française	A1N48	1
Lafond Georges	FR	chargé de mission en Amérique	A1N49, A1N50, A1N52	3
J. G.	interné	commandant	A1N50	1
F. D.			A1N50	1
Berthe-Adrien			A1N50, A1N51, A2N1, A2N9	4
Des Fayes Jean			A1N50	1
Courtois V.			A1N51, A2N21	2
		membre de l'académie d'agriculture de France et du conseil supérieur de l'agriculture		
Vacher Marcel	FR		A1N51	1
Rifaux Marcel	FR	docteur	A1N52	1
Groult René			A1N52	1
Genty Raymond	FR	poète	A1N52	1
Le Mercier	interné		A2N1	1
Bondallaz Paul	CH	licencier de droit à Fribourg	A2N1, A2N2, A2N3	3
Vallet-Vallée V.	interné	lieutenant	A2N1, A2N2, A2N4, A2N6, A2N9, A2N14, A2N21	7
Foucart Marcel	interné	avocat	A2N1, A2N6, A2N10-11, A2N15, A2N16	5
Dudour	FR	avocat à Angers	A2N2	1
Butticaz	CH	maîtres-selliers	A2N2	1
Dufour G.	FR	avocat à Angers	A2N2, A2N4	2
L. M.			A2N2	1
Boulenger Marcel	FR	romancier, journaliste	A2N3	1
C. B. L.			A2N3	1
Barrès Maurice	FR	de l'Académie française	A2N4, A2N28	2
Sauvaire-Jourdan	FR	professeur à la faculté de droit de Bordeaux	A2N5	1
Lyautéy	FR	général	A2N5	1
Botrel Théodore	FR	auteur, compositeur	A2N5	1
Fontègne J.	interné	professeur d'enseignement technique	A2N5	1
Demarq Francis	interné		A2N5, A2N15	2
Courteault	FR	professeur à l'Université de Bordeaux	A2N6	1
P. B.			A2N6	1

Yver Colette	FR	écrivaine	A2N6	1
Margot H.			A2N6	1
M. D.			A2N6	1
Chaintreau	FR	capitaine, correspondant à Paris du journal	A2N7, A2N14, A2N16, A2N19, A2N20, A2N25, A2N27, A2N31, A2N32, A2N34, A2N37, A2N41, A3N3-4	13
Novus			A2N7	1
France Anatole	FR	de l'Académie française	A2N8, A2N28, A2N29-30	3
P. R.			A2N8	1
Gaillard Alphonse	intemé		A2N8, A2N24, A2N40	3
Gillon Marcel	intemé	dessinateur	A2N8, A2N12, A2N5, A2N6, A2N13, A2N16, A2N20, A2N33	8
Rampin Marius	intemé	accordeur	A2N8	1
Féron P.-Ch.	FR	lieutenant	A2N9	1
Dodeman H.	intemé		A2N10-11	1
Bazin Lucien	intemé	lieutenant	A2N10-11, A2N18	2
Twersky			A2N10-11	1
Le Goedendag			A2N10-11	1
Fleury H.	intemé		A2N13, A2N14, A2N15	3
Bouillon	intemé	lieutenant	A2N13	1
Tral Daniel	intemé		A2N13	1
Triboulet	intemé		A2N13	1
Rougier Antoine	FR	professeur à faculté de droit de Lausanne	A2N14	1
Gay J.	intemé	commandant	A2N15, A2N25, A2N35	3
G. M.			A2N15	1
G. de L.			A2N16	1
Doderet André	FR	traducteur, romancier	A2N16, A2N20, A2N21, A2N34, A2N42-43,	6
Dumé Albert	intemé	professeur de langues vivantes	A2N16	1
Jaloux Edmond	FR	écrivain	A2N16, A2N19, A2N20, A2N22, A2N23, A2N25, A2N32, A2N34, A2N36, A2N38, A2N39, A2N45, A2N47, A2N50, A2N52, A3N3-4	16
R. B.			A2N16, A2N23	2
Delvert	FR	capitaine	A2N16	1
Valdélièvre P.-P.	intemé		A2N16	1
Fraysse	intemé	sergent	A2N17	1
R. G.			A2N17, A2N18	2
Imbert Georges	intemé	chargé de cours de droit à l'Université de Lausanne	A2N17, A2N19, A2N21, A2N23, A2N25, A2N27, A2N29-30, A2N32	8
Batcave Louis	FR	président de l'école Gaston Febus	A2N17	1
Brisset C.-E.			A2N18	1
Mangin	intemé	capitaine	A2N18	1
De Miomandre Francis	FR	écrivain	A2N18, A2N21, A2N26, A2N27, A2N35, A2N36, A2N40, A2N41, A2N42-43, A2N48, A2N52, A3N1, A3N8	13
De la Chevrelière Jacques			A2N18	1
Mélide Paul	intemé	dessinateur	A2N18, A2N19, A2N24, A2N5, A2N6, A2N7, A2N8, A2N9, A2N13, A2N17, A2N25, A2N28	12
Hauser Henri	FR	professeur à l'Université de Dijon	A2N19, A2N31, A2N46, A2N48, A3N1, A3N5	6
De Lauris Georges	FR	homme de lettre	A2N19, A2N20, A2N29-30, A2N33	4
Gregh Fernand	FR	poète, académicien	A2N20	1
Hersent R.	intemé		A2N20	1
A. D.			A2N21	1
Jullian Camille	FR	de l'Institut ancien directeur des services techniques du ministère du commerce	A2N22, A2N38, A2N42-43	3
Blazeix Henry	FR		A2N22	1
Ducray Camille	FR	journaliste	A2N23, A2N31, A2N32, A2N33, A2N48	5
D'Hauterive Max			A2N24, A2N25	2
Mauras Etienne	FR	ingénieur civil des mines	A2N24	1
Vallotton Benjamin	CH	écrivain	A2N24, A1N49	2
De Banville Théodore	FR	écrivain	A2N25	1
G. CH.	intemé		A2N25	1
Grand Louis	FR	négociant de fourrure	A2N26	1
Olivier André		chargé de cours de droit civil français à la faculté de droit de Lausanne	A2N26	1
Suarès A.	FR	poète, écrivain	A2N26	1
Lefebvre-Dibon	FR	homme politique	A2N27, A2N32, A2N40, A2N45	4
E. J.			A2N27	1
M. O.			A2N27	1
Westphal Alexandre	FR	professeur à l'Université de Toulouse	A2N28	1
Claretie J.	FR	romancier	A2N28	1
D'Esparbès G.	FR	écrivain	A2N28	1
Hugo V.	FR	écrivain	A2N28	1
Bataille Henry	FR	poète	A2N28	1
Du Bois Albert			A2N28	1
Michelet J.			A2N28, A2N37	2
Terrisse L.-A.			A2N28	1

Plée Léon	FR	écrivain	A2N28	1
Ramuz C.F.	CH	écrivain	A2N28	1
Spiess H.			A2N28	1
Magre Maurice	FR	écrivain, poète	A2N28	1
A. D.			A2N29-30	1
Augard H.			A2N29-30	1
Arrigon L.-J.	FR	journaliste, historien	A2N29-30	1
Secrétan Jean			A2N31, A3N5	2
Fabre	FR	commandant	A2N31	1
Roulet Georges			A2N32	1
De Beauregard Gérard	FR	écrivain	A2N32	1
Roger Maurice	FR	inspecteur général de l'instruction publique	A2N34	1
A. C.	interné		A2N34	1
Noiret L.			A2N35	1
Lagarde P. F	FR	sergent, diplômé de l'école nationale d'agriculture	A2N35	1
Rosenthal Léon	FR	historien de l'art	A2N36, A2N38, A2N49, A3N5	4
Tavemier André-J.	CH	secrétaire de l'école de commerce de Vevey	A2N36	1
Muelle Amédée	FR	maître tailleurs	A2N38	1
L. M.			A2N38	1
A. R.			A2N38	1
A. L.			A2N38	1
Isaac Jules	FR	historien	A2N39, A2N40, A2N46	3
C. G.	interné		A2N39	1
D'Anchald Jacques	interné		A2N41, A2N42-43, A2N45, A2N46, A2N52,	6
Taine H.			A2N41	1
Bourcier E.	FR	professeur à l'Université de Bordeaux	A2N42-43	1
Benoist	interné	lieutenant, ingénieur	A2N44, A2N45, A2N47, A2N48, A2N50, A2N51,	8
Pasquet D.			A3N1, A3N3-4	
Goy Henri			A2N44	1
			A2N45	1
André P.-J.	FR, interné?	lieutenant, professeur à l'école coloniale de Neuchâtel	A2N46, A2N49, A3N2	3
Gérard Jean			A2N46	1
Dodanthum	FR, interné?	lieutenant	A2N47	1
Variot Jean	FR	journaliste	A2N48	1
Régismanset Charles	FR	écrivain	A2N49, A2N50	2
Dislere Paul	FR	président du conseil d'administration de l'école coloniale	A2N49	1
Alype Pierre	FR	homme politique	A2N50	1
Dreyfus	FR, interné?	lieutenant	A2N50	1
Lucien	FR, interné?	capitaine, de l'école coloniale	A2N50, A2N52	2
Wilbois	FR, interné?	lieutenant, professeur à l'école coloniale	A2N51	1
Barthélémy	FR, interné?	capitaine de l'infanterie coloniale, professeur à l'école coloniale de	A2N51	1
Laurent L.			A2N52	1
Beaupin E.	CH	membre de la mission catholique suisse	A2N52	1
Salengro Roger	FR	homme politique	A2N52	1
Caron P.	FR, interné?	adjutant, professeur à l'école coloniale de Neuchâtel	A3N1	1
Pellegrin Arthur	FR	écrivain, journaliste	A3N2	1
Adam	FR, interné?	capitaine, professeur à l'école coloniale de Neuchâtel	A3N2, A3N6-7	2
Fevez	FR, interné?	capitaine, de l'infanterie coloniale professeur à l'école coloniale de	A3N2, A3N6-7	2
Rémy	FR, interné?	lieutenant, professeur à l'école coloniale de Neuchâtel	A3N2	1
Robelin Léon	FR	publiciste	A3N3-4	1
Rolmer Lucien	FR	romancier	A3N3-4	1
Marcel Gabriel	FR, interné?	lieutenant, professeur à l'école coloniale de Neuchâtel	A3N3-4, A3N5	2
Correvon Henri	CH	botaniste vaudois	A3N5	1
Seeger Alan		poète américain	A3N5	1
Chailley Joseph	FR	essayiste, homme politique	A3N6-7	1
Fidel Camille	FR	chef de service à l'union coloniale française	A3N6-7	1
Harmand J.	FR	ambassadeur de France honoraire	A3N6-7	1
Comte de Manneville	FR	ministre plénipotentiaire	A3N8	1
Patru E.	CH	ingénieur	A3N8	1
Hinzelin Emile	FR	écrivain, journaliste	A3N8	1
Soulas Charles			A3N8	1
304				<b>735</b>





## Bibliographie

### Sources non publiées

#### **Archives fédérales suisses, Berne**

*AFS*, Eidgenössisches Departement des Innern, E5791#1000/949#2306\*, Le Journal des internés (Français).

*AFS*, Eidgenössisches Departement des Innern, E2200.44-02#1000/598#27\*, Prisonniers de guerre. Internement des prisonniers de guerre en Suisse.

*AFS*, Eidgenössisches Departement des Innern, E2200.40-05#1000/1628#39\*, Prisonniers de Guerre, bureau de Secours.

*AFS*, Eidgenössisches Departement des Innern, E4002#1999/324#40\*, Presse-Zensur.

*AFS*, Eidgenössisches Departement des Innern, E6351B#1000/1040#4401\*, Ambassade de France à Berne : Réclamation.

*AFS*, Eidgenössisches Departement des Innern, E6351B#1000/1040#15054\*, Services français de l'internement ; renvoi de matériel.

*AFS*, Eidgenössisches Departement des Innern, E2020#1000/130#1484\*, Bureau de secours aux prisonniers de guerre, section franco-belge.

*AFS*, Eidgenössisches Departement des Innern, E2020#1000/130#1446\*, Bureau Poinard, Bureau de secours des prisonniers de guerre.

*AFS*, Eidgenössisches Departement des Innern, J1.113#1967/104#407\*, Deutsche Internierten-Zeitung.

*AFS*, Eidgenössisches Departement des Innern, E7350#1000/1104#33\*, Französische Gesandtschaft (Ambassade de France).

*AFS*, Eidgenössisches Departement des Innern, E6351B#1000/1040#15009\*, Consulat général de France ; requête.

#### **Centre de Recherches sur les lettres romandes, Lausanne**

*CRLR*, Fond Pourtalès, La Grande guerre V : Maison de la Presse.

#### **Archives diplomatiques de Nantes**

*ADN*, ambassade de France à Berne, 89PO/1/477-478, Guerre 1914-1918.

### ***Archives diplomatiques de Courneuve, Paris***

*ADC*, ministère des Affaires étrangères, 229Q057-58-59-60, Maison de la presse (1914-1918), information et propagande, presse suisse.

*ADC*, ministère des Affaires étrangères, PAAP16, Papiers Berthelot Philippe.

### ***Archives nationales françaises, Paris***

*ANF*, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/8, Organisation générale (1916-1918).

*ANF*, Service des réfugiés, rapatriés et internés civils du ministère de l'Intérieur, F/23/10 : Journal des internés français en Suisse.

*ANF*, Fond Paul Painlevé (1889-1995), Ministère de la Guerre, Bureau de recherches, de renseignements et d'étude de presse étrangère, 313AP/183 : Presse suisse.

### **Sources publiées**

#### **Journaux**

*Journal des internés français* (1916-1918)

Disponible sur BnF Gallica, gallica.bnf.fr (40 numéros) et à la *BCUL* en 3 volumes. (tous les numéros)

*Journal de Genève* (1914-1919)

Disponible sur Le Temps, letempsarchives.ch.

*Gazette de Lausanne* (1914-1919)

Disponible sur Le Temps, letempsarchives.ch.

*Deutsche Internierten Zeitung* (1916-1918)

Disponible sur Das Deutsche Digitale Zeitschriftenarchiv, digizeitschriften.de.

*Le Confédéré* (1914-1919)

Disponible sur e-newspaperarchives, e-newspaperarchives.ch.

*La Liberté* (1914-1919)

Disponible sur e-newspaperarchives, e-newspaperarchives.ch.

*Le Crapouillot : gazette poilue* (1915-1918)

Disponible sur BnF Gallica, gallica.bnf.fr.

*L'Exilé* (1915-1918)

Disponible sur BnF Gallica, gallica.bnf.fr.

### **Publications de contemporains**

BROYE Eugène, *La censure politique et militaire en Suisse pendant la guerre de 1914-1918*, Neuchâtel : Victor Attinger, 1934.

CAHEN-SALVADO Georges, *Les prisonniers de guerre : 1914-1919*, Paris : Payot, 1929.

CHASSIN A., *Les prisonniers de guerre français internés en Suisse*, Paris : Librairie Plon, 1917.

CHARRIER Landry, « Romain Rolland, les relations franco-allemandes et la Suisse (1914-1919) », *Les cahiers Irice*, 2011 (n°8), p. 91-109.

DE POURTALES Guy, *Journal de la Guerre 1914-1918*, établi et annoté par Pétermann Stéphane, Genève : Zoe, 2014.

### **Publications officielles**

FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1916, Premier rapport fait par ordre du Colonel Hauser, médecin d'armée*, Berne : Bureau du Service de l'Internement, 1917.

FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1917, Second rapport fait par ordre du Colonel Hauser, médecin d'armée*, Berne : Bureau du Service de l'Internement, 1918.

FAVRE Edouard, *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés, 1918-1919, Troisième rapport fait par ordre du Colonel Hauser, médecin d'armée*, Berne : Bureau du Service de l'Internement, 1919.

Statistique historique de la Suisse, « Salaires horaires moyens », HSSO [en ligne]. Adresse : <https://hssso.ch/fr/2012/g/1>, consulté le 29.10.2018.

Convention concernant les droits et les devoirs des Puissances et des personnes neutres en cas de guerre sur terre, La Haye, le 18 octobre 1907 [en ligne]. Adresse : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19070029/201511060000/0.515.21.pdf>, consulté le 31.10.2018.

Circulaire du Conseil fédéral concernant l'application stricte des mesures de neutralité, Berne, le 26 mars 1915 [en ligne]. Adresse : <https://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/viewOrigDoc.do?id=10080599>, consulté 07.08.2018.

## **Sites internet**

Site de la *Fondation Guy de Pourtalès*, [guydepourtales.ch](http://guydepourtales.ch).

Site des *Archives du Pas de Calais*, [archivespasdecalais.fr](http://archivespasdecalais.fr).

## **Littérature secondaire**

### **Ouvrages**

ALBERT Pierre, *Histoire de la presse*, Paris : Presses Universitaires de France, 2018.

ARLETTAZ Silvia et ARLETTAZ Gérald, *Les chambres fédérales face à la présence et à l'immigration étrangères (1914-1922)*, Berne : Archives fédérales suisses. Études et sources, 1991.

AUCLAIRT Jean-Pierre, *La Grande guerre des crayons ; Les noirs dessins de la propagande en 1914-1918*, Paris : Laffont, 1992.

BAILLOU Jean (dir.), *Les affaires étrangères et le corps diplomatique français : tome II (1870-1980)*, Paris : Éditions du centre national de la recherche scientifique, 1984.

BECKER Annette, *Oubliés de la Grande Guerre, Humanitaire et culture de guerre (1914-1918) : populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Paris : Noësis, 1998.

BECKER Jean-Jacques et BERSTEIN Serge, *Victoire et frustrations (1914-1929)*, Paris : Éditions du Seuil, 1990.

BOLLINGER Ernst, *La presse suisse : Les faits et les opinions*, Lausanne : Payot, 1989.

BONJOUR Edgar, *La neutralité suisse : synthèse de son histoire*, Neuchâtel : La Baconnière, 1979.

BONGARD Pascal, « *L'autre guerre* » : *Intellectuels et propagande française en Suisse pendant la Grande Guerre (1914-1918)*, mémoire de licence, Université de Fribourg, 1996.

CICR, *L'agence internationale des prisonniers de guerre : Le CICR dans la Première Guerre mondiale*, Genève : Musée internationale de la Croix-Rouge et du croissant rouge, 2007.

COTTER Cédric, *(S') Aider pour survivre : Action humanitaire et neutralité suisse pendant la Première Guerre mondiale*, Genève : Georg, 2017.

D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire mondiale de la propagande de 1900 à nos jours*, Paris : La Martinière, 2013.

D'ALMEIDA Fabrice, *Image et propagande*, Paris : Casterman, 1995.

DIDI-HUBERMAN Georges, *Essayer voir*, Paris : Les éditions de Minuits, 2014.

DILAN Thomas, *Information, presse, propagande (1914-1940) : Maison de la presse, service d'information et de presse*, Paris : Centre des Archives diplomatiques de la Courneuve, 1998.

DING GUCCIONE Sophie, « *La plume et l'encre pour l'honneur du Reich* » : *La propagande allemande en Suisse pendant la Grande Guerre. Le cas de l'Indépendance helvétique*, mémoire de licence, Université de Fribourg, 2003.

ELLUL Jacques, *Histoire de la propagande*, Paris : Presses universitaires de France, 1967.

ELSIG Alexandre, *Sous le feu des propagandes la Suisse face à la Première Guerre mondiale*, Bibliothèque nationale suisse, Musée de la communication, 2014 [cahier d'exposition].

ELSIG Alexandre, *Les shrapnels du mensonge*, Lausanne : Antipodes, 2017.

KAENEL Philippe et VALLOTTON François, *Les images en guerre (1914-1945) : De la Suisse à l'Europe*, Lausanne : Antipodes, 2008.

LAHAIE Olivier, *La guerre secrète en Suisse (1914-1918) : espionnage, propagande et influence en pays neutres pendant la Grande Guerre*, Saint-Denis : Connaissances et savoirs, 2017 (3 vol.).

PROCHASSON Christophe et RASMUSSEN Anne, *Au nom de la patrie, les intellectuels et la première guerre mondiale (1910-1919)*, Paris : Éditions la découverte, 1996.

SCHILD Georges, *Die Internierung von ausländischen Militäreinheiten in der Schweiz. 1859, 1871, 1916-1919, Eine geschichtliche-postalische Studie*, Berne : CPhH-AIJP-SGSSV, 2009.

VUILLEUMIER Marc, *Immigrés et réfugiés en Suisse : Aperçu historique*, Zurich : Pro Helvetia, 1989.

## **Articles**

ARLETTAZ Gérald, « La Suisse une terre d'accueil en question : l'importance de la Première guerre mondiale », in École française de Rome (éd.), *L'émigration politique*

en Europe aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Paris : De Boccard, 1991, p. 139-159 [Actes du colloque organisé à Rome du 3 au 5 mars 1988].

ARLETTAZ Silvia et ARLETTAZ Gérald, « La politique suisse d'immigration et de refuge : héritage de guerre et gestion de paix », in PORRET Michel, FAYET Jean-François et FLUCKIGER Carine (dirs), *Guerres et Paix*, Genève : Georg, 2000, p. 661-684.

ARLETTAZ Silvia et ARLETTAZ Gérald, « L'immigration en Suisse depuis 1848 : une mémoire en construction », *Revue d'histoire suisse*, 1991 (n°41), p. 287-297.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, « « Bourrage de crâne » et information en France en 1914-1918 », in BECKER Jean-Jacques et AUDOIN-ROUZEAU Stéphane (dirs), *Les sociétés européennes et la guerre de 1914-1918*, Paris : Université de Nanterre, 1990, p.163-174 [Actes du colloque organisé à Nanterre et à Amiens du 8 au 11 décembre 1988].

BONDALLAZ Patrick, « Entre propagande et action humanitaire : l'exemple des secours suisses en faveur des Belges », *Relations internationales*, 2014/3 (n° 159), p. 17-33.

BÜRGISSER Thomas, « L'humanité comme raison d'état : L'internement des prisonniers de guerre étrangers en Suisse pendant la Première Guerre mondiale », in ROSSFELD Roman, BUOMBERGER Thomas et KURY Patrick (dirs), *14/18 : La Suisse et la Grande Guerre*, Zurich : Hier und Jetzt, 2014, p. 266-289.

BÜRGISSER Thomas, « Internees (Switzerland) », *International Encyclopedia of the First World War*, 2015 [en ligne].

CLAVIEN Alain, « Histoire de la presse en Suisse : éléments d'un bilan », *revue d'histoire*, 2012.

DELAUNAY Jean-Marc, « les neutres européens », in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dirs), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris : Bayard, 2004, p.855-865.

DEGEN Bernard, « Société suisse de surveillance économique », *DHS*, 2013 [en ligne].

DE SENARCIENS Jean, « Motosacoche », *DHS*, 2008 [en ligne].

DE WECK Hervé, « Bourbaki », *DHS*, 2016 [en ligne].

DE WECK Hervé, « internés », *DHS*, 2008 [en ligne].

DONZÉ Pierre-Yves, « De l'obus à la montre : la Première Guerre mondiale et l'industrialisation de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds », *Société suisse d'histoire économique et sociale*, 2008 (n°23), p. 135-153.

ELSIG Alexandre, « Le Centenaire de la Grande Guerre en Suisse : une parenthèse pour une guerre « oubliée » ? », *Observatoire du Centenaire*, 2015.

ELSIG Alexandre, « Un « laboratoire de choix » ? : Le rôle de la Suisse dans le dispositif européen de la propagande allemande (1914-1918) », *Revue d'Histoire suisse*, 2013 (n° 63), p. 382-404.

EMMENEGER Jean-Louis, « Les prisonniers malades et blessés internés en Suisse de la guerre 1914-1918 », *Rhône philatélie*, 2016 (n° 152), p. 10-14.

FALLET Estelle, « Horlogerie », DHS, 2008 [en ligne].

FAVEZ Jean-Claude, « La Suisse pendant la guerre », in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dirs), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris : Bayard, 2004, p. 867-875.

FENSTER Ariel, « La Première Guerre mondiale et le tabagisme », site de l'Agence Science et Presse. Adresse : <https://www.sciencepresse.qc.ca/blogue/2014/11/13/premiere-guerre-mondiale-tabagisme>, consulté le 18.11.2018.

FLEURY Antoine, « À propos de l'engagement humanitaire de la Suisse : de l'action unilatérale à la politique multilatérale », in PORRET Michel, FAYET Jean-François et FLUCKIGER Carine (dirs), *Guerres et Paix*, Genève : Georg, 2000, p. 561-575.

FORCADE Olivier, « Information, censure et propagande », in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dirs), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris : Bayard, 2004, p. 451-465.

FUHRER Hans Rudolf, CERUTTI Mauro *et al.*, « Première Guerre mondiale », DHS, 2015 [en ligne].

GILBERT Marion, « Vautier », DHS, 2015 [en ligne].

HINZ Uta, « Prisonniers », in AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Jean-Jacques (dirs), *Encyclopédie de la Grande Guerre*, Paris : Bayard, 2004, p.777-785.

KAELIN Rainer, « La Suisse, plateforme des cigarettiers », site d'Oxysuisse (organisme pour une Suisse sans tabac). Adresse : <http://www.oxyromandie.ch/node/73>, consulté le 18.11.2018.

KREIS Georg, « La Censure », DHS, 2015 [en ligne].

MAZBOURI Malik, « La Première Guerre mondiale et l'essor de la place bancaire helvétique. L'exemple de la Société de Banque Suisse », *Histoire, économie et société*, 2013 (n°1), p. 73-94.

MAZBOURI Malik et PERRENOUD Marc, « Banques suisses et guerres mondiales », *Société suisse d'histoire économique et social*, 2008 (n°23), p. 233-253.

MEIER Peter, « Agence de presse », *DHS*, 2009 [en ligne].

MOLLIER Jean-Yves, « L'émergence de la culture de masse dans le monde », in MOLLIER Jean-Yves et al. (dirs), *Culture de masse et culture médiatique en Europe et dans les Amériques (1860-1940)*, Paris : PUF, 2006, p. 65-80.

MONTANT Jean-Claude, « L'organisation centrale des services d'informations et de propagande du Quai d'Orsay pendant la grande guerre », in BECKER Jean-Jacques et AUDOIN-ROUZEAU Stéphane (dirs), *Les sociétés européennes et la guerre de 1914-1918*, Paris : Université de Nanterre, 1990, p. 134-144 [Actes du colloque organisé à Nanterre et à Amiens du 8 au 11 décembre 1988].

MONTANT Jean-Claude, « Propagande et guerre subversive », in DE LA GORCE Paul-Marie (dir.), *La Première Guerre mondiale*, Paris : Flammarion, 1991 (vol. 2), p. 323-339.

PEETERS Benoît, « Paul Otlet : Le bibliographe rêveur », *Revue de la BNF*, 2012 (n°42), p. 5-12.

PIFFNER Albert, « Chocolat », *DHS*, 2015 [en ligne].

SANDOZ Yves, « La Convention de La Haye », *DHS*, 2008 [en ligne].

TIERCY Jean-François, « Action humanitaire et tentatives de médiation : deux aspects de la politique extérieure de la Suisse dans la perspective de ses relations avec la France », in POIDEVIN Raymond et ROULET Louis-Edouard (dirs), *Aspects des rapports entre la France et la Suisse de 1843 à 1939*, Neuchâtel : Le passé Présent, 1982, p. 125-136 [Actes du colloque de Neuchâtel].

VALLOTTON François, « Entre adaptation idéologique et nécessité commerciale, l'avènement de la culture de masse en Suisse (1900-1940) », in MOLLIER Jean-Yves et al. (dirs), *Culture de masse et culture médiatique en Europe et dans les Amériques 1860-1940*, Paris : PUF, 2006, p. 179-191.

WALLE Marianne, « Les prisonniers français internés en suisse 1916-1919 », in VUILLEUMIER Christophe (dir.), *La Suisse et la guerre de 1914-1918*, Genève : Slatkine, 2015, p. 158-159 [Actes du colloque du 10 au 12 septembre 2014 au Château de Penthes].



WALLE Marianne, « Les prisonniers de guerre français internés en Suisse (1916-1919) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2014/1 (n° 253), p. 57-72.

WEILL Georges, « Les gouvernements et la presse pendant la guerre », *Revue d'Histoire de la Guerre Mondiale*, 1933 (vol. 11).

[s. n.], « Vest Pocket: l'appareil du soldat? », site du Musée suisse de l'appareil photographique. Adresse : <http://www.cameramuseum.ch/fr/N2282/.html>, consulté le 20.11.2018.